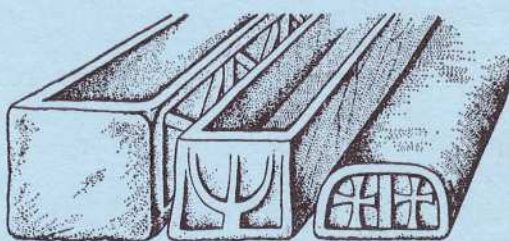




BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE



SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

MILLE ANS D'ÉPIGRAPHIE DANS LES CRYPTES
LE DÉCOR MURAL DE L'ORATOIRE ST-LAURENT

LE JANSÉNISME EN PUISAYE

ÉTAIS-LA-SAUVIN : LE CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE CHEVIGNY
SAINTS-EN-PUISAYE : NOUVELLES SEPULTURES EXHUMÉES
JOUARRE : VESTIGES GALLO-ROMAINS ET SEPULTURES MÉDÉVALES

RAOUL DE BOURGOGNE ROI DE FRANCE (923-936)

UN AN DE LA VIE DE NOTRE SOCIÉTÉ
NOS VOYAGES CULTURELS

TABLE DES MATIERES

MARILIER (Jean) et ROUMAILHAC (Jean)	
Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857)	1
LABBÉ (Alain)	
Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre	
Les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent	31
SOT (Michel)	
Ni Robertien, ni Carolingien : Raoul de Bourgogne roi de France de 923 à 936	47
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Un sarcophage conservé à Sainte-Colombe-les-Sens a-t-il abrité la dépouille du roi Raoul ?	55
ROCHER (Jean-Pierre)	
Le Jansénisme en Puisaye	61
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Réexamen des données archéologiques relatives au cimetière mérovingien de Chevigny à Etais-la-Sauvin	67
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Des sépultures exhumées à Saints-en-Puisaye	71
LE BLAY (Dr Jean-Claude)	
Etude anthropologique des restes humains recueillis à Saints-en-Puisaye	72
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Vestiges gallo-romains et sépultures médiévales exhumés autour des cryptes de Jouarre	73
CARON (Jean-Dominique et Monique)	
Les activités et la vie de notre société	75
HOUSSAY (Michel)	
Sous le signe des Etrusques. Voyage d'études à Rome et dans le Latium	79
CARON (Jean-Dominique et Monique)	
Au pays des cigognes. Colmar et ses environs	85
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Les sarcophages de Quarré-les-Tombes entre la légende et la recherche archéologique	91
CARON (Jean-Dominique et Monique)	
Bibliographie de l'année 1988	92

Ce bulletin a bénéficié, au titre du mécénat privé, du soutien de
EDF - GDF DE L'YONNE

ainsi que de celui de la Société Kodak-Pathé

Le Conseil d'administration exprime à ces mécènes ses vifs remerciements.

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S. F. A. Y. ou directement à :

- M. Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.17.67.
- M. Jean-Paul THEVENOT, directeur des Antiquités préhistoriques de la Région Bourgogne, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.15.85.
- M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments historiques, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.
- M. Bernard COLLETTE, inspecteur général des Monuments historiques, Palais National, 77300 Fontainebleau, tél. 64.22.21.85.

Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857)

par Jean MARILIER et Jean ROUMAILHAC

Nous présentons ici le Corpus des inscriptions qui se trouvaient dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre et dont certaines se lisent encore aujourd'hui. Ce travail est le résultat d'une enquête effectuée essentiellement à partir de quatre sources de documentation.

LES SOURCES DE DOCUMENTATION

La première est la lecture — ou le décryptage — de l'inscription elle-même, quand elle subsiste encore. Cette lecture fut effectuée de 1963 à 1970 par M. le professeur René Louis et nous-même, poursuivie au cours des années 1980 par le Groupe d'études de Saint-Germain d'Auxerre, créé au sein de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne (S.F.A.Y.) et, enfin, vérifiée et complétée par nous et M. Jean Roumailhac en 1988. Les inscriptions provenant d'une lecture directe se reconnaissent dans ce catalogue par le fait qu'elles sont décrites avec leurs caractéristiques : dimensions du cadre et des lettres, couleurs utilisées... Un indispensable accompagnement photographique supplée ce qui n'a pas été toujours parfaitement décrit ; il permet en outre de voir aussi les caractères paléographiques : forme des lettres, des ligatures, des abréviations, ainsi que l'état réel et actuel de l'inscription.

Deux manuscrits de la Bibliothèque municipale d'Auxerre constituent la deuxième source.

Le manuscrit 144 (premier tiers du XVII^e siècle), que certains ont attribué à Dom Violen, est un recueil de catalogues. Il porte d'ailleurs le titre général de « Catalogue auxerrois ». Le 29^e s'intitule « Cimetière auxerrois » (f^o 97 et suivants). Les feuillets 99 v^o à 106 v^o donnent les inscriptions funéraires de l'abbaye de Saint-Germain. Il a recueilli deux séries d'épithèques encore visibles avant 1630 environ : celle des environs de l'an 1400 (d'après les caractères paléographiques subsistants), avec leur ponctuation, et celles du XV^e siècle (ou début du XVI^e ; pour cette seconde série, il est difficile de décider entre un quinzième siècle avancé ou le début du seizième).

De la première série, deux inscriptions demeurent encore : celle de saint Loup (n^o 36/2) et celle de saint Romain (n^o 38/2), toutes deux dans la Confession. De la seconde série, peintes aussi en lettres gothiques plus petites et plus fines, nous restent les correspondantes des deux précédentes : les n^{os} 36/3 et 38/3, se rapportant aussi à saint Loup et à saint Romain.

A la vue de ce qui subsiste, la transcription du manuscrit n'est pas d'une fidélité absolue ; elle ne respecte pas non plus la disposition des lignes des épithèques, en les pliant à la largeur de ses colonnes. Nous avons recherché, dans cette édition, pour celles qui ont disparu, une disposition plus conforme à la place dont on disposait au lieu où elles se trouvaient. Cette disposition reste cependant aléatoire.

Une seule inscription recueillie par le ms. 144 n'est pas à proprement parler une épithèque, mais plutôt un « authentique » de reliques (n^o 9).

Le second manuscrit est la *Chronique du très auguste et très illustre monastère de Saint-Germain d'Auxerre* (en latin), qui compte plus de 1 400 pages, par le bénédictin mauriste Dom Victor Cottin. Il est daté de 1652 et est conservé aussi à la Bibliothèque municipale d'Auxerre sous le n^o 167.

L'auteur se qualifie lui-même de compilateur. Entre mille autres renseignements, il donne la copie d'un grand nombre d'inscriptions qui se lisaient de son temps dans les cryptes de Saint-Germain. Nous les avons utilisées ici.

Le livre de Dom Dominique Fournier, moine de Saint-Germain, la *Description des saintes grottes de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre*, paru en 1714, est notre troisième source¹. Il a été réédité par l'abbé Regnault en 1780 et une troisième fois en 1846 par Maximilien Quantin, archiviste de l'Yonne. Il fournit d'excellents points de repère, car il édite deux textes : le procès-verbal de la visite des cryptes par l'évêque Dominique Séguier en 1634 et 1636 et son texte propre du début du XVIII^e siècle, c'est-à-dire qu'il donne un état des lieux avant 1655, date à laquelle Dom Henri de Roquemont décora les cryptes de peintures et

de poèmes. Dom Fournier les a vus et notés; il les donne dans son travail de 1714, avec d'autres inscriptions du XVII^e siècle.

Ces inscriptions et le décor de Dom de Roquemont ont disparu en 1958 par décision de l'Inspection des Monuments historiques (on ne devait laisser, à ma connaissance, que les inscriptions « gothiques », ce qui n'a pas été respecté) pour redonner aux cryptes leur aspect « antique »; mais elles avaient été relevées en juillet 1927 par M. René Louis, peu de jours avant qu'il découvre le cycle des fresques de la Vie de saint Etienne (6 septembre 1927). M. Louis nous a confié ses transcriptions pour qu'elles soient insérées dans ce travail. Nous avons également quelques photographies des cryptes avant leur « nettoyage » de 1958. Elles sont conservées dans les archives de la Société².

LA DATE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions du IX^e siècle

On attribuera les inscriptions de ce siècle à deux ou à trois époques.

Unique par sa date, la signature de l'artiste (inscription n° 4 de ce recueil) qui a peint les fresques du cycle de saint Etienne, le « philosophe », traduisons, « le lettré » Fredilo, qui œuvrait vers 857³.



Fig. 1. — La signature du lettré *Fredilo*.

Lorsqu'en 885, Charles le Gros livra la Bourgogne aux Normands afin d'épargner Paris, le danger se fit pressant et on dissimula, en les enterrant, les corps des saints évêques rassemblés peu avant dans la Confession — en tout premier lieu, celui de saint Germain, comme nous l'apprend le moine Nevelon⁴. Quant aux autres, nous déduisons des inscriptions qu'Alode et Urse furent inhumés dans le cubicule sud, tandis que Fraterne, Censoir et Grégoire le furent dans le cubicule nord. Romain, Théodose ainsi que Loup (qui ne fut pas un évêque d'Auxerre), demeurèrent, sans doute aussi in-

humés, dans la Confession. Plus tard, on inscrivit le nom de chacun d'eux près de son tombeau. Ce fut en très belles lettres régulières, peintes à l'ocre carmin, sur un tracé exécuté auparavant au stylet, voire au compas. La hauteur des lettres a, elle aussi, été fixée par une règle composée de deux lignes parallèles, tracées avec le même instrument. Ont été conservés des fragments des épitaphes d'Alode (20/1), Censoir (7/1), Fraterne (10/1) et Héribaldi (6/1)⁵ ainsi que l'inscription n° 39 (Romain ?).

Comme il eût été illogique d'attirer l'attention des pillards redoutés par des inscriptions situées près des tombeaux qu'on venait de dissimuler au mieux, elles ne furent sans doute pas tracées lors de la translation des corps saints, mais, au vu de la beauté de leurs caractères, avant la fin du siècle ou très peu après; on peut penser à l'épiscopat de Gérant (909-914) qui fit des aménagements dans les cryptes⁶.

De la même époque est l'inscription de dédicace de la crypte Saint-Laurent (23/1) ainsi, probablement, que celle située sur le mur sud (25).

Il paraît certain également que les deux inscriptions métriques originelles de l'entrée orientale de la Confession dataient de ce temps. Nous en traiterons plus loin.

Les caractéristiques des inscriptions du IX^e siècle sont : l'emploi du stylet et du compas pour réaliser la régularité des tracés et l'emploi abondant de l'ocre jaune qui ne se rencontre plus guère ensuite.

Les grandes inscriptions métriques

Elles sont de deux sortes : celles de l'entrée est de la Confession et celles du couloir de circulation oriental. Malgré les apparences, elles n'ont que peu de points communs : celui d'être écrites en vers latins, des hexamètres, et celui d'appartenir à peu près à la même époque dans leur état actuel : la première moitié du XI^e siècle.

Nous déduisons cette date des caractères paléographiques qu'elles présentent. Au lieu des très belles lettres de la fin du IX^e siècle tracées avec des modules, souvent gravées avant d'être peintes, celles de ces inscriptions ont un tracé grêle et négligé; on y fait un emploi mixte de l'E oncial et de l'E carré, des lettres enclavées ou souscrites⁷, fréquentes surtout dans les inscriptions du couloir de circulation, des lettres conjointes, tous procédés rares avant ce XI^e siècle. Il n'y a pas d'espace ni de signe entre les mots.

La plus ancienne série est, selon toute vraisemblance, celle de l'entrée de la Confession et il convient de placer son origine à la fin du IX^e siècle ou peu après. En effet, les deux inscriptions, celle du mur nord principalement, mais aussi celle du mur sud, ont été, à l'origine, peintes entre deux traits horizontaux tracés au stylet,

mais leurs lettres ne l'ont pas été. Ce procédé du stylet est employé dans ces cryptes uniquement vers cette époque.

Il est difficile d'avancer une date pour fixer l'origine de ces inscriptions de l'entrée de la Confession dont il ne reste plus que ces traits au stylet et l'emploi abondant de l'ocre jaune dans les cadres. On n'est même pas sûr que le texte actuel soit le texte d'origine, puisqu'un vers au moins, dans l'inscription du côté nord, est palimpseste.

Cette inscription septentrionale évoque la présence dans la Confession de corps de saints : « ... à gauche sont les corps de bienheureux... ». Mais l'interprétation de cette phrase est difficile. On sait par le moine Héric que les sarcophages des évêques avaient été déposés dans la Confession, vraisemblablement en 863⁸. Vers 885, la plupart de ces corps sont enfouis pour leur sûreté près des cubicules extérieurs ou mis ailleurs. Mais il en reste; ceux des évêques Romain, Théodose, Loup, peut-être celui du martyr Moré. Tant et si bien que l'inscription évoquée demeure ambiguë. Il y a toujours eu des « corps de saints à la gauche » de celui qui lisait l'inscription, même après 885.

Nous avons noté la présence d'un cadre tracé au stylet dans l'une et l'autre inscription. Le trait inférieur bute dans l'ouverture des passages, à six centimètres plus bas que le sommet de l'arc de l'ouverture. On ne s'en explique pas la raison, sauf si ces couloirs de circulation avaient été ouverts après la mise en place de l'inscription. Or MM. Saur et Roumailhac ont conforté l'hypothèse de leur existence dès l'édification de la basilique de Clotilde⁹. L'énigme reste entière.

On a repeint ces inscriptions plusieurs fois : au nord au moins, un texte de deux vers a fait place à un autre; la première ligne porte des traces de superposition; cette superposition est manifeste à la deuxième ligne où deux vers se mélangent actuellement par suite de la disparition de l'enduit qui avait recouvert le premier. Les deux textes sont de la même main, une main de la première moitié du XI^e siècle. Seul le texte refait a pu être lu en partie. Cet ensemble a été repeint sans tenir compte de l'emplacement antérieur limité par les traits au stylet. Il s'inscrit au-dessus de l'ouverture du passage et descend obliquement vers la droite, souligné d'un cadre épais et irrégulier où l'ocre carmin double le jaune.

Le texte de la paroi sud a été aussi repeint; les traces de superposition sont à peine visibles. La réglure au stylet, identique à la précédente, est moins apparente; mais, comme celle de la paroi nord, elle bute sur l'ouverture du passage, comme on l'a dit. Le texte, dans sa graphie actuelle, est aussi du XI^e siècle.

Les deux inscriptions métriques du couloir de circulation sont bien différentes des précédentes, non seulement par la graphie plus grêle encore, mais aussi par

l'emploi quasi exclusif de l'E oncial, des lettres enclavées ou souscrites et par l'absence absolue de marques de stylet. L'état actuel résulte aussi d'une réfection, de la première moitié du XI^e siècle très probablement. Il n'y a plus, dans chaque inscription, que trois vers dont le sens semble se suffire, alors qu'auparavant elle en comportait quatre. Le quatrième hexamètre semble avoir été effacé intentionnellement. Ce qu'il en reste montre des lettres différentes de celles de l'inscription superposée, moins grêles, pratiquement indatables, mais évidemment antérieures à celles de l'inscription superposée qui reste.

Toutes ces inscriptions, de l'entrée et du couloir, ont été recouvertes. A la fin du XII^e siècle, elles recevaient sur elles de nouvelles inscriptions, celle de Fraterne (n° 10/2) et celle de la dédicace d'un autel (n° 17/1).

L'œuvre de Raoul Glaber

Au début du XI^e siècle (1002), Raoul Glaber eut à intervenir sur des inscriptions de l'église Saint-Germain¹⁰. Maints auteurs, depuis dom Cottton, ont évoqué son action. Voici d'ailleurs ce qu'il en dit lui-même :

« J'avais jadis été prié par mes confrères du cloître de rétablir (*reformare*) les inscriptions des autels qui avaient été composées autrefois par des hommes lettrés mais qui, usées par le temps, comme le reste, ne se lisaient plus du tout. Comme j'étais capable d'effectuer ce travail, c'est volontiers que je m'appliquai à le faire de mon mieux. Mais avant d'en voir le terme, à cause d'une trop longue station debout, à ce que je pense, une nuit, sur mon lit, je fus saisi d'une douleur subite avec contraction de tous mes membres, au point que je ne pus absolument pas me mettre debout, ni même me tourner d'un autre côté. Mais, après trois jours, la nuit qui les suivit, alors que j'étais dans une folle angoisse, m'apparut un homme vénérable par sa chevelure blanche, qui me disait dans mon sommeil, en me prenant le bras pour me redresser : « Achève au plus vite ce que tu as commencé et n'aies plus désormais peur de la douleur ». Immédiatement réveillé, tout étonné en me tirant tout seul du lit, je courus à l'autel des victorieux martyrs Apollinaire et Georges, car leur oratoire était voisin de l'infirmerie, et là, rendant de très humbles actions de grâces au Dieu de l'Univers, j'assistai tout dispos à l'Office du matin. Le jour venu, en pleine forme, je composai l'inscription au nom de ces martyrs.

Il y avait vingt-deux autels dans la grande église que je m'appliquai à orner avec soin, comme il se devait, d'inscriptions à l'ocre, en vers hexamètres correctement composés; j'ornai de la même façon les tombeaux de quelques religieux personnages. Ce qui plut beaucoup aux gens qui avaient du goût ».

Or résidait alors à l'abbaye un moine étranger qui devait en manquer : « Il inspira à l'abbé et à quelques moi-

nes à mon endroit, une haine telle qu'ils détruisirent toutes les inscriptions des autels... ».

Comme on le voit, on ne peut pas absolument conclure de ce passage que Raoul Glaber travailla à la réfection des inscriptions métriques. La chose toutefois reste possible.



Fig. 2. — Le décor des cryptes avant le décapage de 1958. Ici le cubicule nord vu du nord-ouest : au premier plan, le couloir nord ; à l'arrière-plan, le couloir est avec le polyandron (n° 14).

Arch. phot. S.F.A.Y. (vers 1955)

Les inscriptions de la fin du XII^e siècle

Une très remarquable série d'inscriptions appartient à la fin du XII^e siècle. Encadrées d'une bordure bicolore, carmin et jaune, ces textes sont de « petits tableaux, épitaphes de saints et dédicaces d'autels, peints sur un enduit stucqué, très résistant et aussi lisse que du marbre »¹¹. A l'intérieur du cadre, le fond est jaunâtre et les lignes écrites alternativement en ocre et noir, sont séparés par de doubles traits ocres. Ce sont les n°s 7/2 (Censoir), 10/2 (Fraternelle), 11/1 (Grégoire), 17/1 (dédicace d'autel), 24/1 (dédicace d'autel) et, peut-être, 19/1 (Urse) et 31/1 (Géran et Marien). Il n'y a pas de traces d'inscriptions de cette sorte dans la Confession.

Les inscriptions gothiques

Il subsiste quatre inscriptions écrites en lettres gothiques noires sur un fond gris et dont les lignes sont séparées par un trait franchement rose dans un cadre bicolore jaune et brun-violet. Ce sont les nn. 8/1 (Abbon), 9/1 (authentique de reliques), 19/3 (Urse) et 31/2 (Géran et Marien). Les caractères paléographiques appartiennent aux environs de l'an 1300, très probablement¹². Il convient de joindre à cette série, d'après leur texte, les épitaphes 7/3 (Censoir), 11/2 (Grégoire) et 20/2 (Alo-de), disparues mais connues par les manuscrits 144 et 167. Elles ne peuvent en effet appartenir à la série de la fin du XII^e siècle, dans laquelle ces évêques sont déjà représentés (nn. 7/2 et 11/1).

Nous attribuons aussi à cette série les autres épitaphes disparues commençant par les mots « Hic requiescit sancte recordationis... » (6/3, Héribaldi; 10/3, Fraternelle)¹³.

Viennent ensuite deux inscriptions aussi en lettres gothiques, noires et grasses, non interlignées mais entourées d'un cadre violacé irrégulier. Ce qui en reste est sans goût (n° 36/2, Loup, et 38/2, Romain). Les caractères paléographiques appartiennent à une période proche de la fin du XIV^e siècle ou du XV^e commençant. D'ailleurs le manuscrit 144, qui ne reproduit que l'épitaphe de Loup, la transcrit en d'autres caractères que toutes les précédentes.

Toutes ces inscriptions ont été traduites en français et peintes en une minuscule gothique assez élégante au quinzième siècle ou, au plus tard, au début du seizième, mais dans des cadres difformes. Il en subsiste deux (36/3, Loup, et 38/3, Romain). Un cadre ocre entoure celle de Loup et, probablement, aussi celle de Romain. Les autres sont connues par le manuscrit 144 (écriture ronde soignée), le manuscrit 167 ou le procès-verbal de l'évêque Séguier. Nous avons restitué ces textes (pas de majuscule, « le corps monsieur ») d'après les épitaphes qui subsistent.

Les inscriptions modernes

En septembre 1567, la dévastation de l'abbaye de Saint-Germain par les Huguenots avait atteint les cryptes où les images des saints furent gravement endommagées par eux, de même que les inscriptions. Puis les lieux laissés longtemps à l'abandon furent ornés de peintures et d'inscriptions qui se voulaient poétiques, écrites en noir dans des cartouches peints. Ce fut l'œuvre de Dom Henri de Roquemont en 1655. Ces inscriptions ne nous sont plus connues que par l'ouvrage de Dom Fournier, le relevé qu'en fit M. René Louis en juillet 1927 et quelques photographies de la même époque, aujourd'hui conservées dans les archives de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne. Tout le décor du XVII^e a été enlevé en 1958 (fig. 2).

Enfin quelques indications (titulatures de chapelles, indications diverses) appartiennent aussi au XVII^e ou au XVIII^e siècle. Au début du XIX^e très probablement (1811 ?), on a refait plusieurs inscriptions latines que l'on ne voit plus que sur des photographies de la période 1950-1958¹⁴; elles sont superposées au décor de 1655 mais ne figurent pas dans l'ouvrage de Dom Fournier. Enfin une plaque de plomb sur le sarcophage d'Alodius indique que celui-ci a été ouvert en 1857. On n'a pas encore retrouvé le procès-verbal de cette reconnaissance des restes du saint¹⁵.



Cet ouvrage est un ouvrage collectif. Je l'avais commencé en 1963. Abandonné pour d'autres travaux plus pressants, je l'ai repris avec la collaboration constante de Jean Roumailhac, président de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, qui a assuré l'examen et la description précise des inscriptions qui subsistent avec tout le soin et toute la science qu'on lui connaît.

C'est un devoir de reconnaissance de citer ici ceux qui furent les collaborateurs de ce Corpus. Tout d'abord Monsieur René Louis dont les travaux et les notes occupent en ce recueil une place capitale, au point que cette œuvre est d'abord la sienne. Je ne suis, pour une très grande part, que son porte-parole et son transcrit, ayant recueilli ses notes et ses indications depuis vingt-cinq ans. Il m'a confié, en particulier, ses relevés et l'indication de l'emplacement de chacune des inscriptions de Dom de Roquemont, comme ses remarques sur les autres textes.

Je dois aussi dire ma reconnaissance à Monsieur Jean-Marc Saur qui a contribué activement aux dernières mises au point et qui a réalisé le plan des cryptes ainsi que l'illustration. Sans ces trois éminents archéologues, Messieurs René Louis, Jean Roumailhac et Jean-Marc Saur, jamais ce Corpus n'aurait vu le jour.

Le chanoine MARILIER.

(1) Nous citons l'ouvrage de Dom Fournier d'après l'édition de 1714. Les chiffres romains renvoient à l'édition du procès-verbal de l'évêque Dominique Séguier.

Les règles adoptées pour la transcription sont celles données par Favreau (Robert), *Les inscriptions médiévales*, (Typologie des sources du Moyen Age occidental, 35).

(2) L'abbaye de la Pierre-qui-Vire possède aussi une collection de photographies.

(3) Louis (René), *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, p. 78, et, dernier point sur la question, Hardy (Madeleine) et Labbé (Alain), dans *Mélanges René Louis*, tome I, Paris, 1982, pp. 154-159. — Prou (Maurice), « Inscriptions carolingiennes des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Gazette archéologique*, XIII, 1888, pp. 300-302. — *Autessiodurum christianum*, pp. 85-87.

(4) Dans *Autessiodurum christianum*, p. 43, note 28.

(5) On peut aussi supposer que cette dernière est peut-être antérieure. Ce qui en reste ne permet pas d'exprimer une opinion fondée.

(6) Cotton, *Op. cit.*, p. 449.

(7) Nous appelons ainsi les lettres peintes sous la boucle d'une autre lettre, exemple I sous la boucle de P; une lettre enclavée est peinte à l'intérieur de la lettre qui la précède.

(8) *Miracula sancti Germani episcopi autissiodorensis*, 117, éd. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre et Paris, 1853, II, p. 175. P. Janin repousse cette date jusque vers 875 : Janin (Pierre), « Heiric d'Auxerre et les Gesta pontificum autissiodorensium », dans *Francia*, VI, 1976, pp. 89-105. — Roumailhac (Jean), « Dans la Confession de Saint-Germain d'Auxerre : la disposition des corps saints autour de celui de saint Germain selon les *Miracula sancti Germani d'Heiric* », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne (B.S.F.A.Y.)*, n° 2, 1985, pp. 17-22.

(9) Saur (Jean-Marc) et Roumailhac (Jean), « Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Leur évolution durant neuf siècles », *B.S.F.A.Y.*, n° 3, 1984, pp. 41-56 et n° 4, 1985, pp. 29-48. — Sur l'édifice carolingien, on se reportera également à : Saur (J.-M.), « Dans les cryptes de l'église Saint-Germain d'Auxerre. Quatre baies à ébrasement du IX^e siècle », *B.S.F.A.Y.*, n° 5, 1986, pp. 23-28.

(10) *Historiarum libri quinque*, V, 1, 8.

(11) *Autessiodurum christianum*, p. 89.

(12) *Ibid.*, pp. 90-92.

(13) René Louis a aussi retenu cette datation pour les textes dessinés du ms. 144. *Ibid.*, p. 92.

(14) René-G. Phélieux, ancien photographe à Auxerre. Il a fait don de nombreux clichés à la S.F.A.Y.

L'illustration de cette étude a fait aussi appel aux clichés réalisés, à partir de septembre 1927, par Elie Morin, alors pharmacien de l'hôpital; ils appartiennent maintenant aux archives photographiques de la S.F.A.Y.

(15) Les graffiti, peints ou gravés, n'avaient pas leur place dans cette publication. Nous avons l'intention de leur consacrer une prochaine étude.

* Dans les inscriptions 6/4, 8/1, 9/1, 10/3, 11/2, 19/1, 19/2, 19/3, 20/2, 22/1, 31/2, 37/1, 40/1, les mots sont séparés par trois points superposés. La typographie employée n'a pu en marquer que deux.

** La plupart des inscriptions des XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e et XVII^e siècles sont inédites; nous avons signalé ce fait seulement pour les inscriptions carolingiennes et romanes.

ÉPITAPHES, DÉDICACES d'AUTELS et PETITES INSCRIPTIONS

PRÈS DES PORTES DES CRYPTES, A L'EXTÉRIEUR

1

1655

Au-dessus de la porte d'entrée nord des cryptes, dans un cadre peint ovale :

NE. APPROPRIES. HUC.
SOLVE. CALCEAMENTum.
DE. PEDIBUS. TUIS

Exod, 7

N'approche, Ote tes chaussures (Exode, 3, 5).

Relevé René Louis. — Dom Fournier, p. 30.

2

2/1

1655

Au-dessus de la porte d'entrée sud des cryptes, dans un cadre peint ovale. Traces.

LOCUS
IN QUO STAS
TERRA SANCTA
EST

Exod.7

Le lieu où tu te tiens est une terre sainte (Exode, 3, 5).

Fournier, pp. 175-176. — Relevé René Louis. — Carte postale ancienne (Archives S.F.A.Y.).

2/2

1655

Emblème.

« En sortant des saintes grottes, on voit sur l'escalier à main droite un emblème qui représente les israélites dans le désert s'écriant MANn dans l'admiration de la manne miraculeuse. Ce mot est écrit au bas de l'emblème en caractères hébreux, avec l'explication en latin :

QVID EST HOC ?

« Qu'est cecy »

Fournier, p. 175. Emblème et inscription disparus.

2/3

1655

« En sortant des saintes grottes, on trouve, à main gauche sur le mur, un soldat armé de toutes pièces, qui représente saint Maurice martyr... et un ange » qui dit :

HOC MILITE TVTI

« Vous êtes en sûreté sous la garde d'un si vaillant soldat »

Fournier, pp. 175-176. Représentation et inscription disparues.

CRYPTE SAINT-ÉTIENNE

3

1655

Au-dessus de la porte faisant communiquer le couloir nord et la Confession, dans un cartouche noir.
Inscription disparue.

IN
PLENITUDE
SANCTORUM
DETENTIO
MEA
Ecclez. 4

Ma demeure est au milieu des saints (Eccli, 24, 16)
Relevé René Louis.

4

Milieu du 9^e siècle

Sur le tailloir de l'imposte située à gauche de la scène de la Vision divine de saint Etienne :

FREDILOSIO [phista fecit]
Le lettré Frédilo a fait ceci

La partie reconstituée se trouvait sur l'imposte faisant face à la précédente. Le tailloir portant la fin de l'inscription a été bûché.

Lors de la découverte de cette inscription, en 1927, on avait lu CREDILOSO et M. René Louis y avait vu à bon droit la signature de l'artiste à qui nous devons la série de fresques de la passion de saint Etienne (*Autessiodurum christianum*, p. 78). Lors d'une lecture plus attentive, nous avons lu FREDILOSIO. Dans ce mot, René Louis a reconnu le moine de Saint-Germain Frédilo que cite Loup de Ferrières dans sa lettre 116 aux moines de Saint-Germain (« *gratissimum auditorem meum Fridilonem* »), conjointement avec le célèbre moine Remi.

Louis (René), *Autessiodurum christianum*, p. 78; photographie p. 77, fig. 42. — Hardy (Madeleine) et Labbé (Alain), « En marge du conflit entre Charles le Chauve et Gijart de Vienne, Loup de Ferrières, Rémi d'Auxerre et le peintre Frédilo », dans *Mélanges René Louis*, I, pp. 119-169. — Eydoux (Henri-Paul), *Résurrection de la Gaule*, Paris, 1961, pp. 48-50.

5

1655

Sur la paroi ouest de la travée, sous la Vision divine d'Etienne, une peinture dans un cadre octogonal allongé en hauteur montrait des saints évêques et des religieux recueillant en des vases d'eau qui s'écoule d'une fontaine de Vie. Peinture et inscriptions disparues.

Au-dessous, dans un cadre ovale :

DE PLENITU
DINE EIUS NOS OMNES
ACCEPIMUS
Joann, I

De sa plénitude nous avons tous reçu (Jean, 1, 16).

Fournier, p. 31. — Relevé René Louis. — Hardy (Madeleine) et Labbé (Alain), *Op. cit.*, p. 153. — Photographies, *Autessiodurum christianum*, p. 64, fig. 29 et p. 73, fig. 38. — Archives photographiques S.F.A.Y. (1927).

6

Héribaldi (Herbaud), évêque (avant 829-857)

6/1 9^e siècle, après 857

Fragment d'épithaphe.

Paroi nord, sous la fresque de la lapidation.

Grande inscription horizontale de 1,90 m de long environ; hauteur inconnue. Les lignes, alternativement ocre rouge et noires, sont séparées par des interlignes rouges. Les lignes d'écriture sont distantes de 85 mm environ. Nombreuses traces de lettres de 40 mm environ, tracées au stylet sans réglures. On peut encore lire une partie de la date mortuaire d'Héribaldi :

..VS.. MAI[ARVM] S II ... GERMANI

Inédite.

6/2 13^e siècle

Au même lieu. Par dessus l'extrémité droite de 6/1. Traces d'une inscription gothique. Lettres noires de 22 mm entre de doubles lignes noires.

consecraVIT

Mettre en rapport avec l'inscription 17/2.

6/3 Vers 1300

Epithaphe.

Au même lieu. Disparue.

+HIC:REQVIESCIT:SANCTE:RECORDAtiOnIS:
HERIBALDVS:QVI:RVIT:ABBAS:ISTIVS:
MONASTERII:POSTEA:EPiscopVS:FACTVS:
REXIT:AVTISSIODORENSEM:ECCLesIAM:
ANNIS:XXXIII:OBII:AVTEM:VII:
KaLendarum:MAIARVM:ET:IN:BAŒILICA:SANCTI:
GERMANI:HABVIT:SEPVLTVRAM

Ici repose, de sainte mémoire, Héribaldi qui fut abbé de ce monastère, puis devenu évêque il régît l'Eglise d'Auxerre pendant 34 ans. Il mourut le 7 des calendes de mai (25 avril) et reçut sa sépulture dans la basilique de saint Germain.

Ms. 144, f° 101 r°, col. 2. — Ms. 167, p. 581. — Fournier, p. XIII et 32.

6/4 15^e siècle

Epithaphe.

Au même lieu. Disparue.

Cy gist le corps monsieur saint heribald
qui fut abbé de cette abbaye puis fut evesque
de cette cité et y régna trente quatre ans

et mourut le vingt cinquième d'avril
ayant relevé le corps de saint germain.

Ms. 144, f° 101 r°, col. 2. — Ms. 167, p. 582. — Fournier, p. XIII-XIV.

6/5

1655

Au-dessus du caveau de saint Héribaldi : figure d'un évêque et cette inscription au-dessous, dans un cadre ovale. Peinture et inscription disparues.

S.HERIBALDus
ET ABBO FRATER.
SIC SVMMI STANT
ET IMIS

Saint Héribaldi et son frère Abbon. Ainsi se trouvent-ils au plus haut rang, même au plus profond du tombeau.

Relevé et traduction René Louis.



Fig. 3. — Typique des poèmes peints en 1655 dans un cadre ovale, celui-ci (n° 6/6) célèbre les mérites de l'évêque Heribaldus.

Arch. phot. S.F.A.Y. — Elie Morin (1927)

6/6

1655

Poème.

Sous la fresque de la lapidation. Dans un cadre ovale. Disparue.

S.HERIBALDus EPiscopus 36.
EST PRINCEPS BAVARIS,FRANCIS,PRIN=
CEPS FIT ET PARIS.
MORIBus EST PRINCEPS PRIMus VBIQUE
MICAT
PRIMAS DAT CLERO MERITIS, DAT MVNE=
RE PRIMVS
EST PRIMus CAELO AN PRINCIPIS IM=
PLET OPus

Saint Héribaldi, 36^e évêque, est prince bavarois et franc. Par ses mœurs égales, il est le meilleur des princes; il brille partout au premier rang. Par ses mérites, le premier il donne à son clergé, il donne par sa charge. Il est le premier dans le ciel s'il n'y remplit pas le rôle du prince.

Relevé René Louis. Photographie partielle, *Autessiodurum christianum*, p. 74, fig. 39. — Archives photographiques S.F.A.Y. (1927).

CUBICULE NORD

7

Censoir, évêque (vers 475-503)

7/1

Fin du 9^e siècle

Epitaphe.

Face nord du pilastre nord-ouest.

Cadre triple, à fleurons, large de 8 cm environ, carmin à l'extérieur et à l'intérieur, bande jaune au milieu. Hauteur hors tout : 1,12 m; partie droite de l'inscription détruite par la construction d'un pilier au XIII^e siècle. La partie subsistant à gauche a une longueur de 0,65 m environ.

Réglures au stylet délimitant chaque ligne en haut et en bas. Lettres tracées au stylet, puis peintes à l'ocre carmin. Distance entre les réglures des lignes d'écriture et les interlignes : 44 mm. Les bandeaux qui séparent les lignes sont ocre jaune.

Sept lignes manquent, entre la troisième (SCI CENSVRII) et la onzième (GERMANI) qui est la dernière. M et B de MEMBRA sont liés.

- 1 SVB HAC V[R]NA CON[DITA SVNT.....]
- 2 CINEN [...] MEMBRA[QVE]
- 3 [S]anCtI CENSVRII EPiscopI ET
- (7 lignes)
- 11 GERMANI

Entre CINEN et MEMBRA, 3 à 4 lettres corrigées et illisibles.

Dans cette urne reposent (la cendre et) les os de saint Censoir, évêque (et confesseur... Il a été enseveli dans l'église du bienheureux) Germain...

Archives photographiques S.F.A.Y., 1927.

7/2

Fin du 12^e siècle

Epitaphe.

Au même lieu; sur l'inscription précédente.

Cadre bicolore, rouge carmin à l'extérieur (39 mm) et ocre jaune à l'intérieur (24 mm).

Lignes alternativement noires et carmin, séparées par une bande ocre jaune bordée de noir de 11 à 12 mm de largeur.

Lettres de 32 à 36 mm de haut, sur des bandes blanches de 44 mm.

Au mot OFFICIO, I est enclavé dans C.

La partie inférieure manque.

[HI]C REQVIESCIT SanCtuS
[CE]NSVRIus EPisCopus QVI PRE
[SVLiS] FVNCTus Est OFFICIO A[NNIS]
[XXXVIII] MENSIBus III DIEBus VI]

Ici repose Censoir évêque qui remplit la fonction épiscopale (38 ans, 3 mois, 6 jours)...

M. Prou, p. 302 — *Autessiodurum christianum*, p. 88. — Archives photographiques S.F.A.Y. (1927).



Fig. 4. — La plupart des épitaphes ont été renouvelées, souvent au même endroit, à différentes époques. On voit ici trois textes (nos 7/1, 7/2 et 7/5) consacrés à l'évêque *Censurius* : le plus ancien, du 9^e siècle, en haut, celui du 12^e au-dessous et celui de 1655 à droite.

Arch. phot. S.F.A.Y. — Elie Morin.

7/3

Vers 1300

Epitaphe.

Au même lieu (« à côté de l'image de ce saint ». Fournier, p. 43).

Disparue.

+HIC:REQVIESCIT:SanCtE:RECORDATiOnIS:
 SanCtuS:CENSVRIVS:EPiscopuS:QVI:REXIT:ECCLesI
 AM:AVTissiodorensem:ANNIS:X.X.V:III:MENSIBus:
 III:DIEBVS VI:

Ici repose de sainte mémoire saint Censoir, évêque, qui dirigea l'Eglise d'Auxerre 38 ans, 3 mois, 6 jours.

Le ms. 144 donne : DIEBVS VII

Ms. 144, f° 100 r°, col. 2. — Ms. 167, p. 458. — Fournier, p. XVI et 43.

7/4

15^e siècle

Epitaphe.

Au même lieu. Disparue.

Cy gist de sainte mémoire saint
 censure evesque qui gouverna l'
 eglise d'aucerre trente cinq ans
 trois mois et six jours.

Ms. 144, f° 100, col. 1. — Ms. 167, p. 458. Fournier, p. XVI.

7/5

1655

Poème.

Au même lieu. Inscription dans un cadre ovale. Disparue.

S=
 AVCT
 OR ILLius EP. ET
 Aus DOCTVS
 DOCTOS.
 IT.

D'après archives photographiques S.F.A.Y. (1927).

7/6

Début du 19^e siècle

Epitaphe.

Cubicule, pilastre nord-ouest, face ouest.

En minuscules obliques.

Hic requiescit [sanctoe recordatio]
 -nis Censurius [Ep. qui rexit]
 Eccle. Autiss. [annis triginta]
 quinque [mensibus tres]
 diebus [sex]

D'après arch. phot. S.F.A.Y., avant 1958.

Seule la partie gauche est visible.

Avant « diebus », ornement en forme de palme.



Fig. 5. — Le cubicule nord, vu de l'est depuis l'inscription *Pio viatori* (n° 15).

Au fond à droite, une épitaphe de *Censurius* (n° 7/6, 19^e siècle); au premier plan, deux autres de la même époque, l'une concernant *Abbo* (à gauche, n° 8/4), l'autre, *Gregorius* (à droite, n° 11/4); enfin, au fond et au centre, une « image » de saint Censure (n° 12/1, 17^e siècle), accompagnée d'une inscription d'identification.

Arch. phot. S.F.A.Y., René-G. Phéliepeaux (1950-1958)

Abbon, évêque (857-860)

8/1 Vers 1300

Epitaphe

Cubicule, pilastre nord-ouest, face est. Traces d'une inscription de sept lignes noires, interlignées de rose avec cadre bicolore, noir à l'extérieur, rose à l'intérieur comme le n° 9/1; largeur : 0,63 m; hauteur : 0,41 m. Illisible en 1988 mais relevée au XVII^e siècle.

+HIC:REQVIESCIT:SanCtE:RECORDAtiOnIS:
ABBO:QVI:PRIVS:ABBaS:ISTIVS:ECCLesIE:
POSTEA:EPiscopus:[F]ACTVS:REXIT:ECCLesIAM:
ANNIS:II:MENSIBus:X:

Ici repose de sainte mémoire Abbon qui, d'abord abbé de cette église, ensuite devenu évêque, régit l'Eglise (d'Auxerre) deux ans et dix mois.

Ms. 144, f° 101 v°. — Ms. 167, p. 595. — Fournier, p. XV et 40.

8/2 15^e siècle

Epitaphe.

Au même lieu; disparue.

Cy gist le corps monsieur saint abbon
qui fut abbé de cette eglise et après evesque
de cette cité et régna deux ans et dix mois.

Ms. 144, f° 101 v°. — Fournier, p. XV.

8/3 1655

Poème.

Sur la paroi nord du couloir, quatrième travée, près de l'angle.

S.ABBO EP.[ISCOPVS] 37.
SPERNIS OPES AVLAE SVM MOS CON=
TEMNIS HONORES
VT MONACHus FIAS AVLICVS ESSE
FVGIS
PRAESVL PAVPERIBus CHRISTI DAS MV=
NERA LARGus
RECTE:NAm CHRISTO DIVITE
NVLLus EGET

S. Abbon, 37^e évêque. Tu dédaignes la fortune de la Cour, tu méprises les plus hautes charges. Tu t'enfuis pour devenir moine de la Cour (céleste), protecteur des pauvres, tu donnes largement les richesses du Christ; c'est bien; en effet, des richesses du Christ nul ne manque.

Relevé et localisation René Louis. Disparu.

8/4 Début du 19^e siècle

Epitaphe.

Cubicule, pilastre sud-est, face nord.
En minuscules obliques (fig. 5).

Hic requiescit sanctoe recordationis
Abbo, qui prius Abbas istius Eccle-

sioe, postea Ep. Autiss. rexit Eccle

Autiss. annis 2.X. [ornement en forme de palmier]

D'après archives photographiques S.F.A.Y., avant 1958.

9/1 Vers 1300

Pilier d'angle du cubicule, face ouest.

Dans un cadre bicolore de 0,63 × 0,42 m, hors tout jaune à l'extérieur et brun violet à l'intérieur. Texte en sept lignes interlignées de rose sur fond gris : 0,58 m; écart entre les lignes : environ 40 mm; lettres 25 à 30 mm; lettres gothiques noires (fig. 6).

+HIC:CONtINENTVR:RELIQVIÈ:
PLVRIMORVm:SanCtORVm:in:QV
ODAM:SCRInIO:LIGNEO:QVOD:
FVIT:INVENTVM:QONDAM:
ROTRIO:ALTARE:MATVTIN
ALE:QVORVm:NOmInA:SOLIVS:
DEI:SCIENTIA:NOVIT...

Ici sont contenues les reliques de plusieurs saints dans un coffret de bois qui fut jadis trouvé derrière l'autel matutinal des saints dont la Science divine seule connaît les noms.

Ms. 144, f° 102 v°, col. 2. — Fournier, pp. XVII-XVIII et 40.

9/2 15^e siècle

Epitaphe.

Cy dessous sont contenus en un petit coffre de bois des reliques de plusieurs saints de lon-temps trouvez derrière l'autel matutinal desquels Dieu seul savait les noms.

Fournier, pp. XVII-XVIII.

9/3

Aux deux extrémités de l'intrados de la voûte de l'arc nord du cubicule, traces de la préparation au stylet de deux inscriptions non réalisées; vers l'extrémité est, probablement 6 lignes préparées : espacement des reliures des lignes de 44 mm environ, des interlignes de 22 mm; à l'extrémité ouest, probablement 6 lignes, reliées à 40 mm, les interlignes à 26 mm (irrégulier).

Fraterne, évêque (vers 472-475 ou 448-451)

10/1 Fin du 9^e siècle

Traces d'une épitaphe.

Pilastre sud-est, face nord.

Cadre bicolore de 0,77 m de large et de 0,62 m de haut, hors tout, épais de 7 cm environ, ocre jaune à l'extérieur, ocre rouge à l'intérieur.

Texte de sept lignes réglées au stylet à 34 mm; interlignes de 34 mm.

Neuf lettres de 34 mm, à l'extrémité droite des lignes 4 à 7, dessinées au stylet et peintes à l'ocre rouge en respectant les réglures.

Intervalle au sommet entre le cadre et la première réglure : 17/18 mm; au bas, entre la dernière réglure et le cadre : 35 mm.

1		
2		
3		
4		S
5		NV ^m
6		[MART]YRII
7		[OCT]OB

Il est évident que le mot « martyrii » et la date se rapportent à l'évêque Fraterne, mort martyr.
Inédite.

10/2 Fin du 12^e siècle

Epitaphe.

Couloir oriental, paroi ouest, à l'angle du cubicule nord.

Cadre bicolore de 7 cm environ, carmin à l'extérieur (35 à 45 mm), jaune foncé à l'intérieur (25 à 30 mm). Hauteur : 0,60 m, largeur : 0,58 m hors tout. Texte mélangé d'onziales et de lettres conjointes ou enclavées. Tous les E sont carrés. Hauteur des lettres : 30 à 35 mm. Lignes alternativement carmin et noires, bordées de traits noirs espacés de 20 mm environ (fig. 7).

A la deuxième ligne, ME du mot MENBRA sont conjoints; à la troisième, au mot EPISCOPATV, o est enclavé dans C; à la septième, au mot MARTIRII, A et R sont conjoints, I est souscrit sous T; à la huitième, au mot TERCIO, T et E sont conjoints.

HIC TVMVLATA IACENT
FRATERNI MENBRA BEATI
QVI SEDIT IN EPISCOPATV
DIE VNO SVCCEDENS TER
CIus POST BEATVM GER
MANVM ET CV^m PALMA
MARTIRII FELIX MIGRAVIT
AD XPM TERCIO KaLendas OCTOBris

Ici gisent ensevelis les membres du bienheureux Fraterne qui, deuxième successeur du bienheureux Germain, siégea un seul jour dans l'épiscopat et partit vers le Christ avec la palme du martyr, le 3 des calendes d'octobre (29 septembre).

On admet généralement que Fraterne siégea trois ans et subit le martyr au jour anniversaire de son ordination épiscopale. La date de 475 admise pour la date de son martyr par des Barbares a été corrigée, à bon droit semble-t-il, par l'abbé Lebeuf qui a vu dans ce massacre, avec celui des moines (n° 41), le fait de l'invasion hunnique.

M. Prou, p. 301. — *Autessiodurum, christianum*, p. 90; photographie, p. 91, fig. 48.

10/3

Vers 1300

Epitaphe.

Sur le pilier d'angle du cubicule, face nord. Traces. Lettres noires de 28 mm.

+REQVIESCIT:HIC:SanCtE:RECORDATIOnIS:
FRATERNVS:EPiscopuS:ET:MARTIR:QVI:
EADEM:DIE:QVA:ORDINATVS:Est:EPiscopuS:
A:BARBARIS:MARTIRIO:CORONATVS:Est:
DIE:TE[RTIA] KL:OCTOBRIV^m:
SEPVLTVS:Est:In:ECCLESIA:Beati:GERMANI

Ici repose de sainte mémoire, Fraterne, évêque et martyr, qui, le jour même où il fut ordonné évêque, reçut des barbares la couronne du martyr le 3 des calendes d'octobre (29 septembre). Il fut inhumé dans l'église de saint Germain.

Ms. 144, f° 100, col. 2. — Ms. 167, p. 454 (manque la dernière ligne). — Fournier, pp. XV-XVI et 40.

10/4

15^e siècle

Epitaphe.

Au même lieu. Traces.

Cy gist d'heureuse mémoire s. fraterne evesque et martyr lequel au mesme jour qu'il fust eslu et sacré fut occis et martyrisé qui fut le pénultième de septembre, puis fut inhumé en leglise de s^t germain.

Ms. 144, f° 100 r°, col. 2. — Ms. 167, p. 454. — Fournier, p. XVI.

10/5

1655

Emblème.

Couloir nord, paroi nord, probablement voisin de 8/3. Emblème et inscription disparus.

« Au mur vis à vis de la nouvelle image de saint Abbon, on voit une emblème qui représente une crosse et une épée croisées; la crosse soutient une couronne d'épines et l'épée soutient une mitre; au milieu est une couronne d'or qu'une main angélique apporte du ciel. Au dessus on lit ces mots » (Fournier, p. 42) :

S. FRATERNVS.
HAEC SVPEREST
IN VTRV^mQue PARATO

Saint Fraterne.

Cette couronne demeure préparée pour celui qui fut destiné et à la crosse et à l'épée

Relevé et traduction René Louis.

10/6

1655

Poème.

Pilier du cubicule, face nord. Dans un cadre ovale. Disparue.

S.FRATERNus. EPiscopus 9. MART[YR]
PONTIFICIS
NATV^m SCEPTRIS, NATV^mQue CORONIS
VNA DIES VIGIT (*sic*), PERDIT ET
VNA DIES.
FALLOR, NON PERDIT; FERRV^m QVOD
PVNGIT, ID VNGIT
NEC NISI SIC VNCTV^m CERTA
CORONA MANET.

Saint Fraterne, 9^e évêque et martyr. Un seul jour du pontife exalte celui qui était né pour les sceptres et les couronnes et un seul jour le perd. Pardon, il ne le perd pas; le fer, qui le frappe, l'oïnt, et ce n'est qu'avec cette onction que la couronne lui reste assurée.

Relevé René Louis. — Archives photographiques S.F.A.Y. (avant 1958).

10/7 Au-dessous de cette inscription, une autre, du 19^e siècle.

Même cliché. Texte illisible.

11

Grégoire, évêque (vers 520-532)

11/1 Fin du 12^e siècle

Epitaphe.

Sur le pilier du cubicule, face est.

Cadré de 0,45 m de large (dont il subsiste 0,30 m en bas) et de 0,53 m de haut, bicolore de 60 mm d'épaisseur : carmin à l'extérieur (40 mm), jaune à l'intérieur (20 mm).

Interlignage : lignes doubles ocre, distantes de 15 mm, séparées alternativement par un fond jaune brun et un fond blanchâtre; fond de l'inscription blanchâtre; écart des lignes : 35 à 40 mm.

Lettres : 28-29 mm. Les trois premières lignes sont écrites en noir, les trois suivantes en carmin foncé, les deux dernières en jaune.

A la sixième ligne, le T (MIGRAVIT) est surmonté d'un signe d'abréviation.

HIC [REQVIESCIT.SANCTVS.PRE]
SVL:G[REGORIVS QVI SE]
CuLO: [EXEGIT ANNOS LXXXI]
III IN EPIS[COPATV AVTEM]
XII & M[ENSES SEX MIGRA]
[VI]T AD [DOMINVM XIII KL JVNI]
ARV[M HVMATVS IN ECCLESIA]
[SA]NCTI [GERMANI]

Ici repose le saint prélat Grégoire qui mourut au siècle à 84 ans. Il fut évêque 12 ans et 6 mois. Il partit vers le Seigneur le 14 des calendes de juin (19 mai); il fut inhumé dans l'église de saint Germain.

Reconstitution René Louis.

Autessiodurum christianum, p. 90.

11/2

Vers 1300

Epitaphe.

Pilier du cubicule, face sud.

Disparue.

+HIC:REQVIESCIT:SanCtE:RECORDA
TiOnIS:GREGORIVS:EPiscopVS:QVI:REXIT:
ECCLEsIAM:AVTissiodorensE:M:ANNIS:XII:
MENSIBus:VI:XIII^o:KL:
IVNII:HVMATus:EST:IN:ECClesiA:
BeatI:GERMANI

Ici repose de sainte mémoire Grégoire évêque qui régit l'Eglise d'Auxerre 12 ans, 6 mois [Il mourut] le 14 des calendes de juin (19 mai); il fut inhumé dans l'église de saint Germain. Ms. 144, f^o 100 v^o. — Ms. 167, p. 471. — Fournier, p. XVII.

11/3

15^e siècle

Epitaphe.

Au même lieu. Disparue.

Cy gist d'heureuse mémoire grégoire
evesque qui gouverna l'eglise d'au
cerre douze ans six mois, il mourut
le dixneufiesme de may

Ms. 167, p. 472. — Fournier, p. XVII.

11/4

Début du 19^e siècle

Epitaphe.

Au même lieu. Disparue.

En minuscules obliques (fig. 5).

Hic requiescit sanctoe recor-
dationis Gregorius Ep. qui rexit
Eccle.Autiss. annis duodecim
mensibus sex decimo quarto Cal.
Junii humatus in Eccles.
sancti Germani.

Traduction, comme 11/2.

D'après archives photographiques S.F.A.Y. (avant 1958).

12

17^e siècle

Identification de trois figures d'évêques.

Sur les parois du cubicule.

12/1

Paroi ouest, en arc de cercle au-dessus de la tête du personnage.

S^c CENSURE X^e EV[EQUE] D'AVX[ERRE].

12/2

Paroi sud, à droite, en bas de la représentation :

S^c ABBON 37. EV. D'AVX.

12/3

Au même lieu, à gauche, en bas :

S^c FRATERNE 9^e EV. D'AVX.

Dans les trois cas les lettres AV d'Auxerre étaient liées.

Relevé René Louis. Disparues. — Arch. phot. S.F.A.Y. pour 12/1.



Fig. 6. — Cubicule nord. Authentique de reliques.
 Cette inscription (n° 9/1) est l'exemplaire le mieux conservé d'une série composée aux alentours de 1300.
 Photo Jean Marilier (1979)



Fig. 7. — Épitaphe de l'évêque *Fraternus*.
 Le plus beau texte (n° 10/2) d'une série peinte à la fin du 12^e siècle.
 Photo Jean Marilier (1979)



Fig. 8. — Entrée de la Confession. — Inscription A (11^e siècle)
CondiTA LEVA TENENT BEATORVM CORPORA QVORVM
 (Déposés) à gauche sont les corps des bienheureux dont...

Photo Jean Marilier (1979)

Fig. 9. — Poème célébrant les mérites de saint Germain (n° 17/3, 1655)
 Arch. phot. S.F.A.Y..
 René-G. Phéliepeaux (1950-1958) ▶

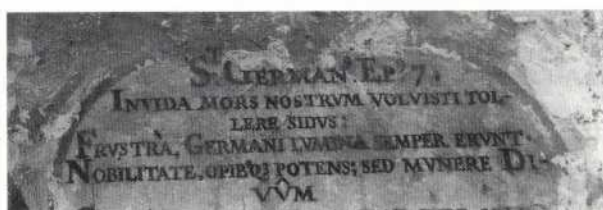


Fig. 10. — Couloir de circulation. — Inscription C (11^e siècle)
COPIA CAELESTIS HIC IVRE PRECATA REDVNDAT
 La générosité divine exauce ici au double les prières qu'on lui adresse
 A droite, l'épithaphe de *Fraternus*

Photo Jean Marilier (1979)



Fig. 11. — Entrée de la Confession. — Inscription B (11^e siècle)
GERMANO DS ANNVT...
 Au-dessous, l'église soutenue par Germain (n° 18, 1655)
 Arch. phot. S.F.A.Y., René-G. Phélieux (1950-1958)



Fig. 12. — Couloir de circulation. — Inscription D (11^e siècle)
SVPPPLICIBVS MANAT TELLVS VENERATA SALVTEM
 A ceux qui le demandent, ce sol vénéré distille le salut
 Photo Jean Marilier (1979)

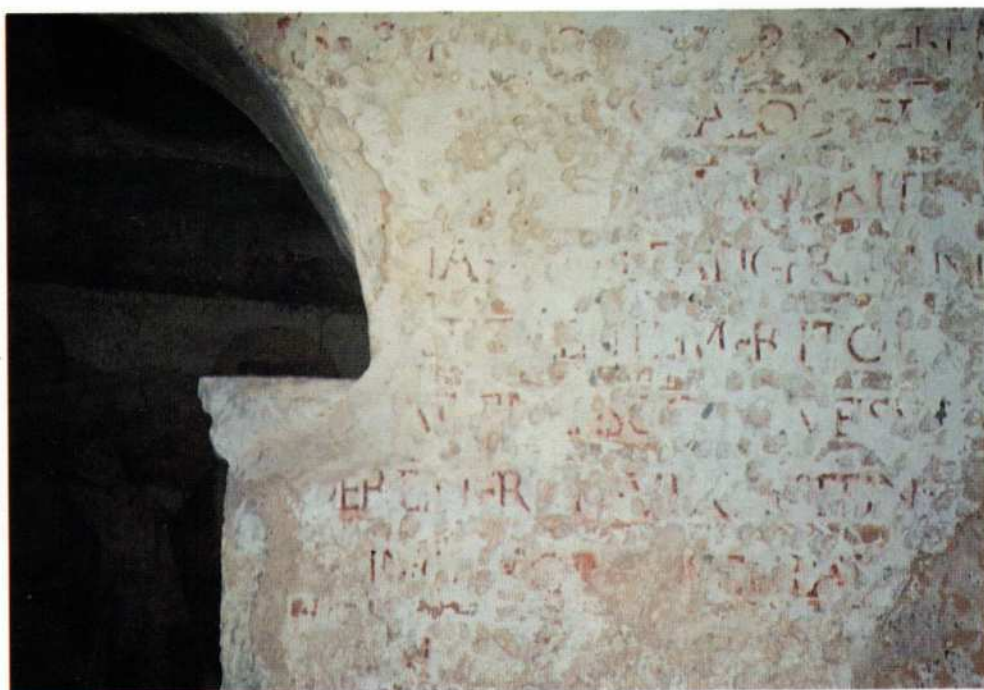


Fig. 13. — Epitaphe de l'évêque *Alodius*.
La plus belle (n° 20/1) de celles composées à la fin du 9^e siècle.
Photo Jean Marilier (1979)



Fig. 14. — Crypte Saint-Laurent.
Inscription de dédicace (n° 23/1, fin du 9^e siècle).
Photo Jean Marilier (1979)

COULOIR DE CIRCULATION EST

13

17^e siècle

A l'entrée de la chapelle Saint-Benoît, à droite, en bas de l'armoire.

Longueur de la ligne : 55 cm; hauteur des lettres noires : 5 cm.

ST ROMAIN ABBE

Il s'agit de saint Romain, abbé de Druyes.

Fournier, p. 52.

14

17^e siècle

Paroi est, au nord des travées droites conduisant à la chapelle Sainte-Maxime et au-dessus de l'ouverture située dans le mur entre la chapelle de saint Benoît et celle de sainte Maxime :

POLYANDRION

Sépulture commune

Fournier, p. 52.

15

15/1

1655

Au même lieu. Au-dessus de 14.

« A la voûte est dépeint Jésus ressuscité regardant des saints prosternés à ses pieds » (Fournier, pp. 55-56). Disparue.

PIO VIATORI

QVIS TVA VOTA SEQUENS NVMEN PRAEBEBIT AMICVM
VT PRAESTET SVPERVM MVNERA, ROBVR, OPES ? SISTE HIC.
SVPPPLICIBVS SANCTIS CONJVGITO DEXTRAS
NON TOT AMICORVM VOTA NEGABIT AMANS.

Au pèlerin : Qui, selon tes vœux, te présentera l'ami divin pour qu'il te donne les dons d'en-haut, la force, la puissance ? Tiens-toi ici. Joins ta main droite à celles des saints suppliants. L'Amant ne dira pas non aux souhaits de tant d'amis.

Fournier, p. 56. René Louis n'a relevé que les mots : « Pio viatori », dont il reste des traces.

15/2

9^e siècle, deuxième moitié

Au-dessous, existaient des traces d'une inscription carolingienne, aux grandes lettres peintes à l'ocre.

Indication René Louis.

16

1655

Paroi est, entre la chapelle de sainte Maxime et celle de saint Martin, au-dessous d'une peinture représentant le Père éternel irrité contre les pécheurs, tenant des flèches en ses mains. Devant lui, des saint suppliants. Traces des quatre vers peints en noir. Pas de cadre.

PECCATORI.

CONCVSSAM VITIIS MENTEM DEVS ORE MINACI
VRGET QVA TVTVS SEDÈ LATERE POTES ?
SISTE. VNVS POTVIT COMPESCERE NVMINIS IRAM,
PLVRES EXCVTIENT TELA PARATA MANV.

Au pécheur. De son visage menaçant Dieu presse l'esprit secoué par les vices. En quel lieu peux-tu te cacher avec sûreté ? Arrête-toi. Un seul a pu arrêter la colère de la Divinité. Les traits lancés par une main experte en frapperont beaucoup. Fournier, p. 153.

Les grandes inscriptions du couloir est
et de l'entrée de la Confession
sont éditées à la fin de ce Corpus.

ENTRÉE ORIENTALE DE LA CONFESSION

17

Paroi nord, à l'angle du couloir est :

17/1

Fin du 12^e siècle

Dédicace de l'autel sis jadis au pied du tombeau de saint Germain et, selon Dom Cottron, dédié à saint Eutrope.

Ce texte de dédicace a été détruit dans sa partie supérieure quand on a découvert l'inscription A.

Mêmes caractéristiques que 10/2. Cadre bicolore, carmin et jaune. Les lignes de l'inscription sont alternativement noires et rouges. Un double trait carmin les sépare. Largeur intérieure : 360 mm. Le texte comportait au moins sept lignes, peut-être huit.

[.]AT
[.]HIPO
LITI ABDON ET SEN
NES SanCtORVMQve
CONFESSORVM HILA
RII ET MARCIALIS;

... d'Hippolyte, d'Abdon et Sennen et des saints confesseurs Hilaire et Martial.

17/2

13^e siècle

Inscription de consécration du même autel ?
Au-dessous de la précédente :

En capitales gothiques ornées noires dans un cadre ocre (à l'extérieur) et jaune (à l'intérieur). Hauteur des lettres : 35 mm environ.

NSECRAT

17/3

1655

Poème.

Au centre de la paroi nord, sous l'inscription A, dans un cadre ovale. Disparu (fig. 9).

Sanctus GERMANUS EPiscopus 7.
INVIDA MORS NOSTRVM VOLVISTI TOL=
LERE SIDVS:
FRVSTRA. GERMANI LVMINA SEMPER ERVNT.
NOBILITATE, OPIBUSQUE POTENS; SED MVNERE DI=
VVM
CLARIOR HINC COELO CARIOR, INDE SOLO.
VT POSSET PAX ESSE, FVIT PAX SPLENDIDA
PAX ET FAX VIVENS, SOL FVIT IM=
PERTIENS

Saint Germain, 7^e évêque, Mort cruelle, tu as voulu enlever notre astre. C'est en vain; le secours de Germain nous restera toujours. Il fut grand en noblesse et en richesses, mais plus fameux encore par le don de ces richesses. Par là, il est plus cher au ciel, et par suite à la terre. Pour que la paix puisse exister, il fut la paix splendide; paix et flambeau vivant, il fut le soleil que nous partageons.

Relevé René Louis et archives photographiques S.F.A.Y.

18

17^e siècle

Au centre de la paroi sud, sous l'inscription B, face à la précédente :

Au côté gauche de l'entrée « on a dépeint le miracle où saint Germain soutint par un signe de croix une église... qui s'écroulait sur ses ouvriers. » (Fournier, p. 81). Disparue. Sous la peinture, cette inscription :

DOMVS IN TE TOTA
RECVMBIT

Cette maison repose toute entière sur toi.

Fournier, p. 81. — Relevé René Louis et archives photographiques S.F.A.Y. Disparue.

CUBICULE SUD

19

Urse, évêque (vers 505-510)

19/1

Fin du 12^e siècle ?

Epitaphe.

Sur le pilastre nord-est du cubicule, face sud.

« Antiquissima littera » (ms. 167, p. 460). Disparue.

BEATE:RECORDATIO:IS:
VRSVS: EPISCOPVS:

[Ici repose] d'heureuse mémoire, Urse, évêque...

Ms. 144, f^o 100 v^o. — Ms. 167, p. 460. — Fournier, p. XXIV et 165.

19/2

Même épitaphe renouvelée; à côté de la précédente (Ms. 167, p. 460). Disparue.

...BEATVS:VRSVS:
...EPISCOPALI:...

OBIIT:III:KL:AVGVSTI:CVM:ESSET:
ANNORVM:OCTOGINTA:DVORVM:[NATVS]
REXIT:AVTEM:AVTISSIODORENSEM
ECCLESIAM:ANNO:LXVIII:A BEATO:
GERMANO:

[Ici repose] le bienheureux Urse... (siège) épiscopal... Il mourut le trois des calendes d'août (30 juillet), âgé de 82 ans. Il régla l'Eglise d'Auxerre 68 ans après le bienheureux Germain.

Ms. 144, f^o 100 v^o. — Ms. 167, p. 460. — Fournier, p. XXIV.

19/3

Vers 1300

Epitaphe.

Au même lieu.

Dans un cadre ocre rouge, bordé de noir, de 69 cm de long et 26 cm de haut (fig. 15).

Lignes séparées par un trait rose. Lettres noires sur fond gris, très régulières de 25 mm, assez effacées.

« Aliud epitaphium ibidem caractere gothico » (Ms. 167, p. 460).

+HIC:REQVIESCIT:SanCtE:RECORDA
CIO:IS:VRSVS:EPiscopVS:Qui:REXIT
ECCLESIAM:AVTESSIODORENSEM:ANNI
S:VI:MENSIBus:IIII^o [palme]

Ici repose de sainte mémoire Urse, évêque, qui régla l'Eglise d'Auxerre 6 ans et 4 mois.

Ms. 144, f^o 100 v^o. — Ms. 167, p. 460. — Fournier, p. XXIV.

19/4

15^e siècle

Epitaphe.

Au même lieu.

Inscription disparue.

Cy gist le corps monsieur saint urse
qui fut evesque de cette ville le dixième
après monsieur saint germain et régna
en ladite evesché six ans et quatre mois.

Ms. 144, f^o 100 v^o. — Ms. 167, p. 460. — Fournier, p. XXIV.

19/5

1655

Emblème.

« Vis-à-vis de la chapelle de Notre-Dame des Anges ». (Fournier, p. 167).

Dans un cadre ovale. Au-dessus, un ours léchant son ourson.

Inscription et emblème disparus.

S.VRSVS.
INFECTA[M] PROLE[M]
ORE REFORMAT

Saint Urse. Par sa bouche, il donne sa forme à son petit inachevé.

Relevé René Louis. — Fournier, p. 167.

19/6 Début du 19^e siècle

Epitaphe.

Cubicule, pilier d'angle, face nord.

En minuscules (fig. 15).

Hic requiescit sancte recordationis Ursus Episcopus qui rexit Ecclesiam Autiss. annis sex mensibus quatuor

Ici repose de sainte mémoire l'évêque Urse qui régit l'Eglise d'Auxerre six ans et quatre mois.

Archives photographiques S.F.A.Y.

20

Alode, évêque (vers 450-472 ou 452-475)

20/1

Fin du 9^e siècle

Epitaphe.

Sur le pilier d'angle du cubicule, face sud.

Cadre bicolore de 0,88 m × 0,70 m environ (dimensions intérieures) et large de 8 cm environ, ocre violet-brun à l'extérieur, ocre jaune à l'intérieur, décoré de fleurons (comme celui de Censoir, n° 7/1) rehaussés de blanc sur le bord extérieur.

Lettres tracées au stylet, entre deux réglures faites aussi au stylet et espacées de 44 mm, puis peintes à l'ocre violet-brun, de 45 à 48 mm de haut; elles débordent les réglures.

Interlignes peints de 44 mm de hauteur avec bandeaux intérieurs ocre jaune de 2 cm de largeur environ.

Au témoignage de Dom Cottton, on avait déjà renoncé à la lire au XVII^e siècle (Ms. 167, p. 821).

SVB H[OC] C[ON]D[I]TOR[I]O VENE
[RA]BILE corpus SanCti ALODI EP[ISCO]P[O]
[PRIMI ARCHI]MANDRITAE
[MO]NASTER[II] BEATI GERMANI
[EO] INSTITVENTE MERITOQVE
A[V]T[I]SI[O]D. IN [EP]ISCO[PAT]V EI SV[CC]E
[DERE M]E[RV]I[T] VIXIT[AU]TEM INS[ECuLO]
ANNOS XC IN EPISCOPATV SEDIT
[ANNIS XXX MEN]SE[I] DIEBUS XII
[MIGRAVIT AD] XPM (Christum)

[Ici repose] sous ce tombeau le corps vénérable de saint Alode, évêque, premier abbé du monastère du bienheureux Ger-



Fig. 15. — Le cubicule sud, vu de l'est.

Au fond, l'image d'Alode avec l'inscription d'identification; à gauche, le n° 20/6 (*Alodius*) du début du 19^e siècle.

Au premier plan, le n° 19/6 (*Ursus*), de la même époque; à droite (illisible), le n° 19/3 (*Ursus*), vers 1300.

On remarquera aussi la clé de la voûte en plein cintre ancienne, en calcaire blanc, et la forme donnée plus récemment à l'arc grâce à un bourrage de matériaux divers.

Arch. phot. S.F.A.Y., René-G. Phéliepeux (1950-1958).

main, qui l'avait établi et à juste titre il mérita de lui succéder dans l'épiscopat à Auxerre. Il vécut dans le siècle 90 ans, siègea dans l'épiscopat 30 ans, 3 mois, 12 jours, (il émigra vers) le Christ.

Les trente ans d'épiscopat évoqués sont sûrement une durée trop longue. Vers 475, Censoir siège déjà (Sidoine Apollinaire, *Lettres*, VI, 10).

Reconstitution sur calque : René Louis et Jean Marilier (1965). Vérification : Jean Marilier et Jean Roumailhac (1988). — Inédite.

20/2

Vers 1300

Epitaphe.

Sur le pilastre sud-ouest, face est.

Cadre ocre violet-brun; lignes intercalaires roses; fond gris; lettres noires de 25 mm.

Illisible en 1988.

+HIC:REQVIESCIT:SanCtE:RECOR
DATIOnIS:ALODIVS:QVI:
FVIT:ARCHIMANDRITES:
ISTIVS:ECCLESIE:POSTEA:
EP[ISCOPV][S]:FACTVS:
REXIT:AVTISSIODORENSEM:
ECCLESIAM:ANNIS:XXX:
MENSE:I:DIEBUS:XII:

Ici repose de sainte mémoire Alode qui fut abbé de cette église, puis évêque. Il régît l'Eglise d'Auxerre 30 ans, 3 mois et 12 jours.

Ms. 144, f° 100 r°. — Ms 167, p. 441. — Fournier, p. XXV et 164. Une inscription de même teneur avait été réécrite sur celle-ci au 18^e siècle. (Note de René Louis). Cette dernière est probablement identique à 20/6.

20/3

15^e siècle

Epitaphe.

Disparue.

Même lieu.

Cy gist le corps monsieur saint alode
qui fut gouverneur de céans pour monsieur
saint germain, et puis après le deceds
dudict saint germain fut esleu evesque et
regna trente ans un mois et douze jours
en laditte evesche, et fut le huitième.

Ms. 144, f° 100 r°. — Ms. 167, p. 441. — Fournier, p. XXV.

20/4

1655

Poème.

Sur le pilier d'angle, face ouest.

Dans un cadre rectangulaire noir de 60 cm de large sur 50 cm de haut dont il reste des vestiges qui permettent de compter les lignes et même de lire quelques mots.

S.ALODIus EPiscopus 8.
HIC SERMONE POTENS SIGNISQue
INSIGNIS ET ACTIS
FIT MONACHIS ABBAS PASTOR
ET IPSE GREGL.
HOSPES NE MIRERE PATREM SE
QVITVR SVA PROLES
GERMANVm ALODIus MORIBVS,
ORE REFERT

Saint Alode, 8^e évêque. Celui-ci fut puissant en parole et en miracles et remarquable par ses actes. Abbé, il fut pour ses moines un pasteur et un hôte pour son troupeau. Ne t'étonnes pas que ses enfants suivent leur père. Alode reproduit Germain par ses mœurs et sa parole.

Relevé René Louis et archives photographiques S.F.A.Y. (avant 1958).

20/5

1655

Emblème.

Sur le mur nord du couloir de circulation sud. « Avançant deux pas vers la porte, l'on voit au mur à main droite un aigle qui expose son aiglon aux rayons du soleil qu'il regarde fixement ». (Fournier, p. 165). Dans un cadre ovale. René Louis n'a pas pu lire la scène décrite par Dom Fournier (juillet 1927). L'inscription, disparue, se trouvait au-dessus de l'emblème.

S. ALODIus
HAEC EST PROPRIA
PROLES

Saint Alode. Voici sa propre postérité.

Fournier, p. 165.

20/6

Début du 19^e siècle

Epitaphe.

Pilastre sud-ouest, face est, sur l'inscription 20/2.

En minuscules obliques. Disparue.

..... sanctoe recordati
..... qui fuit Archiman
..... ecclesioe, postea
..... rexit Ecclesi
..... triginta
..... duodecim

Traduction comme 20/2.

Archives photographiques S.F.A.Y. (avant 1958).

20/7

1857

Plaque de plomb de 36 cm de long sur 19 cm de large, fixée sur le sarcophage.

TOMBE DE S.^T ALODIUS
OUVERTE ET REFERMEE LE 13.⁸BRE 1857
VOIR POUR LES DETAILS DE LA CEREMONIE
LES ARCHIVES ADMINISTRATIVES
DE L'HÔTEL-DIEU

Plaque posée lors de la reconnaissance de ce sarcophage faite en 1857.

21

17^e siècle

Sur les parois nord et ouest du cubicule :
Disparues.

21/1

Au nord-est :

B.CHRESTIEN 38e EV[EQUE] DAVX[ERRE]
(860-871)

21/2

Au nord-ouest :

S^T.URSE XI^e EV. DAVX.

21/3

A l'ouest :

S.^T ALODE. 8^e EV. DAVX.

Le A et le V de DAVX sont liés.

Fournier, p. 169. — Pour la dernière, archives photographiques S.F.A.Y. (avant 1958).

COULOIR MÉRIDIONAL

22

Betton, évêque (915-918)

22/1

Vers 1300

Epitaphe.

Sur la paroi sud du couloir, en face du pilier d'angle du cubicule sud.

Inscription fragmentaire. Texte complété d'après le ms. 144, f° 102.

Cadre rose carmin.

Interlignes : lignes simples roses.

Lettres noires de 3 cm sur fond gris; au moins sept lignes.

[HIC REQVIESCIT SANCTE RECORDATIONIS:]BETTO:EPiscopus
[QVI]REXIT ECCLESIAM[AVTiss]
ANNIS:III:M[ENSIBVS XI DIEBVS IIII]
[S]EPVLTVS [QVE EST]
IN[ECClesia BEATI]
GERM[ANI] VI KaLendas MARTII

Ici repose [de sainte mémoire] Betton, évêque, [qui régit l'église d'Auxerre] 3 ans [11 mois, 4 jours]. Il fut enseveli dans [l'église du bienheureux] Germain, le 6 des calendes de mars (24 février).

La fin de l'inscription a disparu depuis notre relevé de 1965 ainsi que plusieurs lettres.

Ms. 144, f° 102 r°. — Ms. 167, p. 763. — Fournier, p. XXVI et 157. — Arch. phot. S.F.A.Y.

22/2

15^e siècle

Epitaphe disparue.

Au même lieu.

Cy gist le corps monsieur saint be
ton qui fut evesque de cette cité le xliii.
et gouverna l eglise d aucerre deux ans
unze mois et 14 jours, inhumé en l eglise
de s^t germain le xxvi iour de mars.

Ms. 144, f° 102 r°. — Ms. 167, p. 737. — Fournier, p. XXVI.

22/3

1655

Poème.

« Au côté gauche de l'image du saint » (Fournier, p. 160).

Dans un cadre ovale. Image et poème disparus.

L'image se trouvait à l'emplacement de la fenêtre Z2 (alors bouchée) : voir le plan fig. 18. Donc ce poème était peint au même lieu que 22/1 et 22/2.

S.BETTO EPiscopus 43.

SOLLICITVS VITAS HOMINVM CONSOR=
TIA QVIPPE
HOC AGIS VT CHRISTO PERVIVS
ESSE QVEAS
TE PRODIT CHRISTUS TEMET MENS
SANCTA RECONDIT
SIC CVPIT VT PATEAS SIC CVPIT
VT LATEAS

Saint Betton, 43^e évêque. Inquiet pour la vie des hommes et leurs communautés, tu fais en sorte que tu puisses une route vers le Christ. Le Christ vient à toi; son esprit saint repose sur toi-même. Ainsi désire-t-il que tu sois dévoilé, ainsi désire-t-il que tu te tiennes caché.

Relevé René Louis. — Fournier, p. 160. — Arch. phot. S.F.A.Y.

22/4

1655

Emblème.

« Un emblème à côté de ces vers représente un été abondant en toutes sortes de fruits ». Emblème et inscription disparus.

TELLVS NON DITIOR VSQVAM

Nulle part la terre n'est plus riche (qu'ici)

Fournier, p. 160.

CRYPTE SAINT-LAURENT
(ou chapelle Notre-Dame des Anges)

23

23/1

Fin du 9^e siècle

Inscription de dédicace.

Dans l'abside de la crypte, sur le mur nord.

Cadre indéterminé dans l'état actuel.

Inscription de quatre lignes formant deux distiques distants de 100 mm. Chacun d'eux est inscrit entre quatre réglures faites au stylet; deux réglures voisines sont séparées par un intervalle de 44 mm.

Longueur maximale subsistant (à la première ligne) : 1,10 m (fig. 14).

Les lettres, peintes à l'ocre rouge et sans aucun intervalle ni signe entre les mots, sont régulières et de très belle facture; elles ne sont pas tracées au stylet; leur hauteur est très proche de celle qui sépare deux réglures, soit 44 mm.

HOS[TIA] VIVA[N]S LAVRENTIVS HA[N]C MO.T
CAELOS HIC DECORAT TERRAS

ET R MODERA[MIN]E PA . . .
OPTINE[T].

Hostie vivante, Laurent... les cieux; ici il honore la terre...
par sa douceur... il obtient...

23/2

Il reste des traces d'une inscription à l'ocre, d'une seule
ligne, dans le bandeau orné surmontant l'inscription
précédente; lettres de 60 mm environ. Seul un A a pu
être lu.

23/3 17^e siècle ?

En face des inscriptions précédentes.
Sous un portrait.

S.LAVRENT

Indication René Louis. Disparue.

24

24/1 Fin du 12^e siècle

Inscription de la dédicace d'un autel.
Sur la paroi sud, presque en face du pilier isolé.
Cadre bicolore, carmin à l'extérieur et jaune ocre à l'in-
térieur, large de 4,5 cm environ. Dimensions extérieu-
res du cadre : 46 × 46 cm.
Lignes 1 et 2 noires; 3, 4 et 5 carmin; 6 et 7 noires.
Lettres de 33 mm et interlignes. La partie restituée l'est
d'après Dom Cotttron qui l'attribue faussement à Raoul
Glaber (Ms. 167, f^o 820).

HO[C ALTARE CONSE]
CRA[TVM EST IN HONOREM]
SLAVREN[TII ET SVICEN]
CII LEVITARV[M ET MAR]
TIRV[m & SanCtI LEODEGA
RII SanCtORVQue INNOCENTiVm
ATQue OM[NIVM] SanCtORV[m

Cet autel a été consacré en l'honneur des saints Laurent et
Vincent, diacres et martyrs, et de saint Léger et des saints In-
nocents et de tous les saints.

Fournier, pp. XXVII-XXVIII et 172. — Ms. 167, p. 606. —
Ed. *Autessiodurum christianum*, p. 90.

24/2 Début du 19^e siècle

Sur le pilastre à gauche de l'entrée de la crypte, face
ouest, en haut.
En minuscules.

Hoc altare consecratum
est in honore SS.
Laurentii et Vincentii Levit.
et Mart. et S. Leodegarii
S. innocentium atque
omnium sanctorum

Traduction comme 24/1

Archives photographiques S.F.A.Y.

25

9^e siècle, après 857

Inscription.

Sur la paroi sud de la première travée, d'une imposte à
l'autre, au-dessous de la lunette où est figuré le palmier
phœnix dactylifera et au-dessus de la porte donnant ac-
cès à la chapelle de la Trinité.

Cette inscription est exactement symétrique de 6/1, si-
tuée sur la paroi nord de la crypte Saint-Etienne.

Chacune des quatre lignes repose sur une réglure de
1,70 m de long au moins, tracée au stylet et distante de
onze centimètres de la suivante. Chaque ligne compor-
te quelques lettres ou fragments de lettres, de couleur
ocre brun, de très belle facture et d'une hauteur de 32 à
33 mm. Toutes les dimensions indiquées ont un caractè-
re approximatif, étant donné l'état de la paroi.

Il semble que le tracé des lettres ne soit pas réglé. A la
ligne inférieure, devant un D, un signe composé de
trois points en triangle.

Inédite.

26

26/1 1655

Au-dessus de la porte de la chapelle de la Trinité :
Représentation de la Trinité.

Au-dessous :

PRINCIPIVM ET FINIS

Le commencement et la fin.

Fournier, p. 173. (Emblème et inscription disparus).

26/2 1655

« Auprès de l'entrée de cette chapelle, au mur qui fait
le fond de celle de Notre-Dame, on voit dépeints trois
soleils » (Fournier, p. 174). Dans un octogone allongé,
sur le mur occidental.

Motif disparu, comme l'inscription qui était au-des-
sous, dans un cadre ovale :

SICVT QVI IGNOTI
ET COGNITI

2 Cor.

Tenus pour obscurs et pourtant si connus (2 Cor., 6, 9).

Relevé René Louis. Photographie dans *Autessiodurum chris-
tianum*, p. 65, fig. 30 et arch. phot. S.F.A.Y. (avant 1958).

27

27/1

Inscription.

Sur le chapiteau du pilier octogonal :

HIC LEVI
TA LAV
RENTIVS

Celui-ci est le diacre Laurent.

Relevé René Louis. Disparue.

*Dans le couloir de circulation est,
sur la paroi ouest, au nord de l'entrée de la Confession*

C

Poème

11^e siècle

Inscription longue de 1,80 m sur 0,85 m de haut, hors tout (quatre lignes et cadre compris); primitivement de quatre lignes, réduite à trois (fig. 10).

Cadre ocre jaune de 6 à 7 cm (visible par fragment en haut et en bas), avec bandeau intérieur carmin-rouge; la bordure gauche est oblique. Pas de trace de stylet.

Grandes capitales bâtardes grêles, très serrées; emploi exclusif de l'E oncial. La barre du A est soit droite, soit brisée. Hauteur des lettres : 8 à 9 cm. Il n'y a aucun intervalle entre les mots.

Dans le premiers vers, I est souscrit au mot CAELESTIS, A et E enclavés; au deuxième, I de EGROTI est souscrit; au troisième, I de OPTIMA, O de POSCIT et E de SPES le sont également.

Le quatrième vers, dont la forme graphique est différente (lettres plus épaisses, de 10 cm de haut), a été effacé; on lit quelques lettres.

COPIA CAELESTIS HIC IVRE PRECAT A REDVNDAT
VIRTVTVM IVBAR EGROTI SPEM[.....]
OPTIMA SI POSCIT SPES HINC BE [.....]
[..... PVGN]

La générosité divine exauce ici au double les prières qu'on lui adresse.

Le flambeau des miracles (redonne) l'espoir à l'égrotant.

S'il demande, il y a le plus grand espoir qu'il en (reçoive)...

Pour la datation, voir l'introduction.

L'épithaphe du XII^e siècle de l'évêque Fraternus (n° 10/2) recouvre la partie droite de l'inscription.
Prou (Maurice), p. 301. — Louis (René), *Autessiodurum christianum*, pp. 86-87.

*Sur la même paroi,
mais au sud de l'entrée de la Confession*

D

Poème

11^e siècle

Inscription longue de 1,80 m sur 0,85 m de haut, hors tout; primitivement de quatre lignes, réduite à trois.

Cadre ocre jaune de 7 cm, avec bandeau intérieur carmin-rouge. La bordure gauche est oblique. Pas de trace de stylet (fig. 12).

Grandes capitales bâtardes grêles, très serrées; emploi presque exclusif de l'E oncial. La barre du A est soit droite, soit brisée. Hauteur des lettres : 8 à 9 cm dans les trois premières lignes. Il n'y a aucun intervalle entre les mots.

Dans le premier vers, les deux dernières lettres PR sont conjointes; dans le second, l'O du mot supposé CORPVS devait être enclavé, le V souscrit; dans le troisième, les deux I de SVPPLICIBVS, V de TELLVS et V de SALVTEM sont enclavés.

Dans la ligne du bas, où quelques lettres se lisent encore (mêmes caractères que dans la précédente inscription), elles ont 9,5 cm.

[.]NS SACRA QVAM CONFESSIO PR[. .]
[C]O[RPVS] CVM VIGET AC ROBVR DANT OSSA BEATA
SVPPLICIBVS MANAT TELLVS VENERATA SALVTEM
[..... E P]

[...] sacrée qu'exhibe la sainte Confession... exerce son pouvoir et les bienheureux ossements donnent la vigueur.

A ceux qui le demandent ce sol vénéré distille le salut [...]

Pour la datation, voir l'introduction.

Prou (Maurice), p. 300. — *Autessiodurum christianum*, p. 86.

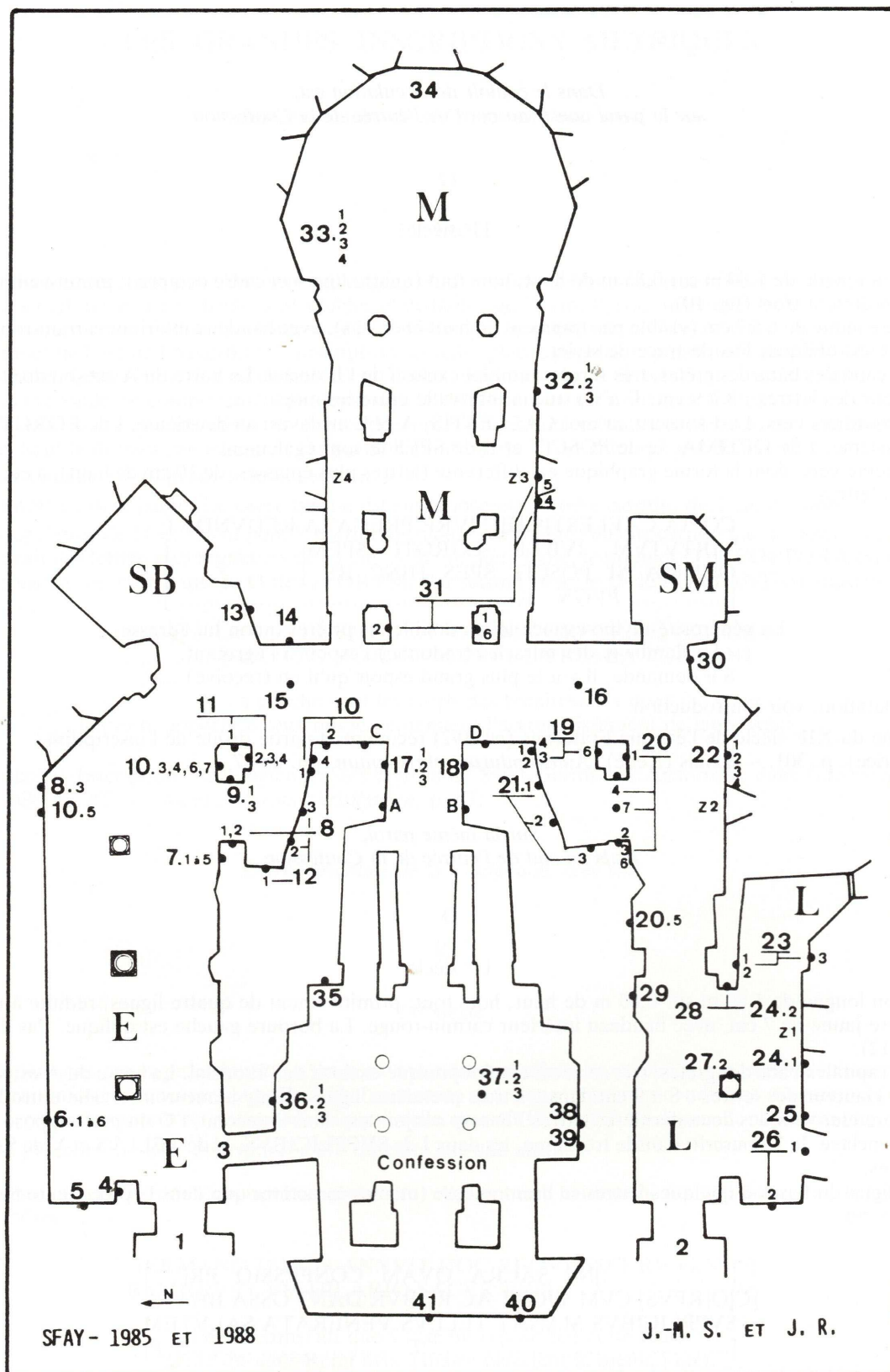


Fig. 18. — Plan de situation des inscriptions. — Extrait de « L'évolution des cryptes... durant neuf siècles (voir n. 9) »
 ABCD : les grandes inscriptions métriques. — E : crypte Saint-Etienne. — L : crypte Saint-Laurent, alias chapelle N.-D. des Anges. — M : chapelle Sainte-Maxime. — SB et SM : cryptes Saint-Benoît et Saint-Martin.

Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre : les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent

Le palmier et l'Adoration des Mages

par Alain LABBÉ

Le visiteur des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, légitimement captivé par l'insigne beauté des fresques de l'oratoire Saint-Etienne, n'accorde en général que peu d'attention aux restes de peintures murales encore visibles aux parois de l'oratoire Saint-Laurent qui occupe, au sud, un emplacement symétrique. Il y a là, pourtant, les vestiges d'un ensemble qui, bien que probablement resté inachevé et de plus gravement mutilé par les remaniements de l'époque gothique, n'en était pas moins destiné à l'origine à être aussi remarquable que celui qui lui fait pendant de l'autre côté de la confession. En dépit de l'état extrêmement lacunaire de ce qui subsiste, il semble en effet que l'on puisse y reconnaître avec vraisemblance l'œuvre du même peintre, exécutée dans le cadre d'une même conception iconographique de l'ensemble de la décoration des cryptes.

S'il ne se pose plus aujourd'hui de problème majeur pour la compréhension des fresques de la passion d'Etienne (1), il n'en va pas de même de celles de l'oratoire Saint-Laurent qui n'ont fait l'objet d'aucune étude récente (2) et que des observations encore inédites invitent à réexaminer. Nous n'entendons pas entreprendre ici l'analyse d'ensemble que nous projetons à plus long terme, mais simplement en établir les bases par un premier examen des données et par une revue des différentes hypothèses que l'on peut proposer pour leur interprétation.

Comme son symétrique du côté nord, la *crypta Sancti Stephani*, l'oratoire Saint-Laurent comprend deux travées disposées parallèlement aux deux premières travées du couloir de circulation qui contourne le massif extérieur de la confession. Bien que l'autonomie fonctionnelle du couloir et de l'oratoire soit nettement perceptible, ce groupe de quatre travées tend à constituer un espace unitaire de plan centré organisé autour de la colonne qui reçoit la retombée des arcs doubleaux séparant les quatre voûtes d'arêtes. L'ordonnance des fresques du cycle de saint Etienne montre que, au moins de ce côté, l'unité spatiale annexant à l'oratoire les travées du couloir de circulation était soulignée par l'unité de la décoration, puisque les scènes se répartissaient sur les trois côtés utilisables du plan carré ainsi formé (fig. 1).

Au nord comme au sud, la seconde travée de l'oratoire proprement dit était prolongée par une abside orientée voûtée en cul-de-four. L'abside septentrionale a entièrement disparu lors des bouleversements de l'époque gothique, mais celle du midi subsiste sur un tiers environ de son développement, permettant ainsi de restituer les dispositions primitives. Des absides analogues devaient selon toute vraisemblance terminer les deux autres oratoires situés aux angles nord-est et sud-est du couloir de circulation, dédiés respectivement à saint Benoît et à saint Martin, qui ont été reconstruits vers 1300 (3).



Les restes du décor peint de l'oratoire Saint-Laurent comprennent, outre la décoration des voûtes demeurée intacte, deux éléments principaux : les vestiges, aujourd'hui très effacés, de la composition qui se développait dans le cul-de-four de l'abside et le motif, fortement pâli mais encore bien lisible pour l'essentiel, qui occupe la partie haute du mur sud de la première travée de l'oratoire. Ailleurs, les parois n'ont conservé aucune trace de décor, à l'exception des inscriptions et d'une sorte de fleuron peint sur l'enduit de la maçonnerie qui a servi à obturer l'*oculus* ménagé dans la partie supérieure du mur nord de la première travée du couloir de circulation. Bien que le style de cet ornement ne soit pas sans rapport avec celui des motifs végétaux qui ornent les compartiments tracés sur les voûtes et qu'il semble en tout cas appartenir au haut Moyen Age, il ne peut en principe qu'être postérieur à la décoration primitive, puisque l'obturation de l'*oculus* a dû logiquement intervenir un certain temps après l'achèvement de celle-ci. A vrai dire, il est malaisé de se prononcer avec certitude sur ce point, la date et la destination de ce percement pouvant être sujets à discussion. Si, comme l'a supposé M. René Louis et comme nous le croyons nous-mêmes, il s'agit bien d'un aménagement acoustique destiné à permettre la libre circulation du son des chants et des prières entre les *cryptae inferiores* et les *cryptae superiores*, il y a lieu de le rattacher, comme les

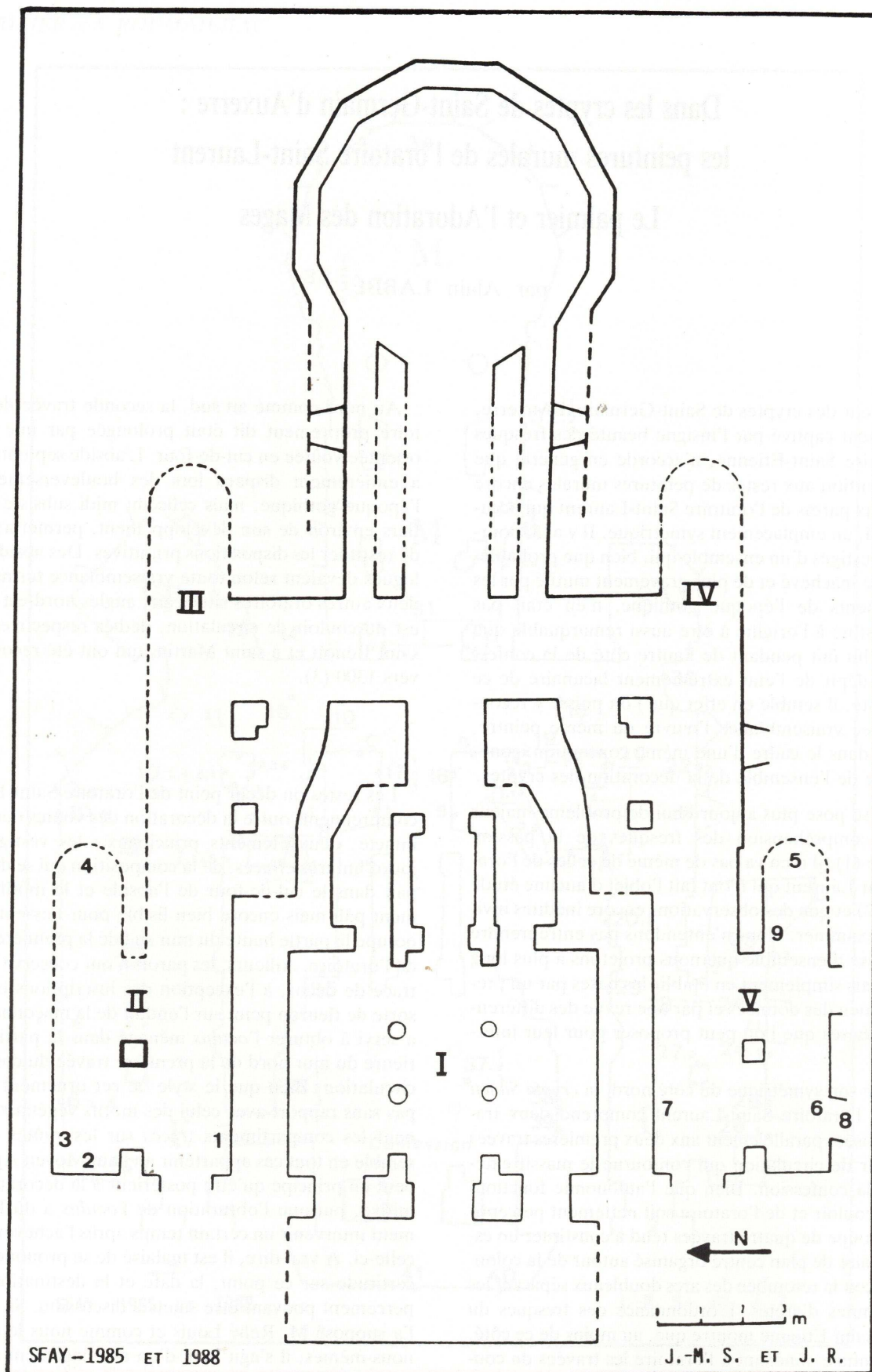


Fig. 1. — Plan restitué des *cryptae inferiores*

I. Confession. — II. Oratoire Saint-Etienne. — III. Oratoire Saint-Benoît.
IV. Oratoire Saint-Martin. — V. Oratoire Saint-Laurent

1. Etienne devant le sanhédrin. — 2. Etienne en extase. — 3. La lapidation d'Etienne.
4. Emplacement présumé du Christ en majesté. — 5. L'Adoration des Mages. — 6. Le palmier.
7. Fleuron peint à l'emplacement d'un *oculus* obturé. — 8. Porte donnant accès au caveau. — 9. Inscription peinte : (...) *Laurentius* (...).

oculi analogues qui se voient ailleurs, notamment dans la partie transversale du couloir de circulation, à la construction carolingienne et donc de conclure qu'il a préexisté à sa décoration. Mais on peut supposer également, tout en maintenant la même hypothèse quant à la datation et à la fonction de l'orifice, qu'il a pu être muré peu après l'achèvement des maçonneries et avant l'exécution du décor peint. En l'état actuel des connaissances, cette question ne peut que rester en suspens.

Sur la portion demeurée intacte du cul-de-four de l'abside, les travaux de dégagement des enduits effectués en 1954 ont fait apparaître la partie gauche d'une Adoration des Mages aux particularités iconographiques remarquables (fig. 2). La Vierge tenant l'Enfant qui occupait le centre de la composition a disparu, mais deux des mages sont encore visibles, l'un couronné et prosterné, l'autre le genou droit ployé et les mains tendues en un geste d'offrande. Ces deux attitudes sont caractéristiques de l'iconographie de l'Adoration des Mages qui s'est tôt fixée dans l'art chrétien, au moment où celui-ci puisait une part essentielle de son inspiration dans la transposition des thèmes officiels de l'art impérial. Franz Cumont a clairement démontré, en une analyse qu'a ensuite reprise M. André Grabar, que l'ordonnance adoptée pour la représentation de l'Adoration procède directement de l'image de l'Offrande des vaincus à l'empereur victorieux (4). Dans l'art triomphal de Rome, ces barbares étaient le plus souvent vêtus à l'orientale, portant généralement le costume traditionnel des Parthes : courte tunique bouffant à la ceinture, pantalon et bonnet « phrygien ». Cette particularité s'adaptait tout naturellement à la représentation des mages conçus comme des rois d'Orient (5). C'est avec ces mêmes attributs vestimentaires qu'ils sont figurés dans l'une des plus belles versions paléochrétiennes de l'Adoration, à l'extrémité de la frise de mosaïque qui se déploie sur la paroi de gauche de la nef de Saint-Apollinaire-le-Neuf de Ravenne.

Le peintre de l'Adoration d'Auxerre s'est conformé à ce type iconographique du premier art chrétien non seulement pour l'attitude des mages mais aussi pour le traitement de leur costume : celui qui ploie le genou devant l'Enfant porte en effet un haut bonnet pointu qui reproduit, non sans déformation et avec une exagération où se révèle la volonté d'accentuer le caractère oriental du personnage, la forme du bonnet phrygien. Il est possible que le peintre se soit avancé plus loin et de façon plus originale dans la voie de l'exotisme orientalisant, du moins si l'on en croit les observations qui ont fait reconnaître un chameau dans la monture de ce même mage (6). Les détails qui ont pu permettre l'identification de l'animal au moment de la découverte de la fresque sont malheureusement fort peu lisibles aujourd'hui, si bien que l'on ne sait trop si ce que l'on devine encore dans cette partie de la composition appar-



Fig. 2. — L'Adoration des Mages.

tient aux restes de la couche picturale ou aux taches naturelles produites par l'humidité. Il convient donc d'observer sur ce point une certaine prudence, tout en maintenant au conditionnel une hypothèse qui demeure séduisante. Elle n'est du reste pas indispensable pour définir l'atmosphère orientale voulue pour cette scène : la présence du bonnet « phrygien » suffirait à elle seule à la caractériser, et nous verrons qu'une autre partie du décor venait par ailleurs la confirmer.

Sur un point encore, et de plus haute importance, le peintre a fait preuve d'une rare créativité iconographique. En dépit de la dégradation de l'enduit, on peut en effet distinguer au centre de la voûte, au-dessus de l'emplacement qu'occupait le groupe de la Vierge à l'Enfant, un buste du Christ adulte, barbu et auréolé du nimbe crucifère (fig. 3). C'est là une conception rarissime, voire unique, de la représentation de l'Adoration des Mages. Elle se rattache cependant à une très ancienne tradition patristique, attestée notamment par une homélie de saint Grégoire de Nazianze pour la fête de l'Épiphanie, qui voulait que les mages, au moment où ils offraient au Messie nouveau-né l'or, l'encens et la myrrhe, aient reçu la révélation simultanée du mystère de la Rédemption et du mystère de l'Incarnation (7). Cette double théophanie, où le Christ adulte s'offrait à l'adoration des rois d'Orient en même temps que le

Christ enfant, répondait symétriquement à celle qui se déployait dans le cul-de-four de l'abside de l'oratoire Saint-Etienne. Tout porte à croire en effet que le Christ en majesté y était représenté en face de la scène de l'extase d'Etienne, l'intense fixité que le peintre a donnée au regard du protomartyr ne pouvant s'expliquer que par la contemplation de la *theopsis*, d'ailleurs indispensable à la présentation complète du cycle conformément à la tradition stéphanienne (fig. 4). A travers l'espace de la *crypta Sancti Stephani*, ces deux scènes étroitement complémentaires illustraient ainsi mot à mot les paroles d'Etienne s'écriant au milieu de ses accusateurs scandalisés : « *Ecce video caelos apertos et Filium hominis stantem a dextris Dei* ». (8)



Fig. 3. — Buste du Christ auréolé du nimbe crucifère.
(tirage négatif permettant d'accroître le contraste)

La double théophanie inscrite dans l'Adoration de l'oratoire Saint-Laurent avait donc sa place dans le programme iconographique qui a présidé à la décoration de l'ensemble des cryptes. Le choix d'un thème aussi rare s'explique bien dans un climat où l'art pictural traduisait de profondes méditations appuyées sur une hau-

te érudition. Toutefois, bien que cette interprétation nous semble pleinement satisfaisante, on ne peut écarter sans examen l'objection qui verrait dans les vestiges de l'Adoration des Mages et dans la figure du Christ nimbé qui les domine les restes de deux compositions successives, peintes à deux époques différentes et dont les traces apparaîtraient aujourd'hui simultanément. Jusqu'à présent, aucune observation n'a pu permettre de démontrer l'existence de deux couches picturales distinctes, et nos constatations actuelles vont dans le sens de l'homogénéité de la composition. Le tracé du visage du Christ est en cohérence stylistique avec celui des mages et les pigments employés dans les deux zones appartiennent à la même gamme d'ocres qui a fourni l'essentiel du répertoire pictural du décor carolingien des cryptes. Enfin, l'argument de la *lectio difficilior* que l'historien d'art a parfois licence d'emprunter au philologue nous paraît devoir s'appliquer ici, en particulier en fonction du contexte de très haute culture cléricale où a travaillé le peintre des cryptes de Saint-Germain.



Le peintre, ou les peintres ? Tant sur le plan du style (9) que de l'inspiration, il nous semble légitime de reconnaître ici l'œuvre de ce même Fredilo dont le nom se lit encore au bas de la scène de l'extase d'Etienne (10), et donc de lui attribuer l'ensemble de la campagne de décoration qui a immédiatement suivi l'achèvement des cryptes. Tout ce que l'on peut savoir de la personnalité et de la carrière de cet artiste lettré, formé au contact d'hommes qui comptèrent parmi les plus cultivés de leur temps (11), invite à porter à son crédit la savante conception de la double théophanie de l'Adoration. De même, la symétrie du décor des deux oratoires Saint-Etienne et Saint-Laurent, l'un et l'autre axés sur la révélation de la *theopsis*, plaide en faveur d'un plan iconographique mûrement pensé. Celui-ci s'étendait sans doute également aux deux oratoires de saint Benoît et de saint Martin, où l'on peut supposer que le peintre avait représenté les deux autres « épiphanies » que la liturgie rapprochait de celle de l'Adoration des Mages : le baptême du Christ et les Noces de Cana (12). Ainsi s'expliquerait le choix de la date du 6 janvier 859, « saint jour des Epiphanies », pour la translation solennelle du corps de saint Germain dans les cryptes nouvellement achevées, opérée avec un grand faste liturgique en présence du roi Charles le Chauve (13).

En fonction de cette interprétation de l'orientation qui a présidé à l'élaboration du programme iconographique, il ne paraît pas excessif de suggérer que Fredilo, peintre en même temps que théologien, entendait situer ainsi le culte des saints et des reliques, auquel les cryptes étaient avant tout destinées, dans la perspective

plus large d'une élévation de l'âme vers la contemplation de la divinité du Christ, telle qu'elle s'était révélée au monde par les grandes théopanies représentées dans les quatre oratoires. Les dévots qui se pressaient pour effectuer leur pieuse déambulation autour de la confession abritant les tombeaux de saint Germain et des saints évêques rassemblés autour de lui (14) étaient par là-même invités à situer leur démarche de pèlerins au sein d'une méditation plus haute et moins étroitement attachée au témoignage matériel des « corps saints ». La puissance de suggestion de ces images, dont les fresques de la passion de saint Etienne témoignent encore avec une persuasive éloquence, pouvait en quelque sorte contrebalancer, aux yeux des fidèles obligés de stationner assez longtemps devant elles tandis que la foule s'écoulait lentement dans le couloir de circulation, l'envahissante prolifération du culte des reliques dans la pratique religieuse courante.

Une telle préoccupation ne serait nullement surprenante chez les intellectuels de très haut niveau qu'étaient Fredilo et ses confrères Héric et Remi, ainsi que l'évêque Héribaldi dont les goûts et les idées semblent avoir eu une influence déterminante non seulement sur les peintures de la *crypta Sancti Stephani*, choisie par lui comme lieu de sa sépulture, mais aussi sur celles des autres parties de l'édifice. Ces lettrés, qui ont sûrement réfléchi ensemble aux thèmes du décor pictural des oratoires, ont fort bien pu vouloir établir un équilibre entre les aspirations de la dévotion populaire — au sens le plus large de ce mot — et une idée plus élevée et plus exigeante de la prière chrétienne. Si l'architecture des cryptes de Saint-Germain répondait d'abord, avec la remarquable adéquation fonctionnelle d'un plan appelé à connaître une durable fortune, aux besoins du pèlerinage, leur décoration nous semble avoir eu pour mission essentielle d'insérer celui-ci dans un cadre théologique subordonnant le culte des saints à une spiritualité centrée sur la personne du Christ.

Si notre interprétation est exacte, Fredilo et les clercs érudits qui l'entouraient auraient ainsi largement avancé, avec la précocité caractéristique des milieux de haute culture, le grand courant du renouveau christocentrique qui, du moins en tant que phénomène de masse, ne se dessine vraiment qu'au XI^e siècle. Il n'est pas indifférent de rappeler, bien que trop de temps sépare les deux œuvres pour que l'on puisse voir là plus qu'une coïncidence significative, que ce courant a trouvé à Auxerre, dès les environs de 1035, l'une de ses expressions les plus remarquables avec la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne (15). Là encore, un peintre de génie travaillant pour un prélat aux conceptions théologiques savantes, l'évêque Hugues de Chalon, a su donner de la majesté du Christ une représentation sans équivalent dans l'art d'Occident. Là encore, la création d'une œuvre d'ex-

ception s'est appuyée à la fois sur des connaissances scripturaires et patristiques érudites et sur un retour aux sources antiques de l'art chrétien. Auxerre apparaît ainsi, à deux époques bien différentes, comme un haut lieu de la réflexion christologique et de sa traduction par l'image. Malgré l'écart chronologique qui interdit d'établir un rapprochement trop précis, il n'est pas impossible qu'un écho de la pensée de Fredilo, transmis par la continuité de la tradition cléricale locale, soit venu féconder la démarche créatrice du peintre du Christ à cheval.



Fig. 4. — L'extase d'Etienne.

Quoi qu'il en soit, il est clair que tous les indices invitent à conclure en faveur de l'attribution à Fredilo de la conception de la double théopanie de l'Adoration des Mages et qu'ils tendent également à démontrer le caractère homogène de la décoration des oratoires. Les quatre dédicaces expriment d'ailleurs par elles-mêmes le souci d'une profonde cohérence liturgique : tandis que les deux diacres martyrs Etienne et Laurent rappelaient de part et d'autre de la confession les premiers moments de l'histoire de l'Eglise, les deux grands organisateurs du monachisme occidental, saint Benoît et saint Martin, étaient honorés symétriquement aux deux angles du couloir de circulation. Tout indique que, depuis la conception architecturale du plan des cryptes jusqu'à leur décoration picturale en passant par le choix des saints auxquels étaient dédiés leurs différents autels, rien n'a été laissé au hasard et qu'une même pensée a présidé à l'élaboration comme à la réalisation d'un programme aussi ambitieux par son ampleur monumentale que par sa portée idéologique. Nous verrons plus loin que cette réalisation n'a sans doute pas été menée tout à fait à son terme et que l'état lacunaire — du décor de l'oratoire Saint-Laurent peut dans une certaine mesure être interprété comme témoignant de cet inachèvement.

Il convient d'examiner auparavant le second élément de ce décor qui se voit encore nettement, bien que fort pâli, dans la partie haute du mur sud de la première travée (fig. 5). Il y a là un motif rayonnant qui épouse harmonieusement la forme du panneau semi-circulaire encadré par la voûte. Il ne semble pas avoir beaucoup retenu l'attention au moment même de sa découverte, lors du dégagement des enduits carolingiens de la partie sud des cryptes. A vrai dire, il pouvait fort bien passer à première vue pour un simple ornement en forme de palmette comparable à ceux des voûtes, avec lesquels il présente d'ailleurs une évidente parenté de facture. Ce n'est que quelque temps plus tard que M. René Louis, examinant cette peinture en compagnie de Henri-Irénée Marrou, adopta l'opinion exprimée par celui-ci : il fallait voir dans ce motif un paon faisant la roue, le tracé rayonnant s'expliquant comme une représentation du plumage déployé de la queue de l'oiseau dont les petits cercles sombres visibles par endroits auraient figuré les ocelles (16). On ne pouvait reconnaître ni le corps ni la tête de l'animal, mais l'usure de la couche picturale pouvait faire croire à leur effacement.

Cette interprétation était séduisante à plus d'un titre : elle s'accordait bien avec la forme du motif tel que l'on peut le voir du sol et elle pouvait s'appuyer sur une riche tradition iconographique. Le paon a été en effet fréquemment représenté dans l'art paléochrétien, notamment dans les peintures murales des catacombes de Rome (17), pour illustrer l'idée de l'immortalité de l'âme. Ce symbolisme prêté au paon dans les décors funéraires s'expliquait en fonction d'une ancienne croyance qui faisait passer sa chair pour imputrescible (18). En outre, perdant et retrouvant chaque année sa somptueuse parure, le paon était également considéré comme un symbole du Christ ressuscité et de la victoire sur la mort. Une telle représentation, bien qu'exceptionnelle pour l'époque carolingienne, n'était pas absolument surprenante dans le contexte de cet oratoire où le thème des mages avait été traité conformément aux formules du premier art chrétien. Par ailleurs le symbolisme du paon s'accordait bien avec la vocation probablement funéraire du caveau ménagé en hors-d'œuvre, en contrebas de l'oratoire qui communique avec lui par une porte percée dans ce même mur sud de la première travée, exactement au-dessous, quoique légèrement désaxée, du motif qui nous occupe (19). Un symbole de l'immortalité de l'âme chrétienne avait sa place logique au-dessus de l'entrée de cette petite salle, sans doute destinée à la sépulture de hauts personnages. Etayée par ce faisceau d'arguments convaincants, cette interprétation a longtemps prévalu et ce n'est que tout récemment que de nouvelles observations, encore inédites, ont entraîné une révision de cette conception.

Des examens attentifs répétés, confirmés par l'analyse de documents photographiques sur certains points plus lisibles que l'original lui-même, ont conduit les membres

du Groupe d'Etudes de Saint-Germain à s'accorder sur une identification différente que M. René Louis, suivant attentivement les résultats de ces travaux, a pleinement approuvée. Là où l'on croyait jusqu'ici voir un paon, il convient de reconnaître un palmier dont le feuillage est traité avec la liberté d'exécution et la touche rapide qui caractérise le répertoire végétal du décor des voûtes mais dont les fruits sont par contre représentés avec une précision quasi botanique. Ce sont ces fruits, peints avec un pigment d'ocre très foncé se détachant sur les ocres clairs de la fresque, qui ont longtemps passé pour les ocelles de la queue du paon. Quelques-uns d'entre eux sont dispersés dans la partie haute de l'arbre, mais les plus nombreux se voient dans la partie inférieure, groupés en grappes pédonculées retombant nettement au-dessous du feuillage. Ce détail tout à fait caractéristique a permis d'identifier précisément l'espèce que le peintre a choisi de représenter : il s'agit du *phoenix dactylifera* ou palmier-dattier (20).

Manifestement, l'artiste a donné beaucoup de soin à la représentation de ces fruits et les a probablement peints dans une seconde phase de son travail, après avoir exécuté à grands traits souples et évocateurs les palmiers du feuillage. L'examen minutieux auquel nous nous sommes livré nous a en effet montré que l'extrême précision du tracé des pédoncules, parfaitement conservé en plusieurs endroits, n'a pu être obtenue qu'avec un pinceau très fin, différent de celui qui a servi pour le feuillage. En outre, les fruits et leurs pédoncules apparaissent en surimpression, signe d'une exécution en deux temps dont les traces ne se remarquent en aucune autre partie du décor végétal des cryptes. Enfin, si le traitement du feuillage est essentiellement conventionnel et recherche plus l'évocation d'une silhouette typique que la représentation naturaliste, le rendu des fruits est si exact qu'il suppose un modèle, peut-être une planche tirée d'une flore ou d'un traité scientifique comme en ont possédé les bibliothèques monastiques du haut Moyen Âge.

Ces observations invitent à penser que, loin d'être un simple ornement, ce palmier a été conçu comme un élément important et chargé de sens. Il convient donc de chercher à préciser la signification qu'il revêtait dans ce décor dont nous avons montré combien il était médité et cohérent. Tout porte à croire qu'il était rattaché — peut-être par plus d'un lien — au moins au thème de la grande composition de l'abside et sans doute aussi à ceux des peintures des autres parois, perdues ou plus probablement prévues et non exécutées. En amont de cette réflexion se pose en outre la question de savoir si le palmier était destiné à occuper seul le panneau ou s'il n'était que l'élément central d'une scène plus élaborée. Des figures se devinent en effet de part et d'autre de l'arbre, assez nettement à droite et très confusément à gauche. La lecture en est malaisée et leur relation spatiale avec l'arbre est peu claire, si bien que l'on peut se

demander si le palmier n'a pas recouvert une composition légèrement antérieure, peut-être restée à l'état d'ébauche, que l'usure de la couche picturale aurait fait réapparaître. Dans ces conditions, l'hypothèse faisant du palmier le sujet même de la fresque comme celle qui y verrait le décor d'une scène comportant des personnages peuvent être également défendues et nous les examinerons tour à tour.

Il n'est pas absurde de supposer que le palmier a pu être représenté pour lui-même, en fonction de sa valeur symbolique riche et complexe qui pouvait s'insérer à plusieurs titres dans le programme iconographique de l'oratoire. Réservant l'analyse détaillée de ce point particulier pour un prochain article, nous nous bornerons à indiquer ici les axes principaux d'un symbolisme aux sources anciennes et aux ramifications multiples. Son origine remonte aux civilisations de l'Orient ancien, où le palmier-dattier a été l'une des incarnations privilégiées de l'Arbre de Vie, *axis mundi* en même temps qu'incarnation des puissances de la terre féconde (21). Cette tradition s'est transmise au monde grec, où elle est notamment attestée par le palmier de bronze de Délos, image de l'arbre sacré qui suppléait l'arbre réel (22). On la retrouve, avec une inflexion différente, dans l'art triomphal de Rome où la palme signifiait gloire et victoire : c'est à ce titre qu'elle apparaît souvent, substituée à la couronne de laurier ou associée à elle,

aux mains de la Victoire ailée qui précède l'empereur dans les représentations officielles de l'*Adventus imperatoris* (23). C'est de la transposition chrétienne de ce type de composition de l'art impérial du Bas-Empire que procède l'association si fréquente du palmier et des palmes brandies par la foule en liesse à la scène de l'Entrée du Christ à Jérusalem (24).

A ces différentes significations, le palmier a toujours associé celle que lui valait, comme à tous les arbres à feuillage persistant (25), le privilège de son immuable verdure. L'idée de l'immortalité qu'il exprimait ainsi était renforcée par la facilité avec laquelle il se multiplie sous forme de drageons naissant à son pied de bourgeons proliférant directement sur ses racines traçantes. Ces particularités lui ont valu le nom de « phénix » qu'il partage avec l'oiseau légendaire renaissant de ses cendres, auquel il est souvent associé par les auteurs antiques et qui faisait de lui, comme de l'oiseau immortel, un symbole solaire. Par ailleurs, arbre d'oasis avant de se répandre progressivement sur tout le pourtour méditerranéen, il apparaissait comme l'image même de la vie dont les fruits nourriciers abondaient grâce à lui aux confins du désert. Tandis que l'oiseau phénix devenait l'un des premiers symboles de la Résurrection du Christ, le palmier homonyme entraînait parallèlement et avec un sens voisin dans la plus ancienne symbolique chrétienne. C'est dans cette perspective que se situe le



Fig. 5. — Le palmier.

grand thème iconographique de la palme des martyrs, si largement répandu dans l'art paléochrétien dès l'époque des Catacombes et demeuré depuis lors l'une des constantes du vocabulaire formel de l'Eglise. La palme signifiait, par le transfert dans l'ordre spirituel des triomphes terrestres de l'art impérial, la gloire céleste acquise par le martyr et la double victoire remportée sur la persécution comme sur la mort charnelle. Elle célébrait en outre, rappelant l'arbre fécond et toujours renaissant, l'immortalité promise à l'âme chrétienne qui, telle le phénix, renaît en traversant la mort à la lumière de la Vie.

Sur un tout autre plan, qui relève non plus de la spiritualité mais du sentiment esthétique, le palmier était aussi dans l'art romain un motif exotique évocateur des prestiges de l'Orient hellénistique. C'est à ce titre qu'il figure comme un élément obligé dans les vues de paysages égyptisants si chers à la sensibilité romaine, éprise de pittoresque et séduite, depuis les premiers contacts de Rome avec le royaume lagide, par la luxuriante fertilité des campagnes du Delta aux environs d'Alexandrie. Le palmier appartenait ainsi aux conventions picturales du paysage « nilotique », dont la mosaïque de Préneste est l'exemple le plus célèbre et le mieux conservé (26), en même temps qu'à celles du paysage sacré, à l'exotisme plus vague bien reconnaissable en particulier dans les reliefs de stuc de la villa républicaine de la Farnésine (27). Il pouvait également évoquer de façon plus précise les cultes égyptiens et leurs rites, comme dans la scène isiaque du Musée de Naples provenant d'Herculanum (28), mais on le retrouvait aussi dans de simples représentations de jardins, telle celle qui orne le *frigidarium* des thermes de Stabies à Pompéi (29), où il apportait une tonalité poétique orientalisante. Ailleurs, avec un sens analogue à celui que revêtait déjà le palmier figurant sur les monnaies de Carthage, il représentait l'Afrique, fertile grenier de Rome en même temps que contrée d'élection de la chasse aux grands fauves, si prisée du peuple romain dans le cadre des *venationes* de l'amphithéâtre. C'est ce dernier aspect du paysage type de l'Afrique, reconstitué par les factices *silvae* qui servaient de décor à ces spectacles (30), qu'évoquent les palmiers de certaines mosaïques à thèmes cynégétiques et en particulier celles de la villa de Piazza Armerina (31).

Les multiples fonctions sémantiques du palmier dans la tradition picturale romaine sont moins étrangères qu'il n'y paraît au rôle qu'il a joué plus tard dans le symbolisme chrétien. Il s'y est intégré non seulement en fonction de ses valeurs symboliques mais aussi avec toutes les connotations culturelles dont il s'était chargé. L'exotisme orientalisant a sûrement joué un rôle important aux origines de la présence du palmier dans les plus anciennes représentations du Paradis : n'avait-il pas été l'un des arbres de prédilection des « paradis » des rois achéménides (32), si riches d'influences sur la

réalité des jardins hellénistiques et romains comme sur leurs évocations littéraires et picturales, elles-mêmes déterminantes dans l'élaboration de l'idée du Paradis chrétien conçu comme un jardin (33) ? La sacralité très ancienne du palmier Arbre de Vie rejoignait ainsi la vogue qu'il avait connue en tant qu'élément décoratif et poétique. On reconnaît ainsi, par exemple, le *phoenix dactylifera* dans le paradis figuré à la voûte de l'une des deux grandes niches de Sainte-Constance à Rome : Dieu, trônant sur le globe du monde entre deux groupes de palmiers, remet la Loi à Moïse (34). Bien que l'espace purement abstrait et symbolique où s'élèvent ces arbres soit d'abord celui du Paradis, l'idée du désert où Moïse reçut la révélation a pu venir s'y associer sous l'égide orientale du palmier. C'est dans cette perspective prenant en compte leur double dimension symbolique et culturelle qu'il faut situer les palmiers qui forment deux longues files à l'arrière-plan de la frise des saints et des saintes de la nef de Saint-Apollinaire-le-Neuf de Ravenne. Ils sont à la fois l'évocation des arbres du Paradis, le symbole victorieux de la gloire des martyrs et aussi, à gauche, où la procession des saintes se termine sur la scène de l'Adoration, le signe distinctif de l'Orient des mages.

Nous pouvons avec vraisemblance transporter à Auxerre l'interprétation des palmiers de Ravenne. Le *phoenix dactylifera* de l'oratoire Saint-Laurent faisait écho au bonnet phrygien du mage de l'Adoration et venait ainsi confirmer l'atmosphère orientale voulue par le peintre. Parallèlement, placé au-dessus de la porte du caveau funéraire, il signifiait le Paradis et la promesse d'immortalité inscrite dans son immuable feuillage. Enfin, en relation avec la dédicace de l'oratoire, il rappelait de façon purement symbolique et en quelque sorte aniconique le martyr de saint Laurent et sa gloire dans le ciel. A ce triple point de vue, la présence du palmier se justifiait pleinement, avec cette pluralité des niveaux de sens familière à la pensée médiévale que la subtilité des exégètes avait formée à l'usage de l'ambivalence des mots et des signes. Il est donc parfaitement plausible, en fonction du riche patrimoine sémantique dont il était porteur, que le palmier ait été choisi pour former à lui seul le décor de cette paroi. Toutefois, si l'on voit bien son rapport avec la scène de l'Adoration des Mages et sa relation avec l'accès au caveau funéraire, tout n'est pas clair en ce qui concerne sa fonction par rapport au thème laurentien.

A ce point de notre réflexion, il est en effet nécessaire d'envisager plusieurs hypothèses pour tenter d'expliquer la singulière absence de peintures consacrées à saint Laurent dans cet oratoire qui lui a pourtant été dédié dès l'origine, dans le cadre d'une conception d'ensemble dont nous avons montré la cohérence et la rigueur. Dans la mesure où les travaux de 1954 n'ont fait apparaître aucune trace de décor pictural sur les autres panneaux et compte tenu du fait que, à l'exception

de l'hémicycle absidal partiellement détruit, les travaux des XIII^e et XIV^e siècles ne semblent pas avoir affecté les parois (35), le décor carolingien effectivement réalisé paraît bien s'être limité à l'Adoration de l'abside et au palmier de la première travée. Or il semble improbable que l'on n'ait pas songé à un programme plus ambitieux où un cycle laurentien aurait répondu au cycle stéphaniens de la *crypta Sancti Stephani* (36). Il est vraisemblable que ce projet a existé et que, pour une raison qui reste à déterminer, il n'a pu être mené à bien.

Dans ces conditions, on peut imaginer que le palmier ait été le seul élément exécuté d'un ensemble où il aurait symbolisé, à côté de la scène du martyre de saint Laurent, son accès triomphal à la gloire céleste. Mais il se peut aussi, si l'on estime que les figures qui se devinent auprès de l'arbre sont les restes d'une composition ébauchée puis abandonnée, que l'idée du palmier soit venue dans un second temps, au moment où on a renoncé à développer un cycle de fresques couvrant toutes les parois de l'oratoire. On aurait alors recouvert une scène simplement esquissée et on se serait contenté, laissant nus les autres panneaux, de célébrer la mémoire du diacre martyr par l'image du palmier et par la belle inscription dont quatre lignes se lisent encore partiellement sur la portion subsistante de l'abside (37) :

HOS[TIA]VIVA[N]SLAURENTIVSHA[N]CMO[.]T....
CAELOSHICDECORATERRAS

ETR.....MODERA[MIN]E.....PA.....
OPTINE[T].....

Tout porte à croire que cette modification, si elle a bien eu lieu, s'est faite sous la pression de contraintes d'ordre matériel. Mais on peut aussi envisager une autre hypothèse, plus risquée, qui verrait dans ce changement le résultat d'une volonté délibérée et l'expression d'un courant aniconique comparable à celui qui inspira à Théodulf le choix d'un décor purement symbolique pour son oratoire de Germigny-des-Prés (38) et pour les bibles, somptueuses mais rigoureusement dépourvues de scènes figurées, exécutées sous sa direction par son *scriptorium* d'Orléans (39). Aux hommes profondément attachés à la valeur à la fois pédagogique et sacralisante de l'image qui avaient conçu le programme initial, aurait-il succédé à Saint-Germain, demeuré inachevé quant au décor, une génération éprise au contraire d'idées hostiles aux images, analogues à celles que Théodulf avait exposées dans les *Libri Carolini* (40) ? Ainsi pourrait s'expliquer également le fait, demeuré mal expliqué, que certaines fresques des cryptes aient été sans raison apparente recouvertes d'un badigeon quelques décennies seulement après leur exécution et remplacées par une décoration purement épigraphique (41). Mais, compte tenu de la datation assignée à ces inscriptions, qui les situe à la fin du IX^e siècle (42) cette hypothèse a l'inconvénient d'établir un important hiatus chronologique entre le palmier et le

reste du décor — certainement antérieur, nous le verrons, à 860 — avec lequel il présente d'évidentes affinités stylistiques et thématiques. Par ailleurs, le faible écho rencontré par les idées de Théodulf, la diffusion restreinte des *Libri Carolini* et l'impact très limité de l'art aniconique qu'ils avaient inspiré autour de 800 rendent assez improbable une résurgence de ce courant dans la seconde moitié du IX^e siècle (43). Pour ces deux raisons, cette hypothèse semble devoir être écartée au profit de celle qui voit dans le palmier le seul panneau exécuté d'un cycle centré sur le martyre de saint Laurent.

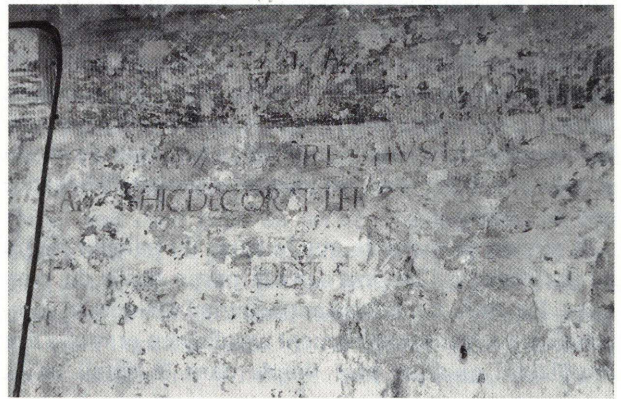


Fig. 6. — Inscription peinte à l'entrée de l'abside de l'oratoire Saint-Laurent.

Extrêmement répandus dans l'art paléochrétien, palmiers et palmes sont plus rares à l'époque carolingienne, surtout dans le domaine septentrional. On en trouve cependant un certain nombre d'exemples, notamment dans la sculpture des chapiteaux, comme à Saint-Laurent de Grenoble (44), ou dans des décors de stuc, comme à Germigny-des-Prés (45). Ils ne sont pas exceptionnels à l'époque romane, où il faut citer en particulier le beau chapiteau de Vézelay représentant saint Martin faisant abattre un arbre sacré (46). Le sculpteur a donné à celui-ci, sans égard pour la vraisemblance climatique et en contradiction avec les textes (47), la forme d'un palmier au magnifique feuillage amplement déployé. On a là la preuve que le très ancien thème oriental du palmier Arbre de Vie était connu en Occident, probablement par l'intermédiaire des tissus de soie importés d'Orient en grand nombre, ces *pailles* si fréquemment mentionnés par les textes littéraires du Moyen Âge comme un élément indispensable du luxe palatin et ecclésial, dont le motif des animaux affrontés de part et d'autre de l'Arbre de Vie était l'un des sujets de prédilection (48).

Le palmier de Saint-Germain d'Auxerre se distingue des exemples tant carolingiens que romans par son caractère d'élément isolé — si du moins on retient cette hypothèse —, par la singulière absence de son tronc, à peine amorcé au-dessus de l'entablement peint qui délimite la partie inférieure de la fresque, et par la méticu-

leuse précision de ses fruits. En effet, si les longues grappes pédonculées des fruits du *phoenix dactylifera* sont en général très reconnaissables dans les mosaïques paléochrétiennes, en particulier à Ravenne, il n'en va pas de même dans les exemples septentrionaux que nous venons d'évoquer. Le sculpteur de Vézelay a ainsi donné à son palmier, par ailleurs relativement réaliste, des fruits de pure fantaisie, très gros, en forme de pomme de pin et paradoxalement placés à l'extrémité des feuilles. Ce n'est guère que dans la sculpture romane méridionale que l'on retrouve le traitement naturaliste des fruits groupés en grappes à la base du feuillage, comme sur les beaux chapiteaux des bains maures de Gérone ou du cloître de la cathédrale de Tarragone. De ce point de vue, le palmier d'Auxerre est tout à fait exceptionnel. Il ne l'est pas moins en ce qui concerne l'absence du tronc, toujours présent dans les représentations paléochrétiennes où sa silhouette élancée et son écorce écailleuse sont traitées avec autant d'élégance que de réalisme.

Il semble improbable que le tronc du palmier ait pu se prolonger à l'origine dans la partie basse du panneau. En effet, l'entablement peint qui délimite la composition est incontestablement carolingien et tout à fait semblable, quoique plus simple dans le détail de sa mouluration simulée, à ceux qui se voient sous les fresques de la passion d'Etienne. On ne peut guère imaginer que l'arbre ait été représenté en son entier comme s'il était vu, de manière illusionniste, en arrière du décor architectural suggéré par l'entablement feint. Toutes les compositions peintes à cette époque dans les cryptes sont d'ailleurs strictement inscrites dans les panneaux semi-circulaires délimités par la voûte et ces entablements factices. Il est peu vraisemblable que cette seule peinture ait fait exception à cette règle (48 bis). Pourtant, c'est bien du côté de l'illusionnisme pictural qu'il faut chercher l'explication de cette représentation du palmier limitée au seul feuillage et à l'amorce du tronc. En jouant sur le double registre de l'architecture réelle et de l'architecture suggérée, l'artiste a conçu ce panneau comme une échappée vers un espace autre, situé comme au-delà du mur qu'il semble abolir dans sa partie haute et dont la matérialité est au contraire affirmée, dans la partie basse, par la ferme horizontale de l'entablement. Peinte du même ocre sombre que celui-ci, la bande continue qui épouse le cintre de la voûte et cerne la composition apparaît comme l'encadrement d'une baie fictive.

Il y a là, simple dans ses moyens mais subtil dans sa conception, un véritable trompe-l'œil architectural ouvrant sur une perspective d'illusion. Il ne s'agit pas d'une tentative isolée, mais d'une variation sur un thème brillamment développé dans l'oratoire Saint-Etienne, où les magnifiques colonnes en trompe-l'œil rythmant les parois établissent un poétique et savant dialogue entre leurs chapiteaux peints et le chapiteau

de marbre sculpté de la colonne centrale (fig. 7). Cette maîtrise de l'art des architectures feintes a été utilisée différemment dans l'oratoire Saint-Laurent : tandis que dans la *crypta Sancti Stephani* elle cherche à valoriser la paroi par l'évocation d'une riche modénature, selon un procédé ornemental qui se retrouve dans le décor de la salle haute de la *Torhalle* de Lorsch (49), elle tend ici à dématérialiser le mur pour conduire le regard à travers lui vers l'ailleurs mystique d'un Paradis résumé par la cime ondoyante du palmier.



Fig. 7. — Colonne en trompe-l'œil de l'oratoire Saint-Etienne

Ce type de composition se rattache à une brillante tradition issue de la peinture décorative romaine où architectures d'illusion et perspectives feintes jouaient un rôle prépondérant (50). Ces décorations pariétales faisaient une large place au paysage, soit sous la forme de petits panneaux imitant des tableaux accrochés à des candélabres en trompe-l'œil, comme dans le décor de la maison de Lucretius Fronto à Pompéi (51), soit en larges échappées sur un fictif arrière-plan de jardins vus au-delà d'une colonnade ou d'une balustrade feinte, thème largement répandu dont les fresques de la villa de Livie à Prima Porta offrent l'exemple le plus achevé (52). Il n'était pas rare de voir la perspective d'un portique simulé se prolonger vers des frondaisons évocatrices d'un jardin absent, ou au contraire tout proche mais transposé ainsi dans l'ordre de la poésie, avec cette alliance du sens du sacré hérité des vieux cultes

agaires et de la culture littéraire hellénisante qui caractérise tant l'art romain des jardins que celui de leur représentation picturale (53). L'espace de rêve sur lequel s'ouvraient les parois des salles de réception des demeures romaines se retrouve dans l'art paléochrétien, intact et pourtant chargé de significations nouvelles. On voit ainsi, au Baptistère des Orthodoxes de Ravenne comme à Saint-Georges de Salonique, les mosaïques des murs et des coupes dévoiler au travers d'immatérielles architectures des jardins verdoyants où saints et saintes se tiennent gravement, témoignant de la félicité que connaissent les âmes élues au sein du Paradis. Ces compositions qui n'avaient été jusque-là que l'expression raffinée d'une poétique de l'espace devinrent au terme d'une évolution qui n'a pas connu de rupture la visualisation offerte à la contemplation des fidèles de l'idée de la transcendance chrétienne, images d'un monde situé non plus au-delà du réel mais au-dessus de lui.

Il n'est pas surprenant de retrouver à Saint-Germain d'Auxerre l'esprit de ces décors, aussi bien dans les colonnes feintes de l'oratoire Saint-Etienne que dans le palmier encadré par la baie fictive de l'oratoire Saint-Laurent. L'art de la renaissance carolingienne a tôt renoué avec les procédés antiques du trompe-l'œil d'architecture, comme l'attestent dans le domaine de la peinture monumentale le décor de la salle haute de Lorsch et dans celui de l'enluminure les grandes compositions architecturales des Évangiles de Saint-Médard de Soissons (54). Si dans ce manuscrit la page consacrée à l'Adoration de l'Agneau (55) s'ouvre sur une perspective d'architecture pure où une colonnade drapée d'un rideau pourpre laisse voir une imposante façade animée de niches semblables à celles du *frons scenae* d'un théâtre antique, l'image de la Fontaine de Vie (56) associe étroitement, comme l'avait fait si souvent la peinture romaine, thèmes de jardin et thèmes d'architecture. La svelte *tholos* de la fontaine s'y détache, en avant d'une profonde exèdre, sur un tapis de verdure émaillé de ces « saintes fleurs » dont la poésie épique fera plus tard le symbole même du Paradis (57).

Si modeste qu'il soit auprès de ces œuvres somptueuses, le palmier de Saint-Germain n'en illustre pas moins les mêmes tendances illusionnistes et les mêmes conceptions symboliques. Entre l'art de l'enluminure et celui de la fresque, des communications n'ont pas manqué de s'établir comme en témoigne, à Auxerre même, les parentés stylistiques qui ont été mises en évidence entre la frise de feuilles d'acanthé qui court sous deux des fresques de l'oratoire Saint-Etienne et celles du *Codex aureus* de Saint-Emmeram de Ratisbonne (58), ainsi qu'entre les guirlandes de feuillage peintes sur l'intrados des arcs doubleaux de ce même oratoire et les encadrements de certaines pages de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs (59). C'est très probablement au sein d'un *scriptorium* monastique que Fredilo a reçu sa pre-

mière formation de peintre; il n'est donc pas étonnant qu'il ait repris dans le décor monumental des cryptes des thèmes architectoniques qui étaient présents non seulement dans les grandes compositions des plus somptueux manuscrits à peintures, mais aussi dans des motifs plus modestes comme les arcatures qui encadrent régulièrement les tables des canons des Évangiles (60).



Les rapprochements que nous venons d'esquisser invitent tous, à différents titres, à considérer le palmier comme le sujet même de la composition. On ne peut cependant écarter absolument l'hypothèse d'une scène figurée dont il aurait été à la fois le décor et l'élément central. Or il n'est guère qu'un sujet qui, dans l'iconographie chrétienne, corresponde à ce schéma : Adam et Eve se tenant dans le Paradis au pied de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, groupe qui peut s'inscrire soit dans une image de l'harmonie de la création avant la chute, soit dans celle du péché originel. Tout ce que nous avons dit du palmier comme arbre du Paradis peut être repris dans cette perspective, en relation avec les exemples, à vrai dire assez rares, où il est effectivement associé à l'une ou l'autre de ces scènes. Bien que nettement postérieure, la belle planche du *Beatus* de l'Escurial représentant la chute d'Adam et Eve (61) offre un intéressant point de comparaison, en raison de sa remarquable monumentalité et de la place prépondérante que l'opulente ramure du palmier occupe dans la composition. Adam et Eve sont placés de façon rigoureusement symétrique de part et d'autre d'un *phoenix dactylifera* bien reconnaissable, encore que traité dans un esprit plus décoratif que réaliste, sensible en particulier dans la disposition des fruits curieusement alignés le long des palmes. Entre les deux figures, le tronc trace une verticale très accentuée que souligne par contraste le souple enroulement du serpent qui s'y accroche.

De cette stricte ordonnance, classique dans le traitement de cette scène où, quelle que soit l'essence, le tronc de l'arbre est toujours nettement indiqué et forme généralement l'axe de la composition, il est impossible de rien retrouver dans la fresque d'Auxerre où les figures apparaissent au contraire à la hauteur du feuillage et n'ont avec celui-ci aucune relation satisfaisante. Si l'omission du tronc s'explique bien dans le cadre d'une perspective feinte ouverte vers la seule cime du palmier, elle est en revanche improbable dans ce type de scène. C'est là, dans la difficulté que l'on rencontre pour relier de façon cohérente l'arbre aux figures, que se situe à nos yeux la principale objection à cette identification par ailleurs séduisante. On ne voit pas comment le peintre qui a su distribuer en groupes savamment équilibrés les personnages des fresques de la passion d'Etienne et les situer dans un espace clairement défini aurait pu composer aussi maladroitement une scène pourtant infiniment plus facile à organiser.

défini aurait pu composer aussi maladroitement une scène pourtant infiniment plus facile à organiser.

Si l'on cherche malgré tout à reconstituer un ensemble unissant arbre et figures, on peut effectivement être tenté de reconnaître Adam et Eve dans les deux petits personnages de droite dont seules les têtes se voient encore nettement, très proches l'une de l'autre. L'une de ces têtes paraît féminine et l'autre masculine, ce qui s'accorde avec cette tentative de lecture. On peut prolonger celle-ci en estimant que le regroupement des deux personnages à droite de l'arbre suppose que l'emplacement symétrique ait été réservé pour une autre figure. Des traces extrêmement confuses de pigment ocre sont visibles à gauche et peuvent inciter à le penser. Était-ce Dieu installant Adam et Eve dans le Paradis ? L'artiste aurait alors choisi de représenter le bonheur destiné à l'humanité avant la chute. Était-ce le serpent ? Ce serait alors la scène du péché originel, ce qui expliquerait l'attitude des deux personnages identifiables à Adam et Eve, que le peintre aurait montrés peureusement serrés l'un contre l'autre dans la conscience de la faute. L'état de ces fragments ne permet pas de trancher entre deux interprétations également défendables sur le plan sémantique. L'un comme l'autre de ces thèmes peuvent en effet se justifier dans le contexte iconographique de l'oratoire, le premier en fonction de l'emplacement de la fresque au-dessus de la porte du caveau, le second en relation avec la composition de l'abside. L'évocation du Paradis avant la chute serait logique dans un contexte funéraire où elle exprimerait l'aspiration des âmes à retrouver dans l'immortalité l'innocence première, tandis que l'image du péché originel s'inscrirait dans une correspondance établie avec la double théophanie de l'Adoration pour illustrer l'idée du rachat d'Adam assuré par l'Incarnation du Christ rédempteur.

Satisfaisantes pour l'esprit, ces interprétations se heurtent à l'évidence visuelle du désaccord entre l'arbre et les figures. Sans trancher cette question de manière définitive, il semble préférable de s'en tenir à l'hypothèse du palmier comme unique sujet d'une composition à laquelle les personnages seraient étrangers, quelle que soit la date à assigner à leur exécution. En fonction de la parenté de style qui nous paraît relier les deux têtes de droite à celles des personnages des fresques de la passion d'Étienne, nous inclinerions à penser qu'il s'agit des vestiges d'une scène commencée au cours de la même campagne et recouverte peu de temps après par le palmier. Il se peut d'ailleurs qu'un Paradis figuré ait été remplacé à ce moment par le Paradis symbolique résumé par celui-ci : on s'expliquerait mieux ainsi la double lecture rendue possible à l'heure actuelle par la réapparition des personnages. Ces figures limitées au tracé rapide des contours, sans aucune trace de modelé ni de couleur, se présentent bien comme une *sinopia*, comme le schéma préparatoire d'une fresque

abandonnée avant son achèvement. Toutefois, la conscience de la subjectivité que comportent inévitablement de telles appréciations, surtout s'agissant de restes aussi ténus, nous interdit de formuler une réponse absolument affirmative. On peut penser en effet que ces figures appartiennent au contraire à un décor ultérieur qui aurait recouvert le palmier, peut-être au XIV^e siècle, lorsque l'on s'employa à masquer les traces des profonds remaniements subis par les cryptes lors de la reconstruction du chœur de l'église haute. Bien que cette supposition s'accorde mal avec les résultats actuels de nos observations, il convient de la mentionner parmi les hypothèses de travail que nous avons cherché à recenser ici.



Nous retiendrons à titre de conclusion provisoire l'idée que l'Adoration des Mages et le palmier ont été peints par Fredilo à peu près en même temps que les fresques de l'oratoire Saint-Etienne, sans doute en deux phases distinctes séparées par un court intervalle, et que ces deux peintures sont les seules parties exécutées d'un décor plus ambitieux dont les circonstances ont empêché l'entière réalisation. Il semble logique de penser que c'est la mort de l'évêque Héribold, survenue le 25 avril 857, qui a été la cause de cet inachèvement. Tout porte à croire en effet que durant les seize années qui séparent de cette mort la translation provisoire du corps de saint Germain, opérée par ce même Héribold le 28 août 841, peu de temps avant le début des travaux (62), ce fut ce savant prélat qui assumait la direction effective du chantier depuis le stade de la conception jusqu'à celui de la réalisation (63) et qu'il veilla tour à tour à l'exécution du gros œuvre et de la décoration picturale. L'intérêt qu'Héribold portait à l'art de la fresque est attesté par la mention des peintures murales qu'il fit exécuter dans sa cathédrale Saint-Etienne (64), vraisemblablement quelque temps avant celles de Saint-Germain et par les mêmes peintres (65), au premier rang desquels figurait sans doute déjà le tout jeune Fredilo (66). Héribold semble bien avoir été également à l'origine de la rédaction du *Quid sit ceroma* de son frère Loup de Ferrières, bref traité de lexicologie latine consacré justement à une question de technique et de terminologie picturales (67). On conçoit que, privés de cette direction attentive et éclairée, les travaux des cryptes se soient trouvés interrompus au moment où, sans doute, il ne restait plus à décorer que quelques panneaux et que, faute de cet actif soutien, ils n'aient pu ensuite être menés à leur terme.

Il semble que la décoration de l'oratoire Saint-Etienne n'ait pas été entièrement terminée au moment où Héribold fut inhumé dans le tombeau qu'il s'y était fait préparer de son vivant (68). Mais il est cependant probable qu'une partie importante des fresques était déjà

achevée à cette date, non seulement dans la *crypta Sancti Stephani* mais aussi dans les trois autres oratoires. La mise en œuvre du plan iconographique d'ensemble qui avait très certainement été établi au préalable dans le cadre d'une étroite collaboration d'idées entre Fredilo et Héribaldi a dû commencer avant la mort de celui-ci et les sujets principaux, en particulier les grandes théophanies des absides, ont sans doute été peints de son vivant. Après la mort d'Héribaldi, on aurait terminé en premier lieu, autour de son tombeau, les fresques de la passion d'Etienne puis, assez hâtivement, celles de l'oratoire Saint-Laurent où le décor végétal des voûtes et le traitement des entablements feints, l'un et l'autre moins riches que dans la *crypta Sancti Stephani*, montrent une exécution plus rapide et moins soignée. Est-ce l'approche de la date choisie pour la translation solennelle de 859 qui fut cause de cette précipitation, après le temps d'arrêt qui a pu suivre la mort d'Héribaldi ? On aurait alors renoncé à couvrir toutes les parois de l'oratoire selon le programme initialement prévu et le palmier serait en tout état de cause l'ultime expression de l'art de Fredilo à Saint-Germain d'Auxerre.

Nous sommes ainsi amené à envisager une légère rectification de la chronologie jusqu'ici adoptée, qui tendait à placer les fresques de Fredilo entre 857 et 859. Il semble plus satisfaisant, en fonction de ce que l'on entrevoit du rôle joué par Héribaldi tout au long de la réalisation du grand programme de reconstruction entrepris en 841-842, de les situer pour l'essentiel avant 857 (69) et de considérer que les deux années séparant la mort d'Héribaldi de la translation de 859 n'ont vu que l'achèvement, probablement ralenti et demeuré incomplet, du décor qu'il avait conçu.

A l'évidence, cette révision chronologique ne peut que demeurer ouverte à la discussion; sur ce point encore, nous nous garderons d'être abusivement affirmatif. C'est donc en recensant plus de problèmes en suspens que de questions résolues que nous refermerons provisoirement le dossier des peintures de l'oratoire Saint-Laurent, en attendant d'en reprendre l'examen dans une étude prochaine. Puissent d'ici là ces pages susciter réflexions et suggestions, et attirer du moins vers ces œuvres si belles dans la pénombre même de leurs vestiges des regards nouveaux, féconds d'idées nouvelles.

A. L.

(1) La principale source de référence sur les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre demeure l'ouvrage fondamental de M. René Louis, *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, chapitre III, pp. 35-93 (voir, sur les peintures murales, pp. 69-85 et, sur les inscriptions, pp. 86-93). Voir également E.S. King, « The Carolingian Frescoes of the Abbey of Saint-Germain d'Auxerre », dans *Art Bulletin*, XI, 1929; H. Focillon, *Peintures romanes des églises de France*, Paris, 1938, pp. 11 ss.; J. Hubert, *L'art pré-roman*, Paris, 1938, en particulier pp. 124 ss., et *L'empire carolingien* (en collaboration avec J. Porcher et W.F. Volbach), Paris, 1968, pp. 6-11; A. Grabar, *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, Paris, 1943-1946, t. II, p. 42. L'article que nous avons cosigné avec la regrettée Madeleine Hardy en 1982 (« En marge du conflit entre Charles le Chauve et Girart de Vienne. Loup de Ferrières, Remi d'Auxerre et le peintre Fredilo », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, t. I, pp. 121-169) reflète les précisions que M. René Louis a apportées, sur plusieurs points, à son interprétation de l'architecture des cryptes et de leur décor.

(2) Mises au jour en 1954, les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent ne sont pas mentionnées dans *Autessiodurum christianum* (...), paru deux ans auparavant. M. René Louis les a présentées à la Société Nationale des Antiquaires de France, en des communications dont Henri-Paul Eydoux a donné un résumé autorisé dans sa *Résurrection de la Gaule*, Paris, 1961, pp. 54-55. La même interprétation se retrouve dans « En marge du conflit (...) », pp. 144-149.

(3) L'oratoire Saint-Benoît a été entièrement détruit et remplacé par une chapelle gothique de plan barlong; l'oratoire Saint-Martin a conservé son arc d'entrée et une partie de sa paroi nord (voir R. Louis, *Autessiodurum christianum* (...), p. 62).

(4) Voir F. Cumont, « L'Adoration des Mages et l'art triomphal de Rome », dans *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, série III, *Memorie*, volume III, 1932, pp. 107 ss., et A. Grabar, *L'empereur dans l'art byzantin. Recherches*

sur l'art officiel de l'empire d'Orient, Paris, 1936, rééd., 1971, pp. 54-57, 131-133 et *passim* (sur la scène de l'Offrande des barbares à l'empereur victorieux) et 210-213, 227 et 233-234 (sur sa transposition chrétienne).

(5) Sur les origines de cette tradition, voir J. Gagé, « *Basileia* ». *Les Césars, les rois d'Orient et les « Mages »*, Paris, 1968.

(6) Voir H.-P. Eydoux, *op. cit.*, p. 54. Approximativement contemporaine de celle d'Auxerre, la majestueuse Adoration de Santa Maria foris portas à Castelseprio prête aux mages le même type de costume orientalisant, avec des bonnets « phrygiens » pointus qui ne sont pas sans rapport avec celui du mage de l'oratoire Saint-Laurent; voir J. Hubert, *L'empire carolingien*, p. 16 et pl. 14.

(7) Voir « En marge du conflit (...) », p. 144.

(8) *Acta Apostolorum*, VII, 56. Sur la place de la théophanie du Christ en majesté dans la tradition iconographique stéphannienne, voir « En marge du conflit (...) », pp. 142-144.

(9) La figure du mage au bonnet « phrygien » présente d'étroites parentés stylistiques avec celle d'Etienne dans la scène de la lapidation : même type de vêtement, une dalmatique aux plis amples et simples, et même traitement caractéristique des mains.

(10) Sur la lecture de cette inscription — FREDILO SO[PHISTA FECIT] — dont les patientes observations de M. l'abbé Jean Marilier ont permis, en 1959, de rétablir la lettre initiale jusqu'alors lue comme un C carré, et sur sa restitution, due à la sagacité de M. René Louis, voir H.-P. Eydoux, *op. cit.*, pp. 48-51; R. Louis, « Fredilo, moine philosophe, est-il l'auteur des fresques carolingiennes d'Auxerre ? », dans *Annales de Bourgogne*, XXXV, 1963, pp. 253-255; « En marge du conflit (...) », pp. 154-159.

(11) Sur la formation de Fredilo, élève de Loup de Ferrières et compagnon de Remi d'Auxerre, *ibid.*, pp. 120-137.

(12) *Ibid.*, p. 162; l'église ancienne rapprochait de la plus populaire des épiphanies, celle de l'Adoration des Mages, ces deux autres manifestations miraculeuses de la divinité du Christ, comme le rappelle l'antienne du *Magnificat* des secon-

des Vêpres du 6 janvier : *Tribus miraculis ornatum diem sanctum colimus. Hodie stella Magos duxit ad praeseptum. Hodie vinum ex aqua factum est ad nuptias. Hodie in Jordane a Joanne Christus baptizari voluit, ut salvere nos, alleluia !*

(13) Héric, *De miraculis sancti Germani*, CI, dans Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, II, Auxerre-Paris, 1853, pp. 166-167 : *Sancto igitur Epiphaniarum die (rex Carolus) ... corpus venerabile ... operosis denuo palliis decenter ambivit.*

(14) Sur la disposition de ces tombeaux, voir J. Roumihac, « Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre : la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 2, 1985, pp. 17-22.

(15) Voir R. Louis, *Autessiodurum christianum* (...), pp. 120-123, et nos deux articles, « Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre. Notes sur l'iconographie impériale ottonienne, le concept théologique de royauté du Christ et la majesté équestre de Charlemagne dans la *Chanson d'Aspremont* », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 3, 1986, pp. 73-80 et « Nouvelle contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre. Deux résurgences carolingiennes du thème antérieur de l'*Adventus Augusti* – Hugues de Chalon et Otton III, *ibid.*, n° 4, 1987, pp. 57-68.

(16) Voir H.-P. Eydoux, *op. cit.*, p. 55.

(17) Fréquent dans les peintures des catacombes, le motif du paon funéraire a connu une très large diffusion : on le retrouve aussi bien dans le décor peint de la tombe de Silistra, sur le Danube, dans la Mésie inférieure romaine (Bulgarie actuelle) où l'on voit deux paons s'abreuver à un canthare qu'ils encadrent symétriquement (voir D. Strong, *Roman Art*, Harmondsworth, 1976, rééd., 1980, 1982, pp. 282-284 et pl. 215) que dans les revêtements de mosaïques de certaines tombes d'Afrique, comme les deux dalles provenant de Kélibia conservées au Musée du Bardo à Tunis (voir A. Grabar, *Le premier art chrétien* (200-395), Paris, 1966, pp. 236-237 et pl. 262-263).

(18) L'interprétation chrétienne de cette croyance s'explique à la fois par sa large diffusion chez les auteurs antiques et par l'écho que lui avait donné saint Augustin (*Cité de Dieu*, XXI, 4).

(19) La destination funéraire de ce caveau est fortement probable, mais non démontrée. Son origine est vraisemblablement carolingienne, mais l'état des maçonneries, profondément altérées à plusieurs reprises, ne permet pas d'en avoir l'assurance; de même, la porte qui fait communiquer ce caveau avec l'oratoire ne fait pas partie des percements que l'on peut aujourd'hui dater avec certitude du IX^e siècle (voir *infra*, note 35).

(20) Tout le mérite de cette identification revient à M. Henri Rose, sous-directeur honoraire du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, qui a su le premier reconnaître un *phoenix dactylifera* là où l'on voyait jusqu'alors un paon funéraire. Les observations de M. Rose ont été recueillies par M. Pierre Marioton qui les a présentées en une communication orale lors du colloque « Les plus anciens sanctuaires chrétiens d'Auxerre », organisé par la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne les 31 août et 1^{er} septembre 1985 à Auxerre. Nous tenons à exprimer notre vive gratitude à M. Marioton qui a bien voulu nous communiquer le texte de cette intervention.

(21) Voir H. Danthine, *Le palmier-dattier et les arbres sacrés dans l'iconographie de l'Asie occidentale ancienne*, Paris, 1937.

(22) Voir L. Hauteceur, *Les jardins des dieux et des hommes*, Paris, 1959, p. 28.

(23) Voir en particulier le plat d'argent célébrant l'*Adventus* de Constance II (Léningrad, Musée de l'Ermitage) que nous avons publié dans notre « Contribution (...) », p. 80.

(24) Voir A. Grabar, *L'empereur dans l'art byzantin* (...), pp. 234-235.

(25) Voir F. Cumont, *La stèle du danseur d'Antibes et son décor végétal. Etude sur le symbolisme des plantes*, Paris, 1942.

(26) Voir D. Strong, *op. cit.*, p. 72 et pl. 29. Sur le « paysage nilotique », voir P. Grimal, *Les jardins romains*, Paris, 1943, rééd., 1969, pp. 296-297, 392, 433 et *passim*, et pl. XXI; sur la mosaïque de Préneste-Palestrina, *ibid.*, pp. 297 et 303.

(27) *Ibid.*, pp. 72, 96, n. 2; 240, n. 3; 332.

(28) *Ibid.*, pl. XXII.

(29) *Ibid.*, p. 193; sur le palmier dans la flore romaine, voir également *Appendice*, II, n° 66.

(30) Sur les *silvae*, décor végétal artificiel que l'on disposait sur la piste des amphithéâtres pour servir de cadre au spectacle des *venationes*, voir J. Aymard, *Cynegetica. Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins*, Paris, 1951, pp. 189-196.

(31) Voir R. Bianchi Bandinelli, *Rome. La fin de l'art antique. L'art de l'empire romain de Septime Sévère à Théodose I^{er}*, Paris, 1970, pl. 226.

(32) Voir P. Grimal, *op. cit.*, p. 81, n. 1.

(33) Sur les paradis de la Perse ancienne et leur postérité hellénistique et romaine, *ibid.*, pp. 69, 77, 79, 175, 195, 261, 345, 387 et *passim*; sur l'idée du Paradis comme séjour des bienheureux et la conception gréco-romaine du paradis terrestre, *ibid.*, pp. 73, 294, 319, 370, 384, 392-394, 404, 416-417.

(34) Voir A. Grabar, *Le premier art chrétien*, pl. 207.

(35) Les relevés méthodiques effectués ces dernières années montrent que les parois ouest et sud de l'oratoire Saint-Laurent s'inscrivent de façon très cohérente dans le système des alignements et des orientations de la construction du IX^e siècle; voir J.-M. Saur et J. Roumihac, « Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Leur évolution durant neuf siècles depuis la construction du primitif oratoire de Germain jusqu'aux alentours de l'an 1300 », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 3, 1986, pp. 41-56, et n° 4, 1987, pp. 29-47; voir en particulier l'article de 1986, p. 52 et fig. 2. Ces mêmes relevés ont permis d'établir que la baie ménagée dans le mur sud au milieu de la seconde travée de l'oratoire appartient à une série de baies à ébrasement du IX^e siècle; voir J.-M. Saur, « Dans les cryptes de l'église Saint-Germain d'Auxerre. Quatre baies à ébrasement du IX^e siècle », *ibid.*, n° 5, 1988, pp. 23-28. Il ressort de ces études que les parois de l'oratoire n'ont pas été touchées par les remaniements gothiques, à l'exception du massif de maçonnerie qui fait saillie sur le mur nord de la seconde travée du couloir de circulation (*ibid.*, 1986, p. 55, fig. 12).

(36) L'iconographie du haut Moyen Age a parfois mis en parallèle le martyre des deux diacres Etienne et Laurent : il en était ainsi à Saint-Laurent-sur-le-Vulturne, près du Mont Cassin, où les fresques du IX^e siècle — non sans parenté de style avec celles d'Auxerre — montraient côte à côte la lapidation de saint Etienne et le martyre de saint Laurent; voir R. Louis, *Autessiodurum christianum* (...), p. 80 et fig. 44.

(37) *Ibid.*, p. 62. Nous suivons ici la restitution proposée dans le présent numéro du *Bulletin* par M. l'abbé Jean Marilier.

(38) Voir A. Grabar, « Les mosaïques de Germigny-des-Prés », dans *Cahiers Archéologiques*, VII, 1954, pp. 171-183; M. Vieillard-Troiekouroff, « Tables de canons et stucs carolingiens. Le décor architectural et aniconique des bibles de Théodulfe et celui de Germigny-des-Prés », dans *Stucchi e mosaici altomedioevali. Atti dell'ottavo Congresso di studi sull'arte dell'alto Medioevo*, Milan, 1962, pp. 154-178; « A propos de Germigny-des-Prés », dans *Cahiers Archéologiques*, XIII, 1962, pp. 267-268; « Nouvelles études sur Germigny-des-Prés », *ibid.*, XVII, 1967, pp. 103-112.

(39) Voir M. Vieillard-Troiekouroff, « Les bibles de Théodulfe et leur décor aniconique », dans *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969 et publiés sous la direction de René Louis*. Publications de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, Auxerre, 1975, pp. 345-360.

(40) Sur l'attribution des *Libri Carolini* à Théodulfe, voir A. Freeman, « Theodulf of Orléans and the *Libri Carolini* », dans *Speculum*, n° 32, 1957, pp. 603-705, et « Further Studies in the *Libri Carolini* », *ibid.*, n° 40, 1965, pp. 276 ss., et 1971, pp. 597-612.

(41) Voir R. Louis, *Autessiodorum christianum (...)*, pp. 84 et 88-89.

(42) Sur les inscriptions des cryptes, *ibid.*, pp. 86-93; voir dans le présent *Bulletin*, les nouvelles précisions apportées par MM. l'abbé Jean Marilier et Jean Roumailhac, « Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857) ».

(43) Sur les limites de ce courant, voir A. Grabar, « Les mosaïques de Germigny-des-Prés », p. 183, et M. Vieillard-Troiekouroff, « Les bibles de Théodulfe et la bible wisigothique de la Cava dei Tirreni », dans *Synthronon. Art et Archéologie de la fin de l'Antiquité et du Moyen Age. Recueil d'études offertes à André Grabar*, Paris, 1968, pp. 153-166, en particulier p. 153.

(44) Voir R. Colardelle, *Grenoble aux premiers temps chrétiens : Saint-Laurent de Grenoble et ses nécropoles*, Paris, 1986, p. 47 et fig. 4 p. 49.

(45) Voir M. Vieillard-Troiekouroff, « Tables de canons et stucs carolingiens (...) »; R. Louis, « L'église de Germigny-des-Prés », dans *Etudes ligériennes (...)*, pp. 419-431; P. Jouvellier, « Les fragments décoratifs carolingiens de Germigny-des-Prés conservés au Musée Historique de l'Orléanais », *ibid.*, pp. 432-435.

(46) Voir D. Jalabert, *La flore sculptée des monuments du Moyen Age en France*, Paris, 1965, p. 65 et pl. 33 D.

(47) La tradition hagiographique dont s'inspire ce chapiteau précise qu'il s'agissait d'un pin (Sulpice Sévère, *Vita Sancti Martini*, édition de J. Fontaine (Sources chrétiennes, 133), Paris, 1967, C, X); le fait que le sculpteur se soit écarté sur ce point du récit qu'il a par ailleurs suivi fidèlement témoigne de l'attrait des modèles orientaux qui imposaient le palmier Arbre de Vie comme le type même de l'arbre sacré. Le palmier est d'ailleurs fréquemment représenté dans le décor des chapiteaux romans de Bourgogne, à Vézelay (saint Benoît ressuscitant un mort) comme à Autun (chapiteau de la nef, côté sud : on y retrouve les gros fruits en forme de pomme de pin pendant à l'extrémité des palmes qui caractérisent le palmier du chapiteau de saint Martin à Vézelay); voir D. Jalabert, *loc. cit.*, et pl. 34 B et C.

(48) Sur l'influence qu'ont exercée les tissus orientaux sur la sculpture et la peinture du Moyen Age, voir L. Bréhier, « Les thèmes des tissus d'Orient et leur imitation dans la sculpture romane », dans *Etudes d'art du Musée d'Alger*, Alger, 1945; P. Deschamps, « Les fresques des cryptes des cathédrales de Chartres et de Clermont et l'imitation des tissus dans la peinture murale », dans *Monuments Piot*, t. XLVIII, 2, 1956, et « Emprunts de la peinture murale romane à divers arts du décor », dans *Actes du Colloque Enluminure-peinture murale, Poitiers, 14-16 mai 1957. Cahiers de Civilisation Médiévale*, I, 1958, pp. 188-191.

(48 bis) Tout récemment, les observations de MM. l'abbé Jean Marilier et Jean Roumailhac sont venues confirmer l'intuition qui nous faisait écarter l'hypothèse d'une représentation complète du tronc du palmier se prolongeant sur la partie basse du mur, au-delà de l'entablement peint. Immédiatement au-dessous de celui-ci se développait en effet sur toute la lon-

gueur du panneau, d'une imposte à l'autre, une grande inscription du IX^e siècle comportant au moins trois lignes dont les vestiges avaient jusqu'alors échappé à l'attention des chercheurs. Seules sont encore lisibles quelques lettres d'une très belle facture peintes en ocre sombre, analogues à celles de l'inscription (...) *Laurentius* (...) de l'abside mais d'une taille légèrement inférieure. Les traces de réglure qui se voient encore sur toute la paroi de la travée permettent cependant de reconstituer approximativement, au moins quant à la longueur, les dimensions primitives de l'inscription. Il semble malheureusement exclu que l'on puisse en restituer le texte, qui était peut-être en rapport avec le motif du palmier et qui aurait pu éclairer les problèmes iconographiques que nous avons soulevés ici. On trouvera le relevé détaillé de cette inscription dans le *Corpus* des inscriptions que MM. l'abbé Jean Marilier et Jean Roumailhac publient dans le présent bulletin.

(49) Voir J. Hubert, dans *L'empire carolingien*, pp. 6-9 et pl. 4.

(50) Voir A. Barbet, *La peinture murale romaine. Les styles décoratifs pompéiens*, Paris, 1985.

(51) Voir P. Grimal, *op. cit.*, p. 222; D. Strong, *op. cit.*, pp. 96 et 124.

(52) *Ibid.*, p. 97; P. Grimal, *op. cit.*, pp. 94, 96 n. 2, 104 n. 9, 284, 246 n. 13, 430, 432, 457; M.-M. Gabriel, *Livia's Garden Room at Prima Porta*, New York, 1955.

(53) Sur l'association du sentiment religieux et de la culture littéraire dans la sensibilité romaine telle qu'elle s'exprime dans l'art des jardins, voir P. Grimal, *op. cit.*, pp. 63-76, 301-349 et *passim*; sur le paysage sacré, voir également l'étude fondamentale de M. Rostovtzeff, « Die hellenistisch-römische Architekturlandschaft », dans *Römischen Mitteilungen*, 1911, pp. 1 ss.

(54) Voir J. Porcher, dans *L'empire carolingien*, pp. 84-88 et pl. 74-75, et C. Heitz, *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*, Paris, 1980, chapitre VII : Architectures peintes et sculptées. Essai d'une iconologie architecturale carolingienne, p. 206.

(55) Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 8850. f° 1 v°.

(56) *Ibid.*, f° 6 v°.

(57) Voir en particulier les vers 1856 et 2197 de la *Chanson de Roland* (édition de J. Bédier, Paris, 1922) et les vers 3960 et 4307 de la *Chanson d'Aspremont* (édition de L. Brandin, Paris, 2^e éd., 1970).

(58) Munich, Bayerisches Staatsbibliothek, clm. 14000; sur ce rapprochement, voir E.S. King, « The Carolingian Frescoes (...) », p. 375, fig. 20 et 23.

(59) Rome, Pinacothèque de Saint-Paul-Hors-les-Murs; *ibid.*, fig. 24 et 25.

(60) Sur ce motif, qui a joué un rôle important dans la postérité médiévale du décor architectural de l'Antiquité, voir C. Nordenfalk, *Die spätantiken Kanontafeln*, Göteborg, 1938, et « The Apostolic Canontables », dans *Essais en l'honneur de Jean Porcher*, Paris, 1963, pp. 17 ss.; J. Leroy, « Nouveaux témoins des canons d'Eusèbe illustrés selon la tradition syriaque », dans *Cahiers Archéologiques*, IX, 1957, pp. 117-140; M. Vieillard-Troiekouroff, « Tables de canons et stucs carolingiens (...) » et « Les bibles de Théodulfe et leur décor aniconique », pp. 351-353.

(61) El Escorial, Biblioteca del Monasterio, & 11.5, f° 18 r°. Voir J. Williams, *Manuscripts espagnols du haut Moyen Age*, Paris, 1977, p. 88 et pl. 25. Il est intéressant de comparer cette image relativement réaliste du palmier avec celle, au contraire très stylisée, de la planche du *Beatus* de Gérone représentant la remise par saint Jean du message de la Révélation à l'ange de l'église d'Ephèse (Gérone, cathédrale, ms 7, f° 70 v°). Mlle Mireille Mentré a bien montré le caractère volontairement « imaginaire » de cette représentation, subtilement accordé à

la signification de la scène; voir M. Mentré et R. Archambault, « Les sept églises d'Asie dans les *Beatus* « mozarabes » conservés en Catalogne », dans *Etudes Roussillonaises offertes à Pierre Ponsich*, Perpignan, 1987, pp. 307-312, en particulier p. 309 et fig. 5.

(62) Sur la date de cette translation, rendue indispensable par l'ampleur des travaux projetés dans la partie orientale de la basilique de Clotilde, voir R. Louis, *Autessiodurum christianum* (...), pp. 38-39. On peut supposer que les travaux ont commencé aussitôt après, durant l'automne de 841 ou au plus tard au printemps de 842; sur cette phase de la construction voir J.-M. Saur et J. Roumailhac, *op. cit.*, I, 1986, pp. 50-51.

(63) L'initiative de l'aménagement des cryptes revient, on le sait, au comte Conrad I^{er} d'Argovie, abbé laïc de Saint-Germain d'Auxerre; on sait aussi qu'il résidait ordinairement sur ses terres de Bavière et d'Alémanie et qu'il ne séjournait que rarement à Auxerre où son épouse Aélis vint s'installer pour surveiller l'exécution des travaux (voir R. Louis, *Autessiodurum christianum* (...), p. 38). Mais, bien qu'elle ait assumé cette tâche avec un zèle que souligne Héric (*Miracula sancti Germani*, LXXXIX, dans Duru, II, p. 161), elle ne possédait sûrement pas la compétence nécessaire pour assurer la direction effective d'une entreprise aussi importante et aussi complexe. C'est très vraisemblablement l'évêque Héribaldi qui joua ce rôle, avec le talent et la science que lui attribuent aussi bien Héric, dans la dédicace qu'il lui fit d'un choix d'œuvres de Valère Maxime (voir « En marge du conflit (...) », p. 137), que Loup de Ferrières, qui reconnaissait à son frère Héribaldi « une intelligence très profonde et divine », *altissimum divinumque ingenium* (Loup de Ferrières, *Correspondance*, édition de L. Levillain, II, Paris, 1935, pp. 110-111). Il est également probable que ce fut déjà sous sa direction que travaillèrent les architectes qui dressèrent le plan et la maquette de cire du futur édifice qui fut présentée à la comtesse Aélis (*Miracula sancti Germani*, loc. cit.). Une telle maquette n'était pas, à cette époque, un document de chantier, mais un moyen commode de permettre à des commanditaires peu instruits de l'art de l'architecture de se représenter, plus facilement que sur plans, le bâtiment projeté; le fait même que l'on ait usé de ce mode de représentation prouve que la comtesse n'était pas en mesure d'assurer seule la conduite des travaux.

(64) Voir R. Louis, *Autessiodurum christianum* (...), p. 78.

(65) Cette hypothèse a été formulée parallèlement par M. René Louis (*ibid.*, p. 78) et par M. Jean Hubert (*L'art pré-roman*, p. 124, et *L'empire carolingien*, p. 10).

(66) Il avait sans doute une vingtaine d'années vers 855, date où il paraît raisonnable de situer approximativement et l'achèvement des peintures de la cathédrale et la mise en chantier de celles de Saint-Germain.

(67) Cet opuscule de 64 lignes a été conservé par plusieurs copies qui s'échelonnent entre le IX^e et le XI^e siècle. La plus ancienne est contenue dans un recueil factice de textes philosophiques et philologiques provenant de Saint-Germain d'Auxerre (Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 12949, f^o 38 v^o, 39 r^o et v^o). L'attribution à Loup de Ferrières de ce petit traité demeuré longtemps anonyme a été envisagée avec de très fortes probabilités (voir C.H. Beeson, « The Authorship of *Quid sit ceroma* », dans *Classical and Medieval Studies in Honour of Edward Kennard Rand*, New York, 1938, pp. 1-7) que l'en-

quête menée par M. René Louis sur la personnalité de Fredilo a encore renforcées, tout en faisant reconnaître avec beaucoup de vraisemblance Héribaldi comme l'auteur de la *quaestiuncula* à laquelle répond doctement le *Quid sit ceroma* (voir « En marge du conflit (...) », pp. 129-137). Dans cette courte dissertation, Loup analyse tour à tour les deux sens du mot latin *ceroma*, dont son correspondant n'avait pu trouver l'explication dans les glossaires qu'il possédait : sorte d'onguent composé de cire et d'huile parfumée dont usaient les athlètes, mais aussi enduit à base de cire utilisée par les peintres de l'Antiquité pour fixer les couleurs et en préserver la fraîcheur. Cette question d'érudition transmise à Loup par l'intermédiaire de Fredilo, mentionné dans le texte de la réponse, témoigne de l'intérêt éclairé qu'Héribaldi portait à l'art pictural, probablement en relation avec les grandes décorations qu'il faisait exécuter à Auxerre.

(68) Un passage des *Gesta Pontificum Autissiodorensium* peut inviter à penser que le décor en était encore inachevé, puisqu'il précise qu'Héribaldi avait « de son vivant » fait revêtir l'autel de l'oratoire Saint-Etienne d'une table d'argent : ... *ut ipse paetierat, in basilica sancti Germani, in crypta sancti Stephani, nobilem sepulturam accepit, cujus etiam altare, vivens adhuc, tabula argentea decoraverat.* (*Gesta Pontificum Autissiodorensium*, XXXVI, dans Duru, I, pp. 354-355). L'expression *vivens adhuc* paraît supposer, par sa précision même, qu'Héribaldi n'avait pas eu le temps de parachever avant sa mort la décoration de la crypta où il reçut « une noble sépulture », mais elle ne permet d'apprécier ni l'étendue ni la nature de cet inachèvement et elle n'implique nullement que le décor peint n'ait pas été exécuté au moins en partie avant le précieux revêtement de l'autel. On situerait plus volontiers la mise en place de tels ornements après l'achèvement des peintures murales, en tout cas de celle qui surplombait directement l'autel dans le cul-de-four de l'abside : il y a donc lieu de penser que cette dernière composition — qui ne pouvait être, comme nous l'avons montré, que la théophanie du Christ en majesté — a bien été peinte du vivant d'Héribaldi.

(69) Cette datation « haute » n'est pas en elle-même une innovation, puisque M. René Louis a d'abord envisagé une date sensiblement plus reculée, vers 850 (voir *Autessiodurum christianum* (...), p. 82); dans ses réflexions ultérieures (voir « En marge du conflit (...) », p. 139), il a délimité deux périodes possibles, avant ou après la mort d'Héribaldi : soit 856-857, soit 858-859, tout en marquant une certaine préférence pour la seconde en fonction du passage des *Gesta Pontificum* se rapportant à la table d'argent de l'autel, détail dont il a peut-être surestimé la portée. M. Jean Hubert considère pour sa part que les fresques de la passion d'Etienne « sont peut-être antérieures à 857 » (dans *L'empire carolingien*, p. 10). L'hypothèse que nous formulons ici ne s'écarte de ces interprétations qu'en distinguant deux phases au sein d'une même campagne qui, commencée sans doute en 855-856, aurait d'abord connu une période active avant la mort d'Héribaldi en 857 et se serait prolongée, après un temps d'arrêt ou un net ralentissement, jusqu'en 859.

Nous tenons à exprimer toute notre amicale gratitude à M. Jean-Marc Saur qui a généreusement tiré de sa documentation photographique personnelle les illustrations de cet article.

Ni robertien, ni carolingien : Raoul de Bourgogne

roi de France de 923 à 936

par Michel SOT

Tout ce que la France compte d'historiens médiévistes, professionnels ou amateurs, vient de célébrer, en 1987, le millénaire de l'avènement d'Hugues Capet, considérant, à tort ou à raison, que ce millénaire capétien était celui de l'affirmation de notre identité nationale*. C'est le point de vue adopté tout récemment par Georges Duby, qui fait débiter en 987 la très belle Histoire de France dont il a rédigé le premier volume.

Vous savez comme moi que des centaines de conférences ont eu lieu, des dizaines de colloques — dont le grand colloque du C.N.R.S. qui s'est partiellement déroulé à Auxerre, après Paris et Senlis et avant Barcelone et Metz. De nombreuses expositions se sont tenues, des spectacles « son et lumière » et même des tournois de chevaliers passablement anachroniques.

Je ne dirai rien des menus capétiens proposés par certains restaurants car je ne les ai pas goûtés, mais j'ai pu acheter à Senlis des chocolats frappés au monogramme d'Hugues Capet, ce monogramme que nous retrouvons sur un timbre-poste tandis qu'une nouvelle pièce de 10 F évoque aussi le millénaire avec un portrait en pied d'Hugues Capet, tout droit sorti de l'imagination d'un Viollet-le-Duc contemporain.

Je remarque aussi que, sur le plan politique, cette célébration du millénaire capétien a été tout à fait, pardonnez l'expression, « cohabitationniste ». Par décret paru au *Journal officiel* du 23 janvier 1987, a été institué un « Comité pour la commémoration du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet » : ce décret porte les signatures de François Mitterrand et Jacques Chirac. Je note même que la cohabitation est allée très loin, puisque le Président de la République (une république fondée dans la Révolution qui coupa la tête d'un roi qu'elle appelait par dérision « Monsieur Capet »), s'est donné

l'élégance d'inviter à une cérémonie à la cathédrale d'Amiens l'un des prétendants au trône : Monseigneur Henri, comte de Paris.

Mais nous sommes désormais en 1988 et le millénaire est terminé. Pourtant, le Président de votre Société, le professeur René Louis, en me demandant cette conférence sur Raoul de Bourgogne, nous invite à regarder ce qui se passe avant 987, pendant ce Xe siècle sur lequel les travaux récents ont attiré l'attention.

Et l'on constate que trois des rois qui ont précédé Hugues Capet depuis un siècle (Eudes, Robert et notre Raoul) ne sont pas des Carolingiens mais qu'ils appartiennent, d'une façon ou d'une autre, à la famille d'Hugues Capet.

Le premier de ces rois, « capétiens » avant la lettre et qu'il vaut mieux appeler « robertiens », par référence à leur ancêtre Robert-le-Fort, c'est Eudes, fils précisément de Robert-le-Fort, héros de la défense de Paris contre les Normands en 885, élu et sacré roi en 888, il y a exactement onze siècles.

Permettez-moi donc d'inscrire cette conférence dans le cadre, non pas du millénaire capétien, mais dans celui du XI^e centenaire de l'avènement d'Eudes, premier des Capétiens.



Mais trêve de rhétorique et entrons dans notre sujet.

Je vous propose un exposé en deux parties :

- l'historiographie contemporaine ou proche du règne de Raoul et les problèmes qu'elle pose,
- Raoul en son temps et les aspects essentiels de son règne.

I. — L'historiographie du règne de Raoul

La première moitié du Xe siècle est une des périodes de l'histoire de France sur lesquelles nous sommes le plus mal informés par les textes contemporains. Nous avons heureusement les *Annales* écrites, année par année comme le veut le genre littéraire, par le chanoine

* Cette conférence a été prononcée au Collège de France par M. Michel Sot, Maître de conférence d'histoire du Moyen Âge à l'université de Paris X-Nanterre, le 23 janvier 1988, au cours d'une séance organisée comme au début de chaque année, par la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne; elle s'est tenue en présence des professeurs René Louis et Carol Heitz, président de séance.

de Reims Flodoard (892-966). Ces annales commencent en 919 et sont poursuivies jusqu'à la mort de leur auteur. Elles ont été éditées en 1906 par Philippe Lauer qui, en 1910, publiait un ouvrage sur *Robert I^{er} et Raoul de Bourgogne, rois de France*, qui sert depuis de référence. Lauer connaissait les sources littéraires mais il ne disposait pas de tous les actes du roi Raoul ni d'une édition critique de ces actes. Cette édition a été réalisée de façon impeccable par Monsieur Jean Dufour, Maître de conférences à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et publiée dans la collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France* par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1978. Annales de Flodoard et Diplôme du roi Raoul sont les seuls documents exactement contemporains du règne.

Par la suite se sont développés deux écoles historiographiques :

– Celle de Reims, dès le X^e siècle :

- en 952, le même Flodoard achève une *Histoire de l'Eglise de Reims* où il traite entre autres des évêques de Reims contemporains de Raoul et de leurs relations avec le pouvoir royal;
- dans les années 990, juste après l'avènement d'Hugues Capet et de Robert, le moine Richer de Saint-Remi écrit une *Histoire de France* depuis 888, donc depuis l'avènement d'Eudes, jusqu'à son temps.

– Celle de Sens, un peu plus tard, dont le premier monument est l'anonyme *Historia Francorum Senonensis* (après 1015); l'historiographie sénonnaise et celle de l'abbaye de Fleury en dépendent, en particulier la *Chronique d'Odorannus* (dès 1040), la *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif*, dite de Clarius (début XII^e s.), et celle d'Hugues de Fleury (vers 1115).

Dans cette historiographie se manifeste un sens de plus en plus aigu de l'importance de l'hérédité dans les successions royales : alors que Flodoard n'y est guère sensible, Richer se montre très attentif sur ce point. Quant à l'*Historia Francorum Senonensis*, elle désigne Hugues Capet comme traître et usurpateur par rapport aux Carolingiens.

Or quelle est la situation de Raoul sur ce plan ? On peut se reporter au tableau généalogique ci-joint.

- Il n'appartient pas à la famille carolingienne : ses contemporains dans cette famille sont Charles-le-Simple, puis Louis IV;
- il n'appartient pas non plus à la famille robertienne (qui a déjà donné deux rois, Eudes et Robert I^{er}), mais il lui est allié;
- il appartient en fait à une troisième famille, celle des Bosonides :
 - son père est Richard le Justicier qui s'est fait reconnaître le titre de duc de Bourgogne,
 - son oncle Boson s'est fait élire roi de Provence et de Bourgogne par le synode de Mantaille (près de Vienne) le 15 octobre 879; ce Boson est donc le premier roi non

carolingien à l'intérieur de l'ancien empire de Charlemagne,

– et cette famille a de puissantes alliances :

- Richilde, sœur de Richard et de Boson, a été l'épouse de Charles le Chauve; donc alliance carolingienne,
- Richard le Justicier a épousé Adélaïde (la mère de Raoul) de la puissante famille des Welfs. Adélaïde est la sœur de Rodolphe I^{er}, roi de Bourgogne (de Haute-Bourgogne à partir de 888),
- enfin Raoul lui-même a épousé Emma, Fille de Robert, marquis de Neustrie puis roi de Francie en 922, après que Charles le Simple eut été écarté du trône par la violence.

Ni robertien, ni carolingien, Raoul est un Bosonide, gendre du roi Robert I^{er}.

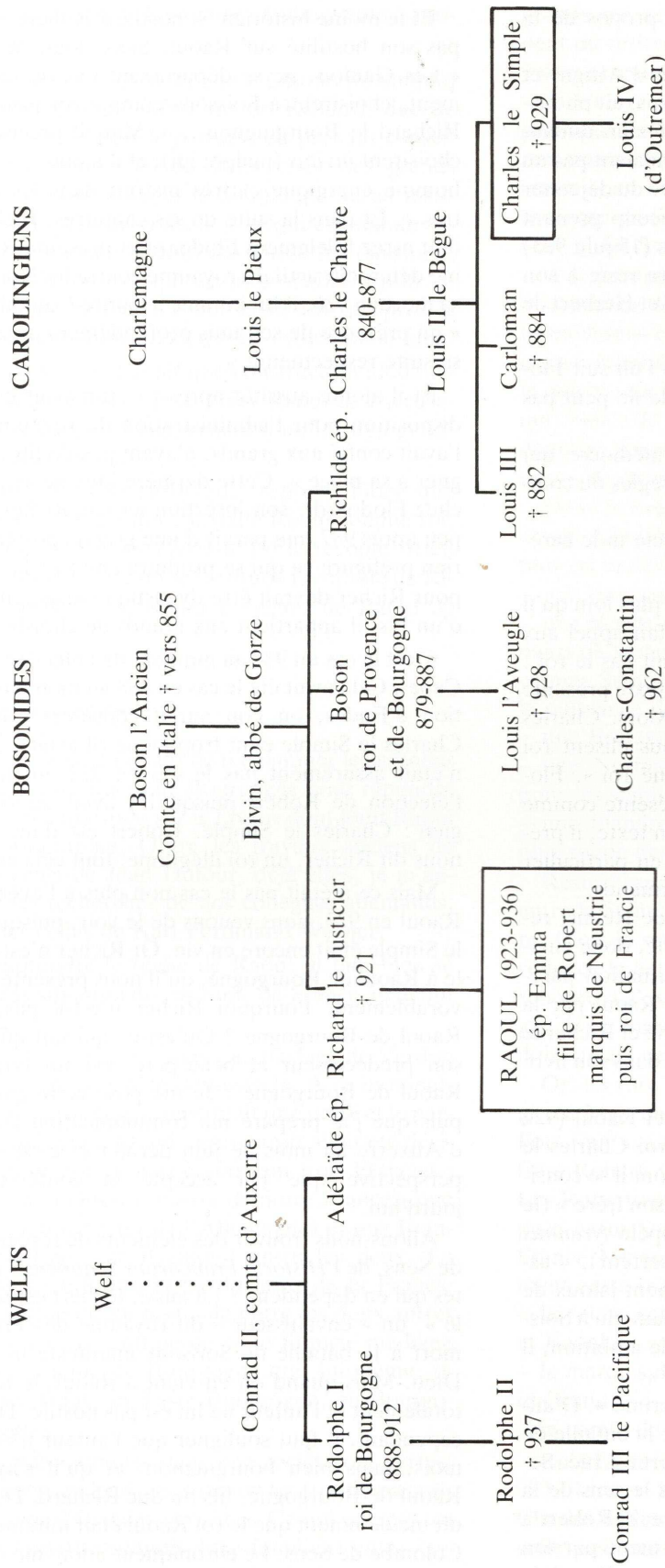
Je disais à l'instant que Robert est devenu roi en 922 aux dépens de Charles le Simple, le roi carolingien, écarté de force. Or Robert n'est roi que pendant à peine un an : en 923, il est tué dans un affrontement avec les hommes de Charles le Simple et c'est Raoul qui lui succède (nous nous demanderons tout à l'heure pourquoi), tandis que Charles le Simple est arrêté et gardé en prison par Herbert de Vermandois jusqu'en 929, date de sa mort.

Donc pendant six ans, Raoul qui, du point de vue de l'hérédité est un usurpateur, règne tandis que le roi légitime carolingien est gardé en prison où il meurt. Qu'en pensent nos historiographes des X^e et XI^e siècles ? Et bien nous constatons que les plus légitimistes d'entre eux, y compris ceux qui ont considéré Hugues Capet comme un usurpateur, ont toujours présenté Raoul sous un jour favorable. Essayons de voir comment avant de nous demander pourquoi.

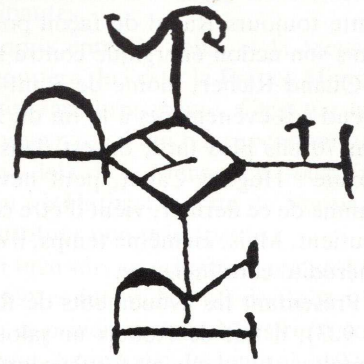
D'abord, chez Flodoard, qui est exactement contemporain des faits et qui en tient le journal, cela ne me paraît pas surprenant. Comme je pense l'avoir démontré à Auxerre, au colloque du C.N.R.S. le 27 juin dernier, jusqu'à la fin du X^e s., l'hérédité n'est qu'un facteur parmi d'autres de la sacralité royale et du pouvoir royal. La victoire en particulier, comme signe de l'élection divine, me paraît au moins aussi importante. Dans ses *Annales*, Flodoard présente de façon bienveillante les avènements de Robert I^{er} en 922 et de Raoul en 923.

Pour lui, Charles le Simple (le roi « légitime » par son hérédité carolingienne) a cessé d'être roi en 922 parce qu'il ne se comportait plus en roi : il a pris un conseiller de médiocre origine, le lotharingien Haganon, qu'il refuse de renvoyer.

Dans l'esprit de Flodoard, Charles le Simple n'est plus roi; il ne lui donne plus ce titre jusqu'à sa mort en 929. « Les Francs élurent leur seigneur Robert et se commandèrent à lui. Ainsi Robert fut-il institué roi à Reims, à Saint-Remi, par les évêques et des grands du royaume ». Charles le Simple aggrave d'ailleurs son cas en 923 car, toujours en suivant Flodoard :



◀ Monogramme du roi Raoul; d'après Mabillon : *De re diplomatica*, 1681.
Dessin de S. Martinet, extrait de son ouvrage : *Rois de France, Rois de Laon*.



- il ne respecte pas la trêve conclue à propos de la Lotharingie,
- avec ses partisans, il s'en vient au palais d'Attigny et avant que Robert, qui se trouvait à Soissons, ait pu rassembler ses fidèles, il franchit l'Aisne et « un dimanche, donc un jour où les Francs ne s'attendaient pas au combat », il l'attaque par surprise à l'heure du déjeuner (« la sixième heure étant passée et beaucoup prenant leur repas »). C'est la bataille de Soissons (15 juin 923) où le roi Robert est tué. Mais la victoire reste à son camp, dirigé par son fils Hugues le Grand et Herbert de Vermandois.

A nouveau, il n'y plus de roi. Mais, si l'on suit Flodoard, on voit bien que Charles le Simple ne peut pas être rétabli car :

- c'est un homme sans honneur, lié à un médiocre, qui ne respecte pas les trêves conclues ni les règles du combat;
- c'est de plus un sacrilège, qui ne respecte ni le carême ni le jour sacré du dimanche.

On apprend, en outre, quelques lignes plus loin qu'il a, trahison et sacrilège supplémentaire, fait appel aux païens Normands. Le droit du sang ne fait pas le roi : ce sont les qualités royales. Et la suite du texte présente les événements sans commentaires : « Alors, Charles s'étant réfugié au-delà de la Meuse, tous élisent roi Raoul. Raoul, fils de Richard est institué roi ». Flodoard ne justifie pas ce choix mais le présente comme l'élection de « tous ». Dans la suite de son texte, il présente toujours Raoul de façon positive, en particulier dans son action énergique contre les Normands.

Quand Richer, moine de Saint-Remi de Reims, reprend ces événements à la fin du X^e siècle, donc environ 70 ans plus tard, on est dans une situation paradoxale : Hugues Capet, petit neveu de Raoul par la femme de ce dernier, vient d'être couronné et Richer le soutient. Mais, en même temps, il défend dans son livre l'hérédité carolingienne.

Présentant les avènements de Robert et Raoul (922 et 923), il fait de Robert un jaloux du roi Charles le Simple : « il lui enviait fort la couronne dont il se considérait comme l'héritier depuis la mort de son frère » (le roi Eudes, mort en 898). Robert est appelé *tyrannus* (tyran), *transfuga, desertor* (traître, déserteur), « assoiffé de tous les honneurs et profondément jaloux de la couronne du roi ». Le tyran fut cependant élu à Soissons et, « entraîné à Reims par sa grande ambition, il est créé roi dans la basilique Saint-Remi ».

Pas de doute : pour Richer, c'est un « crime ». D'ailleurs, Dieu lui-même vient le confirmer : la bataille de Soissons est une ordalie où le tyran Robert est tué. Selon Richer, Dieu aurait donc choisi dans le sens de la dynastie. Mais pas très nettement puisque, si Robert a été tué, la victoire est restée à son camp mené par son fils, Hugues le Grand, qui fait élever au trône Raoul de Bourgogne.

Et le moine historien, si hostile à Robert, ne reporte pas son hostilité sur Raoul. Sans doute nous dit-il : « Les Gaulois, ne se départissant pas de leur entêtement, choisirent à Soissons comme roi Raoul, fils de Richard le Bourguignon... ». Mais il précise qu'ils le choisirent *invitus* (malgré lui); et il ajoute : « C'était un homme énergique et très instruit dans les belles lettres ». Et dans la suite de ses chapitres, Richer reproduit assez fidèlement Flodoard et présente Raoul comme défenseur actif du royaume contre les Normands. A sa mort en 936, il fut inhumé à Sainte-Colombe de Sens « en présence de ses amis profondément accablés et de sa suite respectueuse ».

Et il ajoute aussitôt après : « il n'avait pris aucune disposition pour l'administration du royaume, mais il l'avait confié aux grands, n'ayant pas de fils qui pût régner à sa place ». Cette dernière idée ne se trouve pas chez Flodoard : son insertion ici par Richer, qui écrit peu après 987, me paraît d'une grande portée. L'historien préfigure ce qui se produira en 987 : la succession pour Richer devrait être dynastique mais, en l'absence d'un fils, il appartient aux grands de choisir.

C'est la cas en 987 au moment de l'élection d'Hugues Capet. Cela avait été le cas en 888 au moment de l'élection d'Eudes, où l'on aurait considéré que le petit Charles le Simple était trop jeune (il avait 7 ans). Cela n'était assurément pas le cas en 922 au moment de l'élection de Robert puisqu'il y avait un roi carolingien : Charles le Simple. Robert est donc un tyran, nous dit Richer, un roi illégitime; tout cela est logique.

Mais ce n'était pas le cas non plus à l'avènement de Raoul en 923, nous venons de le voir, puisque Charles le Simple était encore en vie. Or Richer n'est pas hostile à Raoul de Bourgogne, qu'il nous présente même favorablement. Pourquoi Richer n'est-il pas hostile à Raoul de Bourgogne ? Qu'est-ce qui fait que Robert, son prédécesseur et beau-père, est un tyran et pas Raoul de Bourgogne ? Je me pose cette question depuis que j'ai préparé ma communication au colloque d'Auxerre au mois de juin dernier et c'est dans cette perspective que j'ai accepté la conférence d'aujourd'hui.

Allons-nous trouver des éléments de réponse du côté de Sens, de l'*Historia Francorum Senonensis* et des textes qui en dépendent ? Là aussi, Robert est un « rebelle », un « envahisseur » du royaume des Francs et sa mort à la bataille de Soissons manifeste la justice de Dieu. Mais quand on en vient à Raoul, le ton change totalement et l'auteur ne lui est pas hostile. Dans ce cas cependant, il faut souligner que l'auteur n'est plus rémois, mais bien bourguignon, et qu'il s'agit du roi Raoul de Bourgogne, fils du duc Richard. De plus, j'ai dit incidemment que le roi Raoul était inhumé à Sainte-Colombe de Sens. Le chroniqueur anonyme de Sens va donc s'efforcer de concilier son patriotisme bourgui-

gnon et son exigence de légitimité carolingienne à propos de Raoul.

Que nous dit-il ? Il nous dit que « Charles [le Simple] éleva au trône Raoul, noble fils de Richard, duc de Bourgogne, dont il était le parrain, en prenant conseil d'Hugues le Grand, fils de Robert, et des grands francs ». C'est donc Charles le Simple qui aurait institué Raoul « en prenant conseil », ce qui est manifestement faux; et, surtout, Raoul devient le fils (spirituel, le filleul) de Charles, ce qui est improbable. Enfin, le texte ajoute que Raoul n'a été sacré roi qu'après la mort de Charles le Simple, ce qui est évidemment faux.

Nous avons là une magnifique construction idéologique et historiographique pour laver Raoul de l'accusation « d'usurpation ». Mais, venant d'un Bourguignon, n'est-elle pas excusable ?

Odorannus, dans sa chronique, reprend l'idée que c'est Charles le Simple qui a installé Raoul comme roi, et la *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* le recopie. Rien dans ces textes n'éclaire donc l'attitude favorable de Richer de Saint-Remi de Reims à l'égard de Raoul de Bourgogne.

II. Raoul en son temps

Je me propose maintenant de réexaminer les grandes lignes du règne de Raoul de Bourgogne pour répondre finalement à ma question sur la faveur dont jouit Raoul dans l'historiographie. Outre les travaux anciens de Lauer et récents de Jean Dufour, déjà cités, je m'appuierai sur les recherches de nos collègues allemands, en particulier celles de Karl-Ferdinand Werner.

Pour comprendre le règne de Raoul, il faut bien se représenter la situation du royaume de France au début du Xe siècle.

1) Ses frontières ont été fixées au partage de Verdun en 843, il y a peu plus d'un demi-siècle. A ce moment-là, l'Occident carolingien constituait une unité et le partage de 843 qui, aujourd'hui, nous paraît avoir été décisif n'était qu'un compromis établissant trois Francies : une Francie de l'Ouest (ancêtre de notre France), une Francie de l'Est (ancêtre de l'Allemagne) et une Francie médiane (qui sera disputée) entre les deux. La Lotharingie, c'est-à-dire la partie nord de la Francie médiane, est une entité originale entre les deux autres Francies. La partie centrale de cette Francie médiane devient un royaume de Bourgogne qui, lui-même, se partage entre Haute et Basse Bourgogne, ou Bourgogne et Provence.

De plus, nous sommes dans une société où, certes, existent des rois et des états, mais où les frontières politiques sont loin d'être des barrières. Ce qui compte, ce sont les liens interpersonnels, liens familiaux entre descendants d'un même ancêtre, liens de fidélité entre

grands qui se jouent des frontières politiques, accordent ou retirent leur fidélité aux rois et créent de nouveaux réseaux de pouvoir.

2) L'autre phénomène important qui sous-tend toute politique familiale ou royale est, pour reprendre l'expression de Flodoard, « l'inquiétante présence des Barbares », en l'occurrence surtout les Normands pour le royaume de l'Ouest, mais aussi les Hongrois venus de l'Est et les Sarrasins venus de la Méditerranée.

A la jointure de ces deux phénomènes, il faut situer la naissance des principautés, organismes politiques intermédiaires entre le simple comté et le royaume, organismes familiaux, constitués (au moins au départ) pour la défense du territoire dans la dépendance du roi, mais qui, bien vite, se sont rendus plus ou moins indépendants du souverain, se constituant en *regna*, en royaumes « de second ordre ».

Dans la France de 923 il faut distinguer au moins :

- une Aquitaine au sud de la Loire, divisée en comtés plus ou moins importants,
- une Bourgogne centrée sur Autun,
- une Neustrie entre Loire et Seine confiée aux descendants de Robert le Fort, avec ses abbayes prestigieuses comme Saint-Martin de Tours, et constituant la base de la puissance des futurs Capétiens,
- une Bretagne toujours indépendante,
- une Normandie, abandonnée aux Vikings en 911 pour les stabiliser, ce qui ne réussira qu'en partie,
- une Flandre enfin, au nord, la plus ancienne et la plus solide des principautés.

Reste l'espace compris entre la Seine et la Meuse, entre la Seine et la frontière de l'est : la France Mineure. C'est le seul espace sans principauté. C'est par excellence le lieu du pouvoir royal qui n'a cependant pas renoncé à s'exercer au-delà de la Meuse, en Lotharingie. C'est aussi le lieu où Herbert, comte de Vermandois, essaie de se constituer une principauté.

Or, les rois, ce sont bien sûr, en principe, les Carolingiens. Mais de 888 à 898 ce fut Eudes, fils de Robert le Fort, qui avait laissé sa principauté de Neustrie à son frère Robert. Ce Robert, à son tour, devient roi en 922. Les Robertiens aussi ont l'ambition de contrôler cet espace entre Seine et Meuse. Si bien que, vers 920, la France Mineure se trouve être l'enjeu d'un affrontement entre trois princes :

- le roi, le carolingien Charles le Simple, puis Robert et Raoul,
- le marquis de Neustrie, Robert, puis son fils Hugues le Grand,
- le comte de Vermandois, Herbert II.

En 922, le marquis de Neustrie est devenu roi. En 923, il meurt le 15 juin près de Soissons en affrontant Charles le Simple; son fils Hugues le Grand ne lui succède pas, mais bien son gendre Raoul de Bourgogne qui est couronné à Soissons le 13 juillet 923. Pourquoi ?

On a longtemps pensé que ce choix résultait du consensus des grands qui espéraient que les attaches bourguignonnes de Raoul le conduiraient à se désintéresser de ce qui se passait en France Mineure. Curieusement, on s'est longtemps contenté de cette explication — qui n'explique pas pourquoi Hugues le Grand n'est pas devenu roi.

Aurait-il été effrayé par la mort de son père, le jugement de Dieu à la bataille de Soissons ? C'était l'opinion des historiographes au Moyen Âge. Mais on a déjà dit que son parti avait remporté la victoire et donc que le jugement de Dieu n'était pas décisif. C'est K.F. Werner qui répond à la question : « Pourquoi Raoul et pas Hugues le Grand ? », en montrant qu'un prince qui détient une dizaine de comtés les perd en devenant roi, sauf s'il a un fils en âge de gouverner ou un frère fidèle. Ce fut le cas d'Eudes et de son frère en 888; ce fut le cas de Robert et de son fils Hugues le Grand en 922. Mais en 923, Hugues le Grand n'a ni frère ni fils, et pour lui devenir roi serait perdre les comtés qui font la base de sa puissance. On cherche donc un remplaçant qui ne heurte pas les positions acquises par les grands : on le trouve en Raoul, beau-frère d'Hugues le Grand et qui, lui, a un frère, Hugues le Noir, susceptible de conserver le duché de Bourgogne.

Les quatre phases du règne de Raoul

Dès lors, l'histoire du règne de Raoul est celle de ses alliances et de ses oppositions avec Herbert de Vermandois et Hugues le Grand, une grande partie à trois protagonistes dont je vais essayer de présenter les principaux aspects. Je distinguerai, avec Karl-Ferdinand Werner, quatre phases dans ce règne tumultueux de Raoul.

1 – Première phase (923-926) : le roi Raoul et Herbert de Vermandois sont alliés et Hugues le Grand se tient en retrait.

Le premier problème qui se pose à Raoul est d'être reconnu comme roi.

- Il l'est sans difficulté en Bourgogne, en France Mineure, en particulier par le très puissant archevêque de Reims Séulf, et en Neustrie, dans tous les domaines d'Hugues le Grand. Ajoutons qu'il l'est aussi au-delà de la frontière de la Meuse : une partie des Lorrains (les évêques de Metz et de Verdun) lui jurent fidélité.
- Mais au sud de la Loire, l'Auvergne, le Poitou, l'Aquitaine en général ne le reconnaîtront que plus tard et Raoul devra payer cher leur fidélité, abandonnant en particulier le Berry.
- Tout à fait au sud, la Catalogne ne le reconnaîtra jamais. Il y a quelque chose d'émouvant dans l'attache-

ment des comtes de Barcelone à Charles le Simple; ils continuent à dater leurs actes de son règne jusqu'à sa mort en 929, puis « à partir de sa mort » au-delà.

Dès 923, le malheureux Charles le Simple a été attiré dans un guet-apens à Saint-Quentin par Herbert de Vermandois et enfermé à Château-Thierry, puis à Péronne. La complicité du roi Raoul dans cette affaire est évidente car, sitôt son forfait commis, Herbert rejoint Raoul en Bourgogne. Et personne ne réagit en faveur de Charles le Simple. Comme nous l'a fait comprendre Flodoard, cette arrestation était justifiée : Charles s'était allié aux païens Normands. Karl-Ferdinand Werner n'hésite pas à dire qu'il était devenu « l'ennemi public numéro un ». La même année 923, le roi Raoul remporte une grande victoire sur les Normands et il s'en va en Lotharingie, à l'appel de l'archevêque de Metz, assiéger Saverne où il fait capituler les gens du roi de Francie Orientale, Henri 1^{er} de Saxe.

Les deux grandes directions de l'activité de Raoul sont indiquées :

- les Normands contre lesquels il se battra inlassablement, presque chaque année, ce qui provoque le respect de Flodoard et peut-être de Richer;
- la Lotharingie où il compte de nombreux partisans, nous venons de le voir.

Depuis 921, où une entrevue décisive avait eu lieu sur le Rhin, à Bonn, entre le roi Charles le Simple et le roi Henri 1^{er} (le roi de l'Est), les deux rois s'étaient reconnus mutuellement, l'un « roi des Francs occidentaux », l'autre « roi des Francs orientaux ». En 922, Robert et Henri s'étaient rencontrés pour renouveler cette reconnaissance mutuelle (ils ne sont plus, ni l'un ni l'autre, carolingiens).

C'est la mort inopinée de Robert qui remet en cause cet équilibre; en effet, Raoul est le frère d'un Boson, un des grands de la Lotharingie méridionale et rival d'un des principaux comtes de Lorraine, Gilbert. Ce Gilbert s'inquiète donc très fort de voir le frère de son principal rival devenir roi de Francie occidentale; il fait appel au roi de l'Est Henri 1^{er}. Ce dernier ne se sent plus tenu par son engagement à l'égard du roi Robert qui est mort; il intervient, reconnaît à Gilbert la dignité de duc de Lorraine et lui accorde la main d'une de ses filles, Gerberge. Nous sommes en 925.

Situons bien ce phénomène dans le contexte de l'époque : ce n'est pas la perte par la France « de l'Alsace et de la Lorraine », comme on l'a dit après 1870 car les conceptions « nationales » n'ont pas de sens à cette époque. Mais c'est, d'une part, le rattachement, pour tout le Moyen Âge, de la Lotharingie (centre de l'ancien empire carolingien) à ce qui va devenir l'empire ottonien (plus tard le Saint-Empire Romain Germanique) et c'est, d'autre part, la confirmation pour la France des frontières du partage de Verdun de 843.

Avec la Lotharingie, l'autre grande affaire de cette première période c'est la remise, en 925, de l'archevêché de Reims au fils d'Herbert de Vermandois, le petit Hugues de Vermandois, alors âgé de 5 ans.

Voyons bien ce que représente Reims : c'est la capitale d'une province ecclésiastique qui couvre presque toute la France Mineure, jusqu'à la Manche et à la mer du Nord, mais dont certaines parties, l'évêché de Cambrai en particulier, sont au-delà de la frontière orientale du royaume, en Lotharingie. Reims est un évêché frontière. C'est un évêché très riche et l'archevêque peut y lever un fort contingent militaire. C'est enfin la ville du baptême de Clovis, premier roi franc chrétien, où le prestigieux archevêque Hincmar a imposé, il y a un demi-siècle, son autorité de pasteur, de savant et d'idéologue de la monarchie. En établissant son fils comme archevêque de Reims, Herbert de Vermandois se pose en prince de la France Mineure, prince de la seule région où il n'y avait pas encore de principauté, prince de la région qui servait de base au pouvoir royal.

Le roi Raoul ne s'est pas opposé puisqu'il remet à Herbert le temporel de l'évêché, tandis que la fonction spirituelle est confiée par le pape — qui avalise donc aussi l'opération — à l'évêque de Soissons, Abbon. Herbert de Vermandois se constitue donc effectivement une principauté en France Mineure : il tient Péronne et plusieurs places, dont Reims; il retient prisonnier le roi déchu Charles le Simple. Mais cela ne lui suffit pas et la dynamique engagée de constitution d'une principauté va amener Raoul à rompre avec Herbert. Rappelons que Raoul ne bénéficie ni de l'aura des Carolingiens, ni même de celle des Robertiens. Il est un roi de compromis entre princes aussi puissants que lui et il ne peut compter que sur ses propres forces.

2. — Deuxième phase (927-929) : la rupture entre Raoul et Herbert

Non content de tenir Reims par son fils Hugues, Herbert revendique Laon et la dignité de comte de Laon pour un autre de ses fils, Eudes. Cette fois, le roi Raoul s'y oppose et c'est la rupture. Raoul essaie de garder cette place essentielle qui a fait dire que les rois du X^e siècle, Charles le Simple en particulier, étaient des « rois de Laon », comme le rappelle le récent livre de Suzanne Martinet, *Rois de France, rois de Laon*.

Le troisième protagoniste, Hugues le Grand, semble hésiter sur le parti à prendre dans ces années-là. C'est alors qu'Herbert va prêter hommage au roi de l'Est, Henri I^{er}, qu'il sort Charles le Simple de sa prison, semble vouloir le restaurer en l'installant à Saint-Quentin et en réunissant ses fidèles, en particulier les Normands de Rollon. Il écrit au pape Jean X et se pose en exécuter de sa volonté de vouloir restaurer le Carolingien. Il se sert en somme de deux rois contre un troisième : re-

marquable chantage politique. Hugues le Grand se pose alors en médiateur : un plaid général a lieu, où il est décidé que le roi Raoul doit livrer Laon à Herbert puis, un peu plus tard, Attigny à Charles le Simple, en échange de son renoncement à la royauté. Mais Charles n'en profite pas : il meurt dans la prison du comte de Vermandois à Péronne, le 7 octobre 929.

Malgré la mort de Charles le Simple, jamais le pouvoir de Raoul ne semble avoir été aussi faible; il n'a plus de grandes places et les princes importants ne le soutiennent pas. Herbert est désormais son adversaire tandis que Hugues le Grand n'est pas encore son allié. Mais Hugues mesure de mieux en mieux le danger que représente la puissance d'Herbert de Vermandois auquel il s'affronte à propos de la forteresse de Douai dont le gardien, vassal d'Hugues, était passé au parti d'Herbert.

3. — Troisième phase (930-934) : l'alliance de Raoul avec Hugues le Grand contre Herbert.

Raoul obtient un certain nombre de succès : il triomphe des Normands en 930; la même année, il reçoit la soumission de l'Aquitaine, puis celle d'une grande partie de la Provence. Mais il s'affronte, en Bourgogne même, au comte Gilbert, fils de Manassès, comte de Chalon, auquel la reine a enlevé le château d'Avallon. Herbert de Vermandois se rapproche aussitôt du comte Gilbert.

Pourtant, c'est une nouvelle fois Reims et le siège épiscopal de Reims qui vont cristalliser la lutte. Raoul et Hugues le Grand marchent ensemble sur Reims en 931 : ils l'assiègent longuement, menacent et, finalement, s'emparent de la ville au bout de trois semaines. Ils imposent alors un nouvel archevêque, un moine « récemment passé du parti d'Herbert à celui d'Hugues », nous dit Flodoard : c'est Artaud.

Deux remarques ici : cet archevêque Artaud n'est sans doute pas canonique. Pour tous les Rémois, le véritable archevêque c'est le petit Hugues qui a été élu. Ce n'est que plus tard, en 948, que des synodes chargés de juger de l'affaire excommunieront Hugues. De plus, Artaud a été imposé par la force à une cité de Reims largement favorable aux Vermandois.

Ayant pris Reims et imposé Artaud, Raoul et Hugues s'en vont assiéger Herbert dans Laon dont nous avons dit l'importance; ils s'emparent de la cité. Dès lors, en 931, Raoul tient à nouveau Reims (perdue en 925) et Laon (perdue en 929); mais il ne les tient que tant qu'il a l'appui d'Hugues le Grand.

Dans les années suivantes, Raoul se rend en Lyonnais puis en Viennois pour faire respecter ses droits. Le duc de Normandie, Guillaume-Longue-Épée, fils de Rollon, lui fait hommage.

Puis Raoul reprend la lutte contre Herbert de Vermandois, s'empare de Château-Thierry, perd la place et la reprend; Herbert est très affaibli, si bien qu'en 934, la situation de Raoul semble plus solidement établie, au point qu'elle inquiète le roi Henri I^{er} (le roi de l'Est qui a parmi ses duchés la Lotharingie).

4. — Quatrième et dernière phase (935-936) : sous le signe et l'arbitrage d'Henri I^{er}

Henri, avec des seigneurs et des évêques lotharingiens, soutient Herbert de Vermandois. Ce dernier a obtenu aussi l'alliance du comte de Flandre Arnoul. Aussi le roi Raoul, pour conjurer le danger, charge-t-il Geoffroi de Nevers d'une mission auprès du même Henri I^{er}. Elle débouche sur une entrevue, une « conférence » qui se tient sur la rivière de la Chiers, affluent de la Meuse, en 935. Y sont présents le roi Raoul, Henri et Rodolphe II de Bourgogne transjurane. Herbert fait sa soumission à Raoul, se réconcilie avec Hugues et récupère ses comtés et ses forteresses. Quant à Raoul, il se voit confirmer dans ses positions, en particulier à Reims et Laon, les villes royales par excellence.

Au début de l'année suivante, le 14 ou 15 janvier 936, Raoul, roi de Francie Occidentale, meurt à Auxerre; il est inhumé à Sainte-Colombe de Sens auprès de son père le duc de Bourgogne, Richard le Justicier.

Hugues le Grand prend aussitôt l'initiative pour régler la succession et freiner l'ambition d'Herbert de Vermandois. Une seule solution : rétablir un Carolingien. Il envoie alors quérir outre-mer, dans son exil d'Angleterre, le jeune Louis IV, fils de Charles le Simple, qui restera dans l'historiographie Louis IV d'Outremer.

Ainsi le règne du seul roi bosonide de l'histoire de France débouche-t-il sur le rétablissement d'un Carolingien.



Au terme de cette conférence, je reste assez embarrassé pour dresser un bilan de l'œuvre du roi Raoul. Sans doute, le pouvoir royal en Francie Occidentale n'a jamais été aussi faible. Mais au nom de quoi jugerions-nous, comme l'ont fait trop d'historiens, que la force du pouvoir central représente ce qu'il y a de mieux dans le domaine politique ?

Notre tradition historiographique n'est-elle pas trop marquée par une révérence excessive pour l'état centralisé, tel que l'ont mis en place chez nous Louis XIV, les Jacobins, Napoléon et la troisième République ? A notre époque qui s'efforce de « décentraliser » et qui recherche le « moins d'état », nous pouvons porter un jugement plus indulgent sur le règne de Raoul. Quant à l'homme Raoul, de ce qu'il a pu penser, aimer, détester ou désirer, nous ne saurons jamais rien : il ne nous a pas laissés de confidences.

Reste l'opinion des contemporains — opinion favorable, je le rappelle — dont je vais essayer de trouver la justification en terminant. Je crois que les contemporains ont vu en Raoul un combattant qui, inlassablement, a affronté les Normands et remporté sur eux plusieurs victoires; il est, nous dit Richer après Flodoard, *vir strenuus*, un homme énergique, un homme de combat et de victoire. Quant à l'usurpation, elle n'est pas d'abord de son fait mais de celui de son prédécesseur Robert : c'est lui le *tyrannus* pour Richer.

Cependant Raoul est au moins complice de l'enlèvement de Charles le Simple par Herbert de Vermandois. Pourquoi l'historiographie a-t-elle gommé ce forfait de Raoul ? C'est, me semble-t-il, parce que le traître de l'histoire — et celui qui devient dans la littérature la figure du traître par excellence —, c'est Herbert de Vermandois. Et pourquoi est-ce Herbert ? Parce qu'en 948 se réunissent quatre conciles pour juger du différend entre les archevêques de Reims, Hugues de Vermandois et Artaud. Et, dans ces conciles, c'est toute l'œuvre des Vermandois, qui n'avaient pourtant fait que ce que bien d'autres avaient fait, à savoir se constituer une principauté, c'est toute l'œuvre des Vermandois qui est condamnée. Leur plus récent historien, Michel Bur, écrit dans son livre sur la formation du comté de Champagne que la trahison de Charles le Simple « que nul ne juge sacrilège à l'époque, leur valut mauvaise réputation ». Un jugement ecclésiastique a désigné Herbert de Vermandois comme responsable de la trahison dont on aurait pu accuser Raoul, ce Raoul dont l'énergie face aux Normands a imposé le respect à ses contemporains.

Ainsi ce roi, dont nous savons finalement peu de choses, fait-il assez bonne figure dans l'histoire.

M. S.

BIBLIOGRAPHIE

— Généralités sur les rois de France au X^e siècle :

Werner (K.F.), *Les Origines*, vol. I de l'*Histoire de France*, dir. J. Favier, Fayard, Paris, 1984.

Sassier (Y.), *Hugues Capet*, Fayard, Paris, 1987.

Martinet (S.), *Rois de France, rois de Laon*, Ed. N., Laon, 1987.

— Ouvrages spécialisés :

Lauer (Ph.), *Robert I^{er} et Raoul de Bourgogne, rois de France*, Paris, 1910.

Bur (M.), *La formation du comté de Champagne, v. 950-v. 1150* (Mémoires des Annales de l'Est, n° 54), Nancy, 1977.

— Sources :

Odorannus de Sens, *Opera Omnia*, textes édités, traduits et annotés par R.-H. Bautier et M. Gilles, C.N.R.S., Paris, 1972.

Recueil des actes de Robert I^{er} et de Raoul, rois de France (922-936), J. Dufour éd., Paris, 1978.

Delahaye (G.-R.), « Le sarcophage présumé du roi Raoul à Sainte-Colombe-lès-Sens (Yonne) », *108^e congrès des Sociétés savantes*, Grenoble, 1983, archéologie, pp. 341-351.

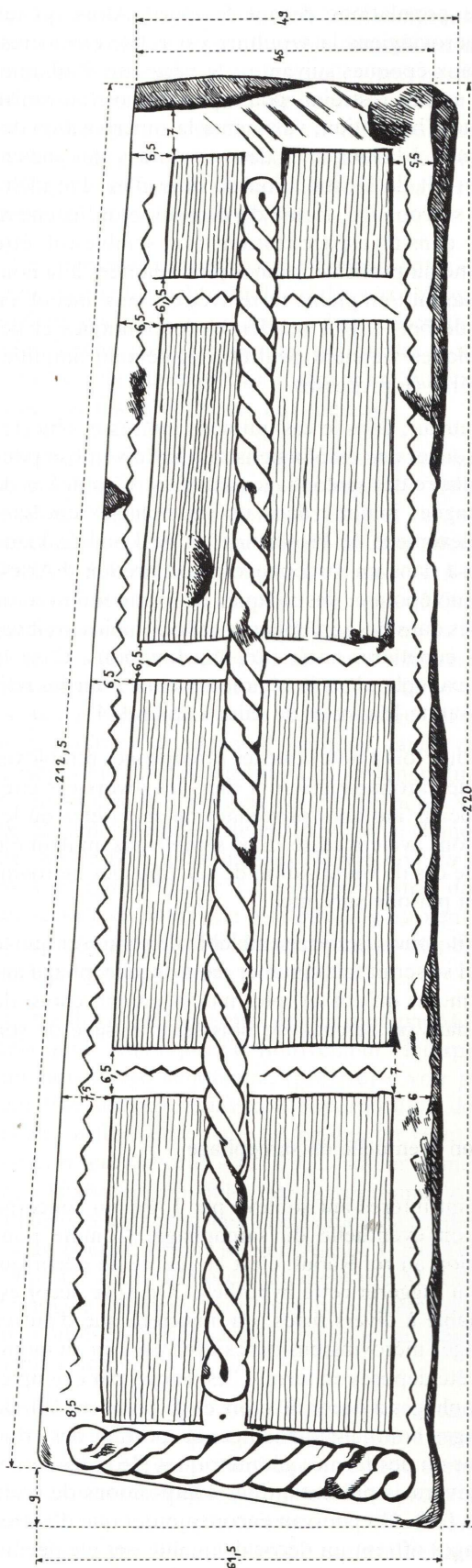


Fig. 1. — Paroi latérale droite de la cuve du sarcophage attribué au roi Raoul, à l'abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens.

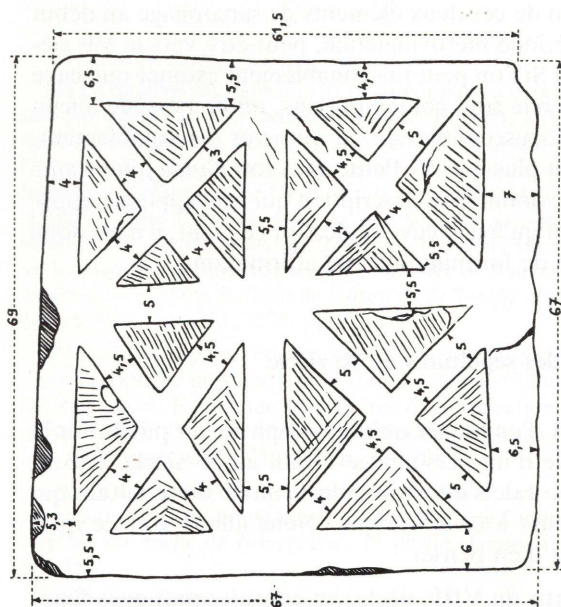


Fig. 2. — Panneau de tête de la cuve du sarcophage attribué au roi Raoul.

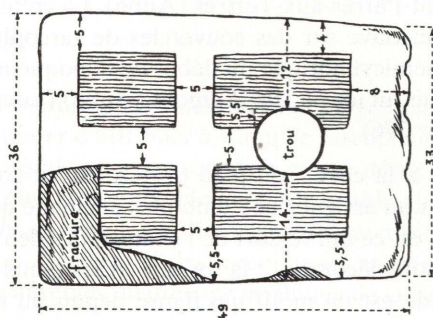


Fig. 3. — Panneau de pied de la cuve du sarcophage attribué au roi Raoul.

sentant une section hémicylindrique surmontée d'une crête s'inspiraient directement de sarcophages gallo-romains tels ceux de sainte Maure, à Troyes, de saint Lupien, dans le village du même nom (Aube), celui découvert en 1855 dans la nécropole antique de Clamart, à Troyes, et ceux exhumés en 1981 par M. Claude Massin à Saint-Parres-aux-Tertres (Aube). La crête sommitale se retrouve sur des couvercles de sarcophages de section hémicylindrique du début de l'époque mérovingienne mis au jour à Isle-Aumont (Aube) (sarcophages n° 1 et n° 276).

Quant à la cuve, son plan trapézoïdal et son décor tendent à lui assigner une date plus ancienne que le X^e siècle. C'est ce qui ressort de l'examen des deux principaux motifs décoratifs : la torsade et les dents de scie. La torsade est un motif qui figure depuis au moins le III^e siècle et durant le Bas-Empire dans des mosaïques, c'est aussi un thème particulièrement usité dans l'ornementation des plaques-boucles métalliques dès le VI^e siècle. Les dents de scie figurent aussi dans le registre ornemental mérovingien, notamment sur un sarcophage découvert à Creuzier-le-Vieux (Allier) (11). Notons à ce propos qu'un autre sarcophage mérovingien exhumé sur ce site de Creuzier-le-Vieux présente sur le panneau de tête de sa cuve un décor absolument identique à celui du panneau de tête de la cuve de Sainte-Colombe.

Toutes ces raisons militent donc en faveur d'une attribution de ces deux éléments de sarcophage au début de la période mérovingienne, peut-être vers le VI^e siècle (12). Si l'on peut raisonnablement estimer que cuve et couvercle sont contemporains, on ne possède aucun élément susceptible de le prouver irréfutablement. D'autant plus que V. Petit, dans son *Guide pittoresque* de 1845, donne une description qui ne s'applique apparemment qu'à une cuve seule. Sur ce point, il n'est donc possible de formuler aucune affirmation.

Nature des sépultures du X^e siècle

Avant d'envisager qu'un sarcophage ait pu abriter la dépouille d'un personnage vivant au X^e siècle, encore convient-il de s'interroger sur le mode de sépulture qui avait cours à cette époque. Nous allons voir ce qu'il convient d'en penser.

A partir du VIII^e siècle, en effet, les pratiques funéraires évoluent. Aux cimetières implantés en pleine campagne ou autour d'églises entourées d'un espace suffisamment dégagé pour accueillir les tombes, vont succéder les cimetières paroissiaux, soigneusement délimités, groupés autour des églises dans un espace clos (13). Cette conséquence de la généralisation de la structure paroissiale va entraîner un changement d'atti-

tude des populations devant la mort. Alors qu'aux temps mérovingiens la sépulture est relativement respectée, aux époques suivantes, la nécessité d'inhumer dans un espace restreint, peu à peu enclavé au centre de la zone d'habitation, va amener la superposition des tombes puis, à la longue, la destruction des plus anciennes au profit de l'installation de nouvelles. Parallèlement, le sarcophage, forme d'inhumation difficilement utilisable dans un espace restreint, va, semble-t-il, être abandonné au profit de tombes plus adaptées à la nouvelle situation : en pleine terre avec ou sans linceul, en cercueil de bois... Des incidences économiques et démographiques viennent peut-être également amplifier ou accélérer ce processus.

On pourrait, dans le cas qui nous intéresse, objecter que les souverains carolingiens ont parfois utilisé pour leur sépulture des sarcophages antiques. C'est le cas de Charlemagne, inhumé dans un sarcophage représentant l'enlèvement de Proserpine, et de Louis le Pieux qui reposa dans un sarcophage paléochrétien d'Arles. A la même époque, des reliques de saints furent aussi réinhumés dans des sarcophages gallo-romains prélevés dans des cimetières antérieurs aux Invasions. C'est la cas, par exemple, dans la région troyenne pour les reliques de sainte Maure et de saint Lupien (14).

Il est toutefois à noter que les sarcophages réemployés à l'époque carolingienne sont dans les divers cas cités des tombeaux antiques provenant de cimetières où les inhumations avaient cessé. Il ne semble pas qu'il ait été signalé de cas de réutilisation de sarcophages mérovingiens à la période suivante.

Il paraît donc assez vraisemblable de supposer que le roi Raoul se serait fait inhumer dans un sarcophage antique, à moins qu'il n'ait, plus modestement, choisi de reposer dans un cercueil de bois selon l'usage de son temps.

Exposition éventuelle du sarcophage

Un point intéressant soulevé par J. Perrin concerne l'exposition éventuelle du sarcophage. Comme pour l'attribution au roi Raoul, c'est la qualité du décor qui semble lui suggérer cette hypothèse. Or, si ce décor est remarquable à divers titres, on objectera que d'autres sarcophages mérovingiens ornés avec un soin au moins égal ont été déposés en terre. C'est le cas, par exemple, des sarcophages à décor de croix et de palmier (15), de sarcophages bourguigno-champenois portant des croix en sautoir ou des formes géométriques (16), des sarcophages nivernais présentant des compositions de croix multiples (17). On pourrait encore ajouter que d'autres sarcophages offrant un décor de qualité ont été découverts en terre sur le site de Sainte-Colombe. C'est le

(7) Julliot (Gustave), « Sur diverses sépultures découvertes à l'abbaye de Sainte-Colombe et en particulier sur une crose en bronze émaillé et doré. Rapport présenté à la Société archéologique de Sens le 3 mai 1869 », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. X, 1872, pp. 358-371 + 1 planche hors texte.

(8) Perrin (Joseph), « Tombeau du roi Raoul et son sarcophage présumé dans l'abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XL, 1937, pp. 1-18.

(9) Chastel (Guy), *Sainte Colombe de Sens*, Paris, s.d. [1939], pp. 153-158.

(10) Delahaye (Gilbert-Robert), « Les sarcophages mérovingiens à couvercle hémicylindrique surmonté d'une crête. Origine, évolution », dans *Actes du 107^e Congrès national des Sociétés savantes*, Brest, 1982, archéologie, pp. 257-272.

(11) Corrocher (J.), « Sauvetage de sarcophages mérovingiens près de Vichy », dans *Archeologia*, n° 90, janvier 1976, pp. 62-63.

(12) Delahaye (Gilbert-Robert), « A propos de deux sarcophages... », art. cit., et « Deux sarcophages mérovingiens découverts en 1869 à l'abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens », dans *Bulletin de liaison de la Société archéologique de Sens*, fasc. 23, 1979, pp. 43-47.

(13) Processus décrit par Patrick Périn, « Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du Haut Moyen Age. Remarques sur la topographie funéraire en Gaule mérovingienne et à sa périphérie », à paraître dans un ouvrage collectif sous la direction de Philippe Ariès; et mis en évidence par Claude Loren, « L'église Saint-Martin de Mondeville (Calvados). Quelques questions », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du Doyen Michel de Boüard*, Genève-Paris, 1982, pp. 251-276.

(14) Vieillard-Troïekouff (May), « Importance donnée aux monuments funéraires à l'époque mérovingienne », dans *Actes du 102^e Congrès national des Sociétés savantes*, Limoges, 1977, archéologie, pp. 325-335.

(15) Delahaye (Gilbert-Robert), « Le décor de palmier crucigère dans l'art funéraire du Haut Moyen Age », dans *Actes du 99^e Congrès national des Sociétés savantes*, Besançon, 1974, archéologie, pp. 237-255.

(16) Par exemple les beaux exemplaires trouvés à Paris. Cf. Fossard (Denise), Vieillard-Troïekouff (May) et Chatel (Elisa-

beth), *Recueil général des monuments sculptés en France pendant le Haut Moyen Age (IV^e-X^e siècles)*, t. I, Paris et son département, Paris, 1978; et Delahaye (Gilbert-Robert), « Aspects de l'économie du Haut Moyen Age en Gaule : les sarcophages de pierre mérovingiens décorés exhumés à Paris », dans *Paris et Ile-de-France* (mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France), t. 32, 1981, pp. 183-234.

(17) Gauléjac (B. de), « Sarcophages mérovingiens ornés du Nivernais », dans *Actes du 88^e Congrès national des Sociétés savantes*, Clermont-Ferrand, 1963, archéologie, pp. 161-167; Berland (Dom Jean-Marie), « Le sarcophage mérovingien à croix multiples de Saint-Benoît-sur-Loire », dans *Revue archéologique du Centre*, n° 15-16, 1966, pp. 195-208; Vieillard-Troïekouff (May), « Nouvelles comparaisons de quelques sarcophages mérovingiens de Nantes avec ceux de la Nièvre », dans *Actes du 97^e Congrès national des Sociétés savantes*, Nantes, 1972, archéologie, pp. 119-122; Thomas (José), *Archéologie mérovingienne et sarcophages mérovingiens ornés du Nivernais*, mémoire de maîtrise, Paris-Nanterre, 1970-1971.

(18) Julliot (G.), art. cit.; Delahaye (G.-R.), « A propos de deux sarcophages... », art. cit.

(19) Perrin (Joseph), « Cimetière carolingien à l'abbaye de Sainte-Colombe-lez-Sens », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XXII, 1906, pp. 310-313 + 2 pl. h.-t.; Delahaye (Gilbert-Robert), « Un sarcophage découvert à la ferme de Sainte-Colombe-lès-Sens en 1905 », dans *Bulletin de liaison de la Société archéologique de Sens*, fasc. 25, 1981-1982, pp. 22-30.

(20) Louis (René), « Conjecture nouvelle sur les tombeaux de Quarré », dans la monographie n° 11 de la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne, Auxerre-Paris, 1978, pp. 15-27.

(21) Bocquillot (Lazare-André), *Dissertation sur les tombeaux de Quarré, village du duché de Bourgogne...*, Lyon, 1724.

(22) Périn (Patrick), « Le problème des sarcophages-cénotaphes du Haut Moyen Age, à propos de la nécropole de Quaré-les-Tombes, site d'une bataille légendaire », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, Mayenne, 1982, t. II, pp. 823-835.

(23) Sur les cryptes de Jouarre, leurs sarcophages et leurs cénotaphes, voir Maillé (Marquise de), *Les cryptes de Jouarre (Seine-et-Marne)*. Paris, 1971.

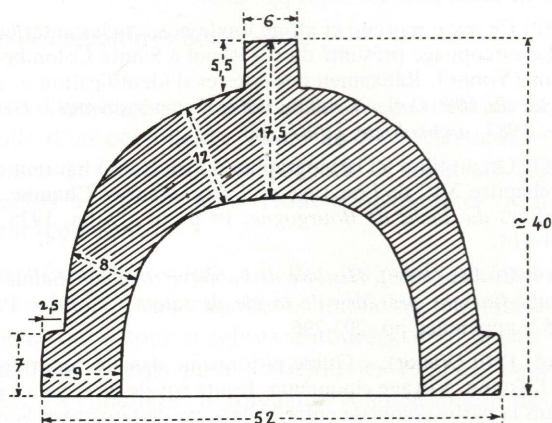


Fig. 4. — Coupe, au niveau de la fracture, du couvercle du sarcophage attribué au roi Raoul.

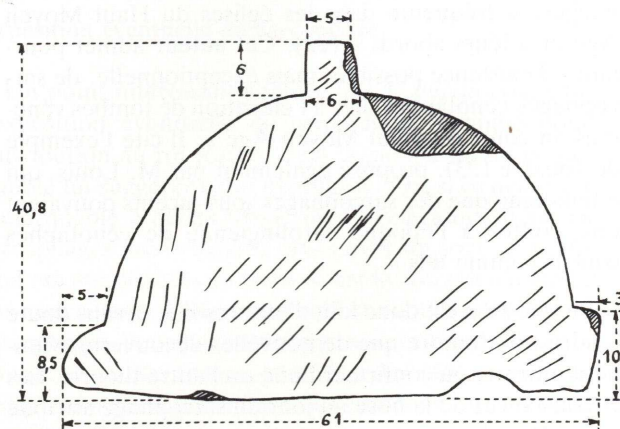


Fig. 5. — Panneau de tête du couvercle du sarcophage attribué au roi Raoul.

Le jansénisme en Puisaye

par Jean-Pierre ROCHER

Afin de comprendre ce qui s'est passé en Puisaye au XVIII^e siècle, il convient tout d'abord de donner quelques éléments de définition ou de réflexion sur le jansénisme en général* (1).

Les origines du jansénisme sont à rechercher dans les fondements même de la foi chrétienne :

— d'une part, celle-ci affirme la toute-puissance de Dieu : si Dieu est tout puissant, il peut tout et sait tout du présent comme de l'avenir : on aboutit à la prédestination;

— d'autre part, la religion chrétienne est une religion du salut individuel : le Christ est descendu sur la terre pour sauver tous les hommes et pour sauver chaque homme. L'homme est par conséquent doué de libre arbitre : il gagne, il mérite son salut; c'est l'image du Jugement Dernier sur le tympan de certaines de nos cathédrales médiévales qui rappelle que l'homme sera jugé sur ses œuvres.

Mais si Dieu est tout puissant, quelle est la part du libre arbitre de l'homme ?

Ou si l'homme a son libre arbitre, quelle est la part de la toute puissance de Dieu ?

La religion chrétienne résout par la notion de mystère cette contradiction qui débouche sur un autre problème directement lié au salut, celui de la grâce de Dieu pour l'obtenir : la grâce doit-elle être *efficace*, selon les Augustiniens, ou simplement *suffisante* selon Molina et les Jésuites ? Dans le premier cas, l'homme, dégradé par le péché originel, ne peut obtenir son salut que si la grâce divine s'impose à lui de façon irrésistible;

dans le second, la grâce reçue ne peut produire un effet que par la seule décision du libre arbitre.

Voici ce qu'écrit le théologien janséniste Singlin à ce sujet : « Toute la religion chrétienne tient principalement dans l'état et dans la personne de deux hommes, Adam qui est le principe du péché et Jésus qui est le principe du salut ». A quoi fait écho Pascal dans ses *Pensées* : « Toute la foi consiste en Jésus-Christ et en Adam, et toute la morale en la concupiscence et en la grâce » (2).

Ce débat est, soulignons-le, aussi vieux que la religion chrétienne. Rappelons que saint Augustin a passé une partie de son temps à polémiquer avec les Pélagiens, qui n'admettaient que le libre arbitre de l'homme. On retrouve parfois dans certains de ses écrits quelques exagérations en faveur de la toute puissance et, par conséquent, de la prédestination divine. Ce sont alors des textes polémiques car la pensée augustinienne mûre et réfléchie est beaucoup plus médiane (3).

Ce débat a marqué toute l'histoire de la chrétienté. Il resurgit au XVII^e siècle, dans le prolongement de la Réforme protestante et de la Réforme catholique, qui est largement d'ailleurs une Contre-Réforme. Ce sont deux mouvements par lesquels s'affirment et se heurtent deux tendances chrétiennes vers le salut. L'angoisse de la Réforme et de la Contre-Réforme, c'est la question de la grâce et du salut. Elle est à la fois chez Luther, chez Calvin mais aussi chez leurs adversaires catholiques.

Au lendemain même de cet affrontement dogmatique et, hélas !, sanglant, il était normal que le XVII^e siècle, qui est celui en France où se réalise la Réforme catholique (les décisions du Concile de Trente ne commencent à être appliquées en France que dans la première moitié du XVII^e siècle) soit celui où le jansénisme apparaît et où les polémiques doctrinales ressurgissent.

En ce sens, le jansénisme est inséparable de la Réforme catholique, dont il est en quelque sorte, dans la

* Exposé présenté par M. Jean-Pierre Rocher, professeur d'histoire au lycée Jacques-Amyot, président de la Société des Sciences de l'Yonne, lors de la séance tenue par notre Société à la salle Vaulabelle, le 3 septembre 1988.

quête de l'absolu, le point ultime et culminant, ce qui explique son exagération et sa déviance. Cette Réforme, rappelons-le, vient d'« en haut », de la ville où siège l'évêque et s'infiltrer progressivement dans les campagnes en fonction de deux buts précis : améliorer la qualité du clergé qui doit « rassembler le troupeau des fidèles sur les bases d'une foi épurée, plus réfléchie et plus ponctuellement pratiquée » (4).

Ce jansénisme va durer environ deux siècles, le XVII^e et le XVIII^e siècles, de telle sorte que l'on est amené à distinguer historiquement deux jansénismes :

Le premier est celui qui tire son nom de Jansénius, évêque d'Ypres dans les Flandres. Il a écrit un livre, l'*Augustinus*, qui est un ouvrage de réflexion sur la pensée augustinienne (1640). Mais ce qu'il a dit fut condamné par Rome : c'est la fameuse condamnation des cinq propositions (1653). Elles furent condamnées parce qu'elles constituaient une mauvaise interprétation de la pensée de saint Augustin dont elles ne retenaient que le côté polémique et non moyen. Ces cinq propositions ont soulevé de graves problèmes, dans le sens où ce sont cinq phrases que l'on ne retrouve pas à la lettre dans le livre de Jansénius : elles ne sont qu'un condensé de son contenu ; d'où la distinction faite par les partisans de Jansénius entre le droit et le fait : le droit entraîne la condamnation de ces thèses, mais le fait est qu'elles ne figurent pas dans le livre de Jansénius, ce qui implique qu'on ne peut les condamner.

En France, le premier grand janséniste est Duvergier de Hauranne, abbé commendataire de Saint-Cyran-en-Brenne (Indre), chez qui se manifeste une haute exigence de spiritualité et qui exerce, à partir de 1636, une profonde influence comme directeur de conscience des religieuses de Port-Royal, dans la vallée de Chevreuse, près de Paris (5). Mais, très vite, on constate l'hostilité du pouvoir royal français (Richelieu, Mazarin, Louis XIV) à l'égard du jansénisme, car le jansénisme va être amené à prendre des positions politiques. Jansénius avait en effet publié un pamphlet, *Mars Gallicus* (1635), dans lequel il critiquait la France, donc Richelieu, de faire la guerre à l'Espagne, une des grandes puissances catholiques, en s'appuyant sur les protestants allemands. Finalement, Richelieu, en riposte à l'hostilité du parti des dévots, fit enfermer à Vincennes Saint-Cyran, « un homme plus dangereux que six armées » (1638).

D'un autre côté, l'Eglise de France est traditionnellement une Eglise gallicane, c'est-à-dire qui défend son indépendance par rapport au pape. Et il y a en France une institution qui se fait le champion de cette position : ce sont les Parlements et plus spécialement le plus important d'entre eux, celui de Paris. On parle alors de gallicanisme parlementaire.

En même temps, Richelieu d'abord, puis Mazarin renforcent la Monarchie Absolue contre le Parlement dont la position s'affirme dans la rébellion connue sous le nom de Fronde parlementaire. Donc, d'emblée, en France, le jansénisme prend une coloration politique et le pouvoir royal le réprime. On en arrive à cette contradiction que, d'une part, le jansénisme, au moins celui de Port-Royal, est une exigence de haute spiritualité qui en fait « un moment pathétique de l'âme religieuse française » (P. Ordioni) (6) et que, d'autre part, du fait des mesures prises par le pouvoir royal contre lui (emprisonnement pendant cinq ans de Saint-Cyran par exemple), il a pris une autre tournure. Le professeur Taveneaux, grand spécialiste du jansénisme, écrit en effet que « Le jansénisme fut et demeura tout au long de son histoire un parti d'opposition. C'est pourquoi dans sa résistance à l'oppression [qu'exerçait à son égard le pouvoir royal] il s'imposa bientôt comme l'incarnation des droits de la conscience dressée contre l'arbitraire du pouvoir. » (7)

Ce premier jansénisme se termine en 1709-1710 avec la destruction de Port-Royal ordonnée par Louis XIV : les dernières religieuses sont expulsées, l'abbaye est rasée.

Le deuxième jansénisme est celui qui est issu de la Bulle *Unigenitus* (1713) par laquelle le pape condamnait cent une propositions contenues dans *Les réflexions morales* du Père Quesnel. Ce livre était non seulement imprégné de jansénisme, mais aussi des théories d'un autre ecclésiastique du nom de Richer, qui préconisait une espèce de démocratie cléricale, une moindre différence entre le haut clergé et le bas clergé, grand drame du premier ordre de la vieille France dans lequel se concentraient les antagonismes sociaux de l'ensemble du pays.

Le jansénisme était donc condamné une nouvelle fois par le pape, mais, circonstance extraordinaire, à la demande du roi, si bien qu'en France il y eut opposition du Parlement et surtout opposition de certains évêques, les « Appelants », qui en ont appelé de la décision du pape à la décision d'un concile général. C'est à ce moment-là (1717) que le jansénisme entre dans l'histoire du diocèse d'Auxerre et de la Puisaye (le premier jansénisme n'avait guère eu dans notre région d'impact particulier) car, parmi les Appelants, figure l'évêque d'Auxerre, Charles de Caylus, qui restera sur le siège épiscopal d'Auxerre jusqu'en 1754 (date de sa mort) et qui sera par conséquent le dernier évêque janséniste de France à faire face aux attaques des Jésuites (8).

Le diocèse d'Auxerre va devenir le « refuge des pécheurs », c'est-à-dire le refuge de nombreux prêtres et religieux jansénistes plus ou moins persécutés par leur évêque ou le pouvoir royal. Certains seront nommés dans des paroisses de Puisaye : les cas les plus fameux

sont ceux de Treigny et de Ronchères, cœur du jansénisme en Puisaye, Treigny jouant le rôle d'une sorte de capitale (9).

En 1732, Mgr de Caylus réussit à placer à Treigny un prêtre persécuté, l'abbé Terrasson, bientôt surnommé « le Patriarche », ex-Oratorien qui avait dû quitter sa congrégation pour ses opinions, et à Ronchères un autre prêtre en difficulté, l'abbé Fleur de Rouvroy, « coopérateur » de l'abbé Terrasson. Tous deux s'étaient fait remarquer par leurs ardentes prédications jansénistes à Paris où ils avaient bénéficié de la protection du cardinal de Noailles. Cette double nomination fut d'autant plus aisée à l'évêque d'Auxerre que ces deux cures étaient à sa collation.

Ces deux prêtres vont mettre en place dans leur paroisse des établissements de charité : hôpital, « apothicairerie », orphelinat, école avec cantine, de façon, comme le dit, P. Ordioni, « à préparer les enfants du peuple, hier vagabonds, à une vie supérieure » (10), c'est-à-dire à assurer la victoire de « l'homme nouveau », totalement converti, sur le « vieil homme ».

Une solitude est créée à Treigny, une autre à Ronchères, forteresses de la « grâce efficace ». On y accueille de très nombreux jansénistes, avides de prière, de recueillement et de pénitence. Treigny devient un centre de direction du parti janséniste — on retrouvera chez l'abbé Terrasson, lors de son arrestation, une « multitude » de lettres (11) — de diffusion des livres, qui rayonne en Puisaye et bien au-delà, au point que l'on a pu soupçonner l'abbé Terrasson d'exercer une influence sur l'Oratoire, son ancienne congrégation. Cette œuvre revêt donc un quadruple aspect de spiritualité, de charité, d'action et de propagande. Mais c'était une œuvre humaine qui avait besoin d'argent. P. Ordioni écrit que « l'abbé Terrasson se révéla un remarquable et redoutable manieur d'argent ». C'était un organisateur mais, pour avoir de l'argent, il lui fallait un mécène, qu'il trouva dans le seigneur de Ratilly, Carré de Montgeron. Ce parlementaire gallican, converti, autrefois libertin, était même devenu favorable aux positions les plus contestables des jansénistes, c'est-à-dire des convulsionnaires, adeptes d'une forme exaltée et mystique de la doctrine. Ajoutons que, parmi ceux et celles qui soutinrent de leurs largesses l'œuvre de Treigny, figure le propre frère Voltaire, « M. Arouet », « qui tentait par ses libéralités innombrables de racheter les fautes d'impiété de son frère » (12).

Toutes ces conditions favorables permettent à ce foyer de très bien fonctionner : un véritable petit Port-Royal vient de renaître. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'affaire des *Nouvelles ecclésiastiques*. C'est un journal janséniste pourchassé, bien sûr, par la police royale et dont les presses clandestines viennent s'installer en Puisaye, très vraisemblablement dans un loge

de charbonniers dans les bois de Ronchères et plus précisément à la ferme de Tuchien. La police, aidée d'informateurs, fait une perquisition en 1733. Mais les presses ne sont déjà plus là. En 1735, comme le roi se heurte dans sa politique de répression au mauvais vouloir du Parlement, il a recours à son pouvoir de juge suprême, aux lettres de cachet. Cette « justice retenue », consubstantielle à la monarchie absolue qui ne partage pas les pouvoirs, vient de l'origine même de la monarchie française et tous les petits écoliers français en ont vu le symbole dans leur livre : saint Louis rendant la justice sous un chêne. Et quand leur évêque prit la défense de ses deux curés auprès du cardinal de Fleury, il s'attira cette réponse caractéristique : « ... Je ne crois pas que vous prétendiez obliger Sa Majesté à rendre compte de ses motifs [qui l'ont amené à faire emprisonner les deux prêtres] ni de lui contester le droit qu'elle a d'ôter la liberté à ses sujets quand ils en abusent » (13). Cette justice retenue fut néanmoins considérée au XVIII^e siècle, le siècle de Montesquieu et de Voltaire, comme un abus de pouvoir.

Les deux prêtres sont donc arrêtés et enfermés à Vincennes, comme l'avait été Saint-Cyran. L'abbé Terrasson n'en sortit qu'en 1744, après s'être démis de sa cure et signé une rétractation de ses erreurs. Son œuvre fut continuée discrètement par son ancien vicaire et successeur, l'abbé Ducourtil. Quant à l'abbé Fleur, il resta vingt-trois ans emprisonné et se refusa jusqu'à sa mort en 1782 à renoncer à sa cure.

Le foyer janséniste de Puisaye a duré dans sa phase optimale environ trois ans (1732-1735). En 1737, deux prêtres, instituteurs aux petites écoles, doivent abandonner leur fonction à Treigny et regagner leur pays d'origine, le Limousin, où ils sont d'ailleurs emprisonnés (14). En 1738 survient un nouvel incident : un prédicateur est dénoncé pour avoir tenu en chaire, toujours à Treigny, des propos hostiles au pouvoir royal. En 1740, Carré de Montgeron vend Ratilly. On assiste alors à la dispersion très rapide du groupe des derniers fidèles, les « cabalistes », qui se reforme à Cosne. Ce nom leur est donné à cause des signes de reconnaissance secrets (bagues notamment) dont ils se sont dotés. C'est vraiment la fin du grand jansénisme en Puisaye, qui avait tenté de répandre jusque dans la masse, alors qu'elle était plutôt faite pour l'élite, un foi exigeante et purifiée, étayée par une morale rigoriste.

Voici un exemple de cette rigueur d'après le registre paroissial de Ronchères au temps de l'abbé Fleur de Rouvroy :

« Le 14 mai 1733, 8 h 30 du matin, après l'évangile chanté, Henri Jollivet, potier de terre, se présente à la porte de l'église et s'y agenouille tête nue, un cierge à la main, les yeux fixés à terre. Monsieur le Curé (Fleur de Rouvroy) s'approche de lui, la foule des fidèles suit

son pasteur. Jollivet déclare qu'il a causé, le dimanche précédent, un grand scandale en se présentant à Vêpres ayant sa raison ensevelie dans le vin et il demande publiquement pardon à Dieu et à toute la paroisse. Monsieur le Curé récite alors sur la tête du pénitent le psaume du *miserere*, l'exhorte à persévérer dans la pénitence, lui donne pour pénitence de ne boire du vin qu'aux repas et de réciter quatre fois par jour l'oraison dominicale jusqu'au jour de l'absolution. Puis il lui permet d'entrer dans l'église avec les fidèles pour ne pas trop le contrister » (15).

Ceci est un bel exemple d'absolution différée, avec une cérémonie impressionnante de pénitence publique destinée à frapper les imaginations. A Moutiers, paroisse voisine, on se plaint de la trop grande sévérité du curé et on refuse d'aller se confesser à lui. D'un autre côté, en bons curés tridentins, Terrasson et Fleur font la chasse aux divertissements profanes, danses veillées, fréquentation « scandaleuse » des cabarets, au point que les bals avaient même cessé et que les cabarets connaissaient une baisse de leur activité (16).

Mais le deuxième jansénisme, persécuté, endurci, affirme jusqu'à l'outrance ses positions, notamment par des innovations dans la liturgie. L'archevêque de Sens Languet de Gergy, le métropolitain de Mgr de Caylus, était un fougueux anti-janséniste. Au cours de visites pastorales dans son diocèse, en bordure de la Puisaye, il apprit que l'on disait dans cette portion du diocèse d'Auxerre de bien curieuses messes qu'il dénonça en ces termes au ministre d'Etat, le cardinal de Fleury (17) :

« J'ay appris dans le pays l'usage qu'on introduit dans les paroisses jansénistes de dire ce qu'ils appellent des messes sèches. Le prêtre, au lieu d'aller à l'autel, monte en chaire sans chasuble. Là, il lit ou récite tout haut la messe en français, hors les paroles de la Consécration. On dit cette messe tous les jours ouvriers. On la donne à la place de la vraie messe qu'on ne dit pas : on avertit les peuples d'y venir sans heures et sans chapelet, et de suivre tout bas le prêtre en prononçant les mêmes paroles que lui. Ainsi, on leur apprend à célébrer la messe. On m'a dit encore que les jours de feste, pendant qu'un prêtre est à l'autel, un autre est en chaire et récite tout haut en français ce que le célébrant dit à l'autel en latin. On m'a dit que ces messes sèches se disent particulièrement à Bléneau et à Ronchères, paroisses voisines de mon diocèse. On en dit aussi de pareilles en la paroisse de Saint-Père d'Auxerre. Votre Excellence sentira bien où conduisent ces rites nouveaux : les uns les admirent, d'autres se récrient contre et cela opérera une division bien plus sensible que celle des pures erreurs spéculatives... » Tout y est : l'indignité du pécheur (le prêtre n'ose monter à l'autel); la volonté de purification, de retour à l'Eglise primitive et à ses communautés priantes (d'où l'usage du français).

Il faut remarquer que le diocèse d'Auxerre en général et la Puisaye en particulier n'ont pas été totalement jansénistes. Si Mgr de Caylus a pu placer un certain nombre de prêtres jansénistes, les cures n'étaient pas toutes à la nomination de l'évêque; elles étaient à la collation d'un seigneur, d'une abbaye, d'un chapitre... Il ne pouvait donc pas changer les prêtres comme il le désirait. Il est alors resté en Puisaye quelques prêtres non jansénistes qu'il n'a pu chasser.

Les deux prélats successeurs de Charles de Caylus, Mgr de Condorcet (1754-1760) et Mgr Champion de Cicé (1760-1791), vont procéder à l'éradication du jansénisme dans le diocèse d'Auxerre. Condorcet voulut le faire par la force et échoua (18), tandis que Champion de Cicé y parvint par la douceur en usant du plus subtil atout qu'il avait entre les mains, le temps. En effet, le clergé de Mgr de Caylus vieillissant, chaque année, ou presque, un prêtre janséniste mourait. Il suffisait d'attendre et d'en nommer un autre à la place. Petit à petit, on assistait ainsi à la disparition des prêtres installés par Mgr de Caylus.

Lorsqu'on arrive à la Révolution, les survivants de l'époque de Mgr de Caylus sont presque tous morts, ce qui fait que si l'on regarde les cahiers de doléances des curés, par exemple celui du curé de Thury signé par plusieurs confrères, on ne trouve pas de revendication particulièrement janséniste, comme la suppression du formulaire d'Alexandre VII condamnant les cinq propositions de Jansénius, auquel les prêtres étaient astreints par serment de se soumettre. En revanche, on trouve des revendications richéristes, c'est-à-dire d'égalité cléricale entre le haut clergé et le bas clergé, la « bête noire » dans le cahier de Thury étant les gros décimateurs qui accaparent les revenus (19).

Si on regarde ce qui s'est passé à propos de la Constitution Civile du Clergé dans le district de Saint-Fargeau, on note 100% d'assermentés, dans le district voisin d'Auxerre environ 86%. Est-ce que cela vient du jansénisme ? Non, pas uniquement. Les jansénistes de l'ancien diocèse d'Auxerre se sont divisés. La majorité a prêté serment et suivi le curé Tingault de Coulanges-la-Vineuse; très peu ont suivi le curé de Vaux, Reynaud. Certains ont beaucoup hésité; c'est le cas du curé Rétif, le demi-frère de l'écrivain, qui a fini par dire oui par soumission à l'autorité civile (20).

Puis la Révolution passe. On n'entend plus guère parler de ces questions. Mais voici qu'une très curieuse résurgence apparaît en 1818-1819. Quatre pauvres religieuses et une vieille demoiselle de 75 ans, qui se disent « les restes » du couvent des bénédictines de Saint-Fargeau, couvent balayé par la Révolution, adressent des suppliques à leur évêque, au député, au ministre des Cultes, au ministre de l'Intérieur, au roi même pour se plaindre d'être privées de sacrement par leur curé à

qui elles ont avoué lire avec édification *Les réflexions morales* du Père Quesnel. L'évêque les condamne avec intransigeance, affirmant que, si elles n'arrêtent pas de lire ce livre, tous les confessionnaux leur seront fermés (21).

En conclusion, qu'est-il resté du jansénisme en Puisaye ?

On peut se demander s'il y a eu des effets profonds et durables. Sans doute, comme le voulait la Réforme catholique, a-t-il contribué à élever le niveau de conscience religieuse. Mais sur le plan doctrinal ? L'existence du foyer de Treigny-Ronchères avait été bien brève. Cependant Terrasson et Fleur de Rouvroy « laissèrent pendant longtemps le souvenir de leur vie sévère alliée à une grande et créatrice charité » (22). N'oublions pas, en outre, qu'en matière de rigorisme, entre le clergé romain et le clergé janséniste, ce n'est qu'une question de degré. Néanmoins, la Puisaye, une fois dispersé le centre de Treigny, a continué à baigner dans une ambiance janséniste qui était celle du diocèse d'Auxerre. Les écrits, la propagande jansénistes continuaient à répandre des idées et à offrir un modèle plus ou moins secrètement. Cette ambiance a eu surtout une résonance, un écho dans une élite intellectuelle très exigeante en matière de foi et de morale, recrutée essentiellement dans la bourgeoisie. Dans les campagnes, la bourgeoisie était peu nombreuse, ceci a donc concerné un nombre réduit de personnes. Il n'en a pas été de même évidemment à Auxerre. En revanche, dans le domaine scolaire, l'influence paraît plus nette, puisque l'on remarque que les signatures sont désormais plus nombreuses dans les registres paroissiaux de Treigny (23).

En 1789, il y a dans toute la France une aspiration au changement. Elle provient d'un mélange d'influences diverses, dont il est difficile de donner la proportion :

— Le vieil esprit frondeur essentiellement représenté par les parlementaires qui ont fait la guerre à Louis XV puis à Louis XVI, une fois abandonné la réforme Maupeou. Il est incarné en Puisaye par la famille Le Peletier, véritable dynastie de grands parlementaires. Ces parlementaires sont en principe favorables au jansénisme, par gallicanisme et volonté de contrôler le pouvoir royal : ainsi en est-il, en tout cas, de Michel-Etienne Le Peletier de Saint-Fargeau (1736-1778), père du conventionnel, qui contribua à la condamnation des Jésuites et qui, quelques années plus tard, fut exilé dans la Marche pour son hostilité à Maupeou (24). Il faut noter cependant que la descente de police et la suppression du foyer de Treigny-Ronchères avaient été dirigées par son grand-père, le procureur du roi Le Peletier des Forts (1675-1740) (25).

— Les querelles doctrinales et religieuses. Elles ont affaibli, banalisé l'autorité de la religion et l'autorité

royale, car ces questions ont fait l'objet de polémiques et ont été soumises au jugement des tribunaux. Au cours de ces querelles, les jansénistes ont mis en avant les fameux droits de la conscience, la lutte contre l'arbitraire : après l'arrestation de Terrasson et de Fleur de Rouvroy, deux autres curés proches de la Puisaye, ceux de Fouronnes et de Merry-sur-Yonne, prêchent la résistance contre « l'Etat gouverné tyranniquement », c'est-à-dire qu'ils en appellent à la justice des parlementaires contre la justice du roi : ils font la distinction entre l'arbitraire royal et la justice. Ces querelles ont répandu en outre, par le richérisme, une idée d'égalité, de « syndicalisme » au sein du bas clergé qui proteste contre la richesse, les pouvoirs et les négligences du haut clergé. Or ces tensions sociales internes au clergé recouvrent celles qui affectent l'ensemble de la France. Ainsi le jansénisme, par un double souci de liberté et d'égalité, va glisser petit à petit pour une partie de ces membres vers l'esprit démocratique (26).

— Les Lumières entrent également — et pour beaucoup — dans ce mélange d'influences, mais il est difficile d'en mesurer la diffusion dans une petite région comme la Puisaye. N'oublions pas enfin l'anglomanie et « l'américanomanie », très répandues à la fin du XVIII^e siècle, mais, là aussi, dans le cercle restreint de l'élite instruite du pays. En Puisaye, il s'agit du petit groupe dont les enfants vont étudier à Auxerre, voire à Paris, qui se déplace pour ses affaires (les marchands de bois), sa profession (officiers, au sens de l'Ancien Régime, et militaires en fonctions loin du pays natal), qui aime discuter, échanger, et qui lit. Probablement y eut-il quelques ecclésiastiques « éclairés », les membres du clergé étant d'ailleurs pratiquement les seuls, au sein de cette élite locale, à être, dans une notable proportion, étrangers à la région du fait de l'insuffisance des vocations (27).

Après la Révolution, il reste sans doute en Puisaye quelques familles jansénistes, quelques vieilles religieuses nous l'avons vu. La Révolution a, par la persécution religieuse, mis tout le monde à niveau, puisque les réfractaires comme les assermentés en ont été les victimes, expédiées sur les pontons de Rochefort, dans les prisons, voire à la guillotine.

Alors, la Révolution terminée, ces problèmes paraissent très largement dépassés sinon effacés. Dans la perspective du long terme, une question cependant reste posée, lancinante : le jansénisme a-t-il été « desséchant », a-t-il amorcé ou accéléré le processus de déchristianisation ?... Ce serait encore un des paradoxes qui jalonnent son histoire que d'avoir abouti au rejet de Dieu, après qu'il eut tant cherché à l'atteindre.

J.-P. R.

- (1) Bonne mise au point sur le jansénisme : **Cognet (Louis)**, *Le jansénisme*, Paris, P.U.F., Que sais-je ?, 1964.
- (2) Cités par **Taveneaux (René)**, *Le catholicisme dans la France classique (1610-1715)*, Paris, S.E.D.E.S., 1980, 2 vol., II, p. 301.
- (3) **Marrou (Henri-Irénée)**, *Saint Augustin et l'augustinisme*, Paris, Seuil, coll. Maîtres spirituels, 1955.
- (4) **Vernus (Michel)**, *Le presbytère et la chaumière – Curés et villageois dans l'ancienne France (XVII^e et XVIII^e siècles)*, Cromary (70190 Rioz), éd. Togirix, 1986, p. 215.
- (5) **Orcibal (Jean)**, *Saint-Cyran et le jansénisme*, Paris, Seuil, coll. Maîtres spirituels, 1961.
- (6) **Ordioni (Pierre)**, *La résistance gallicane et janséniste dans le diocèse d'Auxerre (1704-1760)*, thèse de droit, Dijon, Auxerre, Imp. Moderne, 1932, p. 175.
- (7) **Taveneaux (René)**, *Le catholicisme dans la France classique...*, op. cit., II, p. 305.
- (8) Sur le jansénisme dans les pays de l'Yonne, et plus spécialement en Puisaye, voir :
 - **Ordioni (Pierre)**, *La résistance gallicane et janséniste dans le diocèse d'Auxerre (1704-1760)*, op. cit., plus spécialement pp. 91-103. Ce travail, ainsi que le suivant, reste fondamental.
 - **Ordioni (Pierre)**, *La survivance des idées gallicanes et jansénistes en Auxerrois de 1760 à nos jours*, Auxerre, Imp. Moderne, 1933.
 - **Grossier (Chanoine Pierre-Georges)**, *La grande histoire en Puisaye*, Sens, Duchemin, 1938, plus spécialement *Port-Royal à Treigny*, pp. 69-89.
 - *L'abbé Lebeuf – Le jansénisme*, Actes du XXXI^e congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes (Auxerre, 20-22 mai 1960), Auxerre, Soc. des Sciences de l'Yonne, 1961).
 - *Le jansénisme dans l'Yonne*, Cahiers des Archives, n° 4, Auxerre, 1986.
 - **Dinet (Dominique)**, « Le jansénisme et les origines de la déchristianisation au XVIII^e siècle. L'exemple des pays de l'Yonne », in *Du jansénisme à la laïcité*, Les Entretiens d'Auxerre, éd. de la Maison des Sciences de l'Yonne, Paris, 1987, pp. 1-134.
- (9) **Vathaire de Guerchy (Arthur de)**, « Notice sur Treigny et la vie de nos ancêtres », in *Bull. de la Société des Sciences de l'Yonne*, vol. 90, 1935, plus spécialement § 5 « période du jansénisme », pp. 22-28.
- (10) **Ordioni (Pierre)**, *La résistance...*, op. cit., p. 98.
- (11) **Grossier (Chanoine)**, *La grande histoire en Puisaye*, op. cit., p. 87.
- (12) **Ordioni (Pierre)**, *La résistance...*, op. cit., p. 100.
- (13) **Grossier (Chanoine)**, *La grande histoire en Puisaye*, op. cit., p. 87.
- (14) **Vathaire de Guerchy (A. de)**, « Notice sur Treigny... », op. cit., p. 26.
- (15) **Déy (Aristide)**, *Histoire de la ville et du comté de Saint-Fargeau*, Auxerre, Perriquet et Rouillé, 1860, pp. 241-242, et **Bourgeois (André)**, « Ronchères, un foyer janséniste au XVIII^e siècle », *Echo d'Auxerre*, n° 103, janv.-fév. 1973, p. 4.
- (16) **Grossier (Chanoine)**, *La grande histoire en Puisaye*, op. cit., p. 82, 84 et 86.
- (17) **Grossier (Chanoine Pierre-Georges)**, « Correspondance entre le cardinal Fleury, ministre d'Etat, et Monseigneur Languet, archevêque de Sens, sur le jansénisme en Puisaye », in *L'abbé Lebeuf – Le jansénisme*, op. cit., pp. 262-263.
- (18) Au moment où nous mettions la dernière main à ce texte, paraissait une forte intéressante monographie de Thury. Cette paroisse a connu un jansénisme moins ostensible que celui de Treigny et Ronchères. Son curé, Jacques Médard Laisné n'en résista pas moins à Monseigneur de Condorcet : **Bourgoin (Pierre)**, *Thury, un village de Puisaye*, chez l'auteur, 1988, pp. 122-126.
- (19) **Porée (Charles)**, *Cahiers des curés et des communautés ecclésiastiques du bailliage d'Auxerre pour les Etats Généraux de 1789*, Auxerre, L'Universelle, 1929, pp. 206-212.
- (20) **Ordioni (Pierre)**, *La survivance...*, op. cit., pp. 179-190; **Rocher (Jean-Pierre)**, *Aspects de l'histoire religieuse du département de l'Yonne pendant la Révolution*, rapport présenté aux Entretiens d'Auxerre 1988 (29 septembre-1^{er} octobre 1988), à paraître.
- (21) **Rocher (Jean-Pierre)**, « Une séquelle des querelles jansénistes du XVIII^e siècle à Saint-Fargeau en 1818-1819 », *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, vol. 101, 1965-1966, pp. 25-32.
- (22) **Bourgeois (André)**, « Ronchères, un foyer janséniste... », op. cit., p. 5.
- (23) **Vathaire de Guerchy (Arthur de)**, « Notice sur Treigny... », op. cit., p. 26.
- (24) **Déy (Aristide)**, *Histoire de la ville et du comté de Saint-Fargeau*, op. cit., pp. 248-254 et **Joussier (Pierre)**, « La vie quotidienne d'un parlementaire en exil d'après sa correspondance. Le président Le Peletier de Saint-Fargeau à Felletin (1771-1774) », *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, vol. 103, 1969-1970, pp. 155-183.
- (25) **Déy (Aristide)**, *Histoire de la ville et du comté de Saint-Fargeau*, op. cit., pp. 234-236 et **Ordioni (Pierre)**, *La résistance...*, op. cit., p. 101.
- (26) **Taveneaux (René)**, *Jansénisme et politique*, Paris, A. Colin, 1965.
- (27) **Dinet (Dominique)**, « Les ordinations sacerdotales dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVII^e-XVIII^e siècles) », in *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. LXVI, 1980, pp. 211-241.

Réexamen des données archéologiques relatives au cimetière mérovingien de Chevigny à Etais-la-Sauvin

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Les Journées d'étude, que la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne a consacrées à la voie antique d'Auxerre à Entrains et Bourges (3 et 4 septembre 1988), ont été l'occasion de reparler du cimetière mérovingien de Chevigny, à Etais-la-Sauvin (Yonne). Cette nécropole avait fait l'objet, en 1936, d'une excellente étude de la part d'un de nos anciens vice-présidents, M. Robert Dauvergne (1). Ce travail était particulièrement méritoire car la documentation archéologique dont il disposait était assez mince. Il avait pourtant réussi à en saisir l'essentiel, comme nous avons eu l'occasion de le vérifier en nous livrant à un réexamen des données.

Rappel des circonstances et de la nature des découvertes

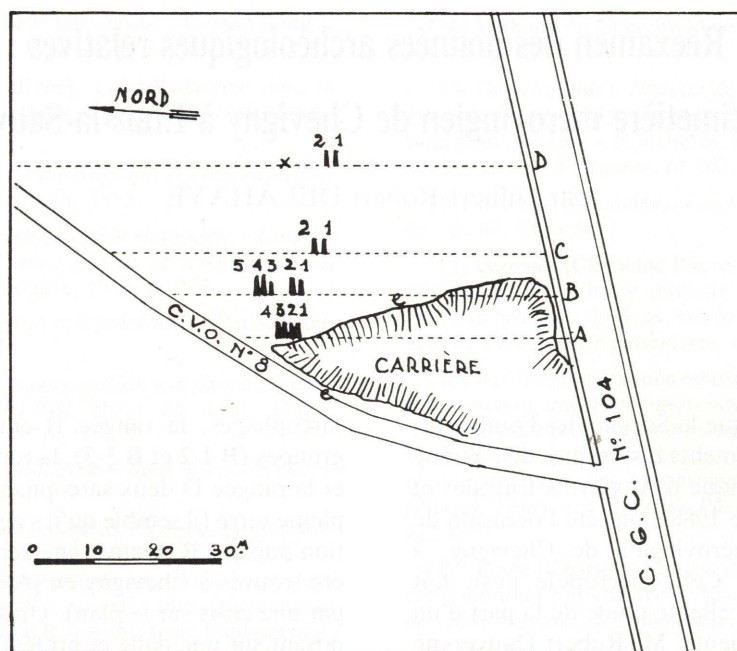
Ce cimetière, de nos jours pratiquement disparu par suite de l'extension d'une carrière, était situé à l'angle d'un chemin vicinal ordinaire (C.V.O. 8) et du Chemin Départemental 104 (C.D. 104). Le nom du lieu, *Le Cercueil*, atteste, comme le soulignait R. Dauvergne, de l'ancienneté des découvertes de sépultures à cet endroit (2).

Les premières observations faites dans une perspective scientifique semblent bien être celles de mai 1935 par MM. Copineau et Mothu, instituteurs. R. Dauvergne reprend les notes du premier dans son étude. Plusieurs érudits vinrent ensuite visiter le site et, les 9 et 10 avril 1936, MM. René Louis et R. Dauvergne pratiquèrent des sondages qui leur permirent de mettre au jour plusieurs autres sépultures. Au total, ce sont treize sarcophages et une tombe en pleine terre qui ont été ainsi étudiés. Ces tombes, orientées tête à l'ouest et pied à l'est (avec un décalage de 30 degrés entre les sarcophages du groupe B 1-2 et ceux du groupe C 1-2), reposaient sous une couche de terre végétale d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, dans des fosses, y compris les sarcophages « qui étaient calés par des pierres plates » (3). Ces quatorze sépultures étaient disposées en quatre rangées nord-sud (nommées par les inventeurs : A, B, C et D). La rangée A comprenait quatre

sarcophages, la rangée B cinq sarcophages en deux groupes (B 1-2 et B 3-5), la rangée C deux sarcophages et la rangée D deux sarcophages et une inhumation en pleine terre (il semble qu'il s'agisse d'une seule inhumation puisque R. Dauvergne écrit : « Des ossements ont été trouvés à Chevigny en pleine terre (fosse marquée par une croix sur le plan). Un squelette avait sa tête reposant sur une dalle et protégée par deux autres dalles placées en toit ») (4).

Caractères généraux de la nécropole

Au premier abord, le caractère le plus frappant est la forte densité de sarcophages par rapport aux tombes en pleine terre. R. Dauvergne note d'ailleurs : « (...) Chevigny est un cimetière riche en sarcophage » (5). En fait, et sans contredire notre estimé devancier, il convient néanmoins de pondérer quelque peu les chiffres qui viennent d'être cités en faisant observer que seule une très faible partie du cimetière a été fouillée (ou plutôt sondée) et qu'une observation étendue à la totalité des tombes du site aurait peut-être donné des résultats différents (6). Toutefois, même si les sépultures en pleine terre sont numériquement sous-représentées dans la partie explorée, il n'est pas douteux que ce cimetière comportait un forte proportion de sarcophages. Ceux-ci, nous avons eu l'occasion de le montrer, sont le plus souvent l'indice du rang social élevé du défunt (7). Nous avons eu aussi l'occasion de démontrer que les cimetières mérovingiens riches en sarcophages étaient le plus souvent afférents à un lieu de culte disposant de reliques d'un saint réputé ou bénéficiant d'un illustre patronage (8). Y avait-il un édifice religieux associé au cimetière de Chevigny dont le saint patron ait exercé un pouvoir attractif sur les fidèles de la région au point que les plus riches d'entre eux aient souhaité reposer près de ce sanctuaire ? Il est impossible de répondre à cette question faute d'une fouille complète du cimetière (fouille déjà impossible en 1936 puisque la carrière avait fait disparaître une bonne partie du champ de sépultures). Dans le cas présent, il convient peut-être néanmoins de ne pas retenir l'hypothèse du cime-



Situation des sépultures et sarcophages exhumés à Chevigny, en 1935 et 1936 (dessin de R. Moutard, repris de l'ouvrage de R. Dauvergne).

tière riche en sarcophages situé à proximité d'une église aux reliques ou au culte prestigieux. R. Dauvergne note, en effet : « Sauf deux en plâtre, tous les sarcophages de Chevigny sont en belle pierre de Lainsecq, aux dires des habitants » (9). Malgré les réserves qui s'imposent quant à l'identification visuelle de la nature d'une pierre (10), si l'on retient l'idée d'une production régionale, on peut avancer l'hypothèse que les sarcophages étaient peut-être des objets moins coûteux ici qu'en d'autres lieux et donc d'un emploi plus fréquent.

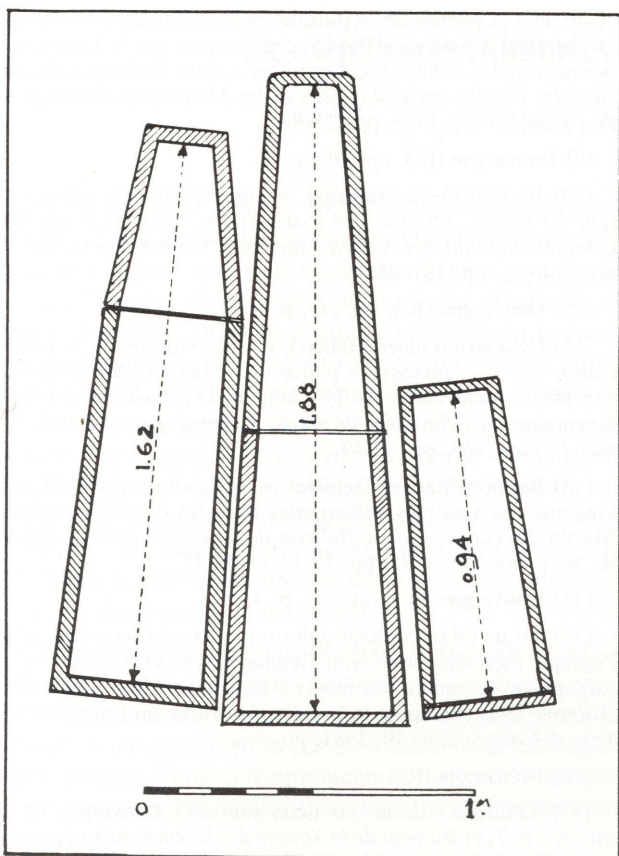
Les deux sarcophages de plâtre signalés par R. Dauvergne sont ceux de la rangée C. Il les dit « de travail médiocre, d'équerre sur trois côtés » et signale que les parois « avaient mal résisté à la poussée des terres » (11). Cet emploi du plâtre est particulièrement remarquable puisque Chevigny est actuellement, à notre connaissance, le site le plus méridional pour l'emploi funéraire du plâtre à l'époque mérovingienne. Plusieurs sarcophages faits de ce matériau ont été exhumés à Sergines (12), dans le nord du département de l'Yonne, et un bourrelet a été observé dans une tombe mérovingienne de la nécropole des *Crotûtes* à Saint-Martin-du-Tertre, près de Sens (13). Le fait que les parois aient mal résisté à la pression des terres conduit à se demander si elles étaient moulées entre deux coffrages de bois ou bien si, comme cela semble avoir été le cas à Sergines, par suite d'un manque de matière première, il ne s'agissait pas d'une simple enduction (de 2 à 5 cm d'épaisseur) contre le coffrage extérieur. Le plâtre résulte de la cuisson du gypse suivie de son broyage; or ce

minéral étant absent du sol icaunais, il ne fait pratiquement pas de doute qu'il était importé de la région de Paris où il abonde. Comme à Sergines se pose alors la question de savoir la forme sous laquelle il était transporté : blocs de gypse cuits ou non ou bien plâtre. Devant la difficulté du transport de matériaux pulvérisés à cette époque sur une assez longue distance, on inclinerait volontiers pour la dernière hypothèse, ce qui supposerait une cuisson (peut-être dans un four à chaux) et un broyage dans la région de Chevigny.

Un autre caractère de ce cimetière, très judicieusement observé par R. Dauvergne, est le groupement de certaines tombes, telles celles nommées B 3, 4 et 5. Groupement qu'il qualifie de « sépulture de famille » (14). De tels groupes familiaux, comprenant souvent un nombre sensiblement plus important et incluant, semble-t-il, la famille élargie (plusieurs générations et les serviteurs), ont été signalés en d'autres lieux.

Remarque sur les sarcophages bi-partites

R. Dauvergne signale au moins six sarcophages de pierre composés chacun de deux demi-cuves (sarcophages A 1 à 4 et B 3 à 5). Cette pratique, héritée de la période gallo-romaine (15), apparaît à notre devancier comme un indice de fabrication en série. Il écrit à ce propos : « Dans la fabrication en série, le même bloc creusé et taillé pouvait former partie inférieure de grand cercueil ou, fermé par une dalle, sarcophage



Plan des sarcophages B 3, 4 et 5 (dessin de R. Moutard, repris de l'ouvrage de R. Dauvergne).

d'enfant » (16). On peut encore ajouter que la fabrication de demi-cuves présentait d'autres avantages : volume plus réduit des blocs à extraire, évidemment de l'intérieur plus aisé, moindre difficulté de manipulation et de transport. Sans doute est-ce d'ailleurs à ces dernières qualités que le sarcophage d'enfant B 3 (formé d'une demi-cuve, côté pied, et d'une dalle de fermeture à la tête) doit d'avoir été transféré au musée d'Auxerre (17).

Les objets découverts

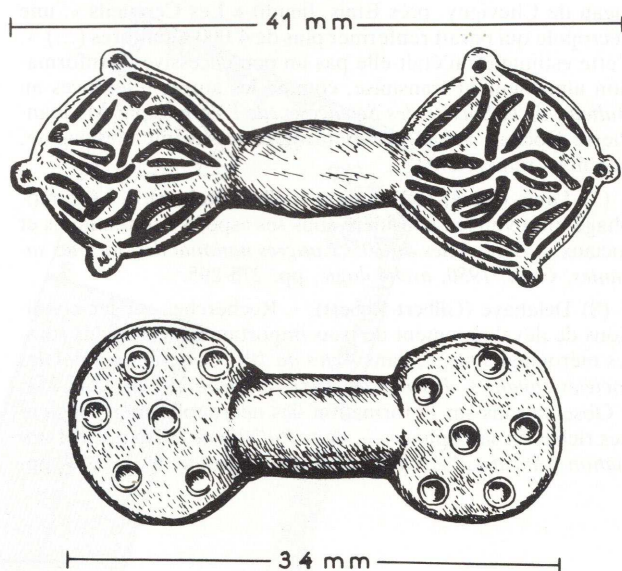
Après avoir constaté que les restes osseux étaient réduits à quelques fragments et aux dents, R. Dauvergne note : « Le cimetière de Chevigny n'est guère plus riche en mobilier jusqu'à présent. Toutes les tombes explorées avaient été violées. La violation des sarcophages en pierre est un fait général. Il a été constaté dans la région même à Vaux-Donjon » (18). Il est de fait que les sarcophages sont plus aisément repérables à l'aide d'une sonde que les sépultures en pleine terre. Mais c'est sans doute, surtout, à la faible profondeur d'enfouissement des sépultures qu'il convient d'attribuer

leur viol. Quoi qu'il en soit, cela explique que l'on n'ait trouvé que peu d'objets. Une autre raison que note très justement R. Dauvergne, c'est que le mobilier funéraire s'appauvrit à la fin de l'époque mérovingienne. Au VII^e siècle, on ne peut d'ailleurs pratiquement plus parler de « mobilier funéraire » puisqu'il s'agit, non plus d'objets déposés dans la tombe avec le mort mais d'accessoires de vêtements et d'objets de parure. Les objets évoqués par R. Dauvergne sont :

— une petite barre de fer (40 mm), avec à chaque bout un fil de fer enroulé se terminant par un anneau, probablement un maillon de chaînette. Trois autres pièces identiques avaient été trouvées au même endroit en 1935.

— Une bague en bronze, découverte en 1935, avec un chaton portant un monogramme et, de part et d'autre, trois cercles gravés en creux. Cet objet, recueilli dans les déblais à la tête du sarcophage A 2, fut envoyé à la Société des Sciences de l'Yonne (19).

— Deux fibules ansées symétriques en bronze, découvertes en 1935. L'une mesure 41 mm de longueur. Les deux plateaux, d'une forme intermédiaire entre le cercle et le carré, montrent chacun trois excroissances et comportent un décor d'entrelacs incisé. L'autre, longue de 34 mm, présente deux plateaux circulaires ornés chacun de six ocelles. Si l'on se réfère à la classification



Les deux fibules ansées symétriques découvertes à Chevigny.

des fibules ansées symétriques proposée par M. Wolfgang Hübener (20), la première appartient au type 6 et la seconde au type 1. Ces deux objets sont attribuables à la fin de l'époque mérovingienne (fin VII^e-VIII^e siècles).

Datation

Les sarcophages que décrit R. Dauvergne semblent bien être des œuvres du VII^e siècle, ce qui viendrait confirmer la découverte des deux fibules ansées symétriques que R. Dauvergne avait très bien datées.

G.-R. D.

(1) Dauvergne (Robert), *Le cimetière mérovingien de Chevigny à Etais-la-Sauvin (Yonne)*, Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne éditeur, Auxerre, 1936, 12 pp.

(2) On notera qu'à Merry-Sec, les découvertes d'un sarcophage et d'ossements, sans doute attribuables à la période mérovingienne, ont aussi été faites au lieu-dit *Le Cercueil*. Voir Vaudeschal (Sébastien) et Delahaye (Gilbert-Robert), « Sondages au lieu-dit « Le Cercueil » à Merry-Sec (Yonne) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 4, 1987, pp. 71-72.

(3) Dauvergne (R.), *op. cit.*, p. 6.

(4) *Ibidem*, p. 5.

(5) *Ibidem*, p. 5.

(6) A propos du nombre d'inhumations ayant pu exister à Chevigny, rappelons cette note parue dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1935, p. LII. On peut lire : « Lettre de notre collègue M. Mothu qui nous informe qu'on a découvert il y a quelques mois au hameau de Chevigny, près Etais, lieudit « Les Cercueils », une nécropole qui paraît renfermer plus de 4 000 sépultures (...) ». Cette estimation n'était-elle pas un peu excessive ? (Information aimablement transmise, comme les autres références au *Bulletin de la Société des Sciences... de l'Yonne*, par M. Jean-Pierre Rocher, actuel président de cette savante compagnie, que nous remercions).

(7) Louis (René) et Delahaye (Gilbert-Robert), « Le sarcophage mérovingien considéré sous ses aspects économiques et sociaux », dans *Actes du 105^e Congrès national des Sociétés savantes*, Caen, 1980, archéologie, pp. 275-295.

(8) Delahaye (Gilbert-Robert), « Recherches sur les conditions de développement de trois importantes nécropoles rurales mérovingiennes », dans *Actes du 106^e Congrès national des sociétés savantes*, Perpignan, 1981, archéologie, pp. 243-251; « Observations sur la formation des nécropoles mérovingiennes riches en sarcophages », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 7, 1983, pp.

30-40; et « A propos des sépultures mérovingiennes découvertes en 1982 à Saints-en-Puisaye, remarques sur la formation des nécropoles riches en sarcophages », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 2, 1985, pp. 23-30.

(9) Dauvergne (R.), *op. cit.*, p. 9.

(10) Baratin (Jean-François), « Les sarcophages ornés ou non du Loiret. Origine des matériaux », dans *Actes du 98^e Congrès national des Sociétés savantes*, Saint-Etienne, 1973, archéologie, pp. 181-190.

(11) Dauvergne (R.), *op. cit.*, p. 8.

(12) Delahaye (Gilbert-Robert), « Observations sur la fabrication des sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Sergines », dans *Actes du 56^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes*, Villeneuve-sur-Yonne, 31 mai-1^{er} juin 1985, pp. 43-49.

(13) Barbier (Marc et Danièle), « D'Agedincum aux Mérovingiens. Résumé des découvertes récentes du site de Saint-Martin-du-Tertre », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, fasc. 26, 1983, pp. 28-47, cf. p. 45.

(14) Dauvergne (R.), *op. cit.*, p. 4.

(15) Sur un tel sarcophage gallo-romain tardif ou réemployé à l'époque mérovingienne, voir Delahaye (Gilbert-Robert), « Un sarcophage bi-partite découvert à Bondy en 1964 », dans *En Aulnoye jadis* (revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye), n° 10, 1981, pp. 4-7.

(16) Dauvergne (R.), *op. cit.*, p. 7.

(17) Transfert attesté par deux sources : Dauvergne (R.), *op. cit.*, p. 7; et *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1936, où l'on peut lire, p. XVII : « Des fouilles ont été exécutées récemment à Chevigny-Etais, lieudit Champ des Cercueils, sous les auspices de la S.F.A.Y. Le compte rendu sommaire a paru dans la presse locale (*Petit régional* du 14-4-36). M. René Louis a été aidé entre autres par nos collègues M. Copineau et Mme Lenoir, institutrice à Chevigny, laquelle a bien voulu transporter à Auxerre un petit sarcophage d'enfant destiné à notre musée lapidaire ».

(18) Dauvergne (R.), *op. cit.*, p. 10.

(19) *Ibidem*, p. 11, note 4. Cet envoi est aussi attesté par une mention dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1936, p. VII : « Lettre de notre collègue M. Copineau donnant des détails sur l'importante nécropole découverte au finage d'Etats et déjà signalée par M. Mothu. Une bague de bronze qui en provient est jointe à la lettre ».

(20) Hübener (Wolfgang), « Gleicharmige Bügelfibeln der Merowingerzeit in Westeuropa », dans *Madrider Mitteilungen*, 13, 1972, F.H. Kerle Verlag, Heidelberg, pp. 211-269.

Des sépultures exhumées à Saints-en-Puisaye (juin 1988)

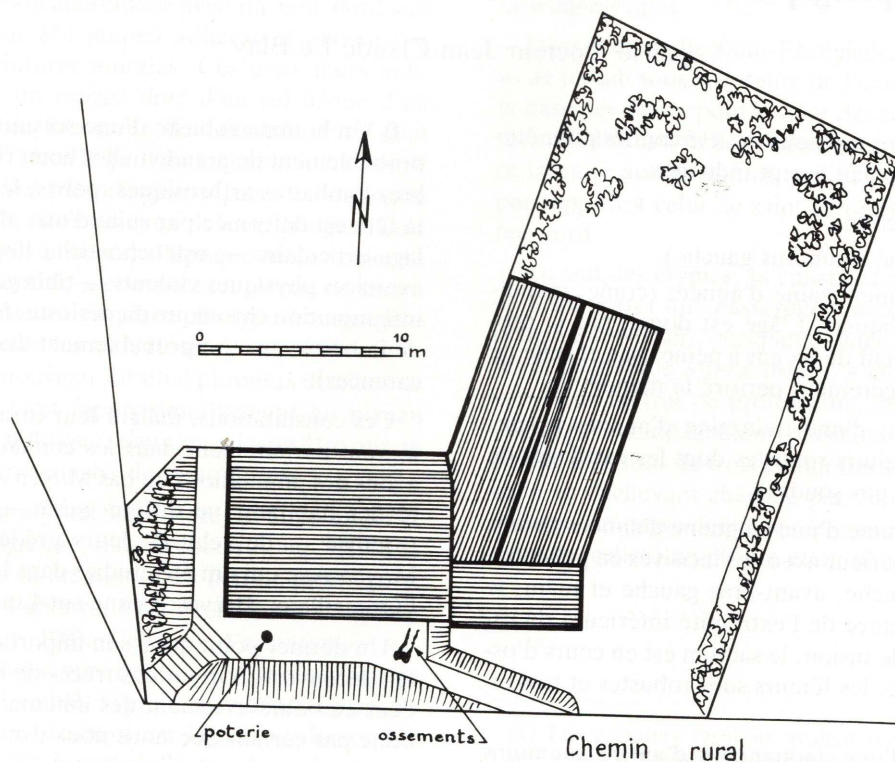
par Gilbert-Robert DELAHAYE

Connaissant la richesse archéologique de la périphérie de l'église de Saints-en-Puisaye (1), il n'est pas difficile d'imaginer que tout creusement qui s'y fait peut être à l'origine de nouvelles découvertes. Aussi, M. et Mme Breuiller, dont on connaît l'intérêt pour le passé de la Puisaye, se montrèrent-ils particulièrement attentifs quand ils apprirent par la presse locale (*L'Yonne républicaine*, du jeudi 3 mars 1988) que la commune de Saints envisageait la construction d'une boulangerie municipale sur un terrain situé à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de l'église (parcelle 16 de la section dite du Bourg), le long du chemin rural passant derrière la mairie, en un lieu où avaient déjà été trouvés des ossements humains (2).

L'information fut transmise par M. Breuiller à M. le Directeur des Antiquités historiques de Bourgogne. Une demande d'information fut adressée à la mairie de Saints pour connaître la nature exacte et le calendrier des travaux. Ceux-ci commencèrent le 6 juin 1988 et furent observés par M. et Mme Breuiller et une de leurs amies (3).

Cette surveillance aboutit à la découverte d'une tombe orientée tête au sud-ouest pied au nord-est. D'autres ossements furent aussi ramassés (voir l'étude anthropologique en annexe), ainsi que des tessons d'une céramique située plusieurs mètres à l'ouest du squelette et divers autres tessons, notamment de tuiles (dont plusieurs fragments épais de 3 cm et d'autres de 1 et 1,8 cm).

Faute d'une véritable fouille (impossible à pratiquer avec l'engin de terrassement sur le terrain), les quelques observations ainsi faites n'ont qu'une valeur relative. Si elles confirment l'extension jusqu'en ce lieu de la nécropole entourant l'église, elles ne permettent pas, par exemple, la datation de la tombe. Le seul indice chronologique est fourni par la céramique recueillie : un pichet à col droit, légèrement pincé à un endroit pour former un bec verseur; l'anse s'attache sur le col et sur la panse légèrement globuleuse; la pâte est rosée à l'extérieur (4) et blanche à l'intérieur (5) avec sur le col des taches de vernis vert. Cet objet a l'apparence d'une céramique médiévale ou post-médiévale. La tombe



Saints-en-Puisaye. Situation de la poterie et des ossements exhumés en juin 1988, reportée sur le plan de masse de la nouvelle boulangerie (d'après les informations de M. Robert Breuiller).

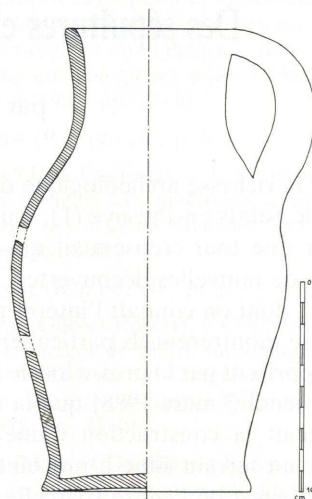
étant située, comme on l'a dit, à plusieurs mètres et la stratigraphie à cet endroit étant inconnue, il n'est pas possible de mettre la poterie en relation avec l'inhumation.

G.-R. D.

(1) Delahaye (Gilbert-Robert), « A propos des sépultures mérovingiennes découvertes en 1982 à Saints-en-Puisaye : remarques sur la formation des nécropoles riches en sarcophages », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 2, 1985, pp. 23-30; « Nouvelles sépultures exhumées au nord de l'église de Saints-en-Puisaye (8-12 juin 1985) », dans *ibidem*, n° 3, 1986, pp. 61-64; et « Nouveaux sarcophages mérovingiens découverts à Saints-en-Puisaye en 1986 », dans *ibidem*, n° 5, 1988, pp. 59-60.

(2) Point 2 du plan de localisation des sépultures découvertes à Saints avant 1982, établi par M. Robert Breuiller. Voir Delahaye (G.-R.), « A propos des sépultures mérovingiennes... », *article cité*, p. 25.

(3) Nous adressons nos remerciements à M. et Mme Breuiller et à l'amie qui les a aidés. Sans leur intervention, aucune observation n'aurait pu être faite.



Essai de restitution d'une céramique mise au jour à Saints-en-Puisaye, en juin 1988.

(4) Couleur M 69 du *Code des couleurs de sols* d'A. Cailleux, Boubée édit., Paris.

(5) *Ibidem*, couleur K 92.

Etude anthropologique des restes humains recueillis à Saints-en-Puisaye en juin 1988

par le Docteur Jean-Claude Le Blay

Les restes humains qui nous ont été confiés pour étude appartiennent en fait à sept individus.

Nous y avons reconnu :

- a) Un nouveau-né (humérus gauche).
- b) Un enfant d'une dizaine d'années (crâne, mandibule, clavicules, fémurs). L'âge est donné par la première molaire ou dent de six ans à peine usée et celle de douze ans qui a légèrement perforé la mandibule.
- c) Un adolescent d'une quinzaine d'années (main, pelvis gauche et fémurs robustes dont les cartilages de croissance ne sont pas soudés).
- d) Une jeune femme d'une vingtaine d'années (front, face maxillaire supérieur avec des incisives en pelle, humérus droit et gauche, avant-bras gauche et main; le cartilage de croissance de l'extrémité inférieure du radius est en cours de fusion, le sacrum est en cours d'ossification complète, les fémurs sont robustes et très incurvés).
- e) Une femme d'une cinquantaine d'années au moins (front, petite mâchoire saillante aux dents usées et cariées, vertèbres cervicales arthrosiques, humérus, fémurs et tibias ostéoporotiques).

f) Un homme robuste d'une soixantaine d'années et probablement de grande taille (humérus robuste, vertèbres lombaires arthrosiques, pelvis, fémur gauche dont la tête est déformée par suite d'une altération du cartilage articulaire — ostéochondrite liée en partie à des exercices physiques violents — tibia gauche siège d'une inflammation chronique du périoste, friabilité excessive de la trame osseuse probablement due à l'âge ou à des carences).

Ces constatations, malgré leur caractère limité, s'intègrent parfaitement dans les connaissances que nous avons des populations du bas Moyen Age; l'état de santé des habitants ne diffère guère — en période non troublée — de celui de leurs prédécesseurs du haut Moyen Age qui ont été étudiés dans la région : Corvol-l'Orgueilleux, Brèves, Cosne-sur-Loire, etc.

Un dernier point qui a son importance : tous les restes découverts portent des traces de brisures anciennes liées au bouleversement des inhumations. Il ne semble donc pas certain que nous nous trouvions en présence de sépultures « en place ».

J.-C. L. B.
(Octobre 1988)

Vestiges gallo-romains et nouvelles sépultures médiévales exhumés autour des cryptes mérovingiennes de Jouarre

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Pour répondre à la demande de plusieurs confrères désireux de connaître les résultats obtenus par la poursuite des fouilles entreprises à Jouarre (Seine-et-Marne), à l'ouest des célèbres cryptes mérovingiennes (1), nous donnons ici un bref compte rendu des plus récents développements de cette recherche.

On se souvient que nos premiers travaux sur ce site avaient permis de retrouver les églises Saint-Paul et Saint-Ebrégisile qui, à l'origine, prolongeaient vers l'ouest les cryptes des mêmes noms. Au droit de la crypte Saint-Paul, nous avons notamment repéré deux murs parallèles numérotés 28 et 29 que nous avons interprétés comme deux états successifs du mur nord de l'église Saint-Paul. Or l'approfondissement de la fouille dans cette partie du chantier a montré que le mur 28 se raccordait perpendiculairement avec un mur nord-sud gallo-romain (mur 85) auquel adhéraient encore des fragments de peintures murales. Ces deux murs antiques enserraient un espace doté d'un sol formé d'un mortier renfermant beaucoup de cailloutis. Plus haut subsistait le sol 27 dont le prolongement a été retrouvé vers l'ouest. Ce sol mérovingien sépare, à l'ouest du mur de refend 47, deux niveaux de sarcophages. Cela donne à penser qu'au cours de l'époque mérovingienne ce sol, peut-être initial, recouvrant un niveau de sarcophages, dont plusieurs en pierre de type bourguigno-champenois attribuables au VII^e siècle, a été abandonné au profit d'un nouveau sol situé plusieurs dizaines de centimètres plus haut (approximativement au niveau actuel de la place publique) dans lequel a pu être mis en place une deuxième couche de sarcophages.

A l'ouest de la crypte Saint-Ebrégisile, le mur 62, d'origine mérovingienne, mais reconstruit au XIII^e siècle au moment de la création d'un lieu de prière pour les chapelains de l'abbaye, s'est avéré avoir coupé un mur antique (mur 100). Celui-ci, d'orientation est-ouest, s'étendait donc vers l'ouest, à la profondeur de 1,50 m sous le sol actuel. C'était incontestablement le mur extérieur d'un bâtiment car la nature du terrain était très dissemblable de part et d'autre. Au sud, il s'agissait d'une terre argileuse, perturbée par une occupation antérieure, peut-être protohistorique comme le laisse-

rait supposer la découverte de tessons de céramiques non tournées. Au nord, existait un sol de mortier sur lequel furent retrouvées deux dalles en terre cuite malheureusement très fragmentées.

Au-dessus du mur 100 existait deux niveaux, l'un de tuiles gallo-romaines, l'autre de pierres (meulières) et de fragments de tuiles enchevêtrées. Bien que cassées en de multiples morceaux, plusieurs des tuiles à rebords (*tegulae*) ou demi-rondes (*imbrices*) ont pu être reconstituées. Deux *tegulae* portaient des estampilles de tuilier. Il semble qu'on se trouve là en présence des vestiges d'un édifice qui s'est écroulé sur place. Plus près de la surface, ont été exhumés plusieurs sarcophages mérovingiens en plâtre, des sépultures médiévales (notamment en fosses maçonnées) et des débris de statues post-médiévales.

Dans la chapelle Saint-Ebrégisile, la pose d'une feuille de plomb sous la totalité de l'édifice, y compris sous la base des murs, pour l'isoler des remontées d'humidité, a été l'occasion de découvrir un sarcophage de pierre calcaire accolé au mur sud et formant une symétrie par rapport à celui de saint Ebrégisile, situé dans l'enfeu nord.

Au sud des cryptes, la construction d'un pilier destiné à supporter une passerelle d'accès à l'ancienne chapelle Saint-Martin, occupant l'étage au-dessus des cryptes et abritant le Musée briard, a amené la découverte, vers deux mètres de profondeur, de sépultures médiévales qu'accompagnaient plusieurs objets : un porte-objets constitué de trois chaînettes accrochées à un anneau et s'achevant chacune par un crochet, trois céramiques, un passe-courroie, une coupe (vraisemblablement un calice) en alliage étain-plomb.

G.-R. D.

(1) Les premiers résultats avaient notamment fait l'objet d'une note : « Eglises mérovingiennes et chapelle médiévale mises au jour à Jouarre (Seine-et-Marne) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 4, 1987, pp. 89-91.

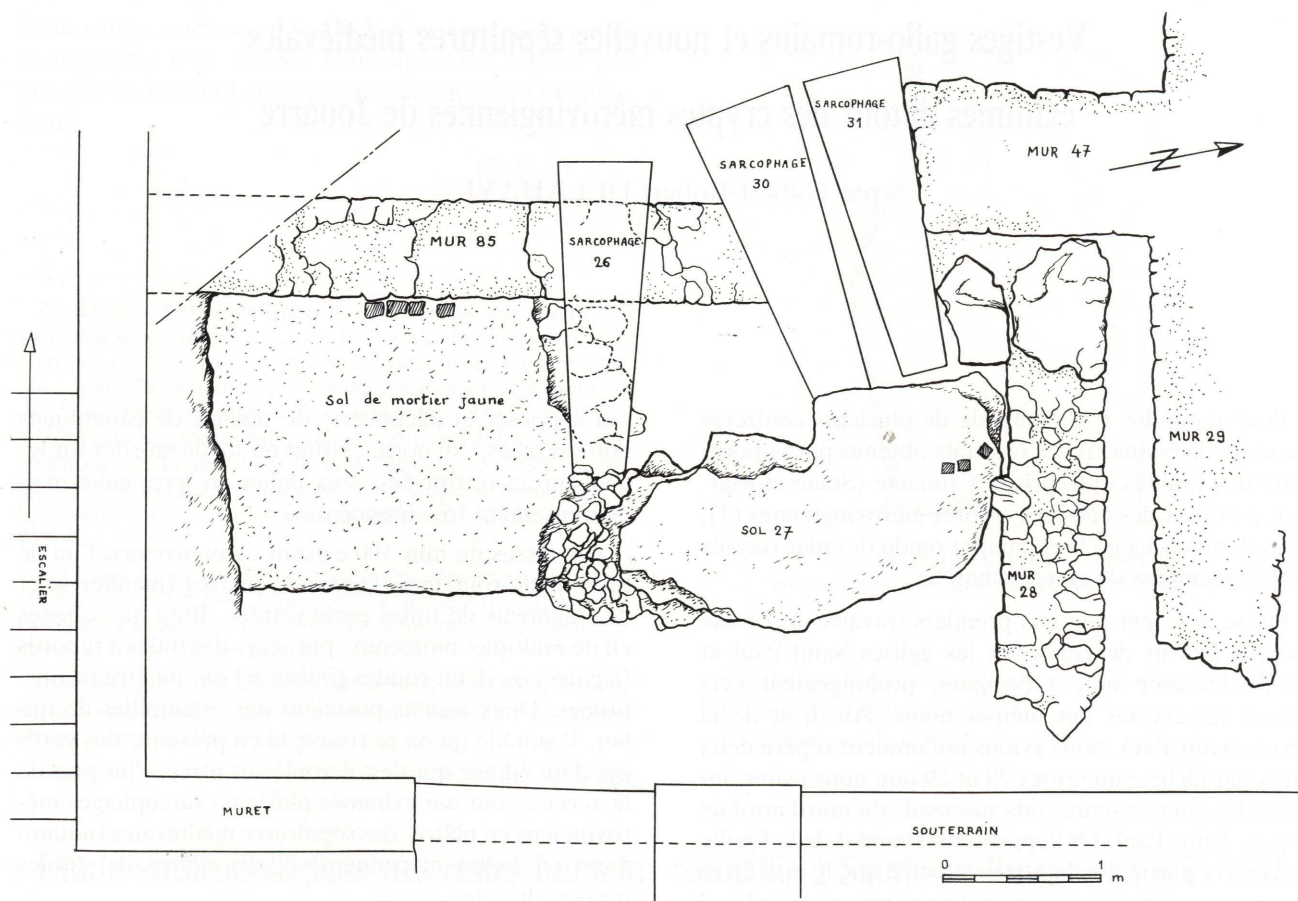


Fig. 1. — Vestiges gallo-romains et mérovingiens à l'ouest de la crypte Saint-Paul.

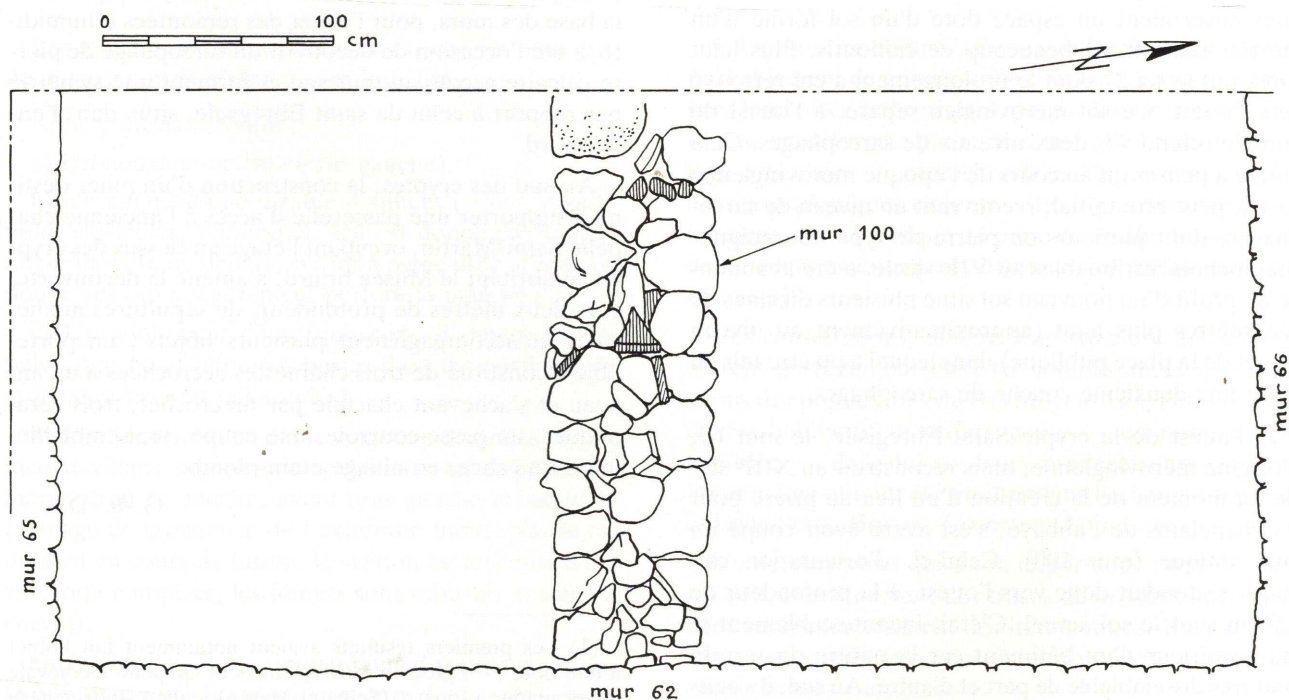


Fig. 2. — Fouille à l'ouest de la crypte Saint-Ebrégisile. Le mur gallo-romain 100, à la profondeur de 150 cm.

D'une année à l'autre

Les activités et la vie de notre Société

par Jean-Dominique et Monique CARON*

Comme de coutume, la séance solennelle de rentrée se tint, le 23 janvier 1988, au Collège de France, en présence de MM. les professeurs René Louis et Carol Heitz — qui assurait la présidence. La salle avait été mise à la disposition de notre Société par M. Yves Laporte, administrateur du Collège, à la demande de M. le professeur Georges Duby.

Monsieur Michel Sot, maître de conférences d'histoire médiévale à l'université de Paris X-Nanterre et spécialiste du X^e siècle, prononça une conférence consacrée à Raoul de Bourgogne, roi de France de 923 à 936.

Malgré le peu de documents historiographiques de cette époque, les premiers écrits dans ce domaine ne datant que de 950 et surtout du début du XI^e siècle, le conférencier dressa un portrait de ce roi et le restitua dans l'histoire très troublée des alliances de ce début du X^e siècle.

Raoul, ni robertien ni capétien, comme l'annonçait le titre de la conférence, était issu de la famille des Bosonides et apparenté aux Robertiens par alliance. Son oncle Boson, roi de Provence, avait été le premier roi non carolingien du royaume de France.

Bien que, pendant les six premières années de son règne, le roi légitime Charles le Simple fût emprisonné, Raoul ne fut pas présenté comme un usurpateur, à la différence d'Hugues Capet. En effet, en ce début du X^e s., les qualités de souverain priment sur l'hérédité et ce n'est qu'au XI^e s. que Richer le qualifiera de traître, de tyran et de déserteur.

Seul roi bosonide de l'Histoire à une période où le pouvoir royal était particulièrement faible, il a laissé une image assez positive dans l'esprit de ses contemporains. Bien que nous ayons peu d'éléments sur sa vie et ses goûts, il semble que son énergie lui ait valu le respect de ses contemporains.

Le texte de cette conférence, qui avait été précédée d'une réunion du Conseil d'administration et fut suivi, comme le veut la tradition, du dîner du Nouvel An, figure *in extenso* dans le présent bulletin.

* Avec le concours de Robert Breuiller et Pierre Tollard.

Fin avril, une trentaine de nos collègues ont participé à un voyage d'études à Rome et dans le Latium, organisé avec la collaboration de Monseigneur Victor Saxer et guidé par Madame Bagnasco que nous avons retrouvé avec beaucoup de plaisir. Il venait compléter le séjour que nous avons effectué deux ans auparavant dans la Ville Eternelle. Un de ses buts était d'approfondir la connaissance de l'Antiquité tardive et des débuts de la Rome chrétienne, thème de ce précédent voyage; la visite des catacombes de Domitille et de Marcellin et Pierre, suivie, à titre de comparaison, par celle du tombeau des Scipions, grande famille patricienne romaine, ainsi que par l'étude de quelques vieux « titres » (ou lieux de culte romains) et de grandes abbayes très proches de la capitale, Grottaferrata et Les Trois-Fontaines, permit de l'atteindre.

Par ailleurs, une partie importante du temps disponible fut consacrée à la culture étrusque et à ses sites d'implantation, en particulier Tarquinia, Cerveteri et Orvieto. Avec ceux-ci, Palestrina, Tivoli et le Mont Cassin nous permirent d'évoquer la pérennité de l'implantation humaine dans certains lieux.

Il ne faudrait toutefois pas oublier la visite des musées du Vatican et, en particulier, de leur très riche collection étrusque, ni de très intéressantes promenades à pied dans certains quartiers romains en évoquant les habitants et les monuments successifs qui s'y sont implantés, ou encore l'étude de monuments plus récents mais indissociables de l'histoire de Rome (églises de la Contre-Réforme, villa Borghèse). Un compte rendu complet de ce voyage figure dans ce bulletin sous la plume de notre collègue Michel Houssay.



Monsieur Robert Breuiller, secrétaire adjoint, et son épouse, représentèrent notre Société au 59^e congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, les 3, 4 et 5 juin; il se déroula à Beaune à l'occasion du 10^e anniversaire du Centre beaunois d'Etudes historiques, sous la présidence de M. Jean Laplanche, psychana-

lyste, professeur à la Sorbonne et propriétaire-vigneron à Pommard; son œuvre sur la Révolution de 1789 fut évoquée par une exposition à la bibliothèque municipale.

Ce congrès permit aux différents groupes de consacrer leur attention à des thèmes très divers :

- l'architecture préhistorique et aérienne,
- les hommes de Beaune au XVIII^e s. — dont le baron de Joursenvault, collectionneur et mécène, adversaire amer de la Révolution : une plaque apposée sur son hôtel fut dévoilée le samedi soir,
- quelques questions d'histoire du droit et des constitutions au Moyen Age et à la veille de la Révolution,
- des scientifiques originaires de la Côte-d'Or — dont Carnot et les frères Monge.

Au cours de l'assemblée générale fut présenté un très beau diaporama sur l'architecture beaunoise tandis que l'excursion dominicale conduisit les participants au pied de l'exceptionnel donjon des XV^e-XVI^e s. de Corabœuf, au théâtre de verdure, dans la cour du château de Joursenvault, au moulin d'Auxerain, à la chapelle du château d'Antigny et sur la butte de Saint-Romain, dont l'église vient d'être restaurée de façon exemplaire.

Un concert de musique des XVIII^e et XIX^e s. dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville le premier soir, puis, le second, une réception par la municipalité au Bastion des Hospices, suivie d'un dîner accompagné d'échos de musique de la Renaissance et du XVIII^e s., permirent de conclure agréablement deux journées studieuses.

Durant la saison estivale, en juillet et août, notre musée de Saint-Père-sous-Vézelay a présenté, comme chaque année, une exposition temporaire intitulée :

« Naissance d'une cathédrale gothique ».

Outre le souci constant d'attirer toujours le plus grand nombre de visiteurs possible, Monsieur et Madame Tollard avaient choisi ce thème pour sensibiliser le public au problème crucial de la restauration de l'église Notre-Dame de Saint-Père.

L'exposition, issue comme les années précédentes de la Division de l'Action culturelle de la Direction des Musées de France, était composée d'une série de dix-sept panneaux de textes et photos et complétée par un moulage en plâtre d'un bas-relief représentant un « paysan portant une botte de foin » de la cathédrale Notre-Dame de Paris (XIII^e s.); le tout illustrait les conditions techniques et les motivations sociales de la construction des cathédrales au Moyen Age, en mettant l'accent sur :

- les éléments de l'architecture gothique,
- l'organisation des chantiers et des corps de métiers,
- le rôle de l'architecte et du clergé.

Selon la coutume, ils avaient complété cette exposition par un apport de matériel archéologique provenant du musée de Saint-Père et de ses réserves.



Le premier week-end de septembre, eurent lieu les Journées auxerroises de notre Société, consacrées cette année à la voie romaine de Sens à Bourges dans sa portion Auxerre-Entrains et aux cultes surgis près d'elle.

La séance du samedi, à la grande salle Vaulabelle, se tint sous la présidence de M. Jean Roumailhac qui avait été élu président de notre Société au mois de juin précédent, à la suite de la démission, pour raison de santé, de Monsieur le Professeur René Louis, nommé à l'unanimité président d'honneur. Elle commença par l'assemblée générale, puis vinrent les communications.

Monsieur J. Roumailhac présenta la section Auxerre-Entrains de la voie, selon le tracé décrit par Maximilien Quantin devant la 25^e section du congrès scientifique de France, qui siégea dans la grande salle de la mairie d'Auxerre le 3 septembre 1858, soit 130 ans auparavant, jour pour jour.

Son exposé fut complété par un document, préparé par Monsieur Jean-Marc Saur, qui reprenait l'« Itinéraire des voies romaines de l'Yonne relevé sur le terrain par MM. Quantin et Boucheron », d'après le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne* de l'année 1864, et la carte de la voie romaine déjà citée. La première page présentait en outre une reproduction de la plaque épigraphique, trouvée à Autun et faisant référence à cette voie.

Les cartes I.G.N. et B.R.G.M. ainsi que des diapositives de Messieurs R. Breuiller et J.-D. Caron permirent à chacun de suivre par l'image, dans son aspect actuel et sur plus de 40 kilomètres, cette voie qu'empruntent encore de nos jours des segments de routes et de chemins ruraux situés, dans la majeure partie du parcours, sur les calcaires de la Forterre.

De l'Orme de la Chapelle sur la route de Chevannes, premier point connu du tracé, la voie se dirige vers Se-rein, franchit la vallée creusée par le ruisseau d'Escamps, longe à l'ouest le bois de Pousselage, avant d'atteindre Nantenne puis Crosles-le-Bas et traverser Ouanne. Elle sert ensuite de limites aux communes de Sementron et Taingy, puis de Sougères, Thury et Lain, avant de gravir la montagne des Alouettes dont elle suit la ligne de crête, offrant de belles vues sur le Val de Loire et le Morvan. Enfin, elle redescend, pratiquement en ligne droite, vers Entrains, servant de limite entre les départements de la Nièvre et de l'Yonne.

Monsieur Jacques Meissonnier, conservateur des Fouilles archéologiques à la Direction des Antiquités

des Pays de la Loire, président du Groupes de Recherches archéologiques d'Entrains, fit ensuite un exposé sur la religion gallo-romaine à Entrains-sur-Nohain. Le grand nombre de documents découverts au siècle dernier et lors des fouilles récentes témoigne de l'importance et de la probable spécificité de la ville à cette période. On peut citer en particulier la statue d'Appolon, la plus grande que possède le musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, un très vaste sanctuaire révélé par la photographie aérienne, avec *cella* circulaire, galerie périphérique et porche monumental, l'importance du culte de Mithra dont témoignent de très nombreux fragments sculptés, et, surtout, la découverte récente d'une représentation du dieu Ucuëtis, dieu des forgerons, évoquant des liens avec Alésia. Mais les témoignages les plus nombreux sont ceux des cultes domestiques retrouvés dans des caves, dont certaines avaient conservé leur mobilier.

Monsieur Jean-Pierre Rocher, président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, remplaça le jansénisme en Puisaye dans l'histoire générale de ce courant religieux, en prévision du déjeuner du lendemain, prévu dans la salle polyvalente de la commune de Treigny, aménagée dans les anciennes Petites Ecoles jansénistes et mise à la disposition de notre Société par M. Gérard Morisset, conseiller général.

C'est au début du XVIII^e siècle, après la bulle *Unigenitus*, alors que Monseigneur de Caylus, évêque d'Auxerre, s'élève contre celle-ci, que la Puisaye devient le refuge des prêtres réfractaires. Dès 1740, sous l'effet de persécutions répétées, le groupe doit se disperser. Les successeurs de Monseigneur de Caylus épureront la Puisaye de ses prêtres jansénistes et la Révolution, avec ses persécutions religieuses et l'importance des autres problèmes soulevés, effacera totalement les restes d'un courant qui n'avait eu qu'une influence assez modeste sur la population locale et avait rencontré une audience surtout auprès de la grande bourgeoisie auxerroise.

Monsieur Gilbert-Robert Delahaye, vice-président de notre Société et de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, évoqua le cimetière de Chevigny à Etai-la-Sauvin, que notre excursion dominicale devait nous faire longer. Il fut examiné en 1935 puis 1936 par les professeurs René Louis et Robert Dauvergne : quinze sépultures dont deux en plâtre y ont été étudiées. Il faut noter qu'Etai est le site le plus méridional où aient été découverts des sarcophages en plâtre, matériau non icaunais, certainement importé. Robert Dauvergne, agrégé d'histoire, chargé de recherches au C.N.R.S. et vice-président de notre Société, avait su y voir un cimetière rural de la fin du VII^e s., ce que, cinquante ans plus tard, le progrès des connaissances confirme totalement.

L'orateur retraça ensuite les nombreuses découvertes effectuées au cours de ces dernières années autour de l'église de Saints, en particulier lors de travaux d'assainissement et de rénovation. Elles ont confirmé l'existence d'un très vaste cimetière mérovingien, avec inhumations en pleine terre, et de très nombreux sarcophages en calcaire de divers types, analogues à ceux de Quarré-les-Tombes, Civaux, Escolives-Sainte-Camille ou Isle-Aumont. Etablis sur le site d'anciennes localités gallo-romaines puis pôles de commerce et d'évangélisation (ou d'une seconde évangélisation après les grandes invasions), leurs églises attirèrent par la présence de reliques : les fidèles venaient se faire inhumer *ad sanctos*, c'est-à-dire « près des corps saints ».

Cet après-midi se termina par la projection de diapositives de Monsieur Jean-Dominique Caron, secrétaire de notre Société, évoquant le voyage effectué en avril par une trentaine de nos collègues à Rome et dans le Latium.

Malgré un temps maussade, une centaine de personnes participèrent à l'excursion du lendemain dont l'excellente organisation est à mettre à l'actif de M. Robert Breuiller. Après un parcours aussi proche que possible de la voie romaine, avec quelques arrêts pour évoquer des points encore bien visibles de son tracé, nous visitâmes le musée d'Entrains sous la conduite de Monsieur Jacques Meissonnier, ce qui lui permit de nous présenter certaines pièces maîtresses retrouvées lors des fouilles : chapiteau lunaire, nombreuses divinités de la Fécondité et de la Prospérité, très belle déesse-mère, fragment d'une tête de Jupiter, reconstitution d'une cave avec sa table, etc... Avant de gagner Treigny pour le déjeuner, un passage par Bouhy à la fontaine Saint-Pèlerin permit à Monsieur Robert Breuiller, secrétaire adjoint, de rappeler une communication, présentée par M. le professeur René Louis en 1948 au 19^e congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes et consacrée à « L'Eglise d'Auxerre et ses évêques avant saint Germain » et, plus particulièrement, à la *Passio Peregrinis*, qui date sans doute des premières années du VII^e s. et à la légende de saint Pèlerin à Bouhy, transmise uniquement par voie orale et que M. René Louis avait pu y recueillir auprès des plus anciens habitants.

L'ensemble des participants se retrouva le midi devant un plantureux repas auquel participèrent M. Gérard Morisset, conseiller général, maire de Treigny et MM. Fromentin et Solano, maires de Saints et de Moutiers.

Une trop courte halte à Saints nous permit cependant de voir certains des sarcophages, découverts lors des fouilles et exposés dans l'église, puis de monter jusqu'à la fontaine Saint-Prix, à l'endroit où, selon la légende, aurait eu lieu la décapitation du saint : c'est un site très

marécageux du fait de la présence de trois sources et la photographie aérienne permet d'y voir des traces évoquant des sanctuaires de sources gaulois.

Mais notre après-midi fut essentiellement consacré à la visite de Moutiers sous la direction de nos collègues et amis René et Suzanne Pélissier. L'exposition Raoul Glaber, réalisée par l'Association des Amis de Moutiers et abritée sous le « chapiteau » de l'église pendant cet été, retint certes notre attention, car elle s'inscrit dans un projet d'érection d'une stèle fontaine en grès évoquant à la fois la tradition potière de la commune et le grand chroniqueur de l'an mil qui termina la rédaction de ses *Histoires* au prieuré voisin. Par ailleurs, elle fut une excellente introduction à la visite des restes du prieuré que la bienveillance de son propriétaire Monsieur F. Surugue rendit possible.

Mais c'est surtout l'église paroissiale Saint-Pierre et ses magnifiques fresques romanes et gothiques qui constituèrent le clou de notre halte. Le décor gothique du mur sud avait fait l'objet d'un article très documenté dans le précédent bulletin de notre Société; c'est donc essentiellement devant le mur nord restauré pendant l'été 1988, que nous nous attardâmes, avec son grand Christ en gloire en position debout dans une mandorle à quatre lobes, entouré de quatre personnages et d'anges portant les instruments de la Passion. Ici, c'est essentiellement la couche romane qui a été conservée compte tenu de l'importante altération des éléments gothiques, sauf pour ce qui est du cadre (probablement fragment de tryptique) de l'extrémité est. Quant aux dernières travées occidentales des deux murs nord et sud, elles seront l'objet des restaurations des années à venir.

Après cette très riche journée, ce n'est que tard dans la soirée que nous regagnâmes Auxerre, juste à temps

pour permettre à un certain nombre de nos collègues de prendre le dernier train.



Fin septembre, une trentaine d'entre nous se retrouvèrent en Alsace pour un voyage d'études de quatre jours à Colmar et dans ses environs. Préparé par notre trésorier M. Jean-Marc Saur et ses cousins colmariens le Docteur Jean-Bernard Ballis, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar, et son épouse, celui-ci fut une parfaite réussite. Si le temps ne fut pas en permanence ensoleillé, la pluie nous épargna.

La beauté et la variété des sites et des monuments visités furent la plus grande richesse de ce séjour mais la qualité du gîte et du couvert nous permirent aussi d'apprécier l'affabilité de l'accueil alsacien et la qualité de sa table, régénérateurs après ces journées bien remplies. Nous ne saurions tout citer et un article dans ce même bulletin relate en détail ce voyage « Au cœur de la Haute Alsace », mais comment ne pas succomber aux charmes des villages alsaciens autrefois fortifiés, fleuris de géraniums, semés dans les vignobles des contreforts des Vosges et dont certains restent dominés par les châteaux de leurs seigneurs d'où se dégage une vue magnifique sur la plaine d'Alsace; à ceux du vieux Colmar, de ses maisons médiévales et Renaissance, de sa collégiale Saint-Martin et de ses églises des Ordres mendiants; à la beauté des tryptiques et retables dont celui d'Issenheim n'est que le plus célèbre; à la sérénité de l'église de Murbach dans son écrin de verdure ou de celle d'Ottmarsheim, réplique presque parfaite de la chapelle palatine d'Aix ?

J.-D. et M. C.

Sous le signe des Étrusques

Voyage d'études à Rome et dans le Latium

du 25 avril au 6 mai 1988

par Michel HOUSSAY

En terminant son compte rendu de notre voyage d'études à Rome d'avril 1986 (1), Robert Breuiller, à propos du musée Etrusque de la Villa Giulia, signalait la séduction qu'avait exercé sur notre groupe cet aperçu sur une civilisation aux nombreuses inconnues, souhaitant un nouveau voyage plus particulièrement consacré aux Etrusques : ce qui fut fait cette année.

Où trouver trace des Etrusques ? En dehors de la Villa Giulia, il y a le musée du Vatican (mais aussi Florence, Munich, le Louvre); il y a encore des musées locaux, comme ceux de Tarquinia, d'Orvieto, de Chiusi, la tendance actuelle étant de présenter les objets le plus près possible de leur lieu de découverte. En dehors des musées, c'est surtout par leurs nécropoles que les Etrusques ont laissé des traces : leurs établissements auraient-ils été réalisés seulement en matériaux périssables ? Ou plutôt les Romains, qui leur devaient tant, ont-ils détruit ou assimilé leur héritage à tel point qu'il en soit devenu indiscernable ?

Orvieto

C'est aux limites de l'Ombrie, à Orvieto, belle cité médiévale, que commença notre périple. Généralement assimilés à l'antique Volsena, en haut de sa colline abrupte, c'était la principale cité de l'Etrurie centrale; les Romains la détruisirent et déportèrent la population dans la plaine, à Bolsena. C'est bien plus tard que l'*Urbs Vetus*, Orvieto, renaquit peu à peu de ses cendres, en particulier à l'occasion d'un de ces « miracles eucharistiques » si chers au Moyen Age; et l'on construisit la cathédrale aux alentours de 1300, sous influence siennoise (Lorenzo Maitani). Elle passe pour la plus belle réalisation du gothique italien, si différent du gothique français. Particulièrement remarquables sont les bas-reliefs de sa façade et les fresques de la chapelle du transept sud où Luca Signorelli, reprenant ce qu'avaient déjà fait Pinturicchio et Fra Angelico, réalisa son chef-d'œuvre.

Dès le deuxième jour, les Etrusques entrèrent en force dans le programme. Sur une centaine de kilomètres,

tout le pourtour d'Orvieto est farci de leurs nécropoles. Tout près, celle de *Crocifisso del Tufo* est construite comme une ville, avec ses rues bordées de tombes, semblables à des maisons, bâties avec de gros blocs rectangulaires de tuf assemblés sans mortier, avec de fausses voûtes maintenues par une clé en T. Au linteau de chaque tombe, une brève inscription en caractères grecs, mais à lire de droite à gauche : « Je suis à X fils de Y ». C'est peu pour les linguistes, si désireux d'étudier l'étrusque.



Fig. 1. — La nef de la cathédrale d'Orvieto.
(photo M. Houssay)



Fig. 2. — Nécropole de Crocifisso del Tufo à Orvieto (croquis Madeleine Lamy).

Le musée, installé dans le palais papal du XIII^e siècle, contient des objets provenant des nécropoles d'alentour : nombreux vases de fabrication locale, mais aussi très fin *bucchero*, ainsi que deux tombes peintes (2).

Viterbo

Viterbo est aussi une *Vetus Urbs*, relevée de ses cendres longtemps après la destruction par Rome de la ville étrusque de Survina. Le mobilier des nécropoles a été transporté à la Villa Giulia, et nous n'avons pu visiter les fouilles, fermées dès midi. Nous avons reporté notre intérêt sur la ville médiévale, fort attachante. Donnée au pape par Charlemagne qui l'avait reprise aux Lombards, elle fit partie des Etats de l'Eglise jusqu'à leur disparition au XIX^e siècle. Les papes y ont séjourné avant Avignon, de 1256 à 1274. Le quartier papal avec son palais aurait été construit sur le site même de la ville étrusque.

L'église Saint-Sixte, adossée au rempart, a retenu notre attention par son chœur très surélevé du fait de la présence d'une crypte (construite sur un *caldarium* et

gardant les traces d'un culte chrétien très ancien) et couvert de la seule voûte romane en pierre d'Italie centrale.

Tarquinia et Cerveteri

Une journée fut exclusivement consacrée aux Etrusques avec la visite de Tarquinia et de Caere.

La Corneto du Moyen Age n'a retrouvé qu'en 1922 son nom étrusque : les Tarquins n'étaient pas, à Rome, en odeur de sainteté. L'immense nécropole aux tombes peintes est le siège d'études très poussées sur les conditions de conservation des fresques antiques; on ne visite chaque jour que trois ou quatre tombes hypogées, par roulement : pour nous, ce furent la tombe du Jongleur et la tombe Carderelli, du VI^e s., ainsi que la tombe de la Fustigation et la tombe 5513, un peu plus récentes. C'est, chaque fois, une chambre quadrangulaire dont le plafond peint imite la charpente d'une cabane et dont les murs sont couverts de peintures évoquant la vie quotidienne ou des rites funéraires : il est souvent difficile de trancher. Les thèmes sont bien connus, la fraîcheur des couleurs est assez stupéfiante.

Le mobilier des tombes a été pour une grande part transporté au Vatican et à la Villa Giulia. Mais le musée de Tarquinia, installé dans le Palais Vitelleschi (XV^e s.), accueille maintenant les trouvailles : poteries archaïques, vases attiques à figures noires ou rouges, dont les thèmes particuliers font penser qu'ils étaient spécialement produits pour le marché étrusque, fin *bucchero* étrusque, le tout d'un grand intérêt. Par contre, les tombes peintes transférées au musée ont très mal supporté ce traitement et sont en cours de restauration.



Fig. 3. — Fragment du fronton du temple Ara della Regina (Musée de Tarquinia)
(photo J.-D. Caron)

Cerveteri, Caere la Vieille, n'est pas bien loin. Avec ses trois ports, c'était un des centres de la thalassocratie étrusque. Déjà habitée au IX^e s., elle connut son apo-

gée au VII^e s.; mais les Grecs, qui fondèrent Marseille vers 540, tinrent les Etrusques en échec à Cumes en 474 : ce fut le déclin. On sait pourtant qu'à l'époque même de l'invasion gauloise, de jeunes Romains venaient à Caere pour s'initier à la civilisation... grecque !

Au IX^e s., les tombes étaient des puits ronds; on y insérait des cylindres de tuf où étaient glissées les urnes cinéraires ainsi que de petits objets. Au VII^e s., apparaît l'inhumation; la nécropole réalise un véritable programme urbanistique : en ouvrant des rues dans le tuf, on isole de larges cylindres de roc dans lesquels sont creusées des chambres funéraires monolithes avec une fausse charpente, des lits funéraires, des sièges, disposés chaque fois de façon originale. Plus tard, les rues seront des alignements démocratiques de maisons toutes semblables, comparables à ce que nous avons vu à Orvieto. Au déclin, il n'y aura plus que des tombes collectives anonymes. La nature du sol ne se prêtait pas ici à la conservation des peintures; mais la visite de la nécropole n'en constitue pas moins une excursion passionnante.

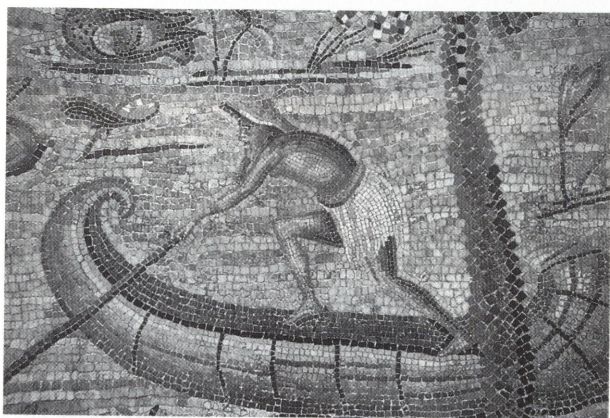


Fig. 4. — Palais Barberini : mosaïque nilotique (100 av. J.-C.-200 apr. J.-C.).

(photo J.-D. Caron)

Musées du Vatican

Nous l'avons dit, ils contiennent une des plus riches collections étrusques. Une première salle expose de nombreux objets provenant de diverses nécropoles, classés par catégories comme il est d'usage : vases, candélabres, armes... Une deuxième rassemble tout ce que contenait la tombe Regolini-Galassi, de Cerveteri, mais en laissant les choses dans leurs rapports mutuels, ce qui permet de confronter les deux types de présentation. Enfin une galerie est consacrée aux vases grecs trouvés dans les tombes étrusques.

On ne saurait visiter les musées du Vatican dans leur totalité; mais leur section étrusque n'est pas située dans une île déserte. Nous avons parcouru le musée du Belvédère, premier de tous les musées puisque c'est là que les papes Clément XIII, Clément XIV et Pie VI ont dé-

cidé de livrer leurs collections à la contemplation du public, depuis l'*Apollon du Belvédère* jusqu'au *Torse*, en passant par le *Laocoon*, la *Vénus de Cnide* et combien d'autres antiques.

Quant à la chapelle Sixtine, nous avons pu la contempler plus efficacement qu'en 1986, la foule étant moins dense. Le nettoyage de la voûte de Michel-Ange progresse lentement; il a dépassé la moitié de la surface et restitue des couleurs d'une admirable vitalité.

Palestrina

Les Etrusques ont laissé plus au sud des traces toponymiques (*Tusculum*...) et des influences diffuses; nos excursions plus méridionales ne furent donc pas vraiment des infidélités. La plus substantielle fut celle de Palestrina (3). Le site est extraordinaire : couvrant sur deux cents mètres de dénivelée le flanc ouest d'une colline abrupte, la ville était à l'origine le sanctuaire d'une déesse Fortune, antérieur aux indo-européens; un grand feu visible de la mer (45 km) servait de phare. Cincinnatus l'annexa au V^e s.; au I^{er} s., elle opta pour Marius et Sylla la détruisit; il en extermina les habitants et la reconstitua avec ses partisans. Au Moyen Âge, les guerres entre les Orsini, les Colonna et les papes provoquèrent de nouvelles destructions : la dernière eut lieu au XVI^e siècle. Il faillit bien y en avoir une en 1944, mais les bombardements contribuèrent surtout à faire émerger des structures impressionnantes dont les fouilles se poursuivirent depuis lors. On est stupéfait par l'intrication et la superposition d'appareils préromains, du grand appareil de tuf républicain, des briques impériales, du petit appareil médiéval, des parpaings du XX^e siècle.

Dans le palais Barberini (XV^e s.), particulièrement bien situé, est installé un petit musée à la présentation agréable, qui fait leur part aux influences grecques, étrusques et romaines. La pièce maîtresse est une admirable mosaïque alexandrine, de date imprécise, trouvée dans le sol du séminaire et représentant des scènes nilotiques.

Les Monts Albains

Dès l'antiquité, ils ont été un lieu de villégiature. Nos itinéraires nous y ont conduits plusieurs fois (4).

A Tusculum, ancien habitat néolithique puis étrusque, Lucullus introduisit le luxe oriental. Après les destructions féodales, Frascati prit la relève un peu plus bas, avec ses somptueuses villas de la Renaissance.

Tout près de là fut fondée, par saint Nil, en 1004, l'abbaye de Grottaferrata, de rite grec, sur une villa qui est peut-être celle de Cicéron; l'église est du XI^e siècle. Le futur pape Jules II, abbé commendataire, la fit fortifier en prenant appui sur des cryptoportiques, d'époque républicaine.

La villa d'Hadrien

Nous quittons maintenant les Etrusques pour aller à Tivoli dans les Monts Sabins. L'empereur Hadrien y fit construire une villa où il résidait avec le gouvernement, immense ensemble où vivaient au moins six mille personnes; l'empereur avait voulu y évoquer l'ambiance de quelques endroits qu'il avait aimés pendant ses voyages : le Poecile d'Athènes, la vallée du Tempé, la promenade de Canope au bord du Nil. Comment énumérer ici les bibliothèques, théâtres, temples, thermes, pavillons, pièces d'eau, portiques et jardins ? Le plus extraordinaire, ce sont les voûtes : celle des Grands Thermes et, surtout, celles des pavillons de la Piazza d'Oro, stupéfiantes par la science, l'audace et l'imagination de l'architecte, qui n'était autre qu'Hadrien lui-même (5).

Monte Cassino

Notre plus lointaine expédition nous conduisit à la limite méridionale du Latium, à Monte Cassino, un des hauts lieux de l'histoire de l'Occident. Saint Benoît y établit et y mit en œuvre sa Règle : selon la tradition, c'était en 529, l'année même où parurent les codes de Justinien. De là essaimèrent les fondations monastiques dont on connaît le rôle fondamental dans l'histoire. Malgré la vocation pacificatrice qu'on lui reconnaît, l'abbaye fut détruite quatre fois, la dernière lors de l'avance des Alliés en 1944. Elle fut reconstruite à l'identique. Les peintures (surtout de Luca Giordano et de Solimena) ont été anéanties; on les a remplacées au mieux par des œuvres prélevées ailleurs. Heureusement, les manuscrits avaient pu être mis à l'abri.

Ainsi, dans ce site extraordinaire, cette immense abbaye du XVI^e siècle, reconstituée, continue à vivre la spiritualité monastique que saint Benoît y avait instaurée.

Rome

Notre voyage de 1986 nous avait donné l'occasion de voir la Ville et un grand nombre de ses richesses. Nous en avons visité beaucoup d'autres et avons pu en revoir certaines dans de meilleures conditions.

C'est le cas des fouilles du Latran où se superposent des structures de plusieurs âges. Le quartier résidentiel du I^{er} siècle, probablement ce que Néron confisqua aux Laterani, remblayé, servit, au III^e s., de fondations aux casernes de gardes à cheval que Constantin fit raser pour construire la basilique. Enfin viennent s'y intriquer les soubassements des états successifs du baptistère et de l'abside de la basilique.

Nous avons revu aussi la catacombe de Domitille; le groupe était moins nombreux et plus alerte, ce qui permit au professeur Ph. Pergola de le guider sur trois kilomètres de galeries environ, en commentant beaucoup de sujets bibliques — dont la seule représentation connue de David avec sa fronde —, mais aussi un imposant ensemble figurant les différentes phases du transport et du commerce des grains sous la majestueuse surveillance d'un inspecteur des poids et mesures.

Monseigneur Saint-Roch nous fit visiter la catacombe des saints Marcellin et Pierre, fouillée par l'Ecole française et qui vient d'être l'objet d'une publication d'ensemble (6), fait exceptionnel pour une catacombe. Initialement cimetière païen confisqué par Constantin, elle fut développée par le pape Damase autour de la tombe de Marcellin et Pierre, martyrs du début du IV^e siècle. On y admire de belles fresques des III^e et IV^e siècles, aux couleurs claires et bien conservées; on retrouve les thèmes bibliques habituels, d'autres moins fréquents comme Suzanne et les vieillards ou la guérison de l'hémorroïsse, ainsi que des repas funéraires : « Irène, à boire ! ».



Fig. 5. — Enfants jouant à la balle devant les ruines de la basilique des saints Marcellin et Pierre.
(croquis Madeleine Lamy)



Fig. 6. — Fresque des catacombes
des saints Marcellin et Pierre.
(photo J.-M. Saur)

Le marché de Trajan, construit par Apollodore de Damas qui entama la colline du Quirinal pour avoir assez de place, était l'entrepôt du grain, du vin et de l'huile que les provinces devaient au « Peuple Romain ». Séparée du Forum aux dalles de marbre par un mur en gros appareil, bâtie en briques pour éviter l'humidité, l'immense construction semi-circulaire sur cinq niveaux, purement utilitaire, ne présente aucune autre ornementation que la disposition des briques et quelques éléments de travertin qui soulignent les structures : de l'architecture à l'état pur — et quelle architecture !

Les thermes de Dioclétien, les plus grands du genre (ils étaient conçus pour accueillir 3600 personnes), ont été en grande partie absorbés par l'urbanisme ultérieur ; le reste des ruines a été peu à peu réhabité. Michel-Ange y construisit l'église Sainte-Marie-des-Anges, dans le *tepidarium*, avec un grand respect des structures antiques. La Chartreuse de Rome s'y installa aussi. Enfin y fut établi le Musée National qui donne l'impression d'être un peu dépassé par l'immensité de la surface disponible. Nous y avons particulièrement admiré la Vénus Ludovisi, deux versions du Discobole de Myron, les peintures de la Villa de Livie à la Prima Porta, les stucs de la Villa Farnesina.

Comment énumérer tout ce que nous avons visité, vu, frôlé dans nos déplacements ? Le tombeau des Scipions dans son jardin, la prison Mamertine où Pierre et Paul ont laissé plus de souvenirs que Vercingétorix, le Portique d'Octavie, le théâtre de Marcellus...

Quant aux églises, nous en évoquerons quelques-unes : celle des Saints-Nérée-et-Achillée, avec la mosaïque de la Transfiguration, du IX^e s., Saint-Grégoire-au-Coelius, dont l'origine remonte au VI^e s., et ses trois chapelles extérieures du XVI^e s., Saint-Marc, qui a deux patrons homonymes, avec sa belle mosaïque du IX^e s. et son plafond du XV^e s., Notre-Dame-de-l'Ara-Coeli, au Capitole, recelant de très belles fresques de Pinturicchio et la très particulière icône byzantine du VI^e siècle.

Une mention spéciale doit être faite de l'abbaye, actuellement trappiste, des Trois-Fontaines. Celles-ci auraient jailli lorsque la tête, décollée, de saint Paul rebondit trois fois sur le sol. L'église des Trois-Fontaines est de Jacques Della Porta : on y reconnaît bien l'élève de Michel-Ange ; celle de l'Escalier-du-Ciel, de 1583, sur plan central de Vignola, est dédiée à saint Zénon et aux dix mille martyrs employés à la construction des thermes de Dioclétien, qui moururent avec lui ; elle contient une belle mosaïque de Zuccari. Quant à l'abbatiale des Saints-Vincent-et-Anastase, construite sous Bernard de Clairvaux, c'est une très haute et très belle nef, simple et nue, avec bas-côtés ; la tentation de faire une voûte est apparente, mais on n'a pas osé et elle reste sous charpente.



Fig. 7. — Rome, les marchés de Trajan.
(photo J.-M. Saur)

Une promenade autour du Vatican nous fit entrevoir l'histoire mouvementée de la papauté et du quartier : telle façade est de Raphaël, tel palais a été déplacé pierre par pierre pour tracer une avenue ; nous avons apprécié la discrète église Saint-Laurent et l'hôpital du Saint-Esprit, construit au XII^e s. et toujours en fonc-

tion, mais nous n'avons pu accéder à l'église Saint-Pèlerin incluse dans la caserne des Gardes Suisses, dans l'enceinte du Vatican.

Enfin une porte s'est ouverte sur la Contre-Réforme et le Baroque. Ce que nous avons vu des collections Borghèse culminait dans la statuaire du Bernin (David, Enlèvement de Proserpine, Daphné). Et si l'église Sainte-Marie-de-la-Minerve est d'origine gothique mais a subi des remaniements ultérieurs, Saint-Ignace et le Gesu relèvent d'une esthétique nouvelle où l'architecture, qui se veut au service d'une liturgie d'ensemble, sans recoins ni angles morts, s'allie au triomphe du trompe-l'œil dans l'ornementation picturale.

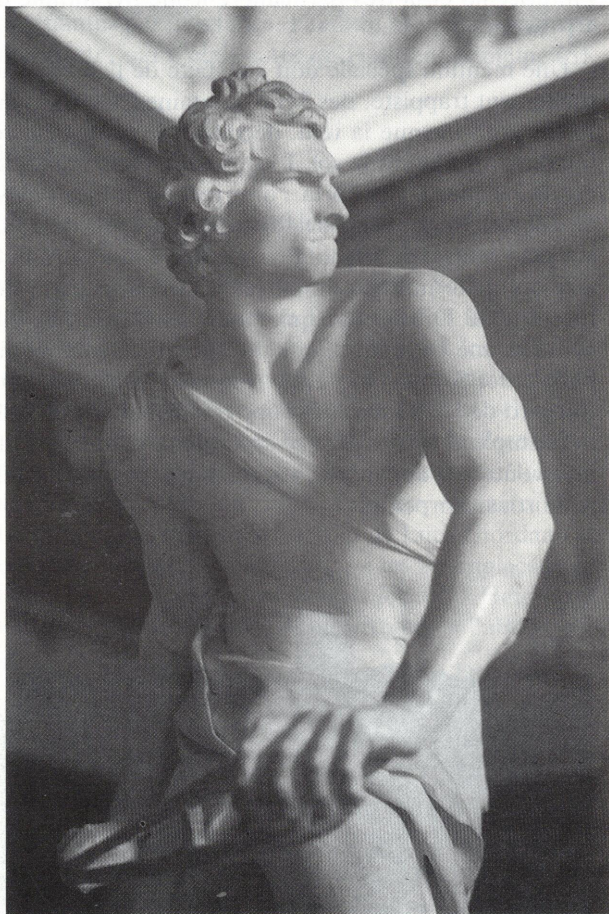


Fig. 8. — Rome, Villa Borghèse :
le David du Bernin.

(photo M. Houssay)

Malgré un virus mal intentionné qui provoqua des défécations temporaires (et même un rapatriement prématuré), ce voyage fut une réussite. Remercions ceux à qui nous la devons : les responsables du programme (Mlle Demaux, Mgr Saxer, Mme Bagnasco), les responsables de l'intendance (Mlle Herval et Mme Labaig) et les réalisateurs de chaque jour, depuis Mgr

Saint-Roch et le Professeur Pergola jusqu'aux différents conférenciers toujours aimables et compétents qui nous ont fait partager leur science et leurs enthousiasmes — sans oublier les virtuoses des embouteillages que furent les chauffeurs.

Mais tout archéologue que nous sommes, c'est dans l'Italie d'aujourd'hui que nous avons vécu ces quelques jours, parfois avec étonnement. Les automobilistes sont plus courtois que chez nous; l'installation du gaz méthane dans les quartiers médiévaux de Viterbe perturbait la circulation des supporters du Giro delle Regioni; le Carroussel national de la Police encombrait les jardins Borghèse et leurs alentours... tandis qu'un ministre travaille dans son bureau chez le bibliothécaire de Trajan. L'admiration des monuments anciens nécessite des restaurations qui les occultent pendant des décennies; si la devanture du coiffeur est bien de lui, la façade est attribuée à Raphaël; et sans qu'on ose tout à fait le dire, la destruction du Mont-Cassin par les armées anglo-saxonnes pourrait bien être perçue comme un prolongement des guerres de religion...

M. H.

(1) *B.S.F.A.Y.*, n° 4, 1987, p. 93 et suivantes.

(2) Des Bourguignons ne peuvent manquer de signaler les célèbres vins blancs d'Orvieto. La viticulture était d'ailleurs une spécialité étrusque.

(3) La musique n'étant pas du voyage, nous n'honorons que par cette note le plus célèbre de ses fils, Giovanni Pierluigi (1526-1594), connu sous le nom même de Palestrina, qui fut le plus grand maître romain de son siècle; sa statue orne la place de la cathédrale Saint-Agapit.

(4) C'est des Monts Albains que proviennent les vins blancs des *Castelli Romani*.

(5) Labbé (Alain), *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste*, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1987, 608 pages, 40 planches, en particulier pp. 394-411.

(6) Deckers (J.G.), Fasola (U.M.), Seeliger (H.R.), Guyon (J.), Schumacher (W.N.), *La catacomba dei santi Marcellino e Pietro, Repertorio delle pitture*, X et 422 pages, gravures et photographies : 143 en couleurs et 161 en noir et blanc, plan général et 83 dessins au trait s'appuyant sur des relevés photographiques. Textes en langue italienne, française et allemande. Verlag Aschendorff, Postfach 1124, D - 4400 Münster.



Fig. 9. — Bucchero (h. 15 cm) — (Musée d'Orvieto)

(photo M. Houssay)

Voyage au pays des cigognes

Colmar et ses environs (23-26 septembre 1988)

par Jean-Dominique et Monique CARON

Ce voyage, minutieusement préparé par notre trésorier, M. Jean-Marc Saur, avec la précieuse collaboration sur place du Docteur Jean-Bernard Ballis, président de la Société numismatique de Colmar et membre de la Société historique et archéologique de cette ville — et de son épouse — a réuni trente-deux participants dont Madame Suzanne Louis, épouse de notre président d'honneur.



Au débouché du Florival, Guebwiller fut notre première étape. Cette vieille cité commerçante et viticole, fille de l'abbaye de Murbach que nous visitâmes « dans la foulée », nous retint essentiellement par deux de ses églises. La plus ancienne est dédiée à saint Léger, évêque d'Autun au VII^e s. — et de ce fait cher au cœur des Bourguignons — et probablement parent de sainte Odile et du fondateur de l'abbaye de Murbach, le comte Eberhard; l'édifice actuel, de style roman et qui fut terminé vers 1220-1235, est caractérisée par la tour-porche qui le précède. A l'autre extrémité de la ville, lui faisant pendant, l'église Notre-Dame est un bel ensemble baroque aux proportions majestueuses, construit entre 1760 et 1785.

C'est dans leur magnifique écrin de verdure que nous découvrîmes ensuite les deux tours subsistantes de l'abbaye de Murbach. Monsieur Philippe Legin, professeur agrégé d'histoire et président de la société pour la restauration de l'église, nous y accueillit. Fondée vers 727, elle fut, sous l'influence de saint Pirmin, soumise à la règle de saint Benoît; elle eut un très grand rayonnement à l'époque carolingienne et ses abbés furent princes du Saint-Empire dès le XII^e siècle. Mais son isolement fut à l'origine de son abandon et de sa destruction presque complète. De l'immense église abbatiale romane, seuls le chœur et le transept furent conservés et devinrent église paroissiale.

Dans le chœur de l'église de Buhl, nous pûmes admirer les magnifiques panneaux du grand retable qui y a trouvé refuge à l'époque des tourments de la Grande

Révolution. Cette œuvre du XV^e s. est principalement consacrée à la Passion du Christ; à son revers, le panneau principal, représentant le Jugement dernier, est encadré par quatre scènes de la vie de la Vierge.

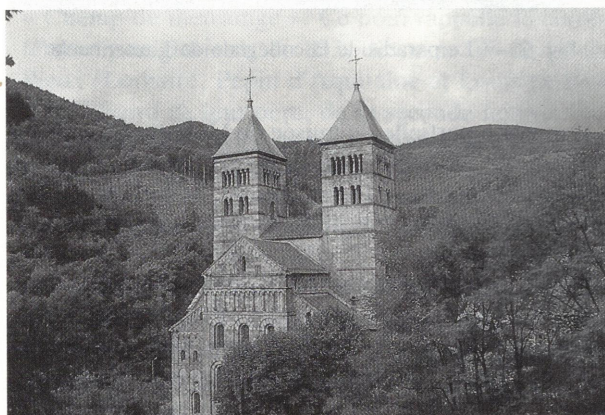


Fig. 1. — L'abbaye de Murbach.

A quelques kilomètres, le village de Lautenbach garde encore sa collégiale dédiée en 811 à saint Michel par des missionnaires irlandais qui suivaient la règle de saint Colomban. L'édifice roman actuel, construit en trois phases successives à partir de 1130, présente un *Westwerk* (1) à peine atrophié bien que tardif, dont le paradis (ou narthex), magnifique « gerbe de formerets, doubleaux et ogives » (2) reposant sur deux colonnes monolithes aux superbes chapiteaux, fut l'objet de toute notre admiration; la frise historiée du portail, véritable bande dessinée avant la lettre, nous laissa cependant quelque peu déconcertés quant à sa signification exacte : tentation, péché, châtement terrestre et éternel.

L'après-midi de cette journée fut consacrée à Colmar. Monsieur Jean-Marie Schmitt, docteur en histoire, conservateur des Archives de Colmar et secrétaire général de la Société d'histoire et d'archéologie de la ville, nous donna un aperçu historique de ce *castrum* romain devenu évêché sous le Bas-Empire. Mentionné pour la première fois dans une charte de l'empereur Louis le Pieux en 823, le domaine carolingien de *colum-*

barium se transforma petit à petit pour devenir dès le XIII^e s. cité autonome du Saint-Empire romain germanique — et ce jusqu'au traité de Nimègue qui, en 1679, la rattacha à la France.



Fig. 2. — Le paradis de la collégiale de Lautenbach.

Une visite partielle du musée de Unterlinden, sous la conduite de Mademoiselle Beguerri, conservateur-adjoint, et de Monsieur Pierre Brunel, architecte des Bâtiments de France et responsable des fouilles, nous permit d'admirer :

— les salles lapidaires où sont présentés des éléments sculptés provenant, notamment, de l'édifice du XI^e s. qui précéda l'actuelle église de Murbach et, surtout, de l'abbaye d'Alspach dont nous reparlerons plus loin;

— un certain nombre de peintures dont deux rétables des Antonins d'Issenheim (XV^e s.) du peintre colmarien Schongauer et, surtout, le célèbre rétable Issenheim provenant de ce même couvent, constitué d'une partie sculptée à la fin du XV^e s. en bois de tilleul, due à Nicolas de Haguenau, et d'une partie peinte par Grunewald de 1511 à 1516; cet ensemble de toute beauté est consacré aux vies de la Vierge et de saint Antoine.

Monsieur Louis Mathis, professeur au lycée Bartholdi et président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar, ainsi que Monsieur Schmitt nous firent ensuite faire une agréable et intéressante promenade (bien que très ventée) qui nous permit de découvrir certains des trésors de cette cité, mis en valeur par les explications passionnantes de ces deux érudits. Comment passer sous silence la Vierge au Buisson de roses dans l'église des Dominicains, la collégiale Saint-Martin qui frappe par l'aspect de forteresse de son massif occidental, la maison Adolph qui lui fait face au sud et serait la plus ancienne maison de Colmar, l'ancienne Douane, le palais du Consul Souverain du XVIII^e s., la belle élévation de l'église des Franciscains, actuel temple protestant, mais aussi toutes ces maisons moyenâgeuses et

Renaissance plus anonymes, fort bien restaurées et qui font tout le charme du vieux Colmar.



Fig. 3. — Élément sculpté provenant de la primitive église de Murbach (Musée Unterlinden).

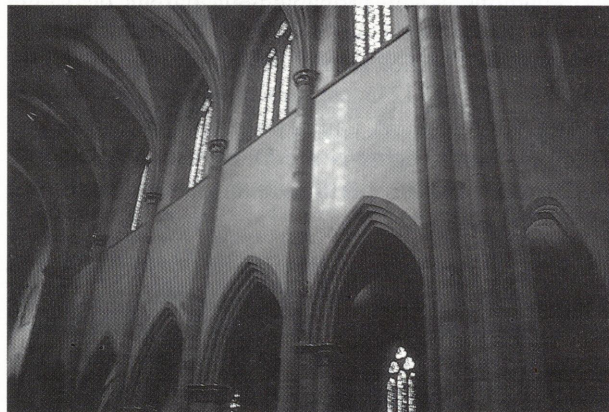


Fig. 4. — Colmar : la collégiale Saint-Martin.

Nous fûmes accueillis à Sélestat par deux érudits locaux, Messieurs Rodolphe Ohlmann et Pierre Guidat, pour la visite des deux églises, voisines l'une de l'autre, Saint-Georges et Sainte-Foy.

Saint-Georges, la gothique, est remarquable par son chœur et ses vitraux dont les trois plus anciens ont échappé aux destructions de la guerre de Trente Ans.

Sainte-Foy, la romane, église d'un couvent fondé

après la querelle des Investitures, fut dédiée à la martyre de Conques à la suite d'un pèlerinage expiatoire.

Monsieur Ohlmann nous fit aussi remarquer, depuis l'angle nord-est de Saint-Georges, que tous les siècles de l'art étaient ici représentés : halle au blé abritant la bibliothèque humaniste, mais aussi une collection de monnaies romaines et une défense de mammoth trouvée sur place; sarcophage mérovingien; gentilhomme sur le site de la ville franque; église Sainte-Foy, toute proche, romane; église Saint-Georges (XIII^e-XV^e s.); maison Renaissance de 1543; porte de Strasbourg du XVII^e s.; propriété des Dames chanoinesses d'Andelot et maisons avec leurs toits à double pente du XVIII^e siècle.

Sur la route de Ribeauvillé, il nous a été possible d'apprécier l'église d'Ebermunster, terminée en 1683 après reconstruction, sur l'emplacement d'une église romane précédente; c'est un ensemble baroque de grande valeur qui laisse une impression d'homogénéité sans surcharge.

Vingt d'entre nos collègues, dont les anciens n'étaient pas absents, se lancèrent, après l'excellent baeckeoffe (3) servi au déjeuner, par le sentier botanique puis la forêt vosgienne, à l'assaut du château Saint-Ulrich. Cet édifice qui domine Ribeauvillé a été magnifiquement décrit par Henri-Paul Eydoux dans le cinquième tome des *Châteaux fantastiques* (4), comme l'a rappelé J.-M. Saur. L'édifice est remarquable par son donjon du XII^e s., son imposante salle des chevaliers du XIII^e s. (27 m sur 9 m), éclairée par sept majestueuses fenêtres à double arcature. Il domine la plaine d'Alsace de plus de 300 m, le sommet du donjon étant à 560 m d'altitude. Les autres collègues purent, en attendant, profiter des plaisirs de cette cité active qu'est Ribeauvillé avec ses multiples commerces offrant un très grand choix de productions locales (grès, faïences, nappes et surtout vins) mais qui a su conserver ses vieux quartiers de part et d'autre de la Tour de la Boucherie.

Comme nous l'a expliqué le Docteur Ballis tout au long de la promenade que nous fîmes ensuite dans la foule des touristes venus goûter le « vin nouveau », Riquewihr fut d'abord propriété des comtes de Horbourg, puis vendue aux ducs de Wurtemberg qui en demeurèrent suzerains jusqu'en 1801, date de son rattachement définitif à la France; leur château est aujourd'hui transformé en musée de l'histoire des postes. La ville est entourée de deux remparts datant respectivement de 1291 et de 1520, à l'intérieur desquels se blottit une foule de maisons alsaciennes typiques des XV^e et XVI^e s., mais également du XVII^e s., témoins des reconstructions consécutives à la guerre de Trente Ans.

Par de ravissants petits villages de vigneron, nous regagnâmes Colmar en faisant halte pour le dîner à Ostheim, village rasé en 1945 à l'exception du mur pignon de l'église, aujourd'hui monument aux morts.

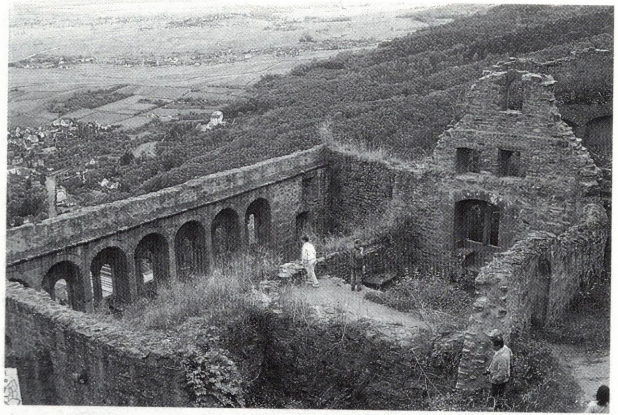


Fig. 5. — Château Saint-Ulrich : la grande salle et la chapelle.

Tandis que nous nous dirigeons, au troisième jour, vers Sigolsheim, notre président évoqua l'épisode du « Champ du mensonge ». Ce nom rappelle le comportement peu glorieux, en 833, des trois fils de Louis le Pieux (Lothaire, Pépin d'Aquitaine et Louis de Bavière) à l'égard de leur père, de sa seconde femme Judith et de leur fils Charles, le futur Charles le Chauve, fort mal vu par ses trois demi-frères !...

La ville elle-même est dominée par un cimetière militaire de la Seconde Guerre mondiale et possède une belle église romane, très endommagée en 1944 mais fort bien restaurée; au tympan de la façade occidentale, deux laïcs (un notable et un vigneron) entourent le Christ et les apôtres Pierre et Paul.



Fig. 6. — Le tympan de l'église de Sigolsheim.

Kaysersberg, très ancienne cité, était en fête ce dimanche matin en l'honneur du vin nouveau, ce qui était fort sympathique; un bel ensemble instrumental fit résonner les voûtes de l'église au début de la messe, mais nous empêcha d'admirer le rétable et le calvaire monumental de 1518. En revanche, c'est encore sous la houlette du Docteur Ballis que nous avons flâné dans cette

ancienne propriété des comtes d'Eguisheim, puis des évêques de Strasbourg au XIII^e siècle, et qui vit naître le Docteur Schweitzer. Elle garde une grande partie de ses remparts qui enserrant un important ensemble de maisons à colombages, ainsi qu'un pont fortifié crénelé et percé de meurtrières.

Une surprise nous a été ménagée avec la visite, à Alspach, des restes d'une ancienne abbatale romane, actuellement incluse dans les bâtiments industriels d'une cartonnerie; comme nous l'a expliqué Monsieur Louis Zuger, ancien directeur, qui œuvre depuis de nombreuses années à la sauvegarde de celle-ci, Alspach était un couvent bénédictin fondé en 1149 entre les deux bras de la Fecht, cédé aux Clarisses de Kientzheim en 1282 et détruit lors de la guerre des paysans en 1525. Reconstitué à la demande de Charles Quint, il sera à nouveau déserté lors de la guerre de Trente Ans; les Clarisses y transféreront ensuite leur pensionnat de jeunes filles. Classée en 1898, l'église conventuelle a été libérée de l'activité industrielle par Monsieur F. Beghin, président de la société propriétaire, grâce à l'intervention de Monsieur Zuger en 1973. Les restes encore imposants de la façade, de la nef et du bas-côté sud donnent une idée de son importance passée. La décoration des chapiteaux et des frises rappelle que nous sommes en pays de vignoble et des projets d'aménagement de l'édifice en salle de concert et de conférence sont actuellement à l'étude.



Fig. 7. — L'église conventuelle d'Alspach.

C'est à Turckheim, construit sur un site gallo-romain, à l'entrée de la vallée de Munster, et qui a toujours son veilleur de nuit, que nous attendait une monstrueuse choucroute, de quoi nous permettre, l'après-midi, d'aller saluer le pape alsacien, Léon IX, qui naquit au château d'Eguisheim dont quelques murs du XIII^e s. subsistent encore dans les soubassements de l'édifice actuel. L'église du village, reconstruite au XIX^e s., a conservé de l'édifice roman primitif son clocher et, remonté dans l'une des chapelles, le tympan qui ornait le portail du *Westwerk*; au-dessus du linteau

qui raconte l'épisode des vierges sages et des vierges folles, le Christ bénissant entouré des saints Pierre et Paul. Cette chapelle recèle également une vierge polychrome ouvrante, d'un type relativement répandu à partir du XIII^e s., mais devenu extrêmement rare après que le Concile de Trente eut proscrit ce type de mobilier.

Quant à la cité elle-même, adorable village de vignes, elle est entourée de trois fossés concentriques, protection civile adaptée à une utilisation militaire, après la destruction des remparts par les Armagnacs. La cité est dominée par trois châteaux : le Weckmund du XI^e s., le Wahlenbourg et le Dagsbourg du XII^e s. C'est depuis le sommet de la tour du second que nous découvrîmes une très belle vue sur la plaine d'Alsace, la Forêt Noire et... la centrale nucléaire de Fessenheim.

Un dîner régional dans une taverne alsacienne nous permit de refaire nos forces en consommant moult portions de *Flammekueche* (5) et d'honorer une dernière fois le Docteur Ballis et son épouse.



Un radieux soleil d'automne nous accueillit le dernier jour de notre périple qui nous mena à Rouffach, propriété des évêques de Strasbourg jusqu'à la Révolution et patrie du maréchal Lefèvre. La construction de l'église Notre-Dame, entreprise au XI^e siècle, s'acheva seulement au XIX^e siècle par la partie supérieure de la tour nord. L'intérieur renferme de très beaux fonts baptismaux octogonaux de 1492 et un chœur du XIV^e s. dont les colonnes sont supportées par des consoles historiées représentant les évangélistes et les fleuves du paradis.

La route qui nous conduisit ensuite à Thann nous permit d'admirer le Ballon d'Alsace et le Vieil Armand, surmonté d'une croix de 22 m qui rappelle la mémoire de plus de 30 000 morts du premier conflit mondial.

La ville de Thann est dominée par les ruines du château d'Engelbourg, démantelé en 1673 à l'instigation du Grand Condé et appelé depuis « l'œil de la sorcière » du fait de son aspect depuis la vallée. La collégiale Saint-Thiébaud, qui a « le plus beau clocher d'Alsace », est un édifice remarquable par sa légèreté et son élanement gothique. A son flanc nord s'ouvre un très beau portail du XV^e s. avec une verrière en guise de tympan : de part et d'autre du trumeau, lui-même orné d'une statue de la Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Jean, également du XV^e s. Mais le joyau c'est le grand portail de la façade occidentale ! Malheureusement en cours de restauration, nous ne pûmes que très partiellement apercevoir sa merveilleuse imagerie de pierre : sur l'ensemble des trois tympan encadrés de voussures, plus de 150 scènes et près de 500 personnages aux-

quels nous avons donné rendez-vous à l'occasion d'un prochain voyage.

Monsieur et Madame Kirner, auteurs de la brochure consacrée à la collégiale à laquelle ils s'intéressent depuis près de soixante ans, nous guidèrent à l'intérieur pour nous décrire avec passion et minutie :

— la chapelle Saint-Thiébaud, partie la plus ancienne de l'édifice (fin XIII^e s.);

— la nef aux proportions harmonieuses (23 m de long sur 11 m, pour une hauteur de 22 m), prolongée par un chœur pratiquement aussi long qu'elle, ce qui témoigne de l'importance du chapitre. Ce chœur contient une cinquantaine de stalles du XV^e s., dont les misericordes, les crochets et les appuis sont tous différents. Il est éclairé par des vitraux également du XV^e s. (restaurés en partie au XIX^e s. et surtout en 1916) de 15 m de haut; on l'a qualifié de « Sainte-Chapelle » de l'Alsace;

— le bas-côté nord de style flamboyant, construit de 1450 à 1496 par Rémi Fesch, Bâlois qui réalisa également la flèche du clocher.



Fig. 8. — Stalles de la collégiale de Thann (détail).

Après le déjeuner pris à l'éco-musée de Haute-Alsace, nous pûmes admirer une trentaine de maisons anciennes typiques de tous les temps et de toutes les régions, en cours de remontage; un parc de réacclimatation des cigognes, un sentier botanique, des animations faisant revivre les activités villageoises traditionnelles, complètent ces témoins du passé.

Le bouquet final fut la belle église octogonale à plan centré d'Ottmarsheim, que nous avons rejoint en traversant la très agréable forêt de la Hardt. Appartenant à une abbaye bénédictine fondée vers 1030 par Rodolphe d'Altenbourg et dédiée à la Vierge Marie, elle est construite sur le modèle exact de la Chapelle Palatine d'Aix (6) et fut consacrée en 1049 par Léon X. Elle fut décorée de peintures en 1460 et il est possible d'admirer à la galerie supérieure une intéressante vie de saint Pierre et un beau Christ du Jugement dernier.

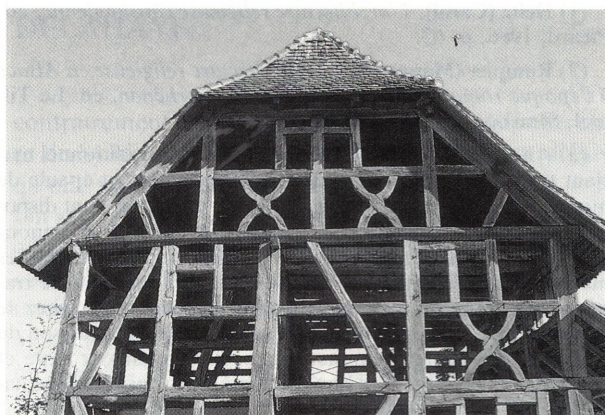


Fig. 9. — Ecomusée de Haute-Alsace.

Telles ont été les principales étapes d'un voyage enrichissant, remarquablement préparé par notre collègue Jean-Marc Saur et le Docteur Ballis. Il n'est certes pas possible de citer ici tous ces merveilleux villages du vignoble alsacien que nous avons traversés; néanmoins nous ne pouvons refermer le livre de nos souvenirs sans évoquer encore l'église de Hunawihr repliée sur le coteau, derrière son enceinte hexagonale du XV^e s., celle de Hattstatt, peut-être la plus ancienne d'entre toutes (XI^e s.), le haut clocher roman de Guebenschwihr, ou encore le chœur roman (XIII^e s.) de l'étonnante et démesurée église de Pfaffenheim.



Fig. 10. — Galerie supérieure de l'église d'Ottmarsheim.

Remercions une fois encore, pour terminer, tous les érudits qui nous ont guidés au fil des visites et dont la qualité et la chaleur de l'accueil n'a eu d'égal que celui de la population.

J.-D. et M. C.



(1) Heitz (Carol), *L'architecture religieuse carolingienne*, éd. Picard, 1986, p. 62.

(2) Rumpler (Marguerite), *L'architecture religieuse en Alsace à l'époque romane dans le cadre du bassin rhénan*, éd. Le Tilleul, Strasbourg, 1958, pp. 86-89.

(3) « Baeckeoffe » (potée boulangère), plat traditionnel mariant trois viandes (gîte de bœuf, échine de porc et épaule de mouton) qui, après avoir mariné dans le vin blanc, sont disposées entre deux couches de pommes de terre et d'oignons émincés et cuites dans une terrine de terre cuite. Autrefois les ménagères alsaciennes, les jours de grande lessive ou de travaux importants aux champs, portaient cette potée chez le boulanger et la laissait cuire dans son four après la cuisson du pain. Ce plat devait mitonner longuement à chaleur lente et régulière et constituait un bon repas pour les journées hivernales !

(4) Eydoux (Henri-Paul), *Châteaux fantastiques*, éd. Flammarion, 1973, tome V, pp. 211-220.

« Mais ne tardons pas à aller voir la grande salle qui s'élève au sud et qui constitue, si je puis dire, le clou de Saint-Ulrich. Elle est imposante par ses dimensions : 27 mètres sur 9. Elle est éclairée sur le long côté par sept majestueuses fenêtres en plein cintre, divisées elles-mêmes en deux arcades surmontées d'un *oculus* ; elles ont conservé leur double banc de pierre dans les embrasures. Deux autres fenêtres du même modèle sont percées sur le petit côté.

« Cet alignement de grandes baies est d'une rigide beauté. Le maître d'œuvre a réussi à rompre la monotonie du rythme par quelques détails décoratifs : cordons en perles, en petites rosaces ou en pointes de diamant en bordure des arcades, variété de dessin des *oculi*.

(...)

« On peut s'étonner, de prime abord, de trouver une telle salle d'apparat dans une forteresse, qui ajoutait ainsi à son rôle défensif les caractères d'un véritable palais. On en a cependant un exemple, antérieur d'au moins un demi-siècle, dans un château de l'Yonne : Druyes-les-Belles-Fontaines. Sur toute la longueur du mur dominant la vallée s'appuyaient trois salles, larges de 12 mètres, éclairées par huit belles fenêtres romanes.

(...)

« Peut-être d'autres forteresses de ce type ont-elles existé dans l'intérieur de la France mais, parmi celles qui subsistent, Druyes-les-Belles-Fontaines est, à ma connaissance, un cas unique. Par contre, l'Alsace nous offre plusieurs exemples de ces châteaux-palais dont la formule fut appliquée en Allemagne par les empereurs germaniques et en Italie du sud par la migration des Hohenstaufen. »

(5) « Flammeküche » (tarte flambée) : pâte très mince recouverte d'oignons, de lardons et de crème assaisonnée. Avant la cuisson du pain, la tarte flambée se cuit dans le four à pain ouvert, chauffé aux feux de fagots de bois de pin ou de sarments de vigne. Elle doit être « léchée » par les flammes et se déguste soit précédée d'une bonne soupe, soit accompagnée d'un verre de « kirsch » ! Cette recette paysanne peut être à la fois servie comme entrée ou comme plat unique, accompagnée d'un bon vin d'Alsace.

(6) Heitz (Carol), *L'architecture religieuse carolingienne*, éd. Picard, 1986, pp. 79-81, et *La France pré-romane*, éd. Errance, 1987, pp. 152-159.

Les photos illustrant cet article sont de J.-D. Caron et J.-M. Saur.



Fig. 11. — Panneau central du Triptyque de l'église de Buhl.

Les sarcophages de Quarré-les-Tombes entre la légende et la recherche archéologique

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Sous le simple titre *Quarré-les-Tombes*, le Syndicat d'initiative de cette localité a publié, vers le milieu de l'année 1988, une brochure de 64 pages dans laquelle sont présentées l'histoire et les curiosités du lieu. Sur le plan archéologique, on retiendra particulièrement le chapitre consacré aux sarcophages (pp. 21-24).

Si l'auteur anonyme (les divers chapitres de la brochure ne sont malheureusement pas signés) des quelques pages consacrées à ces tombeaux mérovingiens connaît l'état de la bibliographie relative au sujet, on ne peut dire qu'il la synthétise avec bonheur. Les erreurs anciennes de l'abbé Guignot (1) y sont, en effet, complaisamment reprises, notamment une citation de cet auteur qui, aussi bizarrement que péremptoirement, prétendait : « J'ai le droit d'affirmer que le mobilier connu du sarcophage quarréen peut être considéré comme nul ». Propos surprenant puisque cet auteur rapportait lui-même la découverte de divers objets accompagnant des corps dans des cuves de sarcophages. Par ailleurs, les découvertes de squelettes humains dans ces tombeaux quarréens ne sont pas rares et nous avons eu l'occasion de les énumérer dans plusieurs études (2). Dans ces conditions, on comprend mal pourquoi la thèse éculée et particulièrement injustifiée d'un entrepôt de sarcophages à Quarré est encore aussi complaisamment exposée alors que celle beaucoup plus logique de l'existence d'une nécropole n'est presque citée qu'incidemment. Elle est pourtant parfaitement démontrée et cela depuis longtemps, notamment par l'excellent article de M. René Louis, « A propos des sarcophages de Quarré-les-Tombes. Indices en faveur d'un cimetière » (3).

Quant à la dévotion à saint Georges qui aurait justifié l'accumulation de tombeaux de ses dévôts à Quarré,

contrairement à ce que pense le rédacteur de la brochure du Syndicat d'initiative, il est plus que vraisemblable qu'elle reposait sur la présence de reliques de ce saint. On sait, en effet, que les reliques furent le plus puissant catalyseur de la piété haut-médiévale et médiévale. Il convient d'ailleurs de rappeler que les reliques revêtaient des aspects très divers : un linge ou un objet ayant touché le tombeau d'un saint était paré des mêmes vertus et pouvoirs que les ossements de ce saint. Dans ces conditions, les reliques étaient, pendant le haut Moyen Âge, aisément multipliables et il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'une telle relique (réelle ou supposée telle) ait existé à Quarré et en ait disparu depuis.

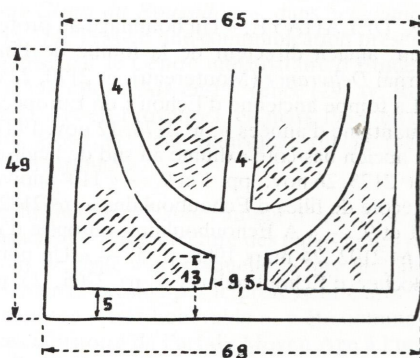
Pour conclure, on ne peut que regretter le peu d'intérêt qui s'attache aux plus sérieuses recherches archéologiques, alors que triomphent encore le légendaire et une certaine manière impressionniste d'écrire l'histoire.

G.-R. D.

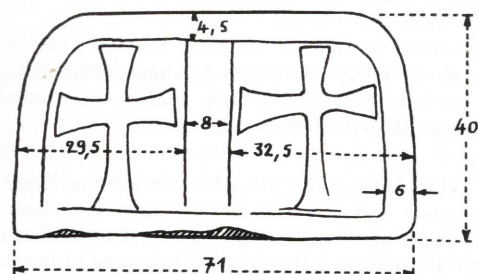
(1) Guignot (abbé), *Essai sur Quarré-les-Tombes. Ses sarcophages mérovingiens et sa station préhistorique*, Tours, Impr. Paul Bousrez, 1895, in-8°.

(2) Delahaye (Gilbert-Robert), « Les sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne), nécropole ou entrepôt ? », dans *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés savantes, Nancy-Metz, 1978, archéologie*, pp. 265-285; et Delahaye (G.-R.), *L'énigme des sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne)*, suivi de Louis (René), *Conjecture nouvelle sur les tombeaux de Quarré*, Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne édit., 1978, in-4°.

(3) Louis (René), « A propos des sarcophages de Quarré-les-Tombes. I/ Indices en faveur d'un cimetière », dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, vol. III, 1952, pp. 25-29.



Panneau de tête de la cuve
du sarcophage 55 de Quarré-les-Tombes



Panneau de tête du couvercle
de sarcophage 93 de Quarré-les-Tombes.

Bibliographie de l'année 1988

par Jean-Dominique et Monique CARON

TRAVAUX DE NOS COLLÈGUES

Nous ne pouvons signaler ici que les travaux de nos collègues dont nous avons connaissance. Faites-nous part de vos publications par l'envoi d'un tiré-à-part si possible.

◆ R. BREUILLER, « Les derniers instituteurs de la III^e République. Etudes statistiques à partir de soixante-quatorze biographies d'anciens instituteurs, élèves de l'école normale d'Auxerre entre 1931 et 1938 », dans *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, 119^e vol., 1987, pp. 153-170.

◆ G.-R. DELAHAYE, J. ROUMAILHAC et J.-M. SAUR, « Les monuments des X^e et XI^e siècles dans les pays de l'Yonne », dans *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, 119^e vol., 1987, pp. 57-85.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les premiers messages du sol (des origines à 802) », dans *Histoire de Provins et de sa région*, sous la direction de Michel Veissière, Edit. Privat, Toulouse, 1988, pp. 19-53.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Sauvetage archéologique sur le cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval de Villemomble (campagnes 1986-1987) », dans *Aulnoye jadis*, n° 17, 1988, pp. 5-16.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Conjectures sur la chronologie de la basilique Saint-Paul et des cryptes de Jouarre », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, n° 38, 1987, pp. 39-52.

◆ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec A. et N. Buguet, P. Huguin et J. Louargant, *Etat des recherches archéologiques sur les cryptes de Jouarre* (mars 1988), brochure multigraphiée, 8 pp., éditée par l'équipe archéologique de Jouarre.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Jouarre (Seine-et-Marne). Cryptes et place Saint-Paul », dans *Archéologie médiévale*, t. XVIII, 1988, pp. 322-323.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Eléments d'archéologie forestière en Seine-et-Marne », dans *Bulletin monumental*, t. 45, 1987, fasc. III, « Chronique », p. 315.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une tombe maçonnée médiévale exhumée à Rosny-sous-Bois », dans *Les Amis du vieux Rosny*, n° 13, janv. 1988, pp. 3-5. — « Les tombes anthropomorphes exhumées à Rosny-sous-Bois », n° 14, mars 1988, pp. 5-8. — « Fragments de sarcophages mérovingiens en plâtre exhumés à Rosny-sous-Bois », n° 15, mai 1988, pp. 3-6.

◆ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec H. Gillard, P. Huguin et Ph. Valet, « Découverte d'une tombe maçonnée au chevet de l'église Saint-Médard de Tremblay-lès-Gon-

nesse », dans *Bull. de la Soc. d'Etudes hist. de Tremblay-lès-Gonnesse*, n° 11, 1987, pp. 4-8. — « Note additionnelle au rapport sur la découverte d'une tombe maçonnée au chevet de l'église Saint-Médard de Tremblay-lès-Gonnesse (Seine-Saint-Denis). Mai 1987 », pp. 9-10.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Découvertes archéologiques dans la région melunaise », dans *Bull. de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, vol. 63, n° 4, déc. 1987, pp. 213-215. — « Forêt et métiers du bois à Villemaréchal », pp. 215-216. — « Quelques travaux d'archéologie provinoise », pp. 217-218. — « Vers la constitution d'un groupe archéologique à Moret-sur-Loing », pp. 218-219. — « Hommage icaunais au professeur Leroi-Gourhan », p. 220. — « L'archéologie du sud de la Seine-et-Marne à travers le Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne », pp. 223-225. — « Une brochure sur l'église Saint-Pierre d'Avon », dans vol. 64, n° 1, janv. 1988, pp. 30-31. — « Deux lampes à huile médiévales du sud de la Seine-et-Marne », dans vol. 64, n° 2, avr. 1988, pp. 88-93. — « Nouvelle découverte fortuite de sarcophages mérovingiens à Saints-en-Puisaye (19 novembre 1986) », pp. 94-95. — « Visite à la Maison de l'Archéologie d'Avon », pp. 96-98.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une chasse à courre à Echouboulains en avril 1939 », dans *La Seine-et-Marne, notre département*, n° 1, juin-juill. 1988, pp. 10-11.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Villemomble. Fouilles archéologiques. Deux stèles découvertes », dans *journal Echo 93*, n° 30, 25 juin 1988, p. 4. — « Villemomble. L'ancien chantier de fouille saccagé. Vandales contre Mérovingiens », n° 38, 20 août 1988.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Le Châtelet-en-Brie. Déjà au 19^e siècle, la chapelle Sainte-Reine connaissait des malheurs », dans le *journal La République de Seine-et-Marne*, édit. de Melun, n° 6269, 25 avr. 1988, p. 27.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Un hommage au professeur Leroi-Gourhan, ancien directeur de la fouille de Pincevent », dans le *journal Délivrance* (Montereau), n° 2170, 22 oct. 1987, p. 5. — « La tombe ancienne d'Echou : un Européen droitier d'une cinquantaine d'années », n° 2173, 12 nov. 1987, pp. 1 et 7. — « Un ancien bas-côté exhumé au sud de l'église de Coutençon », n° 2175, 26 nov., pp. 1 et 9. — « 110^e anniversaire de l'ancienne école de filles d'Echouboulains », n° 2182, 14 janv. 1988, pp. 1 et 9. — « A Echouboulains, autopsie d'un coq de clocher », n° 2192, 24 mars 1988, p. 5. — « Un nouveau coq pour le clocher d'Echouboulains », n° 2205, 23 juin 1988, p. 11.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les reliques de Chelles : une archéologie du textile », dans le *journal La Marne*, édit. Chelles-Lagny, n° 2215, 12 nov. 1987, p. 9.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Recherche archéologique à Jouarre. Des fouilles associées aux restaurations », dans le

journal *Le pays briard* (Coulommiers), 45^e année, n° 19, 8 mars 1988, p. 10. — « Journée archéologique seine-et-marnaise », n° 33, 29 avr. 1988, p. 7.

◆ G.-R. DELAHAYE, « L'école enfantine d'Echouboulains a cent dix ans », dans *Nouvelles d'Echouboulains* (bull. municip.), n° 10, déc. 1987, pp. 16-17. — « Un coq neuf pour un clocher rénové », n° 11, juill. 1988, pp. 17-20. — « Petites histoires de l'église d'Echouboulains », pp. 21-28.

◆ G.-R. DELAHAYE, « La municipalité de Chauffry met en valeur son patrimoine. Trois dalles tumulaires présentées dans la nouvelle église », dans *Le Raboireau* (bull. d'inform. de Chauffry et Saint-Denis-lès-Rebais), n° 21, 31 oct. 1987, pp. 14-15.

Notre collègue a également fait les conférences suivantes : à l'assemblée générale de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye qui s'est tenue à Villemomble (Seine-Saint-Denis), une communication sur « Le Moyen Age à Villemomble à travers les découvertes archéologiques » ; pour Echouboulains-Loisirs-Culture, un exposé sur l'« Evolution de l'habitat à Echouboulains des origines à nos jours », le 16 janvier 1988 ; dans le cadre des cours de l'Ecole du Louvre, une conférence sur « Les sarcophages de pierre de la Gaule mérovingienne », le 11 mars 1988.

◆ C. HOHL, « Les premiers Capétiens et l'Auxerrois », dans *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, 119^e vol., 1987, pp. 39-48.

◆ D. IOGNA-PRAT, « D'Auxerre à Canossa en passant à Cluny », dans le même bulletin, pp. 49-56.

◆ D. IOGNA-PRAT, « Compte rendu du colloque C.N.R.S. « Hugues Capet (987-1987), la France de l'An Mil », dans le même bulletin, pp. 87-92.

◆ Edmond ORTIGUES, Dominique IOGNA-PRAT, « Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne », *Studi Medievali*, 3^e série, XXVI, II, 1985, Centro Italiano di studi sull'alto medioevo, Spoleto.

◆ A. LABBÉ, « Les « jeux étranges » de l'empereur byzantin », dans *Girart du Roussillon*, dans *Senefiance*, 1988, n° 25, pp. 255-274. Texte d'une communication présentée au colloque organisé par le Centre universitaire d'Etudes et de Recherches médiévales d'Aix-en-Provence (29, av. Robert-Schumann, 13621 Aix-en-Provence), en mars 1988, en hommage à Marguerite Rossi et Paul Bancourt, sur le thème : « De l'étranger à l'étrange ».

Notre collègue Alain Labbé, auteur d'une thèse de doctorat d'état consacré à « L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste » et à laquelle le jury de l'université de Paris X-Nanterre, présidé par le professeur Carol Heitz, a attribué la mention « très honorable », a été nommé Maître de conférences d'histoire de l'art du Moyen Age à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV), Institut d'Art et d'Archéologie.

◆ J. MARILIER, « Le monastère et l'église des Bernardines de Dijon », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, XXXIII, 1982-1983, Dijon, 1984, pp. 255-290.

◆ J. MARILIER, « La formation des paroisses de Dijon et de sa banlieue », dans *Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes*, Dijon, 1984, Section d'histoire médiévale et de philologie, I, pp. 213-227.

◆ J. MARILIER, « Sigillographie des abbés de Cîteaux », dans *Mélanges Anselme Dimier*, II, fascicule 3, Pupillin, 1984, pp. 363-381, illustr.

◆ J. MARILIER, « Les religieuses du Lieu-Dieu en Bourgogne, aux dix-septième et dix-huitième siècles », dans *Mélanges Anselme Dimier*, II, fasc. 4, pp. 719-727.

◆ J. MARILIER, « L'origine de quelques évêques de Langres des IX^e et X^e siècles, la noblesse bavaroise sur le siège épiscopal », dans *Aux origines d'une seigneurie ecclésiastique, Langres et ses évêques, VIII^e-XI^e siècles*, Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Langres, 1986, pp. 81-88.

◆ J. MARILIER, « Elenchus sanctorum et beatorum qui ad diocesim divionensem spectant » (Répertoire des saints et des bienheureux en relation avec l'évêché de Dijon), *Evêché de Dijon*, 1987, 10 pages.

◆ J. MARILIER, « Flavigny », dans *Lexikon des Mittelalters*, 1987, col. 537-538.

◆ J. MARILIER, « Le saffre, oiseau héraldique et les armoiries de la Maison de Saffres », dans *Mémoires de l'Acad. des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Dijon*, CXXVI, Dijon, 1988, pp. 245-255, illustr.

◆ J. MARILIER, « Les tombes armoriées de l'église d'Arceau », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, XXXIV, Dijon, 1988, pp. 285-294, ill.

◆ J. MARILIER, collaboration à *Atlas de la France de l'An Mil, La Bourgogne*, C.N.R.S., à paraître.

◆ J. MARILIER, « Carte de la Bourgogne ecclésiastique vers l'an Mil », dans *Mappemonde*, Montpellier, 1988/2, pp. 38-39 (cartographie Jacqueline Leuridan, IMAGEO, Paris).

◆ J. MARILIER, Dépliants touristiques des églises Saint-Martin de Nolay et Notre-Dame de Talant.

◆ J. MARILIER, « Des églises et des hommes », dans *Pays de Bourgogne*, Dijon, juillet 1988, n° 142, pp. 1-5.

◆ S. MARTINET, *La Sainte-Face de Laon et son histoire*, 32 pages, ill., Imprimerie du Courrier de l'Aisne, Laon, nov. 1988.

◆ R. et S. PÉLISSIER, « Les nouvelles peintures murales découvertes chaque année à Moutiers », dans *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, 119^e vol., 1987, pp. 93-96.

◆ J.-P. ROCHER, « Une lettre inédite de Louis-Napoléon Bonaparte au député d'Auxerre Larabit (1837) », dans *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, 119^e vol., 1987, pp. 97-102.

◆ Ph. SERINGE, *Les symboles dans l'art, dans les religions et dans la vie de tous les jours*, nouvelle édition revue et augmentée, Editions Hélios.

◆ Autour d'un grand livre...
LE RÊVE AMÉRICAIN, par Yves Cazaux.

Notre éminent collègue Yves Cazaux, ancien préfet de l'Yonne, président d'honneur de notre société, a publié il y a quelques mois *Le Rêve Américain*, important ouvrage sur la pénétration française dans l'Amérique septentrionale tout au long du XVII^e siècle.

Pourtant fort de ses 500 pages, cet ouvrage nous semble trop court tant il est captivant et l'on tente d'imaginer la suite qui aurait déroulé le fil du Rêve. Deux personnages de légende vont ainsi vivre sous nos yeux, grâce au talent d'Yves Cazaux : Samuel Champlain et Robert Cavalier de La Salle, tous deux proches de la mer, le premier Saintongeais, le second Rouennais.

Le Rêve, selon l'introduction dont beaucoup de passages pourraient servir de sujets de thèses de philosophie, « est lié au voyage » et il est aussi un combat, car « il faut au rêveur assez de force pour en sortir vainqueur ».

C'est donc par Samuel Champlain, sans oublier Jacques Cartier qui avait ouvert la voie entre 1534 et 1541, que va passer, à partir de 1603, le grand souffle français sur ces terres lointaines. C'est le règne d'Henri IV et lorsqu'on sait quelle fascination ce monarque exerce sur l'auteur, on comprend l'enthousiasme avec lequel l'histoire de Champlain, « le plus obscur des hommes célèbres », nous est contée. Combien de nos compatriotes se souviennent encore que, au cours de ce siècle traversé par Henri IV et Louis XIV, s'est déroulée l'une des plus grandes entreprises extérieures que notre pays ait vécues ? Car au-delà de la découverte, ce n'est rien moins que la recherche d'un passage vers la Chine qui est l'objet de la mission que Champlain reçoit du roi. Le rêve, une fois de plus, est tourné vers l'Orient, mais ici dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le « découvreur » va donc explorer les profondeurs des terres qui entourent le Saint-Laurent, à partir de Québec. Le récit de son acharnement à parcourir d'immenses distances, tant vers le sud que vers le nord, face aux difficultés tenant à la rigueur des éléments naturels et aux risques que présente la rencontre avec des populations inconnues, ce récit nous éblouit. Il nous confirme que Y. Cazaux, qui figure parmi nos grands historiens, est également un remarquable romancier d'aventures avec, parfois, des accents de Jules Verne, sans pour autant assimiler Champlain à un aventurier. Soutenu par le Rêve, il est un personnage d'une solidité indestructible : lui et ses hommes sont « gens du Roi ».

Mais, comme en toute entreprise lointaine, un moment arrive où des structures doivent être mises en place par le pouvoir central. Yves Cazaux nous les décrit dans le plus grand détail, sans que jamais notre attention en soit un instant émoussée, en même temps que nous voyons se tisser les intrigues de cour qui visent, après la mort d'Henri IV, à décourager Champlain et ses compagnons. Il recevra heureusement le soutien d'une grande figure de Bourgogne : le Président Jeannin, conseiller du roi défunt, dont le tombeau finement sculpté se voit encore dans la cathédrale d'Autun. A cela s'ajoutent, de façon aussi redoutable, les querelles avec l'Angleterre, la Hollande, la Suède, l'Espagne.

Champlain a, pendant 26 ans, combattu, conquis, avant d'être contraint d'abandonner le Canada. Mais lequel d'entre nous se souvient du traité de Saint-Germain de 1632 qui, conclu sous Louis XIII, rendait à la France le Canada et l'Acadie, tandis que les Jésuites, avant d'établir leur souveraineté, allaient céder, à Québec, la place aux Frères Récollets (les vau-pieds) et que les Hurons venaient d'être massacrés par les Iroquois ? Le Rêve américain, à son « état sauvage », est alors clos et Champlain meurt le jour de Noël 1635.

Huit années plus tard, naît à Rouen Robert Cavalier de La Salle dont la personnalité est totalement différente de celle de Champlain et, selon l'expression d'Y. Cazaux, après le « Rêve Sauvage », vient le « Rêve Impérial ». Ancien novice des Jésuites, qu'il quitte avant ses vœux définitifs, il restera pour eux une cible privilégiée jusqu'à la fin du Rêve... jusqu'à son assassinat le 19 mars 1687.

Champlain, c'était la découverte des terres du Saint-Laurent; Cavalier de La Salle, ce sera celle du Mississippi et du débouché sur le golfe du Mexique. Le centre de ses préoccupations, ce sont les Grands Lacs et il descend peu à peu jusqu'au 36^e degré de latitude Nord. D'abord confronté aux Iroquois, il doit, bien plus encore, faire face aux Anglais et surtout aux Espagnols, qui entendent assurer leur domination sur le golfe. L'objectif de La Salle est plus commercial que celui de Champlain : entre Henri IV et Louis XIV, les choses ont évolué à cet égard, mais les difficultés rencontrées sont aussi grandes. Y. Cazaux, là encore, nous fascine par le récit de l'épopée de cet homme, plus seul encore que son précurseur, parce qu'il n'accorde sa confiance à personne — sauf à un Frontenac ou à un de Tonty — et qu'il se heurte, cette fois, de la manière la plus sournoise, aux Jésuites, au moment même où éclate en France l'affaire du Tartuffe... Il n'est cependant pas seul, Cavalier de La Salle ! Fort de l'appui de Colbert, il établit une ligne de forts entre le golfe du Mexique et les Grands Lacs, rejoignant celle qui s'étalait sur le Saint-Laurent. Il veut marquer les lieux découverts du sceau du roi de France en prenant possession de ce qu'il appelle déjà la Louisiane et qui, au moment où elle sera vendue à l'Amérique, couvrirait le quart des Etats-Unis actuels. Certes, Cavalier de La Salle possède un tempérament très différent de celui de Champlain, mais c'est un lutteur infatigable, aussi bien sur le terrain qu'à la cour, où il fait preuve d'une ténacité exemplaire pour plaider en faveur de l'utilité de son entreprise tant auprès de Louis XIV que de Colbert, puis du fils et successeur de ce dernier, tant à la Marine qu'à la Maison du Roi, le marquis de Seignelay. Mais comme pour Champlain — et malgré le Rêve qui le soutient lui aussi — les intrigues vont avoir raison de cette ténacité, que justifie sa compétence. Les Jésuites jouent là un rôle essentiel.

L'auteur, sans méconnaître les heureux résultats qu'ils ont obtenus grâce aux encouragements apportés à la politique de peuplement, leur attribue une influence essentielle, qu'il nous dépeint parfois avec un humour sans complaisance. En outre, on discerne déjà les difficultés auxquelles un homme de terrain de notre temps se heurtera face à l'Administration Centrale. Cavalier de La Salle sera donc assassiné en 1687. La Louisiane vendue, il restera à la France la fierté de compter parmi ses enfants deux découvreurs exceptionnels, hélas aujourd'hui méconnus. Il reste aussi la langue française, qui continue d'être parlée dans le pays québécois.

Remercions donc Yves Cazaux de nous avoir fait vivre, comme si nous y avions participé nous-mêmes, cette formidable entreprise qui vient encore ajouter à la grandeur des trois règnes sous lesquels elle s'est déroulée. L'importance exceptionnelle de la bibliographie nous fait mesurer, en outre, l'étendue de l'érudition qui, alliée à la clarté du propos, donne à l'ouvrage un intérêt et une dimension hors du commun. Formulons donc le souhait que, bientôt, notre éminent collègue nous offre à nouveau ce cadeau, toujours inestimable, qu'est un livre de la qualité de ceux qu'il nous a déjà proposés et qui — pourquoi pas ? — nous entraînerait dans un nouveau Rêve ?

Jacques Lefebvre.

Le Rêve Américain, Albin Michel, 550 p., 150 F.

◆ Dans un tout autre domaine et à une tout autre époque, un ouvrage non moins important et fait pour intéresser Auxerrois et Icaunais :

AGNI IMACULATI

Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maïeul de Cluny (954-994)

par Dominique Iogna-Prat.

Sous ce titre érudit, notre collègue publie un ouvrage certes d'érudition, mais qui est à la portée d'un large public cultivé; ce dernier aura compris que ces « agneaux immaculés », expression empruntée aux deux principales sources étudiées et éditées par l'auteur, désignent les moines vierges des X^e et XI^e siècles qui élaborent « une doctrine de la souveraineté monastique à partir des meilleurs matériaux fournis par la prestigieuse bibliothèque carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre. »

Le lecteur découvrira en effet, au long de sa lecture — et preuves à l'appui —, que les Clunisiens ont puisé largement dans cette bibliothèque; il verra apparaître, outre les noms d'Haymon et d'Héric, le personnage de Heldric, proche de Maïeul et abbé de Saint-Germain d'Auxerre mais aussi de Saint-Pierre de Flavigny et de Saint-Jean de Réome.

Toutes les considérations développées, pour aussi passionnantes qu'elles soient dans l'absolu pour qui s'intéresse à l'histoire d'Auxerre et des pays icaunais, prennent d'autant plus de valeur qu'elles sont replacées par l'auteur dans le cadre de la recherche qu'il mène sur le personnage de Maïeul — et aussi sur le Cluny de l'an mil qu'il situe très clairement entre la tradition reçue des Carolingiens et l'influence qu'il exerce sur ceux qui pensent la réforme grégorienne.

Un très beau livre qui fait honneur à notre collègue Dominique Iogna-Prat et dont nous recommandons chaudement la lecture.

J. R.

Agni immaculati. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maïeul..., 400 p., Les Editions du Cerf, Paris, 1988, 235 F.

◆ Professeur Philippe Seringe, *LES SYMBOLES dans l'art, dans les religions et dans la vie de tous les jours*. Nouvelle édition revue et augmentée. Importante préface de René Louis. Editions Hélios, Case Postale 703, CH 1211 Genève 3. Un volume broché de 400 pages.

Couronné par l'Académie française : Prix Eve Delacroix 1987 décerné au titre des prix de philosophie, de morale et de sociologie. Premier prix et coupe de la ville de Strasbourg 1986-1987. Prix d'excellence 1986-1987 des Arts et des Lettres de France, association culturelle nationale ayant son siège à Bordeaux.

Un travail érudit à la portée du grand public : voici le défi relevé par le Professeur Seringe. En effet, cet ouvrage présente les interprétations les plus récentes des symboles tout en donnant une vision claire de leur évolution au cours des siècles dans les nombreux pays où l'auteur s'est rendu pour ses recherches.

Livre pratique : grâce à ses index très détaillés et à son organisation thématique, cet ouvrage peut aisément être consulté. Une centaine d'illustrations et une bibliographie de plus de 400 ouvrages font de cette œuvre une somme de références.

La préface de Monsieur le Professeur René Louis constitue à elle seule une œuvre des plus originales qui nous entraîne à de véritables découvertes.

◆ MÉLANGES ANSELME DIMIER, publiés sous la responsabilité de M. Benoît Chauvin, professeur à Dijon, Pupillin, 39600 Arbois. Six volumes reliés, sous jaquettes, 27 × 21, 2500 pages, 1000 illustrations.

Le 4 mai 1975 s'éteignait, en son abbaye de Scourmont, à l'âge de 77 ans et presque un demi-siècle de vie religieuse, cet éminent spécialiste du passé cistercien. Son œuvre, considérable et de qualité, a rendu d'immenses services et fera autorité longtemps. C'est pour ces raisons et pour lui rendre hommage qu'ont été publiés ces Mélanges.

Plus de cent collaborateurs du monde entier, connaissances de longue date du Père Anselme et/ou connaisseurs de l'ordre de Cîteaux y ont participé.

L'abondance exceptionnelle des matières proposées — 240 articles ou communications — a conduit à présenter ces Mélanges sous forme de 6 forts volumes en 3 tomes dont la publication s'est échelonnée de 1982 à 1987 : les volumes 1 et 2 (tome I) consacrés au Père Anselme Dimier lui-même, l'homme, l'œuvre, travaux inédits et rééditions, ont été les derniers à sortir des presses. — les volumes 3 et 4 (tome II), *Histoire cistercienne*, ont été publiés en 1984. — les volumes 5 et 6 (tome III), *Architecture cistercienne*, en 1982.

Nous ne saurions trop recommander à nos collègues l'achat (qui peut être fait tome par tome) de ces Mélanges consacrés à un homme de Dieu — « le dernier moine du Moyen Âge », disait de lui Henri-Paul Eydoux — mais qui a su bien vivre, aussi, dans le siècle, sans quitter jamais sa blanche coule de cistercien que tant d'entre nous ont connue; il est en effet venu, à plusieurs reprises, participer aux manifestations de notre Société, à laquelle il prodigua de nombreuses marques d'attachement.

Pour tout renseignement sur les Mélanges : M. Benoît Chauvin, Pupillin, 39600 Arbois.

ÉCHANGE DE PUBLICATIONS

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE, 1987 [1988], 119^e volume. — 1, rue Marie-Noël, Auxerre.

Une large part de ce bulletin, un peu exceptionnel par son volume, est consacré à la commémoration du Millénaire Capétien, avec la publication intégrale des communications faites lors de la journée organisée à Auxerre par la Société des sciences, le 4 avril 1987, et avec le compte rendu de la partie auxerroise (26 et 27 juin) du colloque international du C.N.R.S. « Hugues Capet (987-1987). La France de l'an Mil » par M. Dominique Iogna-Prat, responsable des journées. Ces manifestations ont été évoquées dans le compte rendu des activités de notre Société, au titre de l'année 1987 (M. et J.-D. Caron, *Un an de la vie de notre Société*, B.S.A.Y., n° 5, 1988, pp. 88 et suiv.). Pour mémoire, nous rappellerons les auteurs et les titres des différentes communications : Yves Sassier, *Les pays de l'Yonne autour de 987*. — Claude Hohl, *Les premiers Capétiens et l'Auxerrois*. — Dominique Iogna-Prat, *D'Auxerre à Canossa en passant par Cluny*. — Etienne Meunier, *Le Senonais au temps du changement dynastique*. — Gilbert-Robert Delahaye, Jean Roumailhac et Jean-Marc Saur, *Les monuments des X^e et XI^e siècles dans les pays de l'Yonne*.

Jean-Pierre Rocher publie et commente *Une lettre inédite de Louis-Napoléon Bonaparte au député d'Auxerre Larabit (1837)*.

L'auteur met bien en lumière l'intérêt que présente, tant pour l'Yonne que pour l'histoire de notre pays, cette lettre, écrite à New York le 1^{er} mai 1837 et qui répond à un courrier de Larabit à Louis-Napoléon, alors que ce dernier était, en 1836, prisonnier à Strasbourg.

Sous la plume de notre collègue Robert Breuiller paraît *Les derniers instituteurs de la III^e République*, étude statistique originale et très intéressante, faite à partir de 74 biographies d'anciens instituteurs, élèves de l'Ecole Normale d'Auxerre entre 1931 et 1938.

Après avoir exposé l'origine des intéressés et de leur famille, il parle, en une vingtaine de pages, de l'orientation scolaire des futurs normaliens et des problèmes financiers qui ne manquaient pas de se poser dans des familles souvent modestes, puis du service militaire, de la guerre (avec ses morts et ses prisonniers), des carrières et des promotions, du secrétariat de mairie, de la participation aux œuvres post et péri-scolaires, à la vie syndicale, municipale et politique.

Ceux qui étaient très jeunes au début des années trente liront avec intérêt l'évocation des problèmes posés par l'évolution rapide du personnel enseignant (arrivée en renfort des « Corréziennes »), mais aussi de la population scolaire et de la pédagogie.

L'auteur termine par le rappel « des réalités à prendre en compte » (comme l'obligation scolaire qui fut respectée seulement après 1932) et par quelques « traits caractéristiques » tant de l'école normale que de ces instituteurs qui « ont en commun d'avoir été des fonctionnaires consciencieux, soucieux de l'avenir des enfants dont ils avaient la charge, agissant toujours, qu'elles qu'aient été les luttes politiques du moment, dans « l'intérêt de l'Ecole » comme l'on disait alors, de l'Ecole publique et laïque, bien entendu ».

Pierre Haasé fait le point sur les conditions de la nomination, le 20 mars 1840, de Viollet-le-Duc à Vézelay, après une longue période d'incurie. Il met en lumière deux personnalités qui ont encouragé cette nomination : le comte de Montalembert et l'abbé Sergent, curé de la ville depuis novembre 1831.

L'entreprise Chambard-Commeignat-Nicolas est bien connue des Icaunais. L'article de Jean-Charles Guillaume tente de montrer l'évolution d'une entreprise qui, de 1855 à 1978, a dû affronter tous les grands bouleversements contemporains, techniques, économiques et sociaux; en partant de la charette tout en bois, elle a pu en arriver à l'épandeur polyvalent ou à un ensemble articulé de deux cents roues pour convois exceptionnels.

A noter également deux importantes publications :

— A propos de l'*Essai sur les chants populaires de l'Auxerrois* d'Emile Lorin (B.S.S.Y., tome 13, 1859, pp. 225-274) et des chansons vigneronnes d'Auxerre, par René Durr et Pierre Persenot, qui agrémentent leur commentaire de textes de chansons et de partitions musicales.

— Rencontre de Philippe Guyot avec René Bigorre qui est à l'origine de la coopérative laitière de l'Yonne. Ingénieur agronome en 1924, René Bigorre est le fondateur de l'Union des Coopératives laitières de l'Yonne et de la Nièvre (U.C.A.L.Y.N.) en 1938 et en restera le directeur jusqu'en 1964. Il est le fondateur et le directeur de l'Union des Coopératives laitières de France en 1945. Il est donc hautement qualifié pour dresser un tableau de l'économie rurale dans l'Yonne et cet article est, comme le précise son auteur, un intéressant « ... témoignage d'histoire économique et sociale du XX^e siècle dans l'Yonne... ».

Signalons enfin :

— *Le point sur les nouvelles peintures murales découvertes chaque année à Moutiers*, par René et Suzanne Pélissier.

— *Un complément à la Flore de l'Yonne de Ravin* par Mme Germaine Mathez, à propos de la plante *myrica gale*.

— Deux inédits de Marie Noël, suivis de « Rayonnement de l'œuvre » (en cette année 1987, la vingtième depuis la disparition de l'auteur) et de « Quelques croquis » dus à Suzanne Coutant.

— Le compte rendu des séances et, comme à l'ordinaire, un important et très intéressant ensemble de compte rendus et notes bibliographiques.

J.-D. et M. Caron.

◆ **CAHIERS D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU BERRY**, 4, place des Quatre-Piliers, Bourges.

Nos journées de septembre 1987 avaient permis de resserrer les liens avec la Société d'archéologie et d'histoire du Berry dont le président, M. le professeur Christian E. Roth, et son épouse sont maintenant nos collègues. Un échange de bulletin a été décidé.

La livraison de mars 1988 (numéro 92) de cette publication trimestrielle est consacrée au XIX^e siècle; nous signalons — outre l'éditorial de son président rappelant les moments essentiels de la vie de la Société en 1987 et les projets pour 1988 —, G. Bailly, *L'auberge « Image de saint Jacques », rue d'Auron à Bourges*, pp. 3-8. — S. Marioton, *Les Bénédictines à Bourges (1804-1904)*, pp. 23-32.

Le numéro 95 est consacré aux recherches archéologiques en Berry. Dans l'éditorial, le président fait le bilan de l'année 1988 et indique que la Société compte 442 membres actifs.

R. Fritsch, F. Trotignon, *L'industrie lithique des couches 1 et 2 de l'abri Frisch à Pouligny-Saint-Pierre (Indre)*. — A. Luberne, O. Ruffier, *Aux origines de Vierzon : approches archéologiques*. — A. Luberne, P. Pouille, J.-L. Roche, J. Troadec, *Un dépôt monétaire du III^e siècle à Bourges*. — J.-Y. Hugoniot, *Le prieuré Saint-Etienne d'Allichamps (Cher) : recherches archéologiques*. — D. Dubant, *Deux inhumations privilégiées du XVII^e siècle dans l'église de Neuvy-Pailloux (Indre)*.

◆ **PAYS DE BOURGOGNE**, L'Arche d'Or, 17, boulevard Paul-Doumer, Dijon. — 1988, juillet, n° 142. — Outre un Dossier consacré au neuvième centenaire de Cluny, nous noterons : J. Marilier, *Des églises et des hommes. A la mémoire de l'ACERACO*.

◆ **ETUDES VILLENEUVIENNES**. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Villeneuve-sur-Yonne, « Les Amis du Vieux Villeneuve », 7, faubourg Saint-Laurent, Villeneuve-sur-Yonne. — 1988, n° 11. — Le numéro est consacré à l'**Héritage médiéval et royal** à Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault et Villeneuve-l'Archevêque. Après le *Préambule* de J.-L. Dauphin, nous signalerons, entre autres : J. Portères et J.-L. Dauphin, *Le nom de Villeneuve*. — E. Meunier, *Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-le-Pont, Villeneuve-sur-Yonne*. — P. Pinon, *Hypothèse sur le plan de fondation de Villeneuve-sur-Yonne*. — etc... — 1988, n° 12. — Parmi les **Travaux et Recherches**, nous retiendrons : abbé J. Léviste, *Les armoiries du château de Palteau identifiées*. — J. Belhabib, J. Coudroy, J.-L. Dauphin, *La poste aux lettres en Villeneuvien*. — Dans la rubrique **Les amis de Joseph Joubert**, R. Tessonneau, *Arnaud Joubert et son frère Joseph*. — S. Feinberg, *Chateaubriand et « La Vie de Rancé »*. Ce numéro se termine par un certain nombre de **Chroniques** sur la vie passée, présente et à venir du canton.

◆ **LES AMIS DE SAINT-MATHIEU**. Le Bulletin de liaison n° 3, novembre 1988, de cette Association amie est consacré aux comptes rendus de l'Assemblée générale du 10 août 1988 et de la participation au Salon de l'histoire locale à Quimper, du 16 au 19 septembre 1988.

◆ **ACADÉMIE DU MORVAN**, B.P. 44, Château-Chinon, 1988, n° 26. — L. Beyssac, *Souvenirs pittoresques d'un chirurgien du Morvan*, pp. 3-26. — M.-H. Ollivier-Millot, *Index des bulletins nos 13 à 25*, pp. 27-28.

◆ **BULLETINS ET MÉMOIRES**. Société archéologique et historique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, Angoulême. — Nous ne saurions dresser ici une liste exhaustive des multiples et fort intéressants articles publiés dans les six numéros recensés (les 4 numéros de 1987 et les numéros 1 et 3 de 1988). Nous citerons : 1987, n° 1 : P. Gabet, *Des cavaliers « Constantin » inédits*. — M. le docteur J. Forgeaud, *La place du murier et ses environs*. — 1987, n° 2 : A. Debenath et L. Dupont, *La grotte de Montgaudier (commune de Montbron en Charente). Le moustérien de Montgaudier*. — J. Baudet, *Essai d'étude mythologique : Négret et les traditions relatives à saint Blaise*. — 1987, n° 3 : J.-L. Tilhard, *Mobilier archéologique recueilli sur un site gallo-romain à Guimps (Charente)*. — Ph. Gabet, *Saint Ausone d'Angoulême*. — Archives, musées et monuments historiques de la Charente, acquisitions, travaux ou inscriptions faits en 1986. — 1987, n° 4 : Outre la table des matières des fascicules publiés en 1987, J. Minier, *Les anciens noms de lieux et de rivières en Charente, témoins de la géographie humaine*. — J.-L. Lafond, *Découverte d'un réseau souterrain artificiel, dit « Souterrain refuge ou aménagé », près du hameau de Ransanne, commune de Foussignac*. — Du même auteur, *Réseau souterrain artificiel, dit « Souterrain refuge ou aménagé », découvert à Montignac-sur-Charente, chez M. Filoux, en 1959*. — J. Epardeau, *Sainte-Aquilite, Exploitation du site*. — Ph. Gabet, *Le cavalier du temple de Cressac*. — 1988, n° 1 : J. Baudet, *Joachim de La Chétardie (1636-1714) curé de Saint-Sulpice (de Paris)*. — 1988, n° 3 : outre le compte rendu du Congrès régional des Sociétés savantes du Centre-Ouest qui s'est tenu à Confolens en septembre 1988 et au cours duquel notre collègue P. Dubourg-Noves a présenté deux communications, *Le décor peint « fin de siècle » de l'église d'Ansac-sur-Vienne (Charente) et Découvertes de peintures médiévales dans le prieuré de Ronsenac (Charente)*, et R. Favreau, *Les débuts de l'histoire de l'Aunis, ce fascicule comporte un certain nombre d'articles dont : M. Gagnère, Inventaire archéologique gallo-romain du canton de Villefagnan*. — Abbé C. Guyot, *Les synodes du diocèse d'Angoulême*. — Ph. Gabet, *Le cavalier Constantin de Sainte-Croix de Bordeaux. Histoire et analyse; un éloquent exemple du rayonnement de l'Angoumois*.

◆ **DIRECTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES DE BOURGOGNE**. Bulletin de liaison, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale, 39, rue Vannerie, Dijon. — Nov. 1988, n° 5. — Une partie importante de ce bulletin est consacrée au dossier *Archéologie et monde scolaire*, réalisé par L. Marchand qui s'efforce de faire le point sur les actions entreprises dans la Région en direction du milieu scolaire. Par ailleurs, ce bulletin cherche à être un lien et un moyen d'information entre et au profit des diverses associations et organismes de la Région intéressés par les domaines historiques et archéologiques, en donnant des nouvelles de celles-ci, le programme d'expositions, colloques, tables rondes et séminaires locaux ou d'audience plus large, la liste des sauvetages, sondages et prospections autorisés en 1988 par la Direction des Antiquités historiques, ainsi que celle des laboratoires prestataires de services en matière historique et archéologique et, de plus, une bibliographie régionale. Il présente enfin le projet d'aménagement du site d'Alésia, classé grand site national.

◆ EN AULNOYE JADIS. Publication de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, 1988, n° 17, Hôtel de Ville, Le Raincy.

Après l'éditorial du Président intitulé *Hier, aujourd'hui, demain...*, incitant à la prudence dans les interprétations de faits historiques, mais aussi à l'émerveillement devant cette vie « mouvante, fluide, continue et versicolore », ce numéro débute par un article de notre vice-président G.-R. Delahaye consacré à *Sauvetage archéologique sur le cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval de Villemomble* (campagnes 1986-1987). Commencé en 1982, celui-ci s'est poursuivi sur le site de la primitive église Saint-Genès et du cimetière qui l'entourait. Plusieurs substructions de l'église mérovingienne ont pu être découvertes et, au terme des fouilles de 1986, a pu être dressée la moitié du plan d'un édifice attribuable à la fin de cette époque, de peu antérieur aux sarcophages, ordonnés le plus souvent parallèlement aux murs de ce monument tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de celui-ci. Mais ce sont surtout des vestiges de murs postérieurs à l'église mérovingienne qui sont apparus : certains à caractère religieux et se rapportant aux modifications pendant le Moyen Âge et la Renaissance, les autres civils concernant les habitations établies en ce lieu à l'époque médiévale ou post-médiévale dont témoigne une cave à provisions dans laquelle ont été trouvées des céramiques des XIII^e et XIV^e siècles contenant des restes alimentaires. Parmi les autres structures il faut noter la découverte de tessons protohistoriques au fond d'une fosse, sous une dalle de plâtre considérée comme un emmarchement d'autel. De nouvelles sépultures ont également été mises au jour : trois sarcophages en pierre dans l'église, plusieurs sarcophages en plâtre, une dizaine de fosses anthropomorphes (la plupart à extrémité céphaloïde, situées essentiellement en périphérie de la nécropole) et deux tombes au moins à entourage de pierres. Cet article abondamment illustré de schémas fait suite à ceux parus dans le précédent bulletin. Au terme de la campagne 1986, plusieurs enseignements sur l'occupation du site peuvent être retenus : une présence protohistorique n'est pas exclue, le recul de la nécropole au XIII^e-XIV^e siècle au profit des surfaces bâties, la disposition concentrique des divers types de tombes mérovingiennes qui donnent à penser à une stratification sociale accusée.

C. Fonnet traite de la *Géographie de l'Aulnoye* et restitue dans l'espace et le temps des articles anciens consacrés à l'exploitation de gypses et de marnes de ce secteur.

Mais la majeure partie des articles est consacrée à l'histoire et la petite histoire des communes, Clichy, Bondy, Coubron, Le Raincy, Vaujours, Livry-Gargan, depuis le début du XIV^e siècle avec *Clichy en Aulnoye... vers 1330*, étude de documents d'archives, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, avec l'évocation d'une petite usine de tissage établie sur le plateau du Raincy et aussi avec *Quand ma grand-mère me racontait 70*. Nous ne saurions tout citer; à titre d'exemple, *Le fief de la Baudotte, puis des Baudottes*, d'E. Lemonchois, précise l'origine du nom de ce quartier de Sevan, dont la séparation en deux parties à la fin du XVI^e siècle explique le passage du singulier au pluriel.

Le XX^e siècle a aussi sa place. *Les églises de Villemomble* de P. Huguin retrace essentiellement les aléas de la construction de la nouvelle église Saint-Louis sur un terrain donné par deux paroissiens en 1887. La construction ne débutera qu'en 1901, mais la première messe pourra y être célébrée neuf mois et demi plus tard. Le clocher, dont le campanile est orné de vingt-huit personnages, s'élèvera en 1926; des orgues seront installées en 1931, des cloches en 1932, année où l'ancienne église disparaîtra. Mais la nouvelle paroisse Notre-Dame de l'Espérance, créée dans les années 1930, n'est pas oubliée.

Le bulletin a voulu garder le souvenir de la fondation du Lycée du Raincy et de ses premières années et a, pour ce faire, fait appel à trois fidèles adhérents et amis : M. Christmann, premier proviseur, M. Louis Daniel, un des premiers professeurs, M. Alain Imbault, un « nouveau » de la rentrée 1954; Mme Leduc évoque les propriétés dont son père était jardinier avant 1914; un hommage est rendu à M. Champagne, ancien professeur du lycée, qui s'était rendu célèbre dans les années 1950 par son succès dans les jeux radiophoniques et le rappel des scarlatites de Sylvie Vartan et Henri Pescarolo complètent cette étude.



Un groupe important de nos collègues de la Société du Raincy et du Pays d'Aulnoye sont venus découvrir Auxerre en septembre dernier. MM. Gilbert-Robert Delahaye et Jean Roumailhac leur ont présenté Saint-Germain, Saint-Etienne, Saint-Pélerin, Saint-Pierre et le quartier de la Marine.

J.-D. et M. C.

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 11, rue des Moreaux, 89000 AUXERRE

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet Yves CAZAUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

M. le Professeur René LOUIS
Commandeur des Palmes Académiques

Composition du Bureau :

Président : M. Jean ROUMAILHAC
Vice-Présidents : MM. Jean-Raymond DURAND, Gilbert-Robert DELAHAYE,
Alain LABBÉ
Trésorier : M. Jean-Marc SAUR; *adjoint* : M. France LE TURNIER
Secrétaire : M. Jean-D. CARON; *adjoint* : M. Robert BREUILLER
Secrétaire des publications : Mlle Germaine DEMAUX; *adjoint* : M. Pierre MARIOTON
Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Jean BRIS,
Pierre CAMPAGNE, Renée CAUSSE, Professeur Jean-Emile COURTOIS,
René DESCOURTIS, Pol DUCROT, Christian FOURNIER, Jacques LEFEBVRE,
René LOUIS, Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU, Albert SAINT-JOIRE,
Professeur Philippe SERINGE.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
la S.F.A.Y., 67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre

Cotisations pour l'année 1989, incluant le service des bulletins :

membre donateur 220 F

membre adhérent 165 F

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse,
la cotisation est réduite à 35 francs.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un chèque libellé à l'ordre de
la S.F.A.Y. et d'un montant de 110 F (port et emballage inclus), à
Mlle Germaine DEMAUX, Secrétaire des publications, 1, rue Régis, 75006 Paris,
M. Pierre MARIOTON, Secrét.-adj., 67, av. Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

Les cinq numéros des années 1984, 1985, 1986, 1987 et 1988 peuvent être
envoyés contre un chèque de 450 F (port inclus) libellé au nom de la S.F.A.Y.

Tous ces prix sont valables jusqu'à la fin de 1989.

Comité de rédaction : Jean-Dominique et Monique CARON,
Gilbert-Robert DELAHAYE, Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

Directeur de la publication : Jean Roumailhac.

Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

Publications de la Société des Fouilles archéologiques
et des monuments historiques de l'Yonne

Cahiers d'archéologie et d'histoire

publiés sous la direction de René LOUIS

Cahier n° 1. — Claude SCHAEFFER, Professeur d'histoire de l'art à l'Université François Rabelais de Tours. *La sculpture en ronde-bosse au XIV^e siècle dans le duché de Bourgogne*. Un vol. de 224 pages avec une carte dépliant et 52 planches hors-texte, Paris, 1954 (épuisé).

Thèse de doctorat de l'Université de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Carrière).

Cahier n° 2. — Bernard LACROIX. *La nécropole protohistorique de la Colombine à Champplay (Yonne), d'après les fouilles de Georges BOLLAT*. Préface de Raymond LANTIER, membre de l'Institut. Analyses de J.-R. MARECHAL. Dessins de Jean NICOLLE. Photographies d'André BRET et Pierre KILL. Un vol. de 172 pages, Paris, 1957.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Deuxième Médaille du Concours des Antiquités de la France pour 1957).

Cahier n° 3. — Victor SAXER, Recteur de l'Institut Pontifical d'archéologie chrétienne. *Le culte de Marie-Madeleine en Occident, des origines à la fin du Moyen Age*. Préface d'Henri-Irénée MARROU, Professeur d'histoire ancienne du Christianisme à la Faculté des Lettres de l'Uni-

versité de Paris. Un vol. de L et 466 pages réparties en deux tomes marqués * et **, avec neuf cartes dépliantes, Paris et Auxerre, 1959.

Thèse de doctorat de la Faculté de Théologie Catholique de l'Université de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Première Médaille au Concours des Antiquités de la France pour 1959).

Cahier n° 4. — *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*. Plans et relevés de Pierre ROUSSEAU. Un vol. grand in-4° de 540 pages avec de très nombreuses illustrations. Auxerre et Paris, 1975.

Contributions de Robert-Henri BAUTIER, Etienne DELARUELLE, Dom Anselme DIMIER, Etienne FELS, Dom Jean LAPORTE, Dom Jean LECLERCQ, René LOUIS, May VIEILLARD-TROIEKOUROFF...

Cahier n° 5. — Yves SASSIER. — *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au XIII^e siècle*. Préface de Jean-François LEMARI-GNIER, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne. Un vol. in-8° de XX et 260 pages avec 7 cartes. Auxerre et Paris, 1980.

Tous ces ouvrages peuvent être commandés
à la Secrétaire des publications de la Société
1, rue Régis, 75006 Paris

LES MELANGES RENE LOUIS

L'avis d'un maître de la science archéologique

— La chanson de geste et le mythe carolingien. *Mélanges René Louis* publiés par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75^e anniversaire. Mayenne, Imprimerie J. Floch, 1982, 2 volumes, 24 x 12, CLIV-561 et 740 pages, figures, couverture illustrée.

Le problème assurément le plus débattu depuis le début du XIX^e siècle entre historiens et critiques littéraires est celui de l'origine des chansons de geste qui apparaissent dans une forme déjà parfaite, comme la *Chanson de Roland*, dans la seconde moitié du XI^e siècle, époque de renouveau où se constituent les premiers empires monastiques. Deux théories s'affrontaient, celle de Joseph Bédier qui a montré les liens existant entre les chansons des XI^e et XII^e siècles et les moines, et celle de Ferdinand Lot qui croyait à des origines plus anciennes. Or, René Louis publia en 1947 sa thèse de doctorat qui était une étude extrêmement poussée de l'histoire et de la légende de Girart de Roussillon. Ce travail à la fois rigoureux et nuancé devait devenir classique, méritant les critiques élogieuses et l'estime d'un juge aussi compétent qu'Italo Siciliano, le recteur de l'Université de Venise mort assez récemment. C'est ainsi que René Louis a consacré à l'histoire littéraire son principal enseignement. Mais son inlassable curiosité a

fait aussi de lui un archéologue. C'est à lui que l'on doit l'une des plus importantes découvertes du siècle, celle des peintures murales de la crypte carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre retraçant la vie de saint Etienne. On sut ainsi qu'il y avait eu au IX^e siècle des artistes aussi habiles à peindre des murailles que ceux qui exécutaient le décor des manuscrits de ce temps. Les études qui constituent les *Mélanges* sont au nombre de 78. C'est un record. Certes, ces contributions sont de valeur inégale mais il n'en est pas d'indifférente. Aucune cependant n'a l'intérêt de la bibliographie de René Louis, œuvre de M. André Moisan, qui précède les *Mélanges*. Cette bibliographie de 110 numéros a été rendue singulièrement enrichissante par l'adjonction de notices explicatives, avec l'indication des comptes rendus élogieux ou critiques non seulement des livres mais des simples articles.

Jean HUBERT,
membre de l'Institut,
professeur honoraire d'Archéologie
à l'Ecole Nationale des Chartes.

in LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS, Cahier n° 3, 1983, p. 289. Librairie Picard, Paris. 150 F.